C 57-9

PRESENTED BY

The Mercantile Library Association of Montreal

TO THE

Fraser Institute

C 57-9

1440

MÉLANGES POLITIQUES

RELATIFS AUX

ÉVÉNEMENS CONTEMPORAINS.

IMPRIMERIE DE A. BARBIER, RUE DES MARAIS S.-G. N. 17.

MÉLANGES

POLITIQUES ET HISTORIQUES

RELATIFS

AUX ÉVÉNEMENS

CONTEMPORAINS,

PAR

MM. BENJAMIN-CONSTANT, GANILH, DE PRADT,

ET AUTRES PUBLICISTES CÉLÈBRES.

TOME TROISIÈME.

PARIS,

A LA LIBRAIRIE AMÉRICAINE.

1829.

MÉLANGES

LITTÉRAIRES ET HISTORIQUES

AUX ÉVÉNEMENTS

CONTEMPORAINS,

PAR

M. BENJAMIN-CONSTANT, CAMILLE DE PRADT,

ET AUTRES PUBLICISTES CÉLÈBRES.

TOME TROISIÈME.

PARIS,

A LA LIBRAIRIE AMÉRICAINE

1829.

TABLE DES CHAPITRES

CONTENUS

DANS LE PRÉSENT VOLUME.

		Pages.
PRÉFACE		vij
CHAPITRE Ier.	Conduite de l'Europe à l'égard de la France depuis 1813 jusqu'en 1818...	1
CHAP. II.	Observations générales. — Ordre politique général de l'Europe.....	28
	La Russie.....	34
	La Suède.....	45
	Le Danemarck.....	53
	Le Royaume des Pays-Bas.....	59
	La Prusse.....	76
	L'Autriche.....	88
	L'empire germanique.....	100
	La France.....	110
CHAP. III.	Ancien système de la France sur le continent.....	126
CHAP. IV.	Nouveau système de la France sur le continent.....	181
CHAP. V.	Division du midi de l'Europe; l'Italie, l'Espagne, le Portugal.....	200
	L'Angleterre.....	222
CHAP. VI.	Comparaison de l'ancien ordre politique avec le nouveau.....	225

1440

Pages.

CHAP. VII. Esprit de la politique actuelle..... 251

CHAP. VIII. Déclarations du congrès d'Aix-la-Chapelle..... 329

CHAP. IX. Esprit des peuples de l'Europe..... 304

CHAP. X. Grandes armées permanentes. — Dettes publiques..... 325

Question constitutionnelle sur l'évacuation de la France..... 362

FIN DE LA TABLE DES CHAPITRES.

PRÉFACE.

Le Congrès de Vienne a donné à l'Europe sa nouvelle Charte politique. Celui d'Aix-la-Chapelle a fait l'acte de foi de l'Europe sur la tranquillité intérieure de la France, et lui a délivré une espèce de certificat d'idonéité à se gouverner elle-même, et à marcher seule. Par là tout est rentré dans l'ordre ordinaire et convenu entre les Etats. Dès lors la machine politique de l'Europe s'est trouvée entièrement reconstituée. On aperçoit distinctement toutes ses parties : on peut mesurer ses proportions, ainsi que leurs rapports entr'elles : elle est en place, il ne s'agit plus que d'indiquer comment, d'après la nature des choses, elle doit jouer : c'est ce que l'on a cherché à démontrer dans cet écrit.

Le temps des félicitations mutuelles, comme celui des réjouissances publiques,

est passé. Ce sont là *les mois de miel de la diplomatie.* Le tour des réflexions et des occupations graves est arrivé : le sujet en vaut la peine. Chacun rentré chez soi va chercher à s'y arranger, à fortifier ses points faibles, à profiter de ses avantages naturels ou adventices. On verra courir aux alliances, comme on le faisait au temps passé : déjà on entend parler de systèmes divers relatifs à des liaisons de cette nature. Ce moment nous a paru le plus favorable pour s'occuper avec fruit de cet important sujet. Il se rattache à un autre que nous avons déjà traité, ou plutôt il n'en est que la continuation : nous voulons parler *du Congrès de Vienne.*

La vérité de quelques aperçus qu'à cette époque nous nous permîmes de publier, aujourd'hui paraît être généralement sentie. Alors nous indiquions deux points principaux de la politique européenne, comme étant à la fois ses régulateurs et ses défauts.

1°. La suprématie de la Russie et de l'Angleterre;

2°. Les inconvéniens du transport d'une partie de la monarchie prussienne entre le Rhin et la Meuse, et l'assujétissement de l'Italie à l'Autriche.

L'opinion publique paraît avoir confirmé ces aperçus, et si nous les rappelons ici, ce ne sont pas des titres de gloire que nous cherchons à faire flotter devant les yeux, mais des lettres de créance que nous montrons pour fonder la confiance et légitimer notre mission. Nous procédons pour cette partie de nos spéculations, comme pour celles que nous avons hasardées sur les colonies.

Lorsque l'Amérique menaça de s'ébranler, nous demandions de fixer les yeux sur l'élan qu'elle allait prendre. Lorsque sa course eut été entamée, nous avons appuyé les pronostics sur son terme prochain et inévitable par le rappel des annonces faites au moment où elle se décidait. Dans ces deux cas, la vérité sur le passé est appelée en témoignage pour l'avenir.

Nous avons eu à travailler sur un sujet

absolument neuf, produit de circonstances encore inconnues dans l'ordre diplomatique. Rien n'importe davantage que de se faire une idée juste de l'état politique de l'Europe; car, où tout est neuf, tout aussi a besoin d'être exploré; et comme dans le Gouvernement représentatif toute force vient de l'opinion et du dehors du Gouvernement, il est essentiel de bien éclairer cette opinion, pour qu'elle soit toujours en mesure de remplir sa charge, celle de redresser les faux pas qui pourraient échapper à l'administration : celle-ci ne peut tout voir, et son plus beau privilége consiste à pouvoir réaliser les idées utiles, qu'il n'est accordé aux autres que de concevoir. En Angleterre, la politique se fait dans toutes les parties du pays, dans toutes les publications qui ont lieu journellement, de manière à ce que l'opinion ne reste jamais oisive, soit comme occupation des citoyens, soit comme leur organe; à chaque instant elle est provoquée à agir et à s'expliquer, et à chaque instant elle le fait.

Aussi, dans ce pays, est-il bien rare de voir le Gouvernement broncher, et lorsqu'il le fait, sur-le-champ la faute est aperçue, signalée et redressée. L'Angleterre doit la hauteur de ses prospérités à l'activité, et même à la sévérité de ce contrôle, qui force le Gouvernement à se former un système et à s'y tenir : au lieu qu'en France la politique fut presque toujours une science occulte, renfermée au fond d'un sanctuaire, impénétrable à toute autre chose qu'aux vents divers, qui imprimaient au système une mobilité continuelle. Aussi la France n'a-t-elle jamais eu un système suivi. Sous Napoléon, il était concentré dans lui seul, taillé sur les proportions mêmes de l'auteur, gigantesque et désordonné comme lui.

Alors on commandait à tout ; depuis 1814 on a comme obéi à tout. Il faut mettre et laisser sur le compte du temps la nécessité de cette douloureuse transition. Mais enfin cette coupe d'amers abaissemens doit être épuisée : il semble qu'elle a été

bue jusqu'à la lie. Il est bien temps de reprendre l'attitude naturelle à un grand pays et seule digne de lui. Avec plus de pouvoir que beaucoup d'autres, la France n'a pas moins de droits à sa direction propre que tous en général et chacun en particulier ont à la leur propre. Pour les États, l'indépendance est le premier des biens, et le bien commun. Le système de la France est le plus simple et le plus inoffensif qui puisse être imaginé: le maintien de la paix envers tous, l'indépendance pour elle-même, et la fuite de tout engagement avec les autres. Quiconque la fera sortir de cette route, faussera sa marche et compromettra ses intérêts les plus chers.

Ce qui est dit pour la France, l'est de même pour les autres États; car tel est l'effet des principes généraux, et dans un ordre d'intérêts communs, le bien ne peut provenir que de la bonté des dispositions de chaque partie, et de celle de l'ensemble. C'est bien à cela que l'on peut appliquer l'axiome *bonum ex integra causâ, malum autem ex minimo defectu.*

En politique comme en toute autre chose, il est rare que le plus rassurant et le plus consolant soit aussi le plus vrai. Le temps actuel fournira, il faut l'espérer, une preuve du contraire. La paix et sa durée sont les deux biens enviés de tous. Nous avons mis du soin à faire ressortir les apparences de sa solidité, et c'est y contribuer que de détruire tout ce qui pourrait en faire douter. La conviction a tracé ce tableau. N'ayant à nous occuper que de sujets certains, le devoir nous a borné à l'examen seul des déclarations émanées du Congrès d'Aix-la-Chapelle. Il serait aussi difficile qu'imprudent de suivre l'esprit de fiction dans la variété infinie des combinaisons qu'il a créées. Il n'est qu'un seul point sur lequel il soit permis de s'arrêter sans témérité, et ce point est encore relatif à la France. On la voit admise et partie dans l'alliance dont jusqu'à cette heure elle avait été dans un sens différent l'objet primitif et persévérant. Mais cette alliance est-elle entière, définitive, égale dans tous ses points en-

tr'elle et ses alliés. Les articles patens n'ont-ils pas une doublure que l'on n'expose pas aux regards, mais que l'on s'est réservé de faire ressortir au besoin? Ne s'ensuivrait-il point que, dans quelques cas, la France deviendrait partie contre elle-même, et une convention de Pilnitz, de 1792, ne serait-elle pas cachée derrière le Congrès d'Aix-la-Chapelle, de 1818? Les vœux de l'Europe pour le bien-être de la France sont formels et étendus. Mais il est trop probable qu'ils sont accompagnés de beaucoup de craintes et d'ombrages. Le dedans fait craindre pour le dehors, et c'est sur cela que l'on croit devoir se précautionner. Dès rapports mensongers ont pu fomenter ces craintes et y ajouter. En général les étrangers se sont toujours trompés sur l'esprit de la France, et l'ont mal apprécié. Trop souvent ils ont reçu les impressions d'hommes qui ne le connaissaient pas mieux qu'eux. En 1790, ils se jouaient de ce qui se passait en France, et n'y voyaient qu'une émeute à livrer à quelques bataillons. A la fin de 1792, ils

étaient déjà passés à l'extrême opposé; l'abattement avait remplacé la présomption. Sous Napoléon, sous le directoire on ne sut que pactiser ou trembler : jamais il n'y eut d'assiette fixe ni de jugement établi sur des bases certaines. Cependant le sort de la France devrait-il dépendre de suggestions intéressées ou de croyances erronées, et l'Etat d'un grand peuple apprécié et réglé d'après des fantômes créés par la peur ou par des ambitions trompées? Par exemple, il est trop vraisemblable que ces influences ont agi sur les alliés, et qu'ils ont pris *pour avoir peur* le moment où ils venaient de dire à l'Europe et à la France que tout était tranquille. En supposant qu'ils se fussent réservés le droit de prononcer sur la tranquillité intérieure de la France, et d'agir en conséquence, à quoi une intervention motivée sur de fausses notions n'eût-elle pas exposé eux et la France! Quelle serait dans ce cas la place du cinquième allié, le roi de France, si ces terreurs venaient à se renouveler, et nul doute que les auteurs

des premières ne deviennent les pères officieux de beaucoup d'autres, alors se croirait-on fondé à intervenir, viendrait-on dicter des lois à un grand peuple, lui proposer de donner ou de souffrir une seconde représentation du partage de la Pologne ? A quels signes reconnaîtrait-on le besoin de cette intervention ? s'exposerait-on aux dangers de fatiguer un peuple déjà bien las de tant d'humiliations et de souffrances, fort de ses droits, de son nombre, de son courage éprouvé, et du grand exemple de la Pologne ? La carte de géographie ne montre pas la France située d'une manière aussi commode pour les partages que put l'être la Pologne : elle ne présenterait ni faction russe, ni faction allemande, ni grands vendus à Pétersbourg et à Berlin. La France comme la Pologne n'aurait pas à attendre un roi des caprices de ses spoliateurs ; elle possède des princes qui se souviendraient que leurs ayeux chassèrent trois fois les étrangers du sol qui supportait leur trône, et qui pour cette

fois ne voudraient plus entendre parler d'évacuation du territoire seulement à coups de plume. Que la France laisse faire de sa position tous les tableaux que la fantaisie, la peur, ou le défaut de patriotisme peuvent dicter ! Que lui importe ? qu'a-t-elle besoin des autres, et en quoi en serait-elle justiciable? n'est-elle pas encore l'État le plus prospère de l'Europe ? Avec un revenu assuré de 700 millions, un accroissement de produits de 30 millions, avec un territoire libéré, 300 millions de frais d'occupation de moins, des campagnes chargées de moissons, une population exubérante, une industrie croissant à pas de géant, un commerce libre de déployer ses voiles vers toutes les parties de l'univers ; et au milieu de ce mobilier de richesses, et comme pour lui donner plus de vie, une observation sans tache des lois de la part de tous, des citoyens vivans entr'eux sans injures, des chemins publics sans aucun danger, la justice sans aucun obstacle

dans l'exécution de ses arrêts, l'acquittement des impôts sans aucun retard : dans cet état, que peut-on craindre pour soi, ou donner à craindre aux autres ? Qu'y a-t-il à craindre pour un trône environné d'une armée, soutenu par les deux branches de la législature toujours prêtes à mettre en mouvement toutes les forces de la nation pour appuyer ce trône d'où découlent comme d'une source inépuisable et jaillissent pour ainsi dire tous les avantages d'honneurs ou d'intérêts après lesquels soupirent tous les citoyens ? Où pourrait se placer un mouvement dans un pays couvert des agens de l'autorité nommés par elle, et ne rendant compte qu'à elle seule ? Quelles ridicules terreurs que celles de ces hommes qui s'en vont représentant la France comme imprégnée d'esprit démagogique, parce que, dans quelques endroits, des noms frappés de l'attention publique ont été rappelés ; comme si ce résultat de la lutte des partis n'était pas dans l'essence du gouvernement

représentatif ; comme si le choix des peuples était autre chose qu'une expression de leur bien être ou de leur souffrance, et une invocation à des garanties ou la vengeance des sévices éprouvés ; comme si les nommés n'étaient point des hommes éclairés, amis de leur pays, appréciateurs de leur temps qui de toutes ses influences leur commande une modération dont le germe est dans leur cœur, comme la démonstration de sa nécessité est dans leur esprit! Que voulaient dire ces hommes qui allaient jetant des cris d'alarme, et représentaient la démocratie comme envahissant de nouveau la France et menaçant les trônes (1), parce qu'on s'était mépris

---

(1) La démocratie est bien plus restreinte en France avec ses trois branches de la législature qu'elle le fut jamais. Treize parlemens, quatre pays d'Etat, le clergé avec ses assemblées et ses dons gratuits représentant l'impôt des autres citoyens, la noblesse, les municipalités nommées par les corps de villes, les jurandes, formaient bien plus d'élémens de démocratie que n'en présente une

sur le résultat de quelques assemblées ? Mais dans ces assemblées a-t-il été proféré un seul mot contre le trône, contre l'ordre public, contre aucun citoyen, a-t-on vu des *spafields* comme en Angleterre ? Paris et la France se sont-il appropriés les sales orgies dont le dégoûtant spectacle changeant Londres et l'Angleterre en un vaste champ de licence, a scandalisé l'Europe et a donné gain de cause à Rousseau, lorsqu'il a dit des Anglais, que la manière dont ils usaient de la liberté dans le petit nombre d'instans où ils l'exerçaient, prou-

---

Chambre des Pairs et une Chambre des Députés composée de 257 membres, d'où les fonctionnaires publics et tous les officiers du prince ne sont pas exclus, nommés dans des assemblées dont le roi nomme les présidens et les vice-présidens. Le parlement de Paris, toutes les chambres assemblées, comptait plus de membres que ne le fait la Chambre des Députés. Les arrêts d'union entre les parlemens pour s'opposer *au Roi*, présentaient des élémens de résistance et des moyens de rebellion qui n'existent plus. Il n'y a que la plus extrême maladresse qui puisse être embarrassée du maniement d'une ma-

vait qu'ils en étaient peu dignes? Il n'y a de troubles et de désordres que dans les têtes de quelques aveugles ou ambitieux qui créent ces fantômes, pour en profiter et se faire réputer nécessaires. A la suite de ces excès a-t-on vu en Angleterre proposer de suspendre les élections populaires ou d'en changer les lois? Comme si moins de cent mille citoyens appelés à exercer ce droit, dans un pays peuplé de trente millons d'hommes, ne ressemblait pas à une forte aristocratie plutôt qu'à une

---

chine aussi simple que l'est aujourd'hui le Gouvernement français.

Si l'on craint pour les trônes, ce n'est pas en France qu'il faut regarder, c'est en Espagne. Ce n'est pas la démocratie française qui les menace, c'est le scandale de l'Espagne livrée au dix-neuvième siècle à l'inquisition, aux moines, à un despotisme insensé. La dégradation est plus à craindre pour les trônes que la démocratie; dans l'état des esprits, ils sont tous solidaires; ce qui avilit l'un frappe sur les autres, et les scènes de l'Espagne leur font plus de tort que les assemblées de la France. C'est dans ce pays que la sollicitude de l'Europe serait légitime, car il lui prépare de grands maux.

démocratie, comme si cette fixation n'était pas la solution la plus satisfaisante du problême qui a toujours agité les sociétés, la participation aux pouvoirs publics ! Pilotes expérimentés, les ministres anglais lorsque l'orage éclate, ne songent point à amincir, ni à couper l'ancre qui attache le vaisseau au rivage, mais ils travaillent à renforcer l'ancre de miséricorde, la constitution, ils remontent à ses principes au lieu de la suspendre. En France, au contraire, des nautoniers novices, aux premières rides qui se forment à la surface des eaux, ne s'occupent qu'à couper le cable, abandonnant le vaisseau à la lame qui en se succèdant va l'entraîner et le briser. Beau moyen de porter de la tranquillité dans l'esprit et dans les assemblées d'un peuple que de lui ravir ses droits ! Les étrangers se croiraient-ils en droit d'intervenir, parce que ce peuple ressentirait vivement la présomption qui a pu lui faire craindre de voir son hérédité interrompue par la suspension de son droit d'élire ses repré-

sentans dans une succession toujours suivie ?

On ne s'étonnera jamais assez de la présomptueuse ignorance qui aurait pu inspirer une pareille résolution. Ses auteurs ignoraient sans doute, mais la France le savait, que le renouvellement de la représentation par la réélection est, pour un peuple, ce que l'hérédité naturelle est pour le prince et pour les pairs. Le peuple doit être représenté : il ne peut l'être que par l'élection, c'est là son mode d'hérédité ; l'interrompre, c'est le *tuer* ; la continuer sans lui, c'est lui donner une vie dont on ne possède pas le principe en soi ; la suspendre, c'est établir une lacune dans une existence dont on ne tient pas le fil ; en disposer d'une manière quelconque, est introduire l'usurpation dans sa légitimité : chaque branche de la législature a la sienne propre, indépendante de celle des autres. Et si le trône ou les pairs s'arrogeaient le droit d'attenter à l'hérédité du peuple, celui-ci n'aurait-il pas un droit parallèle sur l'hérédité des

deux autres parties ? Quand on voudra en suspendre une, il faudra faire de même pour les autres. De pareilles idées ne peuvent naître que dans des têtes imprégnées des inhumains préjugés que les nations, sources de tous les droits, vivent au contraire sans droits, bornées à jouir précairement de ceux qu'on a daigné leur concéder. Ces hommes devraient, avant de former ces complots, se pénétrer de cette vérité, c'est que dans les associations humaines, il n'y a de substantiel que les nations mêmes, et que tout le reste n'est qu'artificiel et combinaisons adoptées par elles pour leur meilleure administration.

Les réflexions que suggèrent de pareilles pensées iraient à l'infini. La France a fourni contre ses ennemis, car de pareils spéculateurs ne sont pas autre chose, une réponse bien supérieure à tout ce qu'on pourrait ajouter : ce pays, si voisin des troubles et des commotions, a gardé la plus calme des attitudes pendant la sus-

pension du Gouvernement, pendant qu'on délibérait sur son sort, attendant avec respect et silence la décision qui émanerait de celui auquel les lois ont remis le droit de choisir les agens de son Gouvernement. Telle est la force de la raison publique, éclairée et dirigée par l'ordre du Gouvernement représentatif. Elle brave tous les orages, et en triomphe sous son appui.

Semblable à ces pieux destinés à supporter au sein des eaux le fardeau des plus lourdes constructions, qui pendant que leur tête est battue par une masse de fer soulevée par mille bras semblent à chaque coup devoir être renversés ou brisés en éclats, et qui ne font que s'enfoncer plus profondément dans la terre; le gouvernement représentatif s'affermira par les ébranlemens mêmes que l'on tentera de lui imprimer: ses racines éternelles pénétreront jusqu'au sein de la terre française restée constitutionnelle et monarchique en dépit de tout ce que l'on pourra dire et tenter de contraire. C'est ainsi que la dernière tentative

contre la Charte et ses soutiens tournera à son affermissement et à sa durée. C'est ainsi que pendant l'assemblée constituante, chaque essai renouvelé périodiquement contre elle tous les six mois accroissait son pouvoir, et retombait sur ses ennemis. Ce dernier exemple fait désirer plus vivement pour la France la fin de toute influence étrangère. Elle a besoin de toute sa liberté pour perfectionner ses institutions, pour paraître enfin ce qu'elle est réellement : elle respecte la liberté des autres, elle n'y prétend aucune influence, elle n'entretient aucun comité chez eux. La loi de la réciprocité est la première des lois entre les sociétés policées ; la France a bien le droit de la réclamer, et avec elle, comme son complément, l'entier accomplissement des promesses et de l'avenir heureux et paisible dont le Congrès d'Aix-la-Chapelle a fait naître l'espoir chez elle, et qui ne peut résulter que de l'affranchissement le plus entier de toute influence extérieure. L'honneur de la nation le ré-

clame, et puisque l'Europe lui demande du repos, et l'attend d'elle, que l'on commence par écarter tout ce qui peut la blesser, car rien n'est plus propre à interdire le repos que les blessures, et rien ne la blesserait davantage que le spectacle ou le soupçon même d'une prétention étrangère à *influer* sur ses conseils. *Otium cum dignitate : repos et dignité :* tels sont les vœux de la France. La dignité ne peut se trouver hors de l'indépendance la plus entière. En se bornant à cela, la France ne peut craindre d'être accusée d'ambition ; dans des circonstances à - peu - près semblables, Louis XIV réprima quelques paroles hautaines échappées au Ministre d'une puissance qui avait acquis de grands avantages dans la guerre de la succession d'Espagne, en lui disant : *M. l'ambassadeur, j'ai toujours été le maître chez moi, ne me faites pas rappeler que je l'ai été quelquefois chez les autres.*

L'EUROPE

APRÈS

LE CONGRÈS

D'AIX-LA-CHAPELLE.

CHAPITRE PREMIER.

Conduite de l'Europe à l'égard de la France depuis 1813 jusqu'au congrès d'Aix-la-Chapelle.

Le congrès d'Aix-la-Chapelle peut être considéré comme le complément des actes généraux auxquels le corps de l'Europe a pris part à l'égard de la France, depuis la coalition de 1813. Ce sera aussi son dernier acte général relatif à la domination que Napoléon a exercée sur l'Europe et sur la France. C'est contre lui que la coalition se forma en 1813; ce fut encore contre lui qu'elle resserra son faisceau en 1815. En 1813 elle n'aspirait qu'à restreindre la puissance qui la menaçait; en 1814 elle voulait s'en affranchir; en 1815 son

but s'agrandit, elle travailla à la fois pour effacer les dernières traces de cette puissance, pour rendre son retour impossible, et pour se mettre à l'abri de nouvelles éruptions de la part de la France. Tels étaient les trois objets de son action de ce temps, on les apercevait distinctement.

Trop confiante peut-être en 1814, l'Europe fut trop défiante en 1815; à cette époque elle imposa à la France la peine de la double imprudence qu'elle même avait commise en 1814, 1° celle d'abandonner la direction de son propre ouvrage à des mains qui ne pouvaient que le perdre et s'égarer; 2° celle de laisser à la porte de la France, en vue de ses anciennes légions, celui qui ne pouvait manquer d'agir sur elles par d'immenses souvenirs, et d'y être convié par d'immenses intérêts. L'Europe aurait dû prendre sur elle-même la moitié de la contribution qu'elle a imposée à la France, en expiation de la faute qu'elle fit là. On n'avait su ni éloigner ni garder l'ennemi. Tout le mal est venu de là. Il était bien évident que l'île d'Elbe ne pouvait être qu'un observatoire contre les Tuileries, un entrepôt de manœuvres contre le nouvel ordre de la France, et qu'il allait s'établir entre cette île et la France

un échange de beaucoup de vœux. Aujourd'hui que l'on est de sang-froid, et que l'événement a parlé, on ne peut concevoir une pareille aberration de la part de tant d'hommes d'État qui s'étaient montrés plus avisés depuis quelques années. Ce sont de ces fautes qui décident à la fois du sort des hommes et de celui des empires. Mais les alliés n'avaient jamais bien connu le fort ni le faible de Napoléon. En 1813 ils lui offraient à Prague plus que sa position ne l'exigeait. En décembre, même année, au moment de passer le Rhin ils lui abandonnaient la Belgique et toute la rive gauche du Rhin ; par là ils rendaient un nouvel hommage de frayeur à une puissance qui déjà n'existait plus ; car ce fut à quarante lieues de Paris qu'ils rencontrèrent les premiers bataillons de Napoléon, au milieu d'un peuple plus spectateur qu'acteur dans cette lutte. En 1814, à Chatillon, ils pressaient de conserver le trône de l'ancienne France, celui que cette France en laissait tomber, parce qu'à force de s'être élevé au-dessus d'elle, il avait fini par s'en trouver séparé, et qu'occupé du monde entier ce n'était plus que par accident que ses regards se tournaient encore vers

elle ; en 1814 les alliés ne savaient pas distinctement pourquoi ils se confiaient à la France : c'était une mauvaise confiance ; en 1815, ils ne savaient pas davantage, pourquoi ils s'en défiaient ; c'était une autre mauvaise défiance : ils avaient également déplacé les élémens de l'une et de l'autre ; ils voyaient en 1815 les causes de défiance qu'ils auraient dû reconnaître en 1814, et ils ne voyaient pas en 1815 les motifs de sécurité qu'ils avaient cru bien à tort reconnaître en 1814 ; il fallait se confier en 1815, et se défier en 1814, car alors tous les élémens de cette défiance existaient et se montraient partout, au lieu qu'en 1815, après l'explosion, ils étaient dissipés ; l'Europe s'est mis à garder le magasin à poudre après l'avoir laissé sauter par sa négligence. Triste condition des peuples d'avoir à payer tour à tour les excès ou les défauts de mémoire de ceux qui les dirigent. L'absence de toute précaution, lorsque tout l'attirail, enfant et appui de la puissance de Napoléon était sur pied, et se montrait aggloméré ; et ce redoublement de précautions lorsque ce redoutable faisceau était en pièces, lorsque le centre le plus menaçant de cette puissance jonchait les champs de Waterloo, lorsque le chef et les hommes

les plus apparens parmi les siens étaient en fuite ou dispersés, ou bien réduits à leur individualité, tout ce contraste des actions avec l'état réel des choses présentait la contradiction la plus déplorable entre ce que l'on faisait, et ce que la position indiquait, et montrait que là, comme l'année précédente, comme dans tout le cours de la révolution, les médecins n'avaient pas bien consulté le pouls de leur malade, et que les forces de la coalition avaient été plus facilement rapprochées, que ses idées n'avaient été éclaircies. Un des plus illustres chefs de ces armées disait en 1814, qu'on ne s'était pas figuré la catastrophe de Napoléon aussi facile, et qu'il entrait dans les calculs de la coalition qu'il fallait encore trois ans pour le renverser, preuve certaine que le principe de sa faiblesse comme celui de sa force avait été méconnu également par ses ennemis; ils le combattaient avec le sentiment encore vivant de la peur qu'il leur avait faite si long-temps, tant il est vrai que l'on craint toujours ce que l'on a craint une fois. La coalition croyait la fortune de Napoléon attachée à des ancres usées depuis long-temps, et celui qui n'avait pu échapper à l'épée de ses enne-

mis, avait échappé à la pénétration de leur vue. Le traité de Paris en 1814 avait borné les exigeances de l'Europe à l'égard de la France à la ramener à ses anciennes limites. Ses monumens, ses trésors, son mobilier comme son territoire, son indépendance comme sa gloire, avaient été respectés. La langue des vainqueurs a des équivoques que la force se réserve d'expliquer; et la générosité sans ambiguité ne forme pas le fond du dictionnaire de la Victoire. En 1815, la France fut donc condamnée à payer la guerre déclarée et faite à Napoléon seul; il y eut encore un traité de Paris; les traités signés dans les capitales des vaincus ne leur portent pas bonheur, et la France fera bien d'éviter désormais les traités de Paris. La modération de 1814 fit place à de bien grandes exigeances; les soldats de Waterloo durent prêter leur appui à des spoliations de muséum (1); on entendit les Justus

(1) On peut se rappeler les heureuses applications de l'Apocalypse, qu'un nommé Justus Grunner faisait à la France et à la ville de Paris. Il était à-peu-près aussi poli en politique, que le père Garasse, d'honnête mémoire, l'était en littérature; les fanatiques de tous les temps et de tous les pays se ressemblent.

Grunner rugir autour des trophées de la France, ornemens de sa capitale; on vit redemander à l'airain des emblêmes glorieux que l'on ne pouvait arracher de l'histoire; on laissa des arcs triomphaux mutilés sous les yeux d'un peuple qui y recherchait ses titres de gloire avec un empressement égal à celui que l'on avait mis à les effacer; ces vides accusateurs parlaient aux yeux des Français comme l'absence des images de Brutus et de Cassius à ceux des Romains. Enfin le torrent de l'Europe se retira du sol de de la France, chargé, comme après les orages, de la graisse des champs, et lui recommandant d'en tirer de nouvelles moissons dont elle se réservait de partager les fruits. Beaucoup sortirent de France comme d'un encan où ils seraient venus reprendre leur mobilier (1). Une fois maître, on avait donné à la guerre

---

(1) Il serait curieux de savoir en vertu de quel droit reconnu, il a pu être détourné la moindre chose des objets compris sous le nom de propriétés publiques; les ornemens, monumens, muséum étaient bien au nombre, et la convention faite avec l'armée de la Loire les garantissait expressémeut.

Mais il y a plus; les puissances belligérantes auraient eu

le sens que l'on avait voulu ; les Blucher sont encore plus faciles à battre qu'à discuter (1)

Le second traité de Paris laissa la France chargée d'une dette immense à l'égard de

---

seules quelques droits à exercer ; comment donc le Pape a-t-il été compris dans ce partage.

Les monumens apportés à Paris, des pays que les traités avaient réunis à la France, et qui se trouvaient faire partie d'États nouveaux auxquels ils n'appartenaient pas à l'époque des transports, ne devaient pas être compris dans cette reprise. Ainsi le royaume des Pays-Bas n'avait pas à revendiquer les tableaux extraits d'Anvers, ville autrichienne, cédée par le souverain existant dans le temps ; de même en Italie.

C'eût été à la république de Venise à reclamer ses chevaux, on n'a point de droits antérieurs à la propriété ; des monumens avaient, par des traités, été cédés : ils faisaient partie des contributions, comme les écus, et les autres fournitures : on aurait eu le droit d'exiger la rentrée des uns comme celle des autres.

On ne pourra jamais indiquer sur quelle base de droit public portait cette spoliation, car c'en fut une véritable. Il semblait entendre la force proclamer par la voix d'un hérault :

Sic volo, sic jubeo, stat pro ratione voluntas.

(1) Le général Bluker fait prisonnier à Lubec en 1807, battu à la bataille de Fleurus ou de Ligny le 16 juin 1815, avoue, dans sa propre relation, sa défaite, et le danger

l'étranger, et comme si ce n'était pas assez que de l'accabler des frais de la guerre, on y ajouta les frais de la peur qu'on en avait conçu et qu'elle ne pouvait plus faire. Car en y regardant de près, il était bien évident que ni dans l'ordre politique extérieur, ni dans son ordre intérieur, elle ne présentait plus aucun danger ni pour l'Enrope, ni pour elle-même, et les frais de la convalescence présumée se trouvèrent taxés aussi haut que ceux de la maladie même. Sept cent cinquante millions de frais de guerre, sept cent cinquante millions de frais d'occupation, avec cinq cents millions consommés ou détruits du 1er mars 1815 au 1er janvier 1816, forment le bilan de cette fatale époque : cruelle leçon à la fois et pour ceux qui viennent gouverner un pays à contresens de tout ce qui s'y trouve, et pour ceux qui trop prompts à se livrer à la déception, à l'irritation, à l'égoïsme, ne regardent pas aux précipices qui se trouvent

---

qu'il courut deux fois d'être fait prisonnier ; son cheval abattu, il se trouva engagé dessous ; les cavaliers français passèrent auprès de lui sans le remarquer, ni en allant ni en revenant, lorsqu'ils furent ramenés à leur tour par les Prussiens.

derrière eux tant pour eux-mêmes que pour les autres; car l'abîme fut également creusé par des mains inexpertes, téméraires ou bien intéressées. La moitié de la circonvallation défensive de la France dut être livrée comme un observatoire d'où l'on veillerait sur elle. Le siége principal de cette surveillance varia suivant les saisons, établi pour l'été à quarante lieues de Paris, pour l'hyver au centre de la capitale. Quelque partie du territoire (1) fut cédée en accroissemens de sûreté à un voisin fâcheux donné par le congrès de Vienne, et dont on commença là à ressentir les épines. Le royaume des Pays-Bas avait besoin d'une route directe vers quelques parties de ses possessions: la France eut encore à la fournir par la cession de Philippeville et de Marienbourg, destinés à lier ensemble toutes les parties du nouvel État. Huningue paya de sa destruction l'interruption du sommeil des habitans de Basle; car il n'y avait aucune raison militaire ou politique faite pour motiver cette ruine, et l'abandon de Landau ouvrit à la fois l'Alsace et ferma l'Allemagne. Sûrement pour cette

(1) Sarrelouis et quelques parties de l'entre Sambre et Meuse.

fois on n'eut point à se reprocher d'avoir oublié ni ses coffres, ni ses sûretés, et la France paya chèrement les intérêts d'une générosité de six mois, ceux des distractions de 1814, et de l'explosion de 1815. Il serait bien superflu de disserter aujourd'hui sur le principe de droit de ces exigeances. Peut-être qu'en le discutant, on trouverait tout autre chose que ce qui a été allégué de part et d'autre.

La France était dans la plus mauvaise de toutes les situations pour discuter : le quartier-général étranger touchant aux barrières du Louvre, l'État divisé; une partie des citoyens ne trouvant jamais assez de rigueurs exercées contre l'autre partie, ni assez d'opprobres imprimés sur la Patrie, que leur soif de domination et de ressentiment fût assouvie, ils n'avaient rien à contester à ceux qui leur apportaient ces jouissances : les dispositions de ce parti ne pouvaient paraître aux yeux de l'étranger qu'une excitation et une apologie; provocateur des coups de l'étranger, auxiliaire de ses rigueurs, admirateur de ses sévices, contempteur de la gloire nationale, dépréciateur des qualités et des talens qui avaient brillé en France, ce parti, le même

qui depuis vingt-cinq ans n'a pas cessé de redemander la France au glaive de ses ennemis, dans ce moment leur aurait tracé la route des rigueurs, plutôt qu'il n'eût travaillé à les en détourner. Les étrangers ont pu se croire tenus à moins de ménagemens envers un pays en voyant tant de ceux qui paraissaient à sa tête les dépasser encore en ressentimens et en animosités.

Alors, contre l'ordre ordinaire, la cause de la France ne pouvait plus être soutenue par son propre Gouvernement. Ce n'était plus là que se trouvait sa force. Réintégré deux fois par l'étranger, le prix du service imploré et accepté n'étant ni défini, ni réglé, entre la nation et l'étranger, entre l'alliance et l'inimitié, entre la restauration et le dépouillement commencé; n'ayant pas d'autre force que celle même d'où venaient les exigeances; placé bien plus défavorablement qu'en 1814; craignant d'aggraver les douleurs dont il était le témoin, et dont il pouvait craindre de s'entendre appeler l'auteur; admis à signer ce qu'il eût été inutile de discuter, et ce qu'il était impuissant à refuser, il ne lui restait qu'une manière de servir la France, le pré-

cepte de la résignation et son propre exemple. Car telle était la bizarre contrainte de sa position : aussi n'était-ce pas de ce qu'il faisait alors qu'il pouvait y avoir à se plaindre, mais de ce qu'il avait fait antérieurement, et qui avait préludé à ces cruelles circonstances. Pour quiconque y regardait en 1814, déjà 1815 se montrait. Ainsi fut réglé le sort de la France. Elle resta sous la surveillance de l'Europe. C'est le premier exemple que l'histoire de l'Europe présente d'une mesure pareille embrassée à l'égard d'un État quelconque, et exécutée d'un accord commun. Une quarantaine de cinq années lui fut imposée, pour donner aux miasmes dits révolutionnaires le temps de se dissiper, et d'être remplacés par un air plus pur. Le Gouvernement de la France fut mis comme à l'essai ; l'on voulut se donner le temps de s'assurer de la solidité de sa marche et de la régularité de ses allures : les rênes furent remises, en se réservant des lisières. Si la dixième partie de ces précautions eût été prise en 1814, on n'en aurait pas eu besoin en 1815.

Dans cette position cruelle, la France a montré deux grandes forces, celles de son

caractère et de son tempérament. Elle a tout supporté et tout payé sans plainte et sans retard ; et comme pour les nations ainsi que pour les particuliers, payer est tout, s'acquitter est s'enrichir, user de la bonne foi est s'ouvrir des trésors, la prospérité est revenue avec sa sœur l'exactitude, et l'on a vu finir à 80 l'acquittement commencé à 55 : tant il est vrai qu'il n'y a de fardeaux que pour la mauvaise foi, et que la bonne les rend tous supportables. Mais comme la prospérité est une plante dont tous les rameaux sont entrelacés ; comme toute prospérité publique a son siége uniforme dans la marche du Gouvernement, c'est au système embrassé par celui-ci qu'il faut rapporter avant tout le bien-être que la France a éprouvé, et les suites qu'il a produites. C'est le 5 septembre 1816 qu'a été préparée la libération qui vient de s'effectuer. Il ne faut point s'y méprendre : le 5 septembre a amené le résultat du congrès d'Aix-la-Chapelle. Par le douloureux traité de Paris, les alliés s'étaient réservé la faculté de prononcer sur l'état de la France, et de régler sur lui la durée des mesures de précaution qu'il pouvait exiger. Surement si la France

avait continué d'être livrée aux mauvais vents qui soufflaient sur elle depuis plusieurs années, les catastrophes que cette funeste direction ne pouvait manquer de produire dans l'intérieur, en auraient amené d'autres du côté de l'extérieur. Les agitations, que dis-je? les déchiremens de l'intérieur auraient provoqué de nouvelles rigueurs de la part de l'étranger; il ne manquait pas, comme il est naturel de le penser, d'hommes qui ne demandaient pas mieux, et qui seraient revenus avec joie vers des jouissances trouvées plus courtes à mesure qu'elles étaient de meilleur goût et à meilleur marché. Les prétextes n'auraient pas manqué. Mais tandis que, d'un côté, on courait à pleines voiles dans des voies de perdition, de l'autre le bon génie de la France, trop long-temps absent, se rapprochait d'elle, et de sa main tutélaire, dispersant les agens de ténèbres et de discorde, il replaçait le pouvoir dans sa direction véritable; il rappelait les forces égarées vers un centre commun; il rapprochait les esprits de l'autorité; il écartait d'elle les obstacles; il ravivait l'espoir, la confiance et la richesse; et présentant à l'Europe la France dégagée

de tout ce qui aurait pu l'offusquer, il l'invitait d'avance à mettre un terme à des rigueurs devenues inutiles, simulacres de frayeurs sans causes, et causes d'irritations motivées par l'inutilité même de ces rigueurs. Honneur soit donc rendu au 5 septembre, cette restauration des restaurations ! honneur aux mains qui l'ont donné, qui le consolideront, qui le feront triompher de toutes les malveillances ! Que l'on fixe, si on l'ose, l'avenir qu'aurait eu son absence ou son abandon ! En voyant l'alacrité avec laquelle la France a marché dans ses voies, on peut juger s'il a été fait dans son sens, et si c'était à lui qu'elle se reconnaissait. Sans le 5 septembre, les excellens citoyens qui dans leurs notes secrètes imploraient si patriotiquement la prolongation du séjour des étrangers sur la terre dont ils s'avisaient de disposer, n'auraient pas eu besoin de recourir à cette généreuse et loyale démarche : car de long-temps il n'eût été question de l'évacuer. Enfin l'heure est arrivée, et le congrès réuni aux termes du traité de Paris, l'a prononcé sans hésitation comme sans partage. Ici, il faut reconnaître deux choses.

Le mal était fait : il date de 1815, temps d'irréflexion et de colère ; mais un mal décrété en principe, peut être adouci dans l'exécution, lorsque le temps a dissipé les premiers motifs d'irritation, et ramené les jours de la modération. et les sentimens dus au malheur.

On venait de faire à la France un mal prodigieux autant qu'inutile. Il pouvait s'élever à des degrés qui dépassaient également les intentions de ceux qui imposaient le fardeau, comme les facultés de ceux qui avaient à le supporter. Ainsi l'on a vu les prétentions à la charge de la France s'élever à la somme de 1,600,000,000 fr. Autant valait lui demander de livrer la moitié de son sang, ou bien de le défendre, et il est bien à croire qu'elle l'aurait chèrement vendu. Du moment qu'il y eut jour à lui demander, il n'y eut plus de bornes aux demandes : on vit les vers sortant de mille tombeaux s'apprêter à la dévorer (1). Mais

(1) Des billets d'Henri IV furent produits : on attendait les Reiters, et les Lansquenets. Peut-être même ne fallait-il pas désespérer de voir quelques billets de Saint-Louis et de Philippe-Auguste pour le transport et les étapes des croisés dans la Terre-Sainte.

ce n'était ni la ruine de la France, ni le triomphe de la cupidité que voulaient les princes que le malheur des circonstances avait forcés d'appesantir leur main sur elle. On sait que parmi eux plusieurs n'avaient point songé à des dépouilles. Aussi par eux les voix qui appelaient aux extorsions furent-elles comprimées, et les tributs balancés avec la faculté de les acquitter. Le chef de l'armement européen fit éclater un zèle honorable contre d'avides exagérations. Investi des pouvoirs du plus flatteur arbitrage qui puisse être accordé à un simple particulier, il parut pencher vers le plus faible et le plus malheureux. Le congrès a relâché quelque chose sur les droits déjà acquis par les traités; et n'avoir pas fait attendre sa décision, est avoir en quelque sorte ajouté à ses avantages.

A cet égard, tout est donc consommé; et il ne reste de 1815 que les inscriptions sur le grand-livre, de mauvaises pages dans l'histoire, et de tristes souvenirs dans la mémoire.

Ici deux choses sont à noter.

1°. Les expectatives diverses auxquelles le congrès avait donné lieu.

La réunion des principaux souverains de

l'Europe est un événement propre à faire naître beaucoup de conjectures : il est naturel d'attacher la plus haute importance au déplacement de pareils personnages. Les écarts même de l'imagination trouvent leur source et leur excuse dans la grandeur de ceux qui en sont l'objet. Mais ici rien ne prêtait à de pareilles suppositions. Il ne s'agissait pas d'une action nouvelle et commençante, mais de la fin prévue d'une action déjà ancienne, mais de l'accomplissement d'un ordre convenu, par suite d'une direction observée depuis plusieurs années. Depuis 1813 jusqu'à la fin de 1815, les souverains alliés ne se sont point séparés. Ils avaient bien senti que leur rapprochement faisait leur force, comme leur séparation passée avait fait leur faiblesse. Dans le changement rapide que prend journellement la face des affaires, comment parvenir à les diriger d'après les besoins que crée cette mobilité même, lorsqu'à chaque instant il faut aller au loin prendre et donner conseil, envoyer des ordres, redresser des torts, parer aux déficits, et préparer un avenir dont l'éloignement du théâtre des événemens dérobe la vue véri-

table. C'est là que pendant tout le cours de la révolution, s'est trouvé le principe de l'infériorité de l'Europe à l'égard de la France. Tout changea de face lorsqu'elle se rapprocha, lorsqu'il n'y eut plus qu'une même tente et une même salle de conseil pour tous les ennemis de Napoléon. C'est dans ce rapprochement permanent qu'a été forgé le trait qui l'a percé, et dont il aurait dû pressentir la force. C'est pour s'être aveuglé sur les résultats de ce genre nouveau d'opposition qu'il a péri. Il continuait de voir l'Europe ancienne dans l'Europe nouvelle. Que fût devenue la coalition, si, au lieu de la trouver réunie à Vienne, la descente à Cannes l'eût surprise partagée entre Londres, Vienne, Pétersbourg et Berlin; peut-être que le combat durerait encore, ou du moins eût-il duré plus long-temps. Les avantages éprouvés des rapprochemens antérieurs étaient donc les garans du nouveau rapprochement, et celui-ci, motivé par une stipulation formelle du traité de Paris, ne prêtait en aucune manière à la supposition de l'introduction d'aucune affaire étrangère à cette même convention. Aucun événement majeur, étranger à l'objet connu du congrès,

n'avait eu lieu en Europe; toute expectative excentrique à l'objet annoncé était donc en dehors d'une attente légitime sur cette réunion. Si une seule question dépassant le but déterminé était admise, pourquoi pas deux, pourquoi pas trois? Dès-lors où se trouvait le terme? on pouvait voir recommencer le traité de Vestphalie. Les uns traitaient le congrès de suite au congrès de Vienne : c'était se méprendre beaucoup; il n'était que celle du traité de Paris; ce sont deux actes absolument indépendans l'un de l'autre. D'autres appelaient l'Espagne et l'Amérique à comparaître à Aix-la-Chapelle : ceci était bien une autre affaire. L'Espagne n'eût pas mieux demandé, et surtout de voir l'Amérique condamnée par contumace. Il faudra bien quelque jour revenir à cette grande question de l'Amérique; on ne sera pas toujours libre de la fuir : mais sûrement ce n'était pas l'heure de ce congrès qui pouvait être celle de l'Amérique.

Le Congrès n'a eu qu'un objet, prononcer sur l'opportunité de l'évacuation de la France; il n'a eu qu'une séance, celle dans laquelle elle a été prononcée.

2°. Une longue habitude de machiavélisme, d'abus de la force, d'indignes ou vils prétextes pour colorer les manquemens de foi ont détourné une partie des esprits de la croyance à la bonne foi politique, à la sincérité des traités, et les a disposés à des ombrages, à des soupçons justifiés malheureusement par trop de faits antérieurs. *Ce qui est bon à prendre est bon à garder; croyez-vous que l'on manquera de prétextes pour conserver ce que l'on tient;* voilà ce que pendant quelques années on n'a point cessé d'entendre, et ce que l'on disait des autres, peut-être par là même qu'à leur tour ils avaient pu le dire de ceux qui parlaient ainsi. Cependant on apercevait de nombreux motifs pour écarter cette appréhension flétrissante pour l'esprit et pour le cœur. La bonne foi, il faut l'espérer, n'a pas fait cette retraite éternelle de la terre que le poëte peint lorsqu'il dit :

Extrema per illos
Justitia excedens terris vestigia fixit.

Le nombre des princes qui auraient dû concourir à fausser la foi jurée, la diversité de leurs intérêts, et plus que tout, la consi-

dération de leur caractère personnel, offraient les plus rassurantes garanties.

Dans ce genre, le mal vient de loin, et ceux qui en haine de la révolution la représentent comme l'école de ces dispositions fallacieuses, devraient bien élever leurs regards plus haut. Ils en reconnaîtraient les causes véritables dans les embûches semées dans le cours entier des négociations des cabinets de Vienne et de Berlin, par Frédéric et le prince de Kaunitz. La Silésie avait démoralisé la diplomatie autrichienne et prussienne. Le partage de la Pologne ; l'invasion de la Bavière par l'empereur Joseph ; de la Hollande par le duc de Brunswick, en 1787 ; la guerre contre les Turcs par Catherine et Joseph, avaient entièrement délustré la diplomatie antérieure à la révolution : l'Angleterre avait envahi le Canada, enlevé trois cents vaisseaux marchands à la France, avant la déclaration de la guerre de 1756. *Que deviendrait l'Angleterre, si elle était toujours juste envers la France, avait répondu un ministre anglais.* L'école était pervertie ; tous les actes diplomatiques présentaient à un trop grand nombre d'esprits cet art comme composé uni-

quement d'embûches, comme une carrière dans laquelle *prévaloir était tout*, à laquelle présidait une seule divinité, et était reçue une seule expiation, *le succès*. On a eu tout le temps de ressentir les effets de ces principes détestables. Maintenant que tout est changé à tant d'autres égards, il faut que tout change aussi sous celui-là. Il ne faut plus montrer aux hommes que des exemples de droiture; il faut rester convaincus que c'est rompre beaucoup de liens chez les autres que de commencer par s'en affranchir pour soi-même. La bonne foi dans la diplomatie, et la foi à la diplomatie sont deux choses à recréer en Europe. Comme les blessures sont anciennes et profondes, il faudra du temps pour les cicatriser, il en faudra pour que la diplomatie rentre avec honneur dans l'esprit des hommes.

La fidélité aux engagemens contractés à Paris, observée à Aix-la-Chapelle, pose la première pierre de la reconstruction de l'édifice. Si la libération de la France eût été ajournée, le crédit de la diplomatie achevait de périr; c'était son dernier écueil; au lieu qu'une exécution loyale, empressée, émanant de qui par sa puissance n'a de compte à rendre qu'à la

morale et à lui-même, forme l'exemple et ferme la bouche à la malveillance chagrine ou bien intéressée; l'Europe avait promis, elle a rempli ses engagemens, elle pouvait tout; la force peut donc aussi connaître et s'imposer des lois, *être morale*; on peut donc se confier, la diplomatie et la droiture peuvent donc finir leur long divorce; à ce spectacle nouveau, on a pu sentir que l'on respirait un air plus pur, on a pu voir les nuages fuyant dans l'horizon pour découvrir un ciel plus serein.

L'acte qni renferme l'initiative de ce redressement moral, est par là même le principe d'un bien fort grand, car il s'agit de réconcilier les hommes avec la bonne foi, et pour ma part, si l'attente que, depuis le cinq septembre, je n'ai pas balancé à former sur le résultat du congrès avait été trompée, je sentais que j'en eusse été encore moins affligé pour la France, que pour l'Europe elle-même.

Le drame de 1815 est donc entièrement fini. Voyons maintenant ce qui va suivre.

Pour le reconnaître, il faut dire:

1°. Quel est l'état politique de l'Europe dans l'époque actuelle, que l'on peut con-

sidérer comme le terme de l'ordre introduit par la révolution.

2°. Comparer l'ordre de ce temps avec celui du temps qui l'a précédé.

3°. Indiquer la tendance de l'esprit de la politique actuelle de l'Europe.

4°. Assigner les dispositions morales des divers peuples de l'Europe.

5°. Faire pressentir les questions d'intérêt général qui peuvent encore se présenter.

Le congrès de Vienne est à la politique de la révolution ce que le traité de Westphalie fut à celle de la réformation. Celui-ci régularisa tout ce qui avait été fait dans ce long période de perturbations. Il devint une ère nouvelle pour les particuliers, comme pour les États ; pendant près de deux cents ans, dans de vastes contrées, tout a daté de lui. De grandes commotions entraînent de grands déplacemens ; de fortes stipulations assises sur des bases larges, attachées à des ancres solides, peuvent seules empêcher le passé de revenir à la charge pour évincer le présent, et par là, rendre la paix impossible : or, la paix est le premier des biens, et c'est à son maintien que la politique accorde

ces grandes amnisties sociales qui sont les aveux de l'impuissance de la justice : dans son désespoir, celle-ci sans changer de face, change d'objet, et ne rapporte plus ses soins qu'au corps même de la société dont le salut sert alors de compensation aux pertes que les membres peuvent avoir éprouvées.

C'est dans cette vue de conservation sociale que le congrés de Vienne a sanctionné l'œuvre de la révolution, et accepté sa succession : C'est le traité de Westphalie de notre âge, c'est la nouvelle ère normale de l'Europe. Pendant long-tems la diplomatie n'aura guère d'autres soins importans que celui de l'expliquer et de le maintenir.

CHAPITRE II.

Considérations générales. — Ordre politique général de l'Europe.

Il faut partager la puissance continentale de l'Europe en deux grandes divisions, celle du nord et celle du midi. Il faut distinguer ceux qui contribuent au maintien de l'ordre général, de ceux qui n'y apportent rien, et qui ne font pour ainsi dire que marcher à la suite des premiers. Il y a dans cet ordre des pouvoirs actifs et d'autres inactifs, et purement passifs. La politique de l'Europe se fait toute entière dans le Nord et dans l'Allemagne. Elle ne dépasse pas les Alpes et les Pyrénées; tout ce qui se trouve en deçà de ces deux zones n'est ni en position ni en mesure d'y influer. Cette direction tend à se confirmer par suite des événemens de 1813, 1814, et 1815. La suprématie de la Russie est une des causes principales de cette nouvelle fixation de la politique. Il est naturel qu'elle se rapproche

de l'État le plus puissant: naguéres, il en était de même pour la France lorsqu'elle était la plus puissante. Aujourd'hui qu'elle est comme cachée, d'un côté par le royaume des Pays-Bas, et couverte de l'autre par les boulevards que l'Allemagne élève pour s'en tenir séparée, ces deux nouvelles barrières l'isolent de l'Europe. Par là, la politique continentale est pour un long temps concentrée dans le grand carré formé par les Alpes, le Rhin, la Baltique et la Vistule ; voilà le champ dans lequel elle aura désormais à s'exercer.

L'ordre positif actuel de l'Europe est celui qui dérive, soit du congrès de Vienne, soit des transactions qui ont eu lieu depuis 1813 et 1815. Ainsi l'état de la France était réglé par le premier traité de Paris, comme celui de la Suède l'était par le traité de Kiel. D'après le nouvel ordre, la plus grande partie des États de l'Europe existent à double, et renferment des réunions de nations et d'États qui auparavant ne faisaient point corps avec ces mêmes souverainetés ; ainsi, la Russie et la Pologne, la Suède et la Norwège, la Hollande et la Belgique, la Prusse et le grand duché du Rhin avec une moitié de la Saxe,

présentent ces grandes réunions dans lesquelles un des accessoires égale le principal, comme cela a lieu pour la Belgique à l'égard de la Hollande, et pour la Norwège vis-à-vis de la Suède. Dans ce cas il y a association presqu'autant qu'adjonction ou réunion, terme qui dans l'usage de la politique implique adjonction avec infériorité. Celle-ci se montre dans les autres réunions, telles que celle de la Pologne avec la Russie, d'une partie de la Saxe avec la Prusse, de Venise avec l'Autriche, de Gènes avec le Piémont : dans tous ces cas, il y a plutôt sujétion que réunion ; le sacrifice d'un côté, de l'autre l'acquisition se font remarquer au premier coup-d'œil. On sent de reste que si dans un cas la réunion a pu être désirée, dans d'autres elle a dû être forcée, que la contrainte a dû se fair ressentir, et que le vœu de la séparation n'a pas dû se faire attendre et sera toujours prêt à se renouveler. Plus la civilisation étendra ses bienfaits, plus cette disposition ira en se fortifiant, car l'effet principal et toujours croissant de la civilisation est de faire ressortir les difformités de l'ordre politique comme celles de l'ordre social. Ce serait se

tromper beaucoup que de croire qu'en avançant sur un point, on restera stationnaire sur les autres. Le propre de la civilisation est de marcher de front, et de s'attacher à la fois à tout et partout. Elle s'exerce en tout sens, comme l'air et la lumière.

La famille de l'Europe a toujours compté parmi les membres qui la composent des puissances d'un ordre supérieur, objets de beaucoup de jalou ies et d'ombrages. Lorsque la Russie et la Prusse, ces créations du dix-huitième siècle, n'existaient pas encore, l'Allemagne formait le fonds de la politique européenne, et la puissance dominante dans cette contrée occupait par là même le faîte de l'ordre politique : alors c'était l'Autriche. Charles-Quint eût été le maître du continent sans la réformation. De son temps elle sauva l'Europe de l'esclavage de l'Autriche, en partageant l'Allemagne entre les ligues protestante et catholique, et en faisant créer le premier système politique qu'ait eu l'Europe. Elle donna à la France réunie avec la Suède le moyen de réduire le pouvoir de l'Autriche à un degré moins effrayant pour la liberté commune. La réformation prépara la créa-

tion de la Prusse, qui, dès qu'elle le put, s'appuya sur cette ligue, et s'empressa de se faire chef de cette fédération mi-partie religieuse et politique. Lorsque les idées religieuses eurent laissé aux idées politiques la faculté de percer et de prévaloir, les États catholiques d'Allemagne, tels que la Bavière, le Palatinat, et quelques électeurs ecclésiastiques se séparèrent de l'Autriche que jusques-là ils avaient suivie par conformité religieuse; ils rentrèrent dans la politique qui leur indiquait la France comme l'allié naturel contre la puissance dominante en Allemagne. Louis XIV fut presque toujours suivi par les électeurs de Bavière, de Cologne, et par d'autres princes de l'empire, qui redoutaient la puissance de l'empereur : ils se donnèrent de même à la Prusse, dès qu'elle eut montré les mêmes caractères de protectorat contre l'Autriche ; cette politique que l'on pourrait appeller d'instinct les a bien servis, comme on l'a vu dans la guerre de Bavière en 1778 ; celle-ci disparaissait sous le poids des forces avec lesquelles l'empereur Joseph s'apprêtait à l'accabler, sans la prompte intervention de la Prusse. L'Autriche retrouvait cette dernière

attachée à tous ses pas, et vivait sous une espèce de surveillance dont devait s'indigner la fierté des modernes Césars.

Antérieurement à la révolution, un grand nombre de causes s'unissaient pour tempérer l'effet de la supériorité d'une puissance, et pour lui donner des bornes. Il n'y avait pas encore de domination absolue ; car il n'était pas de puissance qui n'eût auprès d'elle ce que l'on pourrait appeler son correctif. La France le trouvait dans l'Angleterre : qui aurait-elle pu attaquer sur le continent, sans retrouver tout de suite cette puissante rivale sur toutes les mers, devant tous ses ports, au milieu de toutes ses colonies ? Les vaisseaux de celle-ci, comme à l'ordinaire, auraient annulé toutes les conquêtes faites par les armées de la France, et l'auraient forcée à les rendre. Par la Belgique, l'Autriche se trouvait dépendre de la France, et être contenue par elle. En Allemagne, elle l'était par la Prusse ; vers l'Orient, par la Turquie et la Russie. Celle-ci avait dans la Finlande un voisinage dangereux. Gustave III fit entendre à Pétersbourg surpris le bruit de ses canons, et la superbe Catherine fut à la veille d'éprouver les effets de

la terreur qu'elle était en possession de faire ressentir loin d'elle. Le Danemark balançait la Suède. La Turquie contenait la Russie. Il y avait donc des contrepoids, et la Fortune, en les formant, avait dans ses jeux été plus favorable aux libertés de l'Europe que les combinaisons qui ont suivi.

La révolution a fait envahir beaucoup ; et, chose singulière, c'est celle qui s'est le plus livrée aux envahissemens qui a fini par en moins profiter : ce sont ceux qui ont le plus perdu, qui ont été le plus menacés, le plus dépouillés, qui ont été le plus enrichis.

Le temps de l'équilibre et des tempéramens anciens est passé. Des colosses se sont élevés sur l'Europe ; c'est le vice capital de son nouvel état. Arrêtons nos premiers regards sur celui qui pèse sur le continent, la Russie.

LA RUSSIE.

La domination de puissance qui, pendant les quinze premières années du siècle a pesé sur l'Europe, a, par son écroulement, subi un déplacement complet. Elle a passé de la France à la Russie, et l'Europe a perdu à ce

changement autant que la France elle-même. C'est dans cet accroissement immodéré de la puissance russe que se trouve le défaut capital de la politique européenne ; c'est lui qui imprime la direction fausse qu'a sanctionnée le congrès de Vienne, qui a forcé quelques-uns des arrangemens qui y ont été pris, et qui a préparé des siècles de travaux à l'Europe.

Par une singulière mais funeste conformité avec l'Angleterre, la Russie est aujourd'hui presque aussi isolée que la Grande-Bretagne elle-même. Depuis la muraille de la Chine jusqu'aux plaines de la Moravie, et aux portes de Breslaw, la Russie ne compte plus d'enclaves ni de voisins. Tout cet immense espace ne reconnaît qu'elle pour maître. D'un côté, ses flancs sont couverts par le Pôle et la Baltique ; de l'autre, par le Caucase et la mer Caspienne, le Danube et la mer Noire. Les peuples abrutis par la superstition ou bien endormis par la mollesse, qui l'avoisinent, lui sont trop inférieurs pour pouvoir l'inquiéter : elle peut donc porter toutes ses forces sur le front menaçant qu'elle étend vers l'Europe. La Suède ne peut plus l'atteindre par la Fin-

lande, qui lui a échappé : l'Angleterre ne pourrait pas la réprimer aussi facilement qu'elle le fait à l'égard de la France, placée à sa portée ; car la Russie n'a pas la marine, les colonies et le commerce que la France avait à ménager. De grandes distances, des mers sauvages, Borée avec son souffle de glace, défendent la Russie de l'Angleterre. Charles XII, au dix-huitième siècle, Napoléon, au dix-neuvième, se sont chargés, par une ruine semblable, de graver en caractères ineffaçables sur les frontières de cette terre de perdition, ce que le Dante inscrivait sur les portes de son Enfer : *Vous qui entrez ici, laissez l'espérance.* Ainsi la Russie voit ses forces s'accroître du désespoir de ses ennemis, et de leur impuissance constatée de lui rendre chez elle le mal qu'elle peut toujours leur faire chez eux : effrayante certitude que celle de rester toujours exposé à des dangers, dont les autres peuvent rester toujours à l'abri.

Les accroissemens de la population en Russie suivent les mêmes degrés qu'on les voit parcourir en Amérique, et, par les mêmes raisons, l'étendue des espaces, l'abondance

des subsistances et les progrès de la civilisation. Les États-Unis sont partis en 1778 du point de deux millions cinq cent mille habitans, pour arriver, dès 1818, à 9,000,000 h. Il est calculé qu'en 1920, et peut-être avant cette époque, leur population surpassera 100,000,000 h. Rien ne peut l'empêcher : les causes qui leur ont donné le premier million donneront aussi le centième. Il en est de la population comme des produits du commerce: ce n'est point le dernier million qui est difficile à gagner, mais le premier. La Russie possède plus de 45,000,000 h. ; c'est un beau point de départ, et un riche fonds pour arriver plus loin. Cette population résulte de cinquante siècles de barbarie, et d'un siècle d'essais de civilisation. Que ne deviendra-t-elle pas lorsque la civilisation, répandue sur tout l'Empire, pourra produire sur le corps entier de la monarchie les changemens avantageux qu'elle a déjà produits sur les parties qu'elle a pu atteindre ? Il n'en faut pas douter, dans cent ans la population de la Russie excédera cent millions d'hommes : les espaces pour les recevoir sont tout préparés ; la terre leur ouvre un sein vierge pour les nourrir ;

le commerce les invite : l'industrie formera les élèves qui pourvoiront à leurs besoins ; un climat varié prêtera à tous les genres de culture ; mille fleuves transporteront les produits donnés par l'art ou par la nature : il n'existe pas une cause capable d'arrêter ces progrès ; il y en a mille pour les accélérer. Chaque progrès, comme il arrive toujours, deviendra le principe d'un autre. Ajoutez que dans ce temps la communication des idées par la liberté de la presse, celle des hommes entre eux par le commerce et les voyages, mettant en état de connaître ce qui se fait partout, a fait de toutes les sciences humaines un fonds commun, où chacun puise à son tour, et qui, loin de s'épuiser, s'accroît à mesure que l'on en tire. C'est là un des principaux bienfaits de la civilisation. Pour être bien, et mieux tous les jours, il n'est plus besoin d'apprendre, pour ainsi dire : on croirait qu'il n'y a plus qu'à regarder ; tout est créé, tout est connu, tout est sous la main. Le temps employé dans d'autres époques à des recherches, peut être donné à d'heureuses applications ; les modèles se trouvent en tous lieux ; ils y sont pour multiplier l'instruction et la rendre

vulgaire. Voilà ce qui distingue les sociétés modernes des anciennes. Des hommes séparés, des barrières partout, des arts dans l'enfance, ne pouvaient pas mener la société vers une amélioration aussi rapide que le font des hommes rapprochés, des communications qui s'élargissent, et des arts qui se perfectionnent tous les jours. C'est de ce point de vue qu'il faut partir pour juger des progrès à venir de la Russie. Elle a tout ce que possède l'Europe, mais de plus qu'elle, elle a mille places à donner pour une qui serait vacante en Europe. De plus, aucune partie de l'Europe n'est susceptible d'une uniformité de progrès d'un meilleur ordre, tel que l'aura la Russie, parce que chez elle tout sera fait sur les modèles modernes, comme à Pétersbourg, comme en Amérique. C'est l'avantage des pays neufs, le retard est compensé par la meilleure formation. Si quelque pays de l'Europe était susceptible de progrès pareils à ceux de la Russie, ce ne pourrait être que l'Irlande, parce qu'après elle, c'est le pays où les hommes sont le moins rapprochés, et la civilisation plus retardée; parce que là, comme en Russie, il est très-facile de se procurer des moyens de

subsistance. Tout le secret de la population respective des Etats se trouve là. Ce qui achève de rendre effrayante cette perspective trop certaine de l'accroissement des moyens de force de la Russie, c'est de songer que cette immense population, attirée vers le midi comme le fut toujours celle du nord, qui, semblable à un fleuve, a toujours coulé dans cette direction, formée d'hommes robustes, obéissans, patiens, comme malléables, sous la main d'une autorité révérée, sera à la disposition d'hommes égaux en civilisation aux hommes les plus civilisés du reste de l'Europe, et que, comme sous les empereurs romains, ce sera une capitale de grand luxe qui donnera aux *Corbulons* l'ordre d'achever la conquête du monde. Cent millions de paysans russes, toujours prêts à appuyer de leurs bras nerveux et dociles tous les projets que la puissance ou le caprice peuvent enfanter, présentent une perspective qui fait trembler : déjà deux fois par eux la route de la capitale de la France a été frayée; par eux l'empire des sultans est resté renversé sur son croissant à demi-brisé ; naguère les cris

ces enfans des Scythes se sont fait entendre

sur la tombe du cigne de Mantoue. Ajoutez que la Russie, forte d'une avant-garde de dix millions de Polonais, est la seule puissance de l'Europe qui possède encore, dans une très-grande abondance, une des machines les plus essentielles de la guerre, un des principes vitaux de l'état militaire d'un pays, les chevaux. Ils existent en Russie dans une immense quantité, et dans des qualités de toute espèce, excellentes chacune dans leur genre; par conséquent aussi dans des prix qui permettent d'en user sans ménagement : au lieu que dans le reste de l'Europe les progrès de la population, combinés avec ceux de la culture, ont resserré les espaces nécessaires pour leur éducation. L'élévation de leur prix résultant de celui de toutes les productions de la terre, et de l'industrie, est montée à un taux qui rend l'achat et l'entretien d'une grande cavalerie un fardeau disproportionné avec les revenus de la plus grande partie des Etats du continent. Napoléon n'a jamais pu recréer la cavalerie dont les débris jonchaient les champs de la Russie, tandis que celle-ci, pour réparer cette perte, n'aurait eu besoin que d'un acte de sa volonté, et du temps néces-

saire pour les rassembler. Sous ce rapport, la Russie ressemble à ces parties de l'Amérique, que les animaux, transplantés d'Espagne, remplissent, et dont ils sont comme les vrais habitans, tandis que le reste de l'Europe en est dépourvu.

La Russie est donc aujourd'hui la puissance dominante sur le continent, la puissance menaçante pour les autres, dans l'état d'atteindre les autres, hors de toute atteinte de leur part et par conséquent d'un danger toujours imminent. Le congrès de Vienne, en sanctionnant l'occupation de la Pologne a faussé la politique de l'Europe, qui exigeait d'éloigner la Russie à tout prix: tout devait être sacrifié à cette considération. Le moment de l'établissement est celui dans lequel les réflexions sont le plus nécessaires, c'est celui des précautions. Une fois formés, que n'en coûte-t-il point pour revenir, pour corriger, souvent pour obtenir un léger redressement! On s'en apercevra avec la Russie. Maintenant qu'elle se trouve fortifiée par une avant-garde telle que les deux tiers de la Pologne, que ses ailes sont parfaitement à couvert, qui pourrait la faire reculer d'un pas, qui l'empêchera de fran-

chir ses barrières? Entre elle et l'Allemagne, quelle est désormais la distance, le mur de séparation et le rempart? Envain dira-t-on que les effets de cette combinaison seront tempérés par les qualités du souverain de ce redoutable empire. Est-ce donc que l'on fait de la politique avec des hommes ou bien avec des choses? Est-ce que l'accroissement du pouvoir ne renferme pas l'invitation à l'usage du pouvoir? Est-ce que l'on peut répondre de l'éternité d'Alexandre, comme de son immortalité: son âme comme son sceptre passera-t-elle toute entière à ses successeurs? N'en doutons pas, l'Europe, qui a soupiré après les revers de Napoléon, et qui en a profité pour s'émanciper, n'a fait que changer de joug et prendre celui de la Russie au lieu de celui de la France: c'était au profit de l'Europe encore plus qu'au sien propre que Napoléon s'était lancé contre la Russie, et gardons qu'un jour on ne pleure sa défaite.

La partie de la Pologne, réunie en dernier lieu à la Russie, a reçu des consolations plutôt qu'un état Il est des choses pour lesquelles il ne peut exister de compensation. Les peuples ont sur cela le tact encore plus fin que les

particuliers : il n'est que d'être maître chez soi. Quelque nom qui décore une domination étrangère, c'est toujours être commandé : le plus petit grain de dépendance suffit pour gâter tout ce qui peut se trouver de liberté. L'armée polonaise sera un auxiliaire très-puissant pour la Russie : rien ne surpasse en bravoure, en patience, en force le soldat polonais : il réunit les qualités du Russe et du Français ; il est excellent homme de cheval, il aime la guerre, et en a l'usage. Parmi les Polonais reparaîtront des Sobieski, des Kosiusko, des Poniatowski ; et leurs drapeaux, associés à ceux de la Russie, se montreront peut-être un jour aux mêmes lieux où ils parurent à côté d'autres enseignes. La Pologne se trouve plus morcelée qu'elle le fut jamais. La Gallicie appartient à l'Autriche par suite des premiers partages : le duché de Posen, Dantzik, avec la Basse-Vistule, sont à la Prusse. Trois autres parties sont à la Russie, la Volhynie et la Lithuanie, comme provinces russes, et le royaume de Pologne comme État uni avec la Russie. La combinaison paraît singulière au premier coup-d'œil ; mais un peu d'attention y fait découvrir des précautions

contre la réunion dans un même faisceau d'une trop grande partie de l'ancienne famille polonaise. Des divisions d'États et d'aggrégations prêtent à moins d'ombrages, portent moins à se compter que des réunions plus fortes : dix millions de Polonais réunis dans le même État se seraient sentis bien autrement forts que séparés entre eux, et partagés entre trois gouvernemens différens. Réunir les trois grandes parties de la Pologne, eût été accomplir l'œuvre ébauché par Napoléon, et ses vainqueurs ne pouvaient pas se faire ses exécuteurs testamentaires.

LA SUÈDE.

De nobles et pacifiques destinées attendent la Suède : la politique a rétabli l'ordre de la nature, et ce que les Gustave, les Charles X, les Charles XII n'avaient pu faire, un Français appelé à ce trône l'a exécuté : la Suède lui doit d'avoir acquis une assiette inébranlable. Heureuse désormais de n'avoir plus rien à craindre ni à désirer, son attention se bornera à deux points principaux : affermir l'union avec la Norwège, et se tenir attachée

au corps de l'Europe, si celle-ci avait jamais besoin de réprimer la Russie ; la Suède seule ne peut avoir la témérité d'affronter la Russie, et très-heureusement pour elle, c'est son seul voisin : la paix sera donc son partage, et avec elle la culture paisible de ses arts consolateurs et bienfaisans, l'agriculture, l'industrie, le commerce. Une dynastie nouvelle forcée pour sa sûreté propre de veiller sans cesse, instruite par de grands exemples des dangers du sommeil comme de ceux de la présomption, devra chercher dans l'accroissement du bonheur public de nouveaux gages de stabilité, et dans ce cas de grands avantages attachés à la nécessité de se recommander à la considération des peuples, peuvent balancer les inconvéniens inhérens à de pareils déplacemens, même lorsqu'ils sont devenus l'ouvrage de la nécessité.

Avec le temps, la population de la Suède prendra aussi de grands accroissemens ; elle les devra plus au commerce, à l'industrie, qu'à l'agriculture contrariée par le climat et peu favorisée par le sol. Ses ports y contribueront plus que ses champs ; il en sera d'elle comme de tous les pays maritimes, (et la

Suède est devenue de cette nature depuis la réunion de la Norwège,) dans lesquels c'est en sillonnant la mer plus qu'en exploitant les guérêts, que l'Etat prospère et s'accroît en richesses et en population. Les grandes guerres de Gustave-Adolphe, celles du protestantisme et de Charles XII avaient porté la Suède dans la direction du militaire de terre : cet ordre était forcé par la possession de la plus grande partie du littoral de la Baltique que la Suède a perdu. Lorsqu'elle occupait la Poméranie, la Livonie, la Finlande, elle avait besoin de grandes armées de ligne, et sa marine ne servait guères qu'au transport de ses troupes et à la défense de ses côtes ; mais aujourd'hui qu'elle ne s'étend pas au-delà de ses propres rivages, elle a plus besoin de fortes milices que de troupes réglées, et sa marine peut prendre la direction étendue qu'exige le nouvel ordre de l'Europe, auquel elle doit coopérer.

Le grand mouvement qui se fait ressentir sur le continent de l'Amérique espagnole étendra ses effets sur la Suède ; il a l'air d'être fait pour les peuples navigateurs du Nord, et pour ceux qui ont peu ou point de

colonies ; car ils doivent gagner celles des autres, sans perdre de leurs propres, et quelle colonie n'est pas l'Amérique entière? Ce grand et merveilleux événement de la séparation de l'Amérique avec l'Espagne, événement désormais inévitable, prélude certain de l'affranchissement de toutes les colonies dans les quatre parties du monde, portera d'immenses accroissemens de forces et de richesses parmi les peuples septentrionaux, bien supérieurs aux méridionaux en industrie, en activité, en recherches des jouissances, en amour du gain. L'Europe ne se ressemblerait pas à elle-même, si, au lieu d'écheoir à l'indolente et superstitieuse Espagne, l'Amérique était tombée en partage aux peuples laborieux et affranchis de superstitions qui habitent le nord de l'Europe : fatale méprise pour le genre humain dans le don que le ciel fit de l'Amérique à l'Europe, que celle de l'avoir attribuée aux hommes indolens qui habitent par-delà les Pyrénées; ils n'ont su en rien faire lorsqu'elle dormait : ils ne savent ni la garder, ni s'en détacher depuis qu'elle est réveillée.

La réunion de la Norvège à la Suède donne

à cette puissance de bons ports de commerce sur l'Océan, dont elle manquait, ce qui la mettra à portée d'étendre ses relations commerciales qui, chez elle, vont succéder aux occupations guerrières, occupations qui avaient formé le fond de la vie des peuples de la Scandinavie. Par cette pacificatrice réunion, le pays où le cruel dieu de la guerre tenait ses chevaux et son char, ne sera plus troublé par son retentissement terrible : désormais il est destiné à devenir le séjour d'une paix à peu-près éternelle. Quelques légers frémissemens à la surface d'un sol qui vient d'éprouver un ébranlement général, ne doivent pas compter pour l'avenir, et l'œil perçant qui veille sur ces contrées, la main habile et ferme, paternelle, mais forte, qui les régit, saura à-la-fois prévenir, écarter, comprimer et punir tout ce qui tenterait de la troubler. La sûreté de la Baltique est mieux garantie par cette concentration de la Suède et de la Norvège dans un même Etat qu'elle ne l'était avant la réunion. Un fort tout seul est plus fort que deux faibles réunis et sujets à se diviser. Dans l'état d'accroissement maritime et continental qu'ont pris à la fois l'An-

quels les armes suédoises brillaient de l'éclat qu'avaient naguère les armes françaises, qui ont eu de plus avec elle la cruelle conformité d'un Pultava ; seulement on veut la présenter comme attendue par un avenir plus important que n'était sa position sous la pression de la Russie, et dans une égalité proportionnelle avec le Danemark ; elle est affranchie de l'une et elle dépasse l'autre. La Suède n'a plus rien à démêler avec la Prusse, qu'auparavant ses possessions de Poméranie rendaient son ennemie ; non plus qu'avec l'empire germanique, auquel elle ne tient plus par aucun lien. Elle aura donc dans tous les temps la pleine disposition de ses forces, 1° pour elle-même, 2° pour concourir, avec le reste de l'Europe, à réprimer les deux envahisseurs qui menacent à la fois par terre et par mer l'Angleterre et la Russie. Alors personne n'a rien à demander à la Suède dans son état d'isolement : elle-même n'a plus rien à demander à personne; il ne peut y avoir une situation de paix mieux prononcée, mieux affermie par la nature des choses, ni qui puisse mieux donner à un État les moyens de tourner toutes ses vues vers son amélioration intérieure.

LE DANEMARK.

Cet Etat se trouve dans une situation à-peu-près semblable. Sa faiblesse ne lui permet plus un rôle actif dans la politique. Il ne peut attaquer la Suède dont la mer le sépare : il pourrait encore moins empiéter sur l'empire germanique qui commence à ses portes : la Suède n'a plus rien à lui demander; elle en serait empêchée par la Russie, par l'Angleterre, par tout le monde enfin. La consistance de territoire et de paisible possession du Danemarck est donc assurée. Il a, par les derniers traités, été soumis à de pénibles sacrifices, victime de beaucoup de maux dont il était innocent. L'état du Danemark est donc de tourner ses vues du côté du commerce maritime, comme source de richesses et de population. Sa position lui en offre tous les moyens, et le fera jouir en première ligne de l'accroissement des richesses promises au nord de l'Europe par l'émancipation de l'Amérique du sud, et par celle des colonies. Cette émancipation sera la fortune des rivages de la Baltique, dont les richesses, passant

toutes sur les côtes du Danemark, ne peuvent manquer d'y déposer des traces de leur passage, comme l'argent le fait dans les mains où il séjourne. Copenhague est appelé à devenir l'entrepôt nécessaire de la Baltique avec l'Amérique. Ce résultat est inévitable dans le mouvement du commerce qui s'établit entre l'Amérique et le nord de l'Europe, commerce qui ne peut manquer de prendre de grands accroissemens. Le Danemark se trouve sur la route des deux pays de l'univers qui sont destinés à faire les pas les plus grands et les plus rapides, l'Amérique et la Russie ; tout vaisseau portant en Russie ce dont elle manque, et en rapportant ce qu'elle produit, doit passer sur les rivages du Danemark. Celui-ci est encore mieux placé dans le nord, pour recueillir les tributs du monde commerçant, que ne l'est le cap de Bonne-Espérance pour s'associer au commerce qui lie l'Europe avec l'Inde ; et quelle différence d'ailleurs dans le mouvement des deux commerces ! L'on comptera par milliers de vaisseaux dans la Baltique, au Cap à peine arriverait-on à quelques centaines. L'augmentation de toutes les marines commerciales ou militaires de l'Europe ajou-

tera chaque jour au prix du commerce de la Baltique qui en fournit les élémens : la richesse et la population croissant dans le nord rendront plus abondante la consommation des denrées du midi de l'Europe. Déjà ce commerce a centuplé depuis cent ans. Lorsque Pétersbourg n'existait pas, ou lorsqu'il ne faisait que de sortir du sein des marais, son commerce était loin d'être ce qu'il est aujourd'hui. Il gagnera d'après tous les degrés que prendra l'empire russe, d'après le luxe des villes qui bordent la Baltique, d'après l'amour des jouissances qu'éprouveront à leur tour les peuples qui par la Baltique communiquent avec le reste de l'univers, et qui par la navigation s'associent à tous ses produits. L'avenir commercial de la Baltique est donc incalculable, et le Danemark, qui occupe l'entrée de cette mer, ne peut pas manquer de s'associer à la prospérité dont l'aurore luit déjà sur elle. C'est une de ces heureuses positions créées par la nature pour donner les fruits de tout, sans avoir la peine de rien. L'avenir du Danemark est donc tout entier commercial. Il doit laisser aux autres à faire de la politique ; ils ne peuvent qu'y travailler

pour lui, et il ne pourrait y travailler que contre lui-même, comme il y a paru dans le cours de son alliance avec Napoléon. Il a le bonheur de ne posséder que de petites colonies; il ne perdra donc rien dans le désistement général de ces espèces de propriété qui ne peut manquer d'avoir lieu, et il gagnera l'entrée dans toutes les autres: c'est avoir tout pour rien, et il n'y a pas de moyens plus sûr de s'enrichir. Il est malheureusement peu d'usage que la prospérité d'autrui devienne un sujet de joie. Mais qui pourrait se sentir blessé par le spectacle de celle d'un peuple moral, pacifique, dont le nom pur d'ambition n'a pas depuis des siècles été chargé du poids d'une agression injuste, qui en a souffert de fort graves, qui s'est vu mutilé pour une cause qui lui était étrangère, et qui cultive la paix sous le gouvernement de princes dont les vertus serviraient d'apologie au despotisme légal qui leur est attribué, si le despotisme pouvait en aucun lieu de la terre être l'objet d'une loi ou d'une excuse. L'étoffe a manqué pour attribuer au Danemark les indemnités qui lui avaient été promises. C'est toujours là la difficulté dans les pays où les

places se trouvent prises. On ne peut pas élargir les espaces, les possesseurs les défendent, et les traités restent sans exécution possible. Aussi a-t-on vu arriver des conventions suplétives arrêtées entre la Bavière et l'Autriche. Celle-ci, en reprenant son ancien territoire, a dû s'engager à faire trouver des dédommagemens à l'Etat qui lui faisait des rétrocessions. Mais où les prendre au milieu d'un pays occupé par des princes étrangers à ces stipulations privées, très-attachés à leurs possessions, et à aussi bon droit que les contractans pourraient l'être aux leurs propres. L'Etat de Bade s'est trouvé désigné pour fournir le dédommagement de territoires à la remise desquels il n'avait pas concouru, de manière à ce que ces deux puissances se fussent arrangées entre elles aux dépens d'une troisième qui n'avait point été appelée. On avait en vue de faire réintégrer la Bavière dans toute la partie du Palatinat qui lui avait appartenu, comme elle-même réintégrait l'Autriche dans les siennes. Jusque-là tout allait bien ; mais comme l'Etat de Bade ne pouvait pas non plus se désister de ce qui lui appartenait dans la seule vue de sanctionner

des accords faits sans lui, ainsi que pour présenter à la Bavière l'agrément de se retrouver dans ses anciens domaines, comme il n'y avait à donner à Bade ni anciens ni nouveaux territoires, il s'en est ensuivi une contestation dans laquelle le Grand Duc a fait entendre des réclamations auxquelles la justice et la nature avaient l'air de concilier l'intérêt général, et la chose est restée dans un état litigieux que les grandes puissances sont appelées à fixer.

Le Danemark a éprouvé les effets du même déficit des moyens d'indemnités. La nature des choses, d'accord avec le meilleur ordre de l'Allemagne qui ordonne de simplifier les rouages politiques, le meilleur ordre de l'Europe même qui ordonne de fortifier les puissances qui supportent le fardeau du maintien de l'ordre général, et de diminuer ceux qui y font nombre sans y porter une force véritable, devaient faire adjuger au Danemark Lubek, Hambourg, avec toute la partie du duché de Lauembourg qui est située à la droite de l'Elbe. Nous avons dit dans le congrès de Vienne pourquoi, à des époques antérieures, on avait eu besoin des villes anséatiques,

et pourquoi, dans les temps modernes, ces antiques entrepôts du commerce étaient superflus. En y regardant de près, on trouve que cet arrangement n'est pas meilleur pour ces villes en particulier que pour l'Allemagne en général, et qu'il fait perdre de la force à la défensive du nord, qui aujourd'hui doit être l'objet capital de la politique de l'Europe. C'est une des fautes du congrès, que la gravité de quelques autres a empêché de remarquer comme elle méritait de l'être. Elle s'est sauvée dans la foule.

ROYAUME DES PAYS-BAS.

La douleur la plus légitime n'impose point silence à la raison, et les larmes mêmes ne doivent point troubler la vue ; aussi avec quelque serrement de cœur qu'un Français ait à contempler une création qui coûte si cher à sa patrie, il ne peut lui être interdit de reconnaître et de noter les propriétés que renferme un Etat formé d'un démembrement si douloureux pour lui. Après avoir payé un tribut trop légitime au sentiment, revenons à l'ordre positif de la politique actuelle.

Elle a voulu un système défensif de l'Allemagne et du Nord contre la France ; on a cru remarquer que ces deux points avaient toujours été laissés sans défense suffisante, et que la multitude des petites principautés situées dans cette partie n'en formaient pas une défense véritable pour elle ; delà s'est ensuivie la création du royaume des Pays-Bas ; pour être complet, ce système devait porter cet État jusqu'au Rhin. Puisqu'on enlevait ce territoire à la France, il fallait investir le nouvel État de la totalité de la dépouille. Dans la délimitation actuelle, toute la partie orientale de ce royaume ne tient à rien et reste également à découvert contre la France et contre la Prusse ; tandis que par la possession complette de cet espace, le royaume des Pays-Bas n'avait qu'un seul front à défendre. Le Rhin le séparait des puissances Germaniques. C'est un des défauts de la politique ; en se portant à de grands changemens, elle a l'art de les laisser incomplets : on dirait que tout ce qui excède les ébauches la fatigue ou la dépasse. Les cerveaux diplomatiques ne ressemblent point à ceux de Jupiter, ils n'enfantent point les choses toutes armées. Puis-

que l'on s'était élevé à une idée telle que celle de donner au Nord une barrière défensive, il fallait la porter à ce dégré qui lui constituait une force véritable correspondante à sa destination, au lieu de s'arrêter en chemin comme on l'a fait. Là encore on retrouve les aberrations du congrès de Vienne. La création du royaume des Pays-Bas dans son état actuel l'avait précédé ; mais la Russie ayant pris la plus grande partie de la Pologne Prussienne, celle-ci étant placée de manière à devoir soutenir le premier choc de la Russie, il a bien fallu chercher à la première des moyens d'extension correspondans à ses pertes ainsi qu'à ses nouveaux besoins. Il s'en présentait deux : l'un auprès de la Prusse, la Saxe, l'autre loin d'elle, c'est à dire les parties vacantes de l'Allemagne qui avaient formé les Etats ecclésiastiques ou laïcs d'entre Meuse et Rhin. L'intérêt de l'Europe d'accord avec la raison adjugeait la Saxe à la Prusse, et indiquait le transport de la souveraineté du roi de Saxe sur les bords du Rhin : le mauvais génie de l'Europe en a fait disposer autrement. Il a voulu que les plus hautes considérations de l'ordre politique renfer-

mants la sûreté éternelle de cette contrée, fussent sacrifiées à des principes abstraits, démentis dans le même moment par d'autres actes les plus solemnels du monde, dont les effets sont devant tous les yeux; il a voulu que lorsque le sacrifice d'Etats républicains ne coûtait pas un moment de discussion, on reculât à l'aspect d'une monarchie de quatre jours, comme si les droits des uns étaient d'un ordre inférieur à ceux des autres, et que la légitimité fût purement patrimoniale et de famille. Venise et Gènes avaient plus de légitimité que la monarchie saxonne; l'infant de Parme était plus légitime à Parme que Marie-Louise d'Autriche, et puisque chacun reprenait sa place en vertu seule de l'ancienne possession, on ne voit pas pourquoi les uns y rentraient avec tant de facilité, pendant que d'autres étaient tenus à côté avec tant de soin. Pourrait-on assigner la cause en vertu de laquelle le doge de Gènes et l'infant de Parme ne pouvaient parvenir s'asseoir sur les siéges que la révolution leur avait enlevés, tout aussi bien que le roi de Sardaigne, le duc de Modène et le pape le faisaient, chacun pour les leurs? Les hommes chargés de la direction des

affaires du monde devraient bien rester convaincus que rien ne fausse plus l'esprit de ceux qu'ils ont à diriger qu'une application inégale de principes égaux, et que l'œil des hommes suit tous les mouvemens de la balance qu'ils tiennent en main pour reconnaître ce qui la fait pencher d'un côté plutôt que d'un autre ; et puis l'on s'étonne de leurs égaremens, lorsqu'on leur en a fourni le modèle, on s'irrite de leurs ombrages, lorsqu'en se montrant si peu conforme à soi-même, on en a crée les causes véritables! C'est donc en première ligne l'invasion de la Pologne par la Russie, qui a fait manquer les justes proportions à donner au royaume du Pays Bas. Le principe de tout le désordre de l'Europe est là. En voilà le premier fruit, en attendant les autres. Il a forcé à chercher pour la Prusse des dédommagemens pour les pertes qu'elle faisait. Autour d'elle tout était pris, occupé et défendu. Les obstacles étaient insurmontables. Il a donc fallu chercher au loin ce que l'on ne pouvait lui donner auprès : c'est ce qui l'a conduite sur le Rhin, car il n'y avait plus de place que là. Elle s'y est transportée avec dommages pour tous comme pour elle-même,

tandis qu'elle restait sur l'Elbe avec utilité pour les autres et pour elle. Cette fatale résolution du congrès de Vienne a tout gâté. Elle a donné à toute la politique continentale une allure fausse, dont rien ne pourra la relever. La Prusse est la citadelle de l'Allemagne contre la Russie ; on a partagé cette citadelle en deux parties qui n'ont aucune adhérence entre elles, qui peuvent faire des ombrages en un grand nombre d'endroits et de salut nulle part. C'est une des plus grandes fautes que la politique ait jamais faites ; les siècles suffiront à peine pour en rappeler. Si jamais circonstance exigea tout l'emploi de la perspicacité et de l'énergie des hommes d'Etat, sûrement c'était celle dans laquelle il s'agissait de fonder à jamais l'établissement de l'Europe : l'intérêt leur commandait de dresser toutes les forces de leur entendement et de leur volonté pour donner à cet établissement toute la solidité qu'exigeait l'ordre protecteur de l'Europe, ce qui ne pouvait avoir lieu qu'en concentrant, qu'en rendant grande et compacte la puissance prussienne, première ligne défensive de l'Europe, contre les noirs torrens que le nord enserre dans ses flancs.

Situé entre la France et la Prusse, en vue de l'Angleterre, le royaume des Pays-Bas, enclavé entre trois puissances, dont chacune est plus forte que lui, ne peut présenter rien d'offensif pour aucune. Il n'a d'intérêt qu'à la paix avec chacune en particulier, et à la paix réciproque entre elles; car il serait bien difficile que d'une manière ou de l'autre les éclats de leurs querelles ne retombassent sur lui. La France le défendrait contre la Prusse, la Prusse et l'Angleterre contre la France; les bases de son existence sont donc solides. Il est au premier rang des États du second ordre. Rien ne doit le porter à craindre la France, ce serait une pensée vulgaire; il doit reconnaître dans sa position de quoi s'élever au-dessus de ces vains ombrages. Dans l'état actuel de l'Europe, avec le secours toujours certain de l'Angleterre sa créatrice comme de la Prusse sa voisine, il doit se croire en sûreté contre la France; il doit penser qu'elle ne voudra pas courir les risques d'une guerre générale pour lui arracher quelques lieues de territoire. Pour triompher de lui, il faudrait aussi triompher de toute l'Europe; l'armée du royaume des Pays-Bas n'est pas

seulement dans la Belgique et dans la Hollande, mais de plus elle se trouve dans toutes les garnisons de l'Europe, surtout dans les ports de l'Angleterre ; les remparts du royaume des Pays-Bas ne se trouvent pas seulement dans les forteresses dont il garnit sa frontière, mais de plus ils sont dans tous les arsenaux de l'Europe, que l'on verrait vomir sur la France tout ce qu'ils renferment de destructeur, au premier mouvement que celle-ci ferait contre ce royaume.

C'est par ces considérations d'ordre général qu'il faut évaluer les degrés de la solidité de cet Etat. Il fait partie de l'ordre général européen ; il réside sous sa sauve-garde ; celui-ci n'en laissera rien retrancher. On ne lui prohiberait pas les empiétemens sur la France, avec le même empressement qu'on les interdirait à la France sur lui.

Aussi ne faut-il tenir aucun compte de ce qui se publie dans le monde sur l'éloignement que les deux parties de cette union sont dites ressentir l'une pour l'autre; il faudrait en connaître la cause véritable, et savoir jusqu'où cela va et à quoi cela tend; si le fond même de l'union est susceptible d'en être altéré, s'il n'est ques-

tion que de ces nuances qui se laissent remarquer dans les unions récentes, s'il ne s'agit que de quelques assujétissemens créés par les circonstances, ou de quelques redressemens à opérer dans l'administration, toutes choses à abandonner au temps, et qui n'arrêtent en aucune manière le mouvement d'un État. Or tel est le tableau que présente le royaume des Pays-Bas. Le Gouvernement est assis à l'égal de celui de tous les autres pays. Toutes les parties de la machine jouent ensemble d'après le sens communiqué par la direction supérieure; l'abondance est dans le trésor et dans le peuple; l'administration ne se refuse à aucune amélioration comme à aucune réforme: quelques hommes, quelques castes peuvent ne pas se trouver placées comme elles croiraient devoir l'être d'après leur imagination ou leurs habitudes de mécontentement: en quoi cela affecte-t-il l'État, ou diffère-t-il de ce qui se passe partout? A qui, d'ailleurs, ces quérimonieux personnages voudraient-ils se livrer? et si l'État dont ils se plaignent vaguement était attaqué positivement, peut-être se montreraient-ils les plus empressés à le défendre. Le royaume des

Pays-Bas verra sa prospérité croître par les accroissemens de la culture et du commerce. Une de ses parties (la Belgique) offre le plus riche théâtre de culture qui existe en Europe. Celle-ci suivra les degrés d'accroissement du commerce; l'un ne va jamais sans l'autre. Si les royaumes du nord ont infiniment à gagner à l'émancipation de l'Amérique, ce grand événement n'aura pas des résultats moins avantageux pour le royaume des Pays-Bas. Le laboureur Flamand, le calculateur Hollandais, l'économe Anversois s'associeront à tout ce que cet événement renferme de précieux pour le monde entier : tous moissonneront dans ce nouveau champ, en raison de chacune des qualités qui le distingue personnellement. Les colonies hollandaises de l'Amérique sont des points presqu'imperceptibles dans le monde colonial. Celles des Moluques doivent être considérées comme des jouissances précaires, lorsque l'Angleterre occupe le Cap de Bonne-Espérance, et règne exclusivement dans l'Inde. Fussent-elles mille fois plus précieuses, de quoi l'Amérique ne dédommage-t-elle point ? et, d'ailleurs, dans l'état du commerce et des rapports qui lient

toutes les nations entr'elles, perdre une colonie n'est presque toujours que perdre une souveraineté nominale et souvent onéreuse. D'ailleurs, lorsqu'on possède le génie du commerce au degré dans lequel il appartient aux Hollandais, les colonies de tout le monde n'appartiennent-elles point à qui sait y faire trouver son commerce plus profitable, et qui fait accepter le sien à tout le monde? Or, qui peut, sous ce rapport, se flatter de surpasser les Hollandais? Le royaume des Pays-Bas a pour alliés, sur terre, l'Angleterre et la Prusse; ce sont ses gardiens contre la France : sur mer, la France et les neutres sont ses alliés contre l'Angleterre. Le système de cet État est double, comme on voit, mais beaucoup plus resserré sur terre que sur mer; car, par terre, il ne touche qu'à deux points, la France et la Prusse; au lieu que, par mer, il touche à tout. Le royaume des Pays-Bas forme une des branches de la fédération maritime que la nature des choses établit entre tous les peuples navigateurs, contre la puissance prépondérante, supérieure à chacune en particulier comme à toutes réunies ensemble. Toutes les marines de l'Europe sont en al-

liance permanente contre l'Angleterre, comme toutes les armées du continent le sont contre la Russie, et, par la même raison, l'excès de la supériorité de chacune d'elles. Ce sont aujourd'hui les deux points menaçans, et que tout indique de ne jamais perdre de vue.

La population des Pays-Bas, quoique dans une enceinte resserrée, est destinée à prendre de très-grands accroissemens. Elle s'élève à sept millions d'habitans. Mais comme ce pays est le siége d'une culture excellente; comme il prend une grande part au commerce, et qu'il renferme de vastes espaces encore inoccupés, la population s'accroîtra par ces trois mobiles. L'Europe devient tous les jours plus commerçante. C'est autant de profit assuré pour le génie hollandais, qui est éminemment commercial. L'Amérique offrira chaque année de nouveaux avantages au commerce, avantages dont il est impossible d'assigner le terme, et dont les Hollandais auront une grande part. Le commerce général prend la direction du nord; la Hollande est sur son passage, placée au centre de l'Europe, devant donc avoir les profits du nord et du

midi. L'accroissement du commerce hollandais est donc bien certain, et par lui celui de sa population ; car l'un ne peut aller sans l'autre. Des portes d'Anvers et de celles de Bergopzoom jusqu'à la Meuse, et de l'Issel jusqu'à l'Ems, s'étendent de vastes espaces que la culture a à peine effleurés, et qui sont vides d'habitans, mais qui ne pourront pas se soustraire toujours à l'action de la richesse et de la population. Des essais sont faits tous les jours, des établissemens se forment, des encouragemens sont donnés par le Gouvernement ; il ne peut manquer de se faire une conversion graduelle de ces terrains en champs fertiles sous la main habile et laborieuse des mêmes hommes dont les uns ont tiré des sables, et les autres, du sein des eaux, les brillantes campagnes dont l'aspect éclate partout en Belgique et en Hollande. Une population nombreuse trouvera les moyens d'y subsister. La population du royaume des Pays-Bas ne peut donc manquer de s'accroître beaucoup, et dans des proportions au moins aussi fortes que celles de tous les pays qui l'environnent ; car on ne peut se refuser à reconnaître une vérité, celle que la popula-

tion augmente dans toute l'Europe. Ce résultat paraît un démenti donné aux vingt-cinq dernières années et à leurs guerres continuelles et terribles; mais il n'en est pas moins certain : il saute aux yeux pour quiconque ne veut pas les tenir fermés; il se manifeste à chaque pas par l'accroissement des villes et des villages, par les constructions dont se chargent les campagnes.

Ce résultat confond et met au désespoir une classe d'hommes qui voudraient que la révolution eut été une boîte à Pandore, et un tombeau creusé par elle pour le genre humain. Dans leur désespoir de n'avoir pas à lui reprocher la destruction de l'espèce, ils veulent au moins jouir du bonheur de lui reprocher de l'avoir éclaircie. Quelque fâcheux qu'il soit d'avoir à leur contester cette jouissance, cependant on ne peut la leur passer, et il faut qu'ils apprennent que, dans tout le cours de la révolution, la population n'a pas cessé de s'accroître, que la révolution réparait par des mobiles actifs quoique inaperçus ce qu'elle consommait d'un autre côté. Aussi, quelque prolongés, quelque nombreux qu'aient été les hécatombes auxquels l'humanité a été con-

damnée pendant tant d'années de combats, cependant, le résultat a trompé tous les calculs à l'avantage de l'humanité. C'est que dans les derniers temps la guerre et ses fléaux n'agissaient pas seuls : des compensations surabondantes étaient fournies par une meilleure civilisation, qui a donné les moyens de réparer, et même de surpasser les pertes que l'on éprouvait d'ailleurs. On a beaucoup trop insisté sur la multiplication des mariages, fruits des lois de la révolution et des précautions que chacun prenait contre la guerre. Sûrement, cette cause n'a pas été sans un effet quelconque, mais comme elle n'a pas agi de même dans tous les pays où l'accroissement de la population se fait également remarquer, pour arriver à une solution, il faut recourir à une cause qui, par sa généralité a dû agir également partout; et cette cause ne peut se trouver que dans la civilisation. On peut mesurer les progrès de l'un par ceux de l'autre; preuve certaine de leur filiation.

Les pays de l'Europe dans lesquels la civilisation est plus reculée, ont pris eux-mêmes une part à ces progrès, mais seulement dans la proportion respective des degrés de leur

civilisation. Les peuples civilisés ont appris tout ce qui peut entretenir la salubrité des habitations, des subsistances, des vêtemens, ces trois grands moyens de la conservation de l'espèce; les méthodes curatives, mieux calculées, sont devenues plus conformes à la nature, des fléaux en possession de décimer l'humanité ont été arrêtés et presque détruits dans leur germe; on a arraché à la mort ce vaste champ de ses cruelles moissons; de meilleurs soins ont été donnés à l'enfance et l'ont préservée de grands maux, l'aisance s'est répandue, les occupations lucratives se sont multipliées, des poids fort lourds ont été retranchés des fardeaux restés à la charge des peuples, de vastes propriétés ont été partagées entre de nouvelles peuplades de colons, elles sont devenues, sous la main d'hommes intéressés au succès de ces cultures nouvelles, des pépinières d'hommes et des greniers pour les nourrir. Par là, ce qui fournissait au luxe d'un seul, est devenu le moyen de subsistance de cent. C'est à cet ensemble de causes qu'il faut rapporter l'accroissement de la population, que la guerre n'a pu arrêter : causes qui, dans l'absence à venir de la guerre, telle que

que l'on est fondé à l'attendre lorsque toutes les relations sociales ne souffriront plus d'interruption, ne peuvent manquer d'agir avec un redoublement de forces; ce qui portera la population de cette partie du globe à des degrés qu'il est impossible d'évaluer. C'est ce qui rend si vaines les terreurs que laissent percer quelques Gouvernemens et quelques écrivains, à l'aspect des minces émigrations qui se font ressentir en certaines contrées, comme si l'absence de cent mille hommes pouvait se faire apercevoir à l'ensemble de la population de l'Europe, comme si ces cent mille hommes, transplantés dans d'autres climats, n'y portaient pas avec eux les goûts de l'Europe, et par là même, ne formaient pas l'établissement de relations dont l'entretien exige plus de bras, et par conséquent un accroissement de population; comme si un consommateur, dans un pays, ne faisait pas aussitôt naître un producteur dans un autre; comme si les habitans que l'Europe a fournis depuis trois cents ans au Nouveau-Monde, n'avaient pas contribué, par leur correspondance commerciale, à l'augmentation de celle de l'Europe. Dix millions, vingt-cinq millions

de consommateurs en Amérique ont dû forcer de naître autant de producteurs en Europe. Tels sont les liens secrets, cachés, pour ainsi dire, dans le tissu le plus délié des sociétés, qu'il faut savoir reconnaître pour bien apprécier ce qui se passe dans leur sein, et pour prévenir les erreurs dans lesquelles on pourrait tomber en ne s'attachant qu'à leurs apparences.

LA PRUSSE.

D'après le congrès de Vienne, la Prusse a l'un de ses bras à la porte de Thionville sur la Moselle, et l'autre à Memel sur le Niemen frontière de Russie : on cherche le corps qui unit ces deux membres. Il y a trois Prusses ; la première en Pologne, la seconde en Allemagne, la troisième entre Meuse et Rhin. La première est prolongée par la Russie qui court sur tout ce flanc, et qui de plus pèse sur son front en Silésie ; la troisième est située à la pointe de la France ; il n'y a de compacte que la partie allemande ; mais elle est séparée de la troisième par l'interposition des souverainetés de Saxe, d'Hanovre et de

la Hesse. La première attaque de la Russie séparerait la première partie du corps de la monarchie, qui serait de plus contenue sur son front par les armées russes rassemblées en Pologne ; la première attaque de la France lui enleverait tout le grand duché du Rhin de plus dans une guerre contre l'Autriche, la Silésie prussienne aurait à supporter le poids de toute la puissance autrichienne libre de se mouvoir et de se porter sur elle de tous les points de la monarchie ; car l'Autriche n'a, ni en Italie, ni en Allemagne de voisin inquiétant. On voit qu'il est impossible de cumuler plus d'embarras que ne l'a fait la Prusse, ni de réunir un plus grand nombre de points vulnérables. La Prusse est démesurément trop faible contre chacune des trois puissances qui l'avoisinent, la Russie, la France et l'Autriche.

Il se trouvera donc toujours dans sa position quelque chose de contraint et de dépendant, produit par l'infériorité de sa position, et cette position qui ne permet ni un développement complet, ni une action entièrement libre est la pire de toutes pour un grand Etat. La Prusse ne peut plus faire que des

guerres d'aillance 1° avec le reste de l'Europe contre la Russie, 2° avec le royaume des Pays-Bas contre la France, 3° avec la Russie contre l'Autriche ; mais alors quel serait le plus dangereux de l'allié ou de l'ennemi.

La position de la Prusse est donc absolument fausse sous tous les rapports, et cette désastreuse position est la suite 1o de l'envahissement de la Pologne par la Russie, 2° de la sanction qu'y donna le congrès de Vienne. L'accroissement de la Russie fit bien ressortir le besoin de fortifier la Prusse ; elle ne devait pas se trouver dans un état inférieur à celui qu'elle occupait avant le changement : elle avait perdu presque tout le grand duché de Varsovie, ainsi que la partie polonaise de Bialistok. Il lui fallait à la fois un dédommagement pour ses pertes et un équivalent pour les accroissemens que prenaient l'Autriche et la Russie : il n'y avait que deux moyens d'y pourvoir, la Saxe ou les pays vacans entre Meuse et Rhin. L'intérêt de l'Europe montrait le choix de la premiére comme un besoin de première nécessité pour la sureté générale ; sortant de je ne sais quels

nuages, la légitimité le fit tomber sur les pays du Rhin : ainsi se trouva faussée toute la politique de l'Europe. La France aura à se reprocher éternellement les efforts qu'elle fit dans cette circonstance ; la méprise portait sur elle la première ; elle en déjà ressenti les effets, elle les retrouvera souvent. Le duché du Rhin fera de la Prusse pour la France, ce que la Silésie en avait fait pour l'Autriche. Comment dans ces momens suprêmes, ou il s'agissait de fonder les libertés de l'Europe, de fortifier ses abords contre les dangers qui tôt ou tard ne peuvent manquer de venir du côté du Nord, comment, dis-je, a-t-on pu balancer un instant ; jamais plus funeste oubli de la sûreté commune ne put être commis. On voit déjà cette influence prépondérante de la Russie : déjà elle a remplacé la France à l'égard de l'Europe. Si son souverain jette le voile de ses vertus personnelles sur les dangers de sa puissance, et tempère l'excès de l'une par la grandeur des autres, la domination n'existe pas moins, l'instrument est créé, et le sort commun dépendra de l'emploi qu'en voudront faire les mains dans lesquelles il échoira tour-à-tour. Effrayante

perspective, dont les dangers devaient être détournés à tout prix.

La Prusse est en première ligne pour soutenir le poids de la puissance russe. Il est inévitable que le premier choc ne frappe sur elle. Berlin se trouve à quelques lieues des frontières russes. La Prusse royale est une espèce d'enclave de la Russie. En toute guerre entre les deux États, ce pays est pris à revers avec tout ce qui tenterait de le défendre. Les places prussiennes de l'Oder sont petites, et seraient masquées par une partie des armées russes, tandis que les autres marcheraient à la capitale. La Prusse ne peut donc point se défendre par elle-même contre la Russie, par conséquent de ce côté l'Europe est à découvert. En cas de guerre contre la Russie, la Prusse agirait avec la fédération de la basse Allemagne, la Hesse, le Hanovre, le Meklenbourg. Mais le lien de cette fédération aurait-il la même force dans toutes ses parties? l'intérêt se ferait-il également ressentir par tous les associés? ne serait-il pas affaibli, dénaturé par des dissentimens, par des craintes, par la différence de la proximité des dangers, par des affinités avec l'en-

nemi commun ? car la Russie a pénétré dans les cours secondaires de l'Allemagne, et travaille à s'y établir par des alliances qui ne peuvent manquer d'y être recherchées, comme l'étaient déjà et l'auraient été de plus en plus celles qu'offrait la famille de Napoléon, entrée déjà fort avant dans les alliances allemandes : la politique faisait taire la fierté, et la puissance imposait silence aux règles du blason, si chères à l'Allemagne.

La Prusse, pour être en état de garder suffisamment les avenues de l'Allemagne contre la Russie, doit être soutenue par la France et le royaume des Pays-Bas. Ces deux Etats forment la réserve de l'Europe contre la Russie, comme son avant-garde contre l'Angleterre. Mais le voisinage de la Prusse affectera toujours plus ou moins la France, de manière à enlever à son alliance, qui d'ailleurs ne pourrait avoir lieu que dans des cas extrêmes, la plénitude de franchise et d'alacrité de secours que l'éloignement lui assurait de sa part. Alors ce secours ne se rapporte plus à la Prusse, mais à la barrière contre la Russie. C'est à la France et à la Prusse séparées l'une de l'autre par de grandes

distances que tenait l'alliance des deux Etats. C'est à leur rapprochement que se trouve attaché leur éloignement. En politique, voulez-vous unir? séparez, éloignez : voulez-vous séparer? rapprochez. C'est ce que l'on a fait pour la Prusse à l'égard de la France, en venant l'établir à ses portes. Aussi celle-ci a-t-elle eu bientôt un avant-goût des douceurs de ce voisinage par la demande de Sarrelouis. Il était naturel que la Prusse le convoitât, et bien autre chose encore : on l'a mise à côté de la France, sous le canon des forteresses françaises, sans aucun point défensif; il était tout simple qu'elle voulût se donner quelque point d'appui contre une première attaque, et l'on ne pouvait pas refuser Sarrelouis, lorsqu'on s'était vu réduit à supplier pour le pont d'Jéna. La France a commencé à ressentir là toute l'étendue de la faute commise à Vienne par le protectorat hautement accordé à la Saxe, et par l'application d'une abstraction qui n'était de rien dans cette affaire. La Prusse en-deçà ou bien au-delà du Rhin n'est plus la même puissance pour la France, et cette funeste transposition les a laissées toutes les deux sans alliés véritables;

car à défaut de pouvoir s'en servir mutuellement, elles en manquent également l'une et l'autre. La France ne pouvait pas en avoir d'autre que la Prusse ; de son côté, la Prusse ne pouvait avoir que la France. Leur rapprochement a dissout le ciment qui les unissait.

Ce partage de la Prusse est si mauvais en lui-même, qu'il paraît être un des obstacles auxquels cet Etat doit de ne pouvoir jouir de la constitution qui lui avait été promise. On allègue les distances des lieux, les différences qu'elles établissent entre les intérêts et les mœurs; on trouve qu'il n'existe pas plus de rapports entre les habitans de Trèves et d'Aix-la-Chapelle, qu'il n'y en avait entre ceux d'Hambourg et de Rome que Napoléon faisait rencontrer à Paris, et même dans ce cas, l'éloignement moral était beaucoup moindre; car, par l'état de la civilisation, les rapports sont bien plus nombreux entre Hambourg et Rome qu'ils ne peuvent l'être entre Elbing et Trèves. Dans cet arrangement de la monarchie prussienne tout a donc été dommage, inconsidération, danger pour l'Europe, et privation de forces pour elle. Les

âges qui suivront en ressentiront le poids, et reprocheront ses suites au congrès. Avant cette subversion politique, la direction de la Prusse se composait, 1° de l'opposition à l'Autriche ; 2° du protectorat de la ligue protestante en Allemagne, ou plutôt du protectorat même de l'Allemagne contre l'Autriche ; 3° de l'alliance avec la France. Celle-ci s'en était écartée dans la guerre de 1756, et ne s'en était pas bien trouvée.

Dans l'état actuel tout est changé : ce n'est plus de l'Autriche qu'il peut être question de se défendre, mais de la Russie ; ce n'est plus de la Silésie dont on doit s'occuper, mais de l'Europe. Les dangers se sont étendus et ont changé de place ; ils ont substitué le besoin de l'alliance à celui de l'inimitié, la Prusse et l'Autriche sont conviées par un intérêt égal et commun à s'opposer à la Russie : tout ce que l'une perdrait en accroissant la Russie, l'autre le perdrait avec elle, l'affaiblissement de l'une serait celui de l'autre, et toujours au profit de l'ennemi commun. Sa présence sur la frontière des deux puissances a rendu nécessaires l'une à l'autre et comme inséparables, ces anciennes ri-

vales. L'Autriche n'essaiera plus d'invasion sur le corps germanique, on ne reverra plus de guerre de Bavière. Ce ne serait que dans le cas d'une éruption violente d'ambition de la part de l'Autriche, cas improbable, que la Prusse aurait à se séparer d'elle; jusque là elle ne doit songer qu'à s'y tenir fortement attachée.

Depuis la guerre de 1756, la Prusse a toujours agi en liaison avec les Etats de la Basse-Allemagne, moins la Saxe royale. Brunswick, le Meklenbourg, le Hanovre, les Etats de Hesse, les maisons ducales de Saxe ont toujours marché de concert avec elle. Cette alliance est de nature à pouvoir se maintenir, quoique attaquée par des principes de dissolution qui n'existaient pas alors. Depuis 1795, la Prusse en vertu du traité de Bâle couvrit tous ces Etats par la ligne de démarcation: par là elle leur devint fort utile, car ces Etats jouirent de sept années de paix au milieu de la conflagration du reste de l'Allemagne.

La Prusse compte une population de douze millions d'habitans. Elle prendra de grands accroissemens par les mêmes mobiles qui

agissent sur celle de toutes les contrées de l'Europe. Cette augmentation aura lieu principalement sur les côtes prussiennes de la Baltique, destinée à devenir le centre d'un immense commerce, surtout par la révolution de l'Amérique. Cette partie de la Prusse ne peut manquer d'y prendre une grande part. De plus, elle possède de fort grands espaces incultes dans toute l'étendue du pays qui remplit le terrain situé depuis le Rhin jusqu'à l'Oder. La richesse produite par l'accroissement du commerce changera ces déserts en champs fertiles, et par conséquent elle y fera naître une nombreuse population. Avec le temps, la population prussienne s'élèvera très-haut, sans cependant atteindre à celle des grands Etats environnans, l'Autriche, la Russie et la France qui partent de points beaucoup plus élevés.

La Prusse est une pépinière de soldats excellens. Dans son ensemble, cet Etat forme une espèce d'école militaire. La division de ses parties la forçera de diviser aussi ses forces, et par conséquent de les tenir sur un pied plus considérable que ne l'eût exigé le rapprochement de son territoire. Elle doit

faire face sur trois points pricipaux, la Russie, l'Autriche et la France. L'ensemble n'est pas plus possible dans son armée que dans son Territoire. Cette armée devra lui tenir lieu de forteresses, être présente à la fois partout, et par conséquent être fort nombreuse. Comme elle aura à garder de tous les côtés, et que la multiplicité des points de contact multiplie les contestations, elle devra être toujours prête à marcher. Les armées des autres Etats plus rassurés sur leur voisinage, ont plus de chances de stabilité et de repos. L'entretien d'une armée aussi nombreuse formera un fardeau très-lourd pour la Prusse. Elle n'est pas pécunieuse ; sa plus grande richesse est son économie, et il lui serait impossible de faire la guerre sans subsides. Dans l'ancien ordre ils venaient alternativement de la France ou de l'Angleterre, mais surtout de la dernière, qui a toujours plus d'argent que de soldats à donner au Continent. Il suit de cet exposé qu'il ne faut pas envier à la Prusse les avantages que le congrès de Vienne lui a attribués, car ils couvrent de grands embarras, et d'une nature à entraver sans cesse son action. Ils condamnent cette puis-

sance à se tenir sur un qui-vive éternel, en garde contre tout le monde, et sujet d'ombrages elle-même pour tous ; car son besoin d'acquérir est si sensible qu'on peut toujours lui en supposer l'espoir ou le désir. C'est une puissance expectante par sa nature.

L'AUTRICHE.

Quels dangers n'a pas courus l'Autriche pendant la tempête de vingt ans qu'elle a essuyée. Quels travaux n'a-t-elle pas eu à supporter avant de se reposer dans le port où on la voit. Quel corps robuste et quelle constance ! ses ressources ont semblé croître à mesure que son territoire se rétrescissait, elle avait l'air d'acquérir ou bien de recevoir au lieu de perdre. La paix de Presbourg lui enlève l'état Vénitien, le Tyrol, toutes les enclaves qu'elle possédait en Suabe, dans le Brisgau, en Suisse ; elle reparait plus forte à Wagram. La paix de Vienne achève de la dépouiller d'une partie de ses anciens domaines, elle lui donne pour voisin le royaume d'Illyrie formé de ses lambeaux ; loin d'être abattue, elle reparait dans la Coalition

avec des forces nouvelles et plus nombreuses. On dirait que ses champs sont semés des dents de ce dragon qui faisaient sortir de la terre des moissons de dards et de soldats. La guerre paraît être son élément, son territoire une fabrique d'hommes, et sa poitrine être couverte par une cuirasse impénétrable au malheur : exemple unique au monde de la force de la persévérance et de l'habitude. L'Autriche ne doit rien au génie : elle a l'air de le craindre encore plus que de le rechercher : l'imagination ne la soutient pas plus qu'elle ne la tourmente ; mais dans un mouvement graduel, comme celui du temps, sans secousse comme sans éclat, sans précipitation comme sans bruit, semblable à un homme qui en parcourant chaque jour un espace borné ne finirait pas moins par parcourir le monde, l'Autriche dans une action continue quoique lente, tend à un but, ne s'en détourne jamais, et finit par y arriver. Plus propre à émousser les traits de l'adversité qu'à créer ces chances qui deviennent les sources de grandes prospérités, l'Autriche conduit ses affaires avec la modestie silencieuse des fortunes privées et finit comme elles

par les conserver, là où de plus brillantes s'affaissent et disparaissent. Son territoire est immense : le matériel de sa puissance, sans bornes connues : inépuisable en hommes, en chevaux, en moyens de subsistances, insensible à un ordre de finances qui ailleurs compromettrait l'État, se mouvant dans la pénurie comme les autres dans l'abondance, elle poursuit sa marche à travers ces aberrations sans décliner comme sans s'amender. La fixité qui est dans l'Etat, se retrouve dans les rangs de la société ; l'ambition elle-même est régulière et fuit les écarts ou l'éclat dont les exemples sont si communs ailleurs : toutes les routes s'y trouvent alignées, et dans cette carrière, comme en d'autres pays sur les chemins, on peut compter *les milles*. L'Autriche est un pays d'ordre formé par par l'habitude. Les mœurs l'ont créé, elles le soutiennent, et l'activité avec laquelle le sang circule en ce pays ne le menace pas.

Depuis trois cents ans, combien s'en est-il écoulé pendant lesquels ont n'ait pas vu l'Autriche sous les armes! Les plus grands revers furent toujours pour elle le prélude des plus grandes prospérités, et l'acheminement vers

un accroissement de puissance. La ligue protestante et les Suédois l'attaquent et l'ébranlent: Ferdinand II la raffermit et lui rend la domination sur l'Allemagne. Les Hongrois et les Turcs la démembrent et s'apprêtent à l'écraser ; ils sont devant Vienne : c'est de là que part Léopold pour balancer la fortune de Louis XIV. Marie-Thérèse est comme un instant sans le patrimoine de ses pères et sans asile : quelques années après elle couvrait de vastes contrées d'un ombrage majestueux et redoutable. Trois fois dans l'espace de dix ans, son petit fils a vu sa capitale menacée ou bien envahie ; la Belgique lui échappe, Venise donné pour sa rançon, le Milanez et les antiques héritages de ses pères lui sont enlevés : quatre ans après tout est reconquis et grossi des plus précieux accessoires, tant est grande en Autriche la force de la régularité persévérante, et celle d'une terre exubérante en fruits. C'est la réunion de ces divers élémens qui constitue la force du tempérament de l'Autriche. Quiconque a affaire à elle doit commencer par se dire qu'il trouvera des hommes inébranlables dans leur ligne, insensibles à l'adversité,

sur lesquels elle n'a pas plus de prise que l'imagination et un sol réparateur qui fournira à une longue lutte, et qu'il aura à combattre à-la-fois la nature et les hommes. Cette considération amena Frédéric II à conclure la paix d'Huberstbourg, frappé comme ne pouvait manquer de l'être un homme de ce génie de retrouver devant lui, après sept années de défaites, les nouvelles armées de Marie-Thérese plus solidement constituées que celles dont il avait jonché tant de champs de bataille.

Lorsque, depuis 1800, la France fut devenue la puissance dominante dans l'occident de l'Europe, l'Autriche avertie par une chère expérience des dangers du contact avec ce géant, avait embrassé le système *dit oriental*, c'est à dire celui de se tenir éloignée de la France, et de tout lieu dans lequel elle dominait, pour se fortifier du côté de la Turquie. Le retour de l'ancien ordre par la rentrée de la France dans ses limites anciennes a ramené l'Autriche à son premier système, celui de s'étendre en Italie, en renonçant tout-à-fait à la Belgique. Par la paix de Vienne 1809, la frontière de l'Autriche avait été bornée

à l'Inn en Allemagne du côté de la Bavière, à la Save du côté de l'Italie : elle perdait le Tyrol et Saltzbourg attribués à la Bavière. Cet état devenait plus fort qu'il n'avait jamais été ; il acquérait une barrière défensive contre l'Autriche. La création du royaume de Westphalie, du Grand duché de Francfort, et la confédération du Rhin avaient exclu l'Autriche de la politique de l'Allemagne. Tout cela a disparu dans un jour, et à quelques titres près, comme à l'exception de quelques minces domaines, l'Autriche a repris son ancienne existence en Allemagne. Du moment que l'empire germanique a été recréé, elle a dû se retrouver à son ancienne place ; aussi, comme avant le changement, occupe-t-elle tout l'espace compris entre le lac de Constance et les portes de Belgrade, entre Alexandrie sur le Tanaro et les frontières de la Turquie. Cet espace est bien grand, couvert de peuples divers, sans rapports comme sans affections entre eux. L'Autriche représente une fédération d'États différens plutôt qu'un même État ; une souveraineté commune avec une patrie différente, de manière à ce que le prince et les sujets soient entre eux, ce que

les sujets ne sont pas entre eux mêmes, c'est-à-dire, liés ensemble par un lien commun : ainsi, le Hongrois et l'Italien peuvent être également attachés au souverain de l'Autriche, sans cependant tenir ensemble, comme les habitans de la Bohême et de l'Autriche le font entre eux.

La population de l'Autriche s'élève à trente millions d'hommes. C'est autant que celle de la France, et plus qu'elle n'en posséda jamais. Cette population est destinée à s'accroître beaucoup, surtout dans toute la partie polonaise, hongroise et esclavonne, qui offrent de grands espaces vacans, dans lesquels les moyens de subsistance sont très-abondans. La population de l'Autriche étant purement continentale, ne peut s'accroître que par la culture, effet toujours plus lent que ceux du commerce et de la navigation. Aussi l'Autriche participera-t-elle moins directement aux effets de l'émancipation de l'Amérique, parce qu'elle n'a qu'un petit nombre de ports qui, de plus, se tronvent situés sur une mer détournée des routes du grand commerce. Le nom de golphe est très-exactement attribué à l'Adriatique, comme pour avertir de ne pas la regarder tout-

à-fait comme une mer. Celle-là n'existe guères que pour les riverains, et l'Autriche n'en occupe que le fond. Car le protectorat de Corfou et des autres îles Ionniennes, ayant donné en réalité ces îles à l'Angleterre, cette position se trouvant appuyée par celle de Malte, attribue l'Adriatique à l'Angleterre, et en fait une rade anglaise.

L'Autriche est maîtresse de l'Italie. L'État de Venise, le Milanez, l'Alexandrin sont ses domaines directs; Parme doit lui revenir; un prince autrichien règne en Toscane, un autre est attendu à Modène : n'est-ce pas là être complétement maître en Italie? car tout ce qui s'y trouve d'autres puissances n'est rien en comparaison de celle-là ! L'Autriche a donc pris dans cette contrée la place que la France venait d'y occuper; dans ce grand déplacement, il n'y a eu qu'un simple transport de domination fait du littoral de la Méditerranée à celui de l'Adriatique : la seule différence qui s'y fait remarquer, est que l'occupation française n'excluait pas une grande puissance italienne, telle qu'elle résultait de la création du royaume d'Italie, prélude certain d'une création plus vaste, celle de l'Italie dans une seule souve-

raineté ; la souveraineté française exercée momentanément sur l'Italie, préparait la liberté éternelle de cette contrée, et la mise en lumière et en valeur de cette belle région ; au contraire la domination de l'Autriche en confirme l'annulation, et donne à sa dépendance le sceau de l'éternité. Par elle s'est refermée la tombe antique qu'elle commençait à soulever ; par elle le pays qui mit le monde aux fers est réservé à porter éternellement ceux des autres. Combien le sacrifice de l'Italie, de cette partie si illustre, si intéressante de l'Europe, si pleine de souvenirs, n'a-t-il pas de droits sur tout esprit ami de l'ordre des sociétés humaines, et sensible aux malheurs de l'humanité ! Ce malheureux pays a été dans ces derniers temps le théâtre de grandes violations dans ce genre. Si cet envahissement des peuples donnés en apanage à des étrangers pouvait trouver une excuse, ce ne pourrait être que dans la nécessité de fortifier l'Autriche contre la Russie, comme on doit le faire aussi pour la Prusse, puisque des deux côtés la charge est égale ; il faut travailler à leur rendre le fardeau moins lourd, pour leur donner les moyens de mieux garder les avenues

de l'Europe ; car dorénavant c'est sur ces deux puissances que cette charge va incomber. C'est donc à ce fatal accroissement de la Russie qu'il faut toujours revenir dès que l'on aperçoit un désordre quelconque dans l'établissement continental de l'Europe ; il se fait ressentir en Italie comme en Allemagne, dans le royaume des Pays-Bas comme dans le Milanez. Il a tout faussé dans l'ordre politique, et comme dans le choc des corps le premier mouvement se fait ressentir à toute la chaine qui est heurtée après lui, de même dans le nouvel ordre de l'Europe, les pas que la Russie a faits vers le centre de cette région ont forcé l'Autriche et la Prusse à en faire de correspondans de leur côté. Tout s'est trouvé déplacé par suite d'une première combinaison qui était incompatible avec le bon ordre du reste.

Les inimitiés de l'Autriche contre la France et la Prusse sont finies ; l'ennemi n'est plus de ce côté : les inimitiés entre les puissances ne sont point dans les cœurs, mais dans les intérêts. Aujourd'hui l'on verrait François Ier et Charles-Quint s'embrasser, ainsi que Frédéric et l'empereur Joseph, parce que tous les

motifs de leurs haines anciennes sont dissipés et remplacés par des motifs très-actifs de rapprochement. Il n'y a plus de Belgique autrichienne, plus de maison d'Autriche régentant le corps germanique : la France n'a donc plus de raison pour craindre l'Autriche : en Italie l'État du Piémont et les Alpes sont deux barrières faites pour tenir leurs intérêts fort séparés. Toutes les causes des divisions anciennes ont donc disparu. De son côté la Prusse n'a rien à demander à l'Autriche : le mot de Joseph, *il n'y a plus de Silésie*, s'est réalisé, il est devenu l'axiome de l'Autriche. Du côté de l'Autriche la Prusse n'a plus qu'à conserver. Elle ne pourrait l'attaquer sans se rendre plus faible contre la Russie. Seule elle ne peut rien contre l'Autriche : s'allierait elle avec la Russie? mais cette énorme faute ne serait-elle pas punie sur-le-champ par l'abandon, comme par les reproches de toute l'Allemagne et du reste de l'Europe, qui lui demanderait compte, et avec bien de la raison, de l'affaiblissement qui serait la suite de cette désertion des intérêts généraux en faveur de l'ennemi commun! Il n'en faut pas douter, à l'avenir toute liaison avec la Russie portera

avec elle une teinte de conspiration contre le reste de l'Europe ; et si jamais la Prusse s'unissait avec la Russie contre l'Autriche, ce rapprochement serait attribué aux plus funestes souvenirs, et aux plus sinistres projets.

Lorsque la Turquie avait quelqu'énergie, elle occupait l'Autriche, comme la Prusse l'a fait depuis que la première s'est éclipsée. Depuis le grand Soliman jusqu'à Marie-Thérèse, les Turcs ont donné beaucoup d'occupation à l'Autriche. Mais tombés dans le plus profond sommeil, s'obstinant à repousser toute civilisation, comme tout progrès dans l'esprit humain, ces quiétistes ne sont plus à redouter pour personne. Il n'y a qu'une manière de n'avoir rien à en craindre, c'est de ne pas mettre le pied chez eux ; car alors on les verrait comme les Espagnols, passer de ce repos profond au plus terrible réveil ; tel est le caractère des Orientaux et des Africains, qui ne sortent jamais de chez eux, mais qu'il ne faut pas non plus y aller chercher. L'Italie sera plus fructueuse pour l'Autriche en tributs qu'en soldats. Ce ne sera pas de ce côté que se porteront ses exigeances ; un grand corps de troupes italiennes lui paraîtrait suspect :

la différence des mœurs et du langage s'opposeraient à ce que les Italiens fussent incorporés avec succès dans les corps polonais, allemands, hongrois. Ce mélange serait contre nature ; et qui ne plaindrait des Italiens transplantés sur les remparts de Temeswar et de Peters-Waradin, obligés de prêter aux hurlemens des Turcs, des oreilles accoutumées aux chants harmonieux de l'Ausonie, condamnés à lutter contre des Cosaques, et toutes les hordes accourues des déserts de la Scythie! Quelle barbare transplantation, quelle cruelle destinée, et comment ne pas plaindre du fond de ses entrailles ceux auxquels elle pourrait être réservée !

L'EMPIRE GERMANIQUE.

Cet antique empire avait fait naufrage pendant les guerres de Napoléon. L'Autriche avait abandonné un titre qui lui faisait trouver plus d'épines que de puissance réelle, plus de contradicteurs encore que de serviteurs, et comme l'épée est toujours l'emblême des Césars, c'était du côté de la plus forte épée qu'était passé cet empire, et par la même raison c'était du

côté du protecteur de la confédération du Rhin que se trouvait en réalité le nouvel empire germanique. Cette confédération s'étendait, au midi, du Rhin jusqu'à l'Inn, au nord du Rhin jusqu'à l'Elbe. Dans ce nouvel ordre le nombre des souverainetés se trouvait diminué, premier principe de force. Celles qui restaient étaient devenues plus grandes. Elles étaient plus compactes, comme moins coupées d'enclaves, second principe de force et de paix. Aucun mélange de possessions autrichiennes on prussiennes ne s'y faisait remarquer : par là il y avait plus de liberté pour les princes de ces divers Etats. L'Autriche commençait à l'Inn et à la Saltza : la Prusse à l'Elbe. Ce n'était plus comme au temps passé, ni comme au temps présent, dans lesquels ces puissances ont en Allemagne des possessions partout et des frontières nulle part. Le royaume de Wetsphalie, les grands duchés de Francfort, de Wurtzbourg, les trois Etats de Bavière, de Bade et de Wurtemberg remplaçaient la bigarrure des souverainetés qui couvraient l'Allemagne. Cette contrée ressemblait à un manteau formé de pièces de rapports, et nuancé de couleurs

différentes. Par la confédération du Rhin, ce nombre était diminué, et la teinte avait acquis de l'uniformité. Peut-être même le nombre de ses souverainetés était-il encore trop grand : par exemple on n'apercevait pas l'utilité d'un grand duché de Francfort, et sûrement sa création dans l'esprit de Napoléon se rapportait davantage à des sentimens d'affection personnelle pour celui qu'il en avait revêtu, qu'à une véritable combinaison politique : méthode infiniment dangereuse que celle de substituer des affections et des sentimens à des calculs d'ordre politique. Celui-ci étant de nature à devoir durer n'admet point des mobiles dont au contraire la nature est de passer et de se dissiper. La confédération avait purgé l'Allemagne d'un reste de sa rouille anarchique, les principautés immédiates : elles étaient à l'Allemagne ce que les exemptions de la jurisdiction des ordinaires étaient à l'ordre religieux, des embarras et rien de plus. Des États tels que ceux de Bavière et de Wurtemberg, contribuaient bien plus à rendre l'Allemagne forte et imposante qu'une congrégation de princes de nom, sans Etats, sans sujets, onéreux au petit nombre de ceux

qu'ils comptaient, dont l'existence toute entière se rapportait à eux-mêmes, et nullement à l'ordre public. Rien au monde n'était moins intéressant qu'eux. Leur suppression améliorait aussi l'Etat moral de l'Allemagne, car par elle un grand nombre de causes de divisions disparaissait : les affections locales étaient diminuées, les vues et les idées s'élargissaient, la terre allemande devenait davantage la terre de la patrie. Le commerce gagnait de même à cette suppression: il fuit les entraves, il aime les grands espaces : ceux qui forment les grandes souverainetés l'affranchissent de la multiplicité des barrières qu'élèvent la diversité et la multiplicité des souverainetés. Il est vrai que l'Autriche et la Prusse avaient disparu de la confédération germanique; mais ces puissances ajoutaient-elles à sa force réelle? Leurs divisions ne l'affaiblissaient-elles pas? Ne sont-ce pas elles qui, par leur constante opposition, avaient brisé le lien de l'union germanique, et qui avaient fait qu'en Allemagne il n'y avait plus d'Allemands, mais seulement des Prussiens et des Autrichiens, et moins encore de ceux-ci que de ceux-là; car on ne peut se déguiser que la

plus grande partie de l'Allemagne ne penchât vers la Prusse, comme vers son point d'appui et de défense contre l'Autriche. Ces deux puissances, indépendantes de l'Empire, entendaient-elles exister pour lui au même degré qu'il existât pour elles? Etait-ce autant pour lui-même que chacune d'elles avait l'air d'y tenir encore, plutôt que pour ne pas le céder à d'autres? Ainsi l'on peut mesurer le degré de l'intérêt qu'il inspirait à l'Autriche par la facilité qu'elle a mis à s'en détacher, *et à mettre pour ainsi dire empire bas*, comme par le peu d'empressement qu'elle a montré pour reprendre le fardeau de son ancien rang en Allemagne. On pourrait demander, sans que la solution du problême fût très-difficile, si une collection de souverains d'un ordre secondaire avait plus d'intérêt à subir une tutelle à laquelle, dans aucun cas, elle ne peut se soustraire de la part de grandes puissances, s'agitant sans cesse au milieu d'elle, ou bien de la part d'une puissance séparée d'elle, n'agissant point dans son intérieur, et n'ayant point d'intérêt direct avec elle? Cette dernière protection n'est-elle point par sa nature plus désintéressée, et plus personnelle pour

le client ? Cette question de la confédération germanique est plus compliquée qu'elle ne paraît l'être au premier coup-d'œil. On l'a résolue dans ces derniers temps, comme on a fait de beaucoup d'autres, par irritation ou par irréflexion, toutes deux bases de mauvais calculs. La dictature militaire et contributive de Napoléon aurait pris un terme : elle n'était pas de nature à devoir durer toujours ; car l'on n'agit point après l'établissement consolidé comme au moment de sa formation, lorsque les craintes sont dissipées, comme lorsqu'elles se montrent de tous les côtés, lorsque l'édifice est affermi, comme lorsque l'on le construit. Napoléon bâtissait. Il associait la confédération du Rhin à ses labeurs, parce qu'elle était associée à son système général, et qu'elle devait en partager les fruits. Sûrement la confédération aurait joui dans ce système d'un meilleur sort que celui qu'elle doit au nouveau. La Bavière n'aurait pas perdu tout ce que l'Autriche a repris, elle aurait des frontières : de même l'Etat de Bade n'eût pas été sujet aux molestations qu'il éprouve. Le système de Napoléon avait évidemment deux branches, 1° une garantie pour la France contre

la coalition de la Prusse, de l'Autriche et de la Russie; 2° l'établissement d'une barrière contre la Russie. Napoléon a toujours eu en vue la Russie et ses dangers : il n'en voulait par à la Russie pour elle-même, mais pour l'Europe. Deux principes l'ont constamment dominé et dirigé : la nécessité d'arrêter la puissance anglaise sur mer, et la puissance russe sur le continent. Il en considérait la force et les dangers pour les autres comme pour lui-même. L'événement a bien justifié cette appréciation, car il a succombé sous les traits décochés par ces deux arcs qu'il n'a pu briser. Sous ces deux rapports, les plans de Napoléon étaient encore plus européens que français ; ce n'était ni l'ambition, ni la haine qui le poussaient contre la Russie : il n'avait rien à gagner personnellement dans une guerre avec elle, il n'en avait pas reçu d'injures, il n'avait rien à en craindre ; personnellement il portait de hauts sentimens de considération et d'estime à son souverain; il n'était animé que par un sentiment européen, celui qui lui faisait ressentir la nécessité de placer aux portes de la Russie des barrières assez fortes pour arrêter le torrent; il les avait posées aux lieux les plus propres à

cet emploi ; il en avait remis la garde aux mains les plus intéressées à les défendre, et par là même les plus sûres. Le plan était vaste, et salutaire pour tous ; sain dans le principe, et désordonné dans l'exécution ; source de salut pour l'Europe, et cause de ruine pour son auteur. Il faut laisser au cours du temps à révéler si l'Allemagne se trouvera mieux de rencontrer les avants-postes russes sur l'Oder et les frontières de la Moravie, ou bien sur le Dnieper et la Dwina ; si elle sera mieux défendue par de petites souverainetés en grand nombre, que par de grandes en petit nombre. Toute la question de l'Allemagne est là. Le corps germanique est, par sa nature, dans un état de tutelle perpétuelle : il lui faut toujours un protecteur soit contre l'un, soit contre l'autre. La Suède, la France, la Prusse se sont succédées dans ce protectorat. La France l'avait occupé avec prépotence par la Confédération du Rhin. La hauteur de la protection était compensée par sa solidité, et puisque l'Allemagne est vouée à un état éternel de clientelle, autant valait que ce fût celle de la France que toute autre.

Le Congrès de Vienne a rétabli non pas

l'ancien empire, mais une confédération en Allemagne ; car l'empire proprement dit a disparu : il n'y a plus d'empereur d'Allemagne, mais le corps reste après la disparition du chef, et survit à la perte de sa tête.

La population comprise dans la confédération s'élève à trente millions d'hommes : un lien fédéral unit ses membres, des lois communes règlent toutes les parties de l'association, déterminent les charges, répartissent les tributs, assurent les moyens de défense, et ceux d'exécution.

L'Allemagne placée entre la France et la Russie doit se tenir en garde contre toutes les deux : elle ne peut rien directement contre la Russie, à laquelle elle ne touche pas, et qui de son côté ne pourrait arriver à elle qu'après avoir renversé les armées de Prusse et d'Autriche ; de ce côté ces deux puissances sont les avant-murs de l'empire germanique, c'est ce qui doit le tenir si étroitement uni avec elles ; car si elles venaient à faiblir dans la lutte contre la Russie, il serait englouti. Sur le Rhin, le contact avec la France crée à l'Allemagne le besoin d'un autre système. Là il faut payer de sa personne. Trop de souvenirs convient

l'Allemagne à multiplier ses précautions; ainsi elle formera une grande armée fédérale, elle élèvera des forteresses rivales de celles de la France, elle opposera Landau, Mayence, Luxembourg, et d'autres remparts encore à la ceinture de places dont la France est garnie de ce côté : d'où il arrivera qu'en continuant de se couvrir de remparts savamment distribués, on finira par se trouver isolé, et dans l'impossibilité de s'atteindre. Il est clair que les ombrages de l'Allemagne seront pendant un long-temps dirigés contre la France ; c'est la suite de tout ce qui s'est passé dans les vingt dernières années; les injures passées font tenir en garde contre leur renouvellement. On n'a encore senti la Russie que comme moyen de libération; les princes réintégrés par la coalition, les princes émancipés par elle et affranchis de la tutelle de Napoléon, peuvent se croire tenus de beaucoup de reconnaissance envers la Russie, comme de beaucoup de rancune et d'ombrages contre la France : ces deux sentimens ne s'effaceront pas de long-temps, et la politique de l'Allemagne sera faussée par eux. La confédération apprête une armée considé-

rable, c'est encore contre la France que cette barrière est dressée, non pour la conquérir, mais pour la tenir en dehors de la politique générale, qui désormais va se faire en Allemagne entre la Russie, la Prusse et l'Autriche : c'est ce triumvirat de puissance qui, à l'avenir, décidera de tout sur le continent.

Les réclamations persévérantes des médiatisés sont les épines de la politique intérieure de l'Allemagne, on les retrouve partout avec leurs prétentions et leurs plaintes ; hors-d'œuvre de la politique, occupés uniquement de leur existence personnelle, ils fatiguent et embarrassent princes et peuples : leur agonie est aussi bruyante que leur vie fut obscure, et ils scandalisent le monde du spectacle du combat de la souveraineté féodale et inutile contre la souveraineté sociale et nécessaire.

LA FRANCE.

Oh douleur ! Il faut retrouver comme reléguée dans une extrémité de l'Europe, comme exilée, comme exclue, acceptant ce que l'on décide d'elle, la puissance qui, pendant quinze ans, venait de donner le mot d'ordre à l'Eu-

rope : Napoléon, qu'as-tu fait de nous ! Que t'avions-nous fait pour te voir enrichir d'objets qui nous avaient coûté si cher, ceux qui désormais vont peser sur nous ! comment n'as-tu pas vu qu'il est des rangs qu'il faut savoir garder, sous peine de tomber trop bas ; que l'excès du pouvoir n'a de sauve-garde que dans la continuation du pouvoir, et que l'oppression est toujours la vengeance qui attend l'oppression : tu nous a condamnés à la réaction du monde, et l'on sait ce que porte avec elle toute réaction !

Napoléon était la clef de la voûte du nouvel édifice qui s'élevait en Europe : lui abattu, tout le reste devait crouler. Jamais plus grands intérêts ne reposèrent sur une tête, jamais tête ne parut en moins sentir l'importance. Par cet oubli, le monde et l'esprit humain se sont trouvés compromis. Exemple à jamais mémorable de l'imprudence des nations qui mettent leur sort *comme à fonds perdu*, sur la fortune ou le génie d'un homme, quelque étendus, d'ailleurs, qu'ils puissent être ; cruelle leçon, bien faite pour leur apprendre à regarder de près à la manière dont les affaires sont faites parmi elles.

L'empire français a compté plus de quarante-deux millions d'habitans.

La France peut en compter trente (1).

L'empire français a joui d'un revenu de 1,100,000,000 fr.

La France a, de revenus certains, 650,000,000 fr. Jamais un Etat ne perdit tant à la fois.

C'est la première fois, depuis Henri IV, que la France ait reculé, et perdu un pouce de terre sur le continent.

A quatre-vingts ans le cardinal de Fleury, conquérant pacifique et désarmé, ajoutait la Lorraine aux anciens domaines de la France, et Louis XV, auquel on n'a pas à reprocher l'amour des conquêtes et des agrandissemens, acquérait la Corse.

Je sais que l'on dit, que ces acquisitions

---

(1) Voyez le tableau annexé à l'ordonnance du 5 septembre 1816. Il dépasse 29 millions cinq cent mille ames. En supposant une augmentation annuelle et moyenne de deux mille ames par département, ce qui fait 172,000 hommes, il s'ensuit que la population actuelle s'élève à trente millions d'habitans.

étaient des conquêtes et des conquêtes de révolution, ce qui les rendait odieuses aux uns, indifférentes aux autres. Mais je voudrais bien que l'on dise ce qu'est l'Amérique pour l'Espagne, l'Inde pour l'Angleterre, la Pologne pour la Russie et pour ses copartageans. N'y a-t-il pas aussi quelque chose à redire aux certificats d'origine de ces possessions, et si les acquisitions de la France ne dataient pas tout-à-fait des procédés de l'âge d'or, il semble que l'on pourrait bien trouver aussi dans les autres quelques traits de l'âge de fer. Mais voilà la mesure des jugemens que les événement des vingt-cinq dernières années ont fait éclore. Tout est évalué à la clameur publique, et le mot de révolution semble avoir dispensé du devoir ou privé de la faculté de raisonner.

Ce qui est dit ici n'a trait à aucun appel de regrets, ou bien d'irritations : loin de là, il n'est destiné qu'à ramener aux sentimens que le spectacle des grandes catastrophes, soit qu'elles accablent les Etats, soit qu'elles affectent les particuliers est fait pour inspirer. Des hommes en trop grand nombre, au dehors comme au dedans de la France,

ont souffert de ces triomphes, ou profité de ces disgrâces : quelquefois ils sont irrités contre elle de ce qu'elle ait été grande sans eux : qu'ils apprennent par leurs douleurs propres à ressentir celles d'un grand peuple, et que rentrés en eux-mêmes ils écoutent la voix qui leur rappelle les paroles du plus sensible des poëtes,

Sunt Lacrymæ rerum et mentem mortalia tangunt.

La France n'apppartient ni à l'une ni à l'autre des divisions qui forment l'État politique de l'Europe. Par sa position géographique elle est en dehors de toutes les deux ; son territoire, sa population, son langage ne tiennent en aucune manière aux choses correspondantes qui se montrent dans le nord et dans le midi de cette contrée. La division du nord s'étend jusqu'au Rhin et va mourir au pied des Alpes. Cet espace renferme les nations du nord et de la Germanie, qui ont bien plus d'affinité entr'elles qu'avec les peuples du midi. La division du midi commence aux Alpes et aux Pyrénées. Là se montrent d'autres peuples, un autre ciel, d'autres productions tous aussi étran-

gers à la France qu'à l'Allemagne. La France fait pour ainsi dire la nuance qui marque le passage des peuples du nord à ceux du midi. Les Français ne tiennent pas plus des uns que des autres. Il n'y a qu'à voir la conformation d'un Français, qu'à l'entendre parler, qu'à l'observer lorsqu'il se meut et agit, pour reconnaître en lui un membre étranger aux familles du nord et du midi.

La France est très peuplée, elle le sera davantage comme l'expérience le prouve : ce qui a lieu dans toute l'Europe se manifeste également en France, elle n'est pas plus disgraciée de la nature que les autres États avec lesquels elle partage les bienfaits de la civilisation croissante. Ceci est une vérité pratique, et qui n'est plus contestée que par des hommes qui s'indignent que la révolution n'ait pas réuni tous les genres de torts, et qui voudraient avoir à l'accuser d'avoir creusé le tombeau du genre humain, hormis le leur. Quelqu'affligeante que cette vérité puisse paraître à cette classe d'hommes, elle n'est pas moins certaine : une seule chose reste à constater et c'est celle qui importe à l'égard de la France, c'est-à-dire de savoir qu'elle est la proportion

de cet accroissement avec celui des autres Etats.

La richesse de la France est fort grande, et doit grandir encore. Le pays qui fournit à l'Europe une partie des jouissances qu'elle recherche le plus, s'associera à la prospérité des autres nations. Qu'on en juge par la somme des tributs que l'Europe paye aux délices de son climat, de ses arts, des charmes multipliés de son séjour. Ces tributs surpassent annuellement ceux que la France a dû payer temporairement aux étrangers. Mais ceux-ci étaient de nature à finir, et la nature des autres est d'aller en augmentant. Ils feront plus que compenser l'inégalité de la balance commerciale que la France a perdue avec ses colonies; c'est l'Europe et surtout l'Angleterre qui est aujourd'hui la colonie de la France; celle-ci est mille fois plus visitée par les étrangers qu'elle le fut avant la révolution; et comme les Français n'éprouvent pas le même besoin de voir et de se transporter hors de leur pays, ils conservent les profits attachés à la rotation successive du passage et du séjour des peuples étrangers au milieu d'eux. Il faut y ajouter les dévelop-

pemens et l'élan qu'elle devra aux nouveaux mobiles dont elle entre en possession et qui se manifestent dans son sein, la liberté et l'industrie. Celle-ci, on ne peut se refuser à le reconnaitre, fait chaque jour des pas immenses ; la liberté qui féconde tout ne sera pas plus stérile pour la France qu'elle ne l'est pour tous ceux qui exercent leurs talens à l'abri de ses autels tutélaires : le génie libre de se déployer enfante toujours ; comme je l'ai dit, il s'exerce dans tous les sens, et de chacune de ses excursions il rapporte quelque nouvelle moisson. Si tous les gouvernemens arbitraires, restrictifs, limitatifs, n'ont pu pendant tant de siècles interdire au génie français la création de tant de chefs-d'œuvre, que ne fera-t-il pas lorsque, sous les auspices d'un gouvernement dont la liberté est l'essence, il pourra déployer toutes ses facultés, et recueillir le prix de ses efforts !

Depuis le régne de François Ier, époque de la première ébauche d'un ordre politique en Europe, la France exerça toujours une grande influence dans cette contrée. Opposée dès-lors à la maison d'Autriche qui régnait en Espagne, en Italie, dans une partie de l'Alle-

magne, la France devait se trouver placée à la tête de ceux, et le nombre en était grand, qui pouvaient craindre ce colosse. François Ier, franchissant les préjugés religieux qui alors avaient tant d'empire, s'allia avec Soliman contre Charles-Quint. Le prince catholique qui donna l'exemple de brûler chez lui les protestans, s'unit avec les Turcs contre l'empereur catholique qui, en Allemagne, se consumait en efforts contre ces mêmes protestans. François était à la fois son allié contre eux, et celui des Turcs contre lui, recevant ainsi de la politique une double direction, et comme une double existence. Les guerres de religion, en détournant toute l'attention de la France sur ses agitations intérieures, la détachèrent pendant long-temps de la politique générale (1).

---

(1) C'est l'effet ordinaire des factions. Elles ne veulent la patrie que comme objet et moyen de domination. A proprement parler les factions n'ont point de patrie : pour elles la patrie est là où l'on commande, où l'on domine, et c'est pour les factions qu'a dû être inventé l'égoïste axiome : *ubi benè, ibi patria.*

Dans le temps de la ligue on appelait l'Espagne, on lui livrait Paris, on lui abandonnait les conseils de la France,

Elle y rentra sous Henri IV, elle y pénétra plus avant qu'elle ne l'avait encore fait; elle fut à la veille, sous l'inspiration habile de ce prince, de fonder en Europe un ordre général, dont les temps actuels retracent quelques traits. Mais celui de tous qui fit faire les plus grands pas à l'influence française, fut le cardinal de Richelieu, par son action combinée avec les protestans de l'Allemagne et contre les protestans de France. Politique avec les

---

on adressait des notes secrètes *au démon du midi*, à ce roi cruel, à ce tyran atrabilaire qui du fond d'un palais invisible lui-même à tous les yeux, couvrait le monde d'intrigues, de bûchers et de sang. La fronde, fidèle au même esprit, fit de même; mais aussi, infidèle à la patrie, elle appela encore l'Espagne : les envoyés de celle-ci parurent au sein du parlement de Paris. Le cardinal de Retz nous a conservé les notes secrètes par lesquelles ce parti implorait ces nobles auxiliaires, avec le récit de la *mystification* qu'il fit essuyer à ce grave corps, réduit par lui à la honte de recevoir avec pompe le vagabond qui venait de recevoir ses lettres de créance, à la porte du palais, de la main même de ce prélat factieux.

L'histoire des factions n'est partout également que l'oubli de la patrie et l'appel de l'étranger.

uns, prêtre et ministre contre les autres, il montra dans cette double action la sagacité et l'étendue d'esprit qui caractérise le véritable homme d'Etat. Appelant du fond du nord le grand Gustave et ses illustres compagnons d'armes, il parvint à créer le contre-poids propre à contenir l'Autriche, il fut le véritable fondateur du système européen. Pendant cinquante ans, Louis XIV occupa l'Europe de ses grandeurs, de ses projets, de ses entreprises. Il fallut le génie de Guillaume pour l'arrêter, comme le poids de l'Europe, dirigé par les mains des Eugène et des Malborough pour le faire plier. S'il succomba ce fut avec gloire, et dans sa chute encore il dota sa famille du trône d'Espagne et d'Amérique; une grande puissance ne s'éteint pas tout-à-coup: Louis XV, décoré du reflet de la gloire de son prédécesseur, soutint à la faveur de ce crépuscule la considération de la puissance française. L'éclipse ne fut prononcée qu'à l'époque de la paix de 1763, et se compléta entre les querelles des Jansénistes et du parlement, et le redoublement des débauches de la fin de ce régne. Le gouvernement d'alors ressemblait à ces hommes qui se plongent dans

l'ivresse pour s'étourdir sur le dérangement de leurs affaires. Ces honteux excès couvrirent d'un voile d'opprobre et d'impuissance les dernières années de Louis XV. Pendant ce temps, Catherine, Frédéric, Marie-Thérèse, disposaient de tout en Europe; devant ces grands noms tous les autres pâlissaient, l'étoile du nord éclairait seule l'horizon politique, et la France dut reconnaître dans le partage de la Pologne, conçu, arrêté et exécuté à son insu et sous ses yeux, une proclamation formelle de sa déconsidération et de sa nullité. Jamais elle n'avait été bravée aussi ouvertement. Louis XVI avait marché dans de meilleures voies en relevant la marine francaise, et en contribuant à fonder en Amérique un Etat sauveur pour le reste de l'Europe, contre la domination exclusive des mers par l'Angleterre. Mais placé sur un terrain qui commençait à frémir de l'embrasement des feux que recélait son sein, ce prince infortuné ne put maintenir l'indépendance de la Hollande contre la Prusse, ni défendre la Turquie contre les aigles de Russie et d'Autriche acharnées sur cet antique allié de la France. Il fallut qu'elle cédât à la Suède, à l'Angleterre,

à la Prusse l'honneur de ramener les dévorateurs à des sentimens plus modérés. A la paix de Teschen, qui termina les contestations pour la succession de Bavière, la France se montra dans l'attitude qu'on lui avait toujours vu garder, chaque fois que l'Autriche avait cherché à empiéter sur les puissances germaniques d'un ordre inférieur. A cette époque l'influence autrichienne n'avait pas encore pris à Versailles l'ascendant qu'elle obtint dans les dix dernières années de ce règne, livré à l'Autriche d'une manière à effrayer beaucoup d'esprits et en égarer beaucoup d'autres. L'alliance avec la Prusse était l'ancienne politique de la France. Cette union résultant de la nature des choses, dans le fait, était la continuation de l'ouvrage du cardinal de Richelieu, et sa transposition de la Suède à la Prusse qui tenait la place que la première avait occupée. Il fallut qu'une maîtresse et un favori, donné par la muse de la flatterie, vinssent ruiner l'ouvrage de Richelieu et d'Oxenstiern, singulière destinée des ouvrages humains, cruel mais inévitable effet des gouvernemens absolus et affranchis de toute responsabilité, dans lesquels on voit dépendre les résolutions

les plus décisives pour les Etats des motifs les plus vils, parce qu'ils sont protégés par l'obscurité, et qu'elles sont inspirées et exécutées par des hommes qui ne puisent qu'à des sources corrompues. C'est là qu'était placé le principe d'infériorité de la France avec l'Angleterre : comment avec des plans formés dans cette fange, la France aurait-elle pu soutenir le combat contre un ordre de choses qui appelait à la tête des affaires les Chatam, son fils encore plus illustre que lui, et une foule d'hommes les plus éclairés de leur nation, qui au feu des discussions publiques, embrasant, éclairant leur propre génie, couvraient de leurs éclairs et protégeaient de leur force le pays qui se livrait à leur direction. Si depuis cent ans la France avait joui d'un gouvernement correspondant à celui de l'Angleterre, elle aurait aussi eu ses Chatam et ses Pitt, elle n'aurait rien à envier à la gloire ni aux prospérités de sa rivale. Les hommes ne manquaient pas en France, mais le gouvernement manquait aux hommes qui, pour le servir aussi bien qu'on le fait en Angleterre, n'attendaient que d'être employés. On a eu la preuve de la présence de ces hommes, par la correspondance se-

crète trouvée dans l'armoire de fer. Cet ouvrage, rédigé sous la direction du comte de Broglie, et exécuté par Favier, prouve que le génie politique n'était point éteint en France, et qu'il n'attendait pour se développer que la rupture des entraves qui le retenaient captif.

Le système politique de la France a pris une face nouvelle. Il n'est plus ce qu'il fut avant la révolution, encore moins ce qu'il était sous Napoléon : il ne s'agit plus de ces grandeurs là ; elles sont passées : il faut savoir proportionner ses vœux à ses moyens, et se régler sur eux. Les Etats qui environnent la France ne sont plus les anciens Etats qui se trouvaient à ses portes.

Les États qui pouvaient la soutenir ne sont plus les mêmes en eux-mêmes, non plus que par rapport à elle.

Des États rivaux ont acquis des accroissemens immenses. Des États auxiliaires ont baissé dans les mêmes proportions. Les dispositions morales de quelques nations ont aussi subi de l'altération dans leur application à la France.

Tout est donc complétement changé pour elle, et par consequent elle se trouve dans

une situation politique absolument neuve qui a besoin d'être bien observée et bien entendue pour prévenir les méprises les plus funestes.

L'intérêt de cette question est fort grand. Il ne laisse pas la liberté de se refuser aux développemens propres à la mettre dans tout son jour, et c'est à ce titre que je vais les donner.

CHAPITRE III.

Ancien système de la France sur le continent.

Alliance avec la Prusse contre l'Autriche; soutien de l'empire germaniqne contre l'Autriche.

Alliance avec la Suède et la Turquie contre la Russie, et contre elle encore alliance avec la Prusse.

La Belgique et le duché de Luxembourg étaient sous la main de la France un gage de responsabilité de la conduite de l'Autriche. Ces provinces éloignées ne pouvaient être défendues à temps : les secours devaient venir de loin, une année de guerre absorbait vingt ans des revenus ordinaires; cette espèce de colonie continentale tenait en quelque sorte l'Autriche dans la dépendance de la France. Ce fut pour s'en affranchir que l'Autriche imagina le funeste traité de 1756, cet acte le chef-d'œuvre de la politique Autrichienne, comme le dernier terme de l'aveuglement du cabinet de Versailles. Richelieu, Torcy, d'Avaux,

tout ce que la diplomatie française avait compté d'éminent, dut tressaillir dans la tombe, au bruit de ce faux pas de leurs successeurs dans le cabinet de France. l'Autriche libérée de la surveillance de la France put se livrer à toutes les satisfactions d'une ambition persévérante. Sûre de l'appui, et au pis aller de la non contrariété de son ancienne rivale, elle n'eut plus qu'à s'occuper des deux grandes puissances du nord, la Prusse et la Russie.

Trop faible pour les contrebalancer seule, avertie par les désastres de la guerre de 1756, elle se mit à pactiser avec elles, et leur tendit la main, en cachant son épée. De là le partage effectué de la Pologne, de là le partage médité et essayé de la Turquie, qui aurait été réalisé sans la vigoureuse opposition de l'Angleterre et de la Prusse. Ce que la France enchaînée par son traité s'était interdit de faire, on vit un faible roi du nord ne prenant conseil que de son courage et de la gravité des circonstances prêt à l'effectuer. Gustave lancé avec la rapidité de l'éclair contre la dévoratrice de la Turquie sauvait Constantinople dans Pétersbourg envahi, si des manœu-

vres trop bien ourdies, n'avaient arrêté son élan sublime, et n'eussent fait rebrousser contre lui-même l'arme qu'il dirigeait contre Catherine surprise et fuyante à son tour. Ce fut encore à la Prusse que la France toujours subjuguée par le même traité, dut céder l'honneur d'arrêter le torrent qui allait engloutir la Bavière, tant s'étendent au loin les conséquences d'un engagement présomptueux ou irréfléchi. C'est du traité de 1756 que date la désorganisation de l'ordre politique de l'Europe, et peut-être une partie de la révolution. Car cette grande violation des régles irrita les esprits, au point de faire prononcer dès ce temps, comme le remarque Burke (1), *le mot de république:* tant était grand le ressentiment causé par vingt années d'abaissement, et de dépréciation de la France et de son cabinet. Pour se relever de sa honte, et pour en prévenir le retour, on fut jusqu'à prononcer un nom inconnu, incompatible, impossible : l'excès

---

(1) Voyez les lettres de Burke sur les négociations de paix avec le Directoire.

d'un côté répondit à l'excès d'un autre côté. Il est en politique des actes fondamentaux, qui, semblables à la clef d'une voûte, ne peuvent être remués sans que la solidité de tout l'édifice n'en soit ébranlé.

L'éloignement où la cession de la Belgique a mis l'Autriche, a fait perdre à la France ce moyen de répression contre cette puissance. Il n'existe plus aucun point de contact, aucun intérêt direct entre elles ; par une bizarrerie bien marquée du sort, il se trouve que c'est Napoléon qui a mis fin à la rivalité des maisons d'Autriche et de France : maintenant c'est à la Prusse et à la Russie qu'est passé le soin de la surveiller. Même en Italie, la France ne peut atteindre l'Autriche : hors le cas d'une attaque contre le Piémont qui forcerait celui-ci d'appeller la France à son secours, les portes de cette contrée lui resteront fermées, et la séparation entre elle et l'Autriche sera maintenue. On ne verra pas le Piémont livrer passage sur son terrain aux armées de France pour aller attaquer le Milanez, et s'exposer ainsi à fournir le champ de bataille aux deux partis, comme il fit dans les guerres de François Ier et de Henri II.

La France n'a plus en Italie les intérêts qu'elle dut y soigner pendant long-temps, et cela par la suite de la métamorphose qu'a éprouvée ce pays. Les républiques de Gènes et de Venise ont disparu; l'ordre républicain n'existe même plus dans cette contrée si long-temps agitée par la généralité de ces gouvernemens; Lucques même est devenue une principauté; Parme, échappée à la maison de Bourbon, ira grossir les domaines de l'Autriche; Modène a une expectative autrichienne; Naples, Bourbon par les hommes, Autrichien par les femmes, est de plus Autrichien par son territoire, comme anglais par la mer. La France ne peut y atteindre par mer; sur terre le Piémont et toute l'Italie autrichienne sont interposés entre Naples et la France: celle-ci a bien chez elle les ambassadeurs de la famille de Naples, mais les autres ont les représentans de ce qu'il a de puissance. Tout démêlé, toute action directe est donc impossible de la part de la France avec l'Autriche.

La France a long-temps protégé le corps germanique. Cet attribut lui a échappé, et d'après ce qui s'est passé, il est permis de

conjecturer que de long-temps ce corps ne recourra pas à la France. De ce côté, l'Allemagne se couvre de forteresses, de manière à s'en tenir tout-à-fait séparée, et à rappeler le temps des campagnes de Louis XIV, dans lesquelles une année entière se consumait à prendre une ou deux villes sur les bords du Rhin.

L'influence française en Suisse est sur le même pied qu'en Allemagne. La médiation de Napoléon a été remplacée par celle des puissances coalisées, et de long-temps la France ne jouira d'un crédit véritable en Suisse, chose qui d'ailleurs est pour elle d'un intérêt bien inférieur à celui que la routine faisait supposer à cette influence sur les cantons. La France a dominé en Suisse, elle a laissé échapper le pouvoir, il n'en faut pas davantage pour que ses portes lui soient fermées plus soigneusement qu'à tout autre. C'est la suite nécessaire de toute domination perdue. La crainte donne à l'ingratitude le vernis de la prudence.

La Hollande avait dû à la France la fin de ses pénibles travaux contre l'Espagne, et la reconnaissance de son indépendance : ce fut

l'ouvrage de Henri IV. On reconnaît là le génie de ce prince, et la longueur des vues de son illustre ministère les Sully, les Jeannin, les Villeroi. Les guerres d'orgueil de Louis XIV contre cette paisible république avaient dérangé tous les plans tracés par la sagesse de Henri, et donnèrent la Hollande à l'Angleterre. Le roi Guillaume détestait Louis XIV plus que la France même. Il fit servir son génie contre l'ambition superbe du monarque français encore plus que contre la puissance française. Sa mort n'amortit point les effets de sa haine; elle passa toute entière, et plus âcre encore, à ces fiers grands pensionnaires de Hollande, qui, dans Gertruydenberg, humilièrent si cruellement Louis XIV, et qui, restés les derniers sur le champ de bataille, ne furent détournés d'aller signer la paix à Varsailles que par la défection de l'Angleterre. Si le triumvirat d'Eugène, de Malborough et d'Hensius n'eût pas été rompu par des hommes plus politiques qu'eux, c'en était fait de Louis XIV; il subissait en 1712 le sort que Napoléon a éprouvé en 1814.

Depuis cette époque jusqu'en 1756, la

Hollande s'était toujours rangée du côté des ennemis de la France. C'était l'effet nécessaire du voisinage : alors la Hollande, en vertu du traité de Barrières, gardait les frontières des Pays-Bas, et comme la guerre se portait toujours de ce côté, il était tout simple que la Hollande s'y trouvât toujours englobée. Le traité de 1756 la calma et la désarma. C'est le seul bien qu'il ait produit, et la compensation n'était pas trop forte pour tous les maux qu'il faisait d'ailleurs. La Hollande était constituée de manière à ce que le Stathouder fût anglais, et le fond du Gouvernement ainsi que le peuple fussent français. La noblesse, un certain nombre des membres des Etats et des corporations municipales étaient attachés au Stathouder. Tout le reste penchait vers la démocratie et vers la France. Cette opposition entre la nation et ses chefs ne pouvait manquer d'avoir des suites funestes. Pendant la guerre d'Amérique, la France, sous l'habile inspiration du comte de Vergennes, avait réussi à détacher la Hollande de l'Angleterre, et l'avait fait entrer dans la fédération maritime dont les fondemens se jetaient alors. Il l'avait emporté sur les goûts personnels du

Stathouder qui tenait pour l'Angleterre, et qui dans la direction de la guerre conniva ouvertement avec elle, lors de l'affaire de l'envoi de la flotte à Brest. Dès-lors commencèrent les divisions qui troublèrent cet Etat.

Les embarras du Gouvernement français ne lui permirent d'agir qu'avec mollesse dans la querelle terminée en 1787 par l'intervention des Prussiens. Pendant que la France présentait des notes et parlait de former un camp à Givet, le duc de Brunswick marchait à Amsterdam, et rendait la Hollande à l'influence anglaise. Le parti français fut abattu jusqu'à l'époque de la révolution, qui lui présenta l'occasion de prendre sa revanche, et de se liguer entièrement avec la France, jusqu'au temps où la Hollande devint une province française : effet inévitable des factions, qui, dans la patrie, ne voient qu'un moyen de domination, et qui aiment mieux la perdre que la laisser à leurs ennemis.

Aujourd'hui tous les élémens de ces anciennes combinaisons ont disparu : il n'y a plus de Hollande, plus de Belgique ; et, sur leur terrain, s'est élevé un Etat nouveau,

destiné à contenir la France du côté du Nord, et à vivre sous la garantie générale de l'Europe. Ce changement a donné une face toute neuve à la politique française de ce côté. Elle ne peut plus y chercher d'agrandissement; elle ne doit songer qu'à les interdire aux autres sur elle-même. Car, surement, les empiétemens sur la France par le royaume des Pays-Bas ne seraient pas interdits par l'Angleterre et par la Prusse, comme ils le seraient à la France par ces deux puissances. D'après cet ordre nouveau, deux rapports différens sont établis entre les deux Etats: neutralité sur terre, alliance sur mer. La France et le royaume des Pays-Bas sont entre eux, et par rapport à l'Angleterre, comme la Prusse et l'Autriche sont à l'égard de la Russie, et par les mêmes raisons, l'excès de la puissance de chacune d'elles.

La Prusse était l'alliée de la France. La géographie, cette maîtresse de la politique, avait formé cette alliance. Elles étaient alliées parce qu'elles étaient séparées : elles sont rapprochées, l'alliance est dissoute. Lorsque le cabinet de Versailles faisait le traité de 1756, qui lui donnait pour alliés ses voisins de la

Bélgique, et pour ennemis ses anciens alliés d'au-delà du Rhin, il violentait la nature; il devait sentir sa résistance dans les revers qu'il éprouvait, avec la punition de la faute qu'il avait commise. On ne violente pas plus impunément la politique que la nature, et il est des peines certaines attachées à la transgression de leurs lois. Eh bien! le congrès de Vienne a renouvelé, dans cette partie, la faute de 1756, et reproduit la violation de l'ordre naturel des choses : il a sanctionné une des grandes aberrations de la politique de M. Pitt, qui, contre la même nature des choses, avait tendu à rapprocher la Prusse de la France, pour les opposer l'une à l'autre : calcul anti-social dans l'ordre politique de l'Europe, qui provoquait à des renouvellemens de guerres, et qui, en divisant la Prusse en plusieurs parties, l'affaiblissait de manière à la rendre presque nulle contre la Russie. Par le transport d'une moitié de la Prusse aux portes de la France, par cette *juxtà position* auprès d'elle, il se trouve que cette puissance a pris, à son égard, la place que l'Autriche occupait depuis un siècle, et celle que l'Espagne avait remplie pendant deux cents ans. Il n'y a qu'à

voir ce qui, dans tout cet intervalle de temps, s'est passé entre ces puissances, pour être à portée d'apprécier la nature de pareils rapprochemens. L'alliance de la Prusse avec la France est donc rompue par la nature des choses : elles sont voisines, elles ne peuvent être alliées. La Prusse, toute ouverte du côté de la France, ne peut que convoiter quelques lambeaux de ses propriétés, pour en revêtir sa propre nudité. Elle en a donné la preuve par la prise de Saarlouis. Elle ne pourrait qu'aider le royaume des Pays-Bas à s'accroître encore des dépouilles de la France, parce que cet Etat est moins imposant pour elle que ne l'est la France ; et si alors les deux Etats établissaient entre eux le judicieux et probe système des accroissemens proportionnels, système qui a coûté à la Pologne son existence, il faudrait que les frontières de la France reculassent d'un côté autant que de l'autre. Voilà ce qu'a valu à la France *la politique sentimentale et consanguine.* Il n'est plus qu'un cas où la France se rangerait comme naturellement aux côtés de la Prusse, celui où la barrière du Nord de son côté serait trop fortement ébranlée : partout ailleurs il y a divorce

entre les deux Etats. Dans le cas de démêlés entre l'Autriche et la Prusse, tout interdit à la France d'intervenir. Celle-ci, avec la partie de la confédération germanique qui lui appartient, sera toujours assez forte contre l'Autriche : car la Prusse aura toujours des alliés en Allemagne, et l'Autriche n'en aura jamais. La France n'a pas à se remuer pour des différends qui devraient être vidés sur les frontières de la Silésie et de la Bohême ; et dans le cas où l'un des deux contendans menacerait d'opprimer, ce serait à la Russie à rétablir l'équilibre,

Le système actuel de la France, à l'égard de la Prusse, est donc aussi simple, quoique dans un sens opposé et que l'on peut dire inverse, que l'était son ancien système. Alors il était tout d'alliance ; aujourd'hui il est tout d'éloignement : ce qui ne veut pas dire que les deux Etats doivent ressentir des dispositions hostiles l'un contre l'autre, et cultiver pour ainsi dire des inimitiés ; à Dieu ne plaise que cette idée puisse jamais se présenter ; mais seulement que la nature des choses et la force des intérêts n'établissent entre eux aucun motif de rapprochement, et qu'au

contraire elles en ont créé beaucoup capables de les éloigner.

Ainsi, la Prusse d'entre Meuse et Rhin sera moins favorable au commerce français que ne l'étaient une multitude de petits princes qui n'avaient pas les douanes de la Prusse, qui ne supportaient pas les mêmes charges qu'elle, qui n'étaient occupés que de favoriser les produits de l'industrie et du sol germanique, comme la Prusse ne peut manquer de le faire. Les calculs et l'administration d'un grand Etat tel que la Prusse, qui a besoin de féconder toutes les branches de ses revenus, ne peuvent pas ressembler à ceux des princes qui étaient comme en dehors de la politique.

L'alliance de la France et de la Suède date de loin. Elle eut d'abord pour objet d'opposer une barrière contre l'Autriche. Que les temps sont changés ! Les dangers et l'ennemi sont ailleurs; ce ne serait plus dans les plaines de la Germanie que de nouveaux Gustave auraient à se rencontrer avec les armées françaises en présence de l'Autriche ; ce n'est plus par terre qu'elles pourraient agir ensemble; mais il faudrait que la réunion se fît sur les rivages mêmes de la Baltique. La création de la Russie, son appa-

rition colossale sur la scène de l'Europe ont tout changé. La France et la Suède n'ayant rien à s'envier, rien à se demander pas plus en Europe que dans les colonies, toutes deux riches de produits différens, ne renferment entre elles aucune cause d'exclusion, et en présentent mille de rapprochement. L'aiguille aimantée n'est pas attirée plus surement vers le pôle, que la France ne l'est vers les puissances du Nord qui sont inférieures à la Russie. La même chose doit être dite du Danemarck, mais dans la mesure de ses forces, qui sont loin de correspondre à celles de la Suède. Le nouveau système maritime, dans lequel la France est forcée d'entrer, la porte vers l'alliance de la Suède et du Danemarck. Ces puissances sont inférieures en marine avec l'Angleterre ; dès-lors elles appartiennent à la fédération, dont le chef approche le plus en puissance de l'ennemi commun, et qui présente un plus grand nombre de moyens de le balancer. Or, à qui ce rôle convient-il mieux qu'à la France, qui, étant la plus forte entre les inférieures en marine, est leur centre naturel, et l'on pourrait dire la capitale des neutres.

Tout ce qui vient d'être dit se rapporte à la division continentale du Nord. Voyons maintenant ce qui passe dans celle du Midi par rapport à la France.

Elle contient l'Italie, l'Espagne et le Portugal.

La France n'a plus rien à faire en Italie : l'influence qu'elle y a exercée est précisément ce qui l'en fait bannir dans ces nouvelles circonstances. Le cœur des peuples est bien pour la France ; mais plus ils lui appartiennent, moins les gouvernemens sont pour elle ; plus elle y a laissé de souvenirs, moins elle doit y compter sur leurs affections. Ils ne ne s'adresseraient à elle que dans le cas de grandes craintes contre l'Autriche ; une terreur plus forte imposerait silence aux autres terreurs : dans ce cas même, il faudrait voir jusqu'à quel point l'intérêt commanderait à la France d'intervenir ; car que l'Italie soit un peu plus ou un peu moins autrichienne, que ce pays compte quelques inutiles de plus ou de moins, en quoi cela intéresse-t-il la France ou même l'Europe, au bonheur desquelles ils ne contribuent en rien? car telle est la nature de ces petits Etats, fardeaux pour

tous, soutiens pour aucun. Est-il d'ailleurs prouvé jusqu'à quel point il importe à l'Autriche d'étendre sa domination en Italie, et si une trop grande masse d'Italiens serait une force plutôt qu'un danger?

Il fut un temps où la France avait la charge de la protection des duchés de Parme et de Plaisance, comme apanages de famille. Ce petit Etat participait aux effets et aux affections du pacte de famille qui subsistait entre la France et l'Espagne. Ce pays ne pouvait rien pour la France sous aucun rapport. Naples ne lui servait pas davantage. Cet Etat ne s'attaque pas plus qu'il ne se défend par terre; c'est par mer, c'est de là que peuvent lui venir les secours et les dangers. Lorsqu'une capitale, qui est presque tout l'Etat, se trouve placée à la portée du canon d'une flotte ennemie, cet Etat appartient à celui qui peut lui montrer cette flotte. Soixante ans d'expérience ont appris qu'en définitive c'était à l'Angleterre que Naples finissait par rester, et qu'il y avait entre les murs de cette ville et l'arsenal de Portsmouth un pacte de terreur capable d'annuler tous les pactes de famille : ces derniers ne prendront de valeur véritable que

par la ratification confirmée dans les arsenaux de Brest et de Toulon ; car tant qu'ils seront inférieurs avec ceux de la Tamise, le pacte de famille restera caduc.

Il en est de même ponr l'Espagne. Sûrement la France ne songe pas à l'attaquer par terre : ce qui s'est passé dans ces derniers temps est le produit de circonstances extraordinaires : mais le systême est rétabli tel qu'il exista depuis Philippe V ; et le fond de ce systême est la paix avec la France. De même l'Espagne ne peut être attaquée par aucune puissance continentale , la France lui sert d'avant mur et de Bouclier. L'Espagne est une espèce d'île continentale : la politique a complété à son égard l'œuvre de la nature. L'exemple de Napoléon a dû apprendre que s'il n'est rien de plus facile que d'entrer en Espagne , il n'est rien de plus difficile que de s'y soutenir et d'y subsister , et rien de plus impossible que d'en sortir. Napoléon s'est chargé de constater qu'il existait en Europe deux États inattaquables, l'Espagne et la Russie : l'une par l'étendue et le climat , l'autre par les mœurs des habitans. Autant vaut aller en Turquie qu'en Espagne.

L'inimitié de l'Espagne contre la France éteinte par l'avènement de la maison de Bourbon au trône d'Espagne, avait coûté cher à toutes les deux; ce qui prouve bien que les haines n'étaient point dans les choses, mais dans les hommes, puisque le changement de ceux-ci a suffi pour amortir ces animosités, après et malgré trois cents ans de combats. L'amitié de l'Espagne a été inutile à la France, et l'amitié de celle-ci a été funeste pour l'Espagne, tant les élémens de cette union si vantée sont fautifs. La raison en est bien simple : c'est que les deux États ne se touchent et ne se soutiennent que par leur partie faible, ce qui est contre la nature de toute bonne et solide alliance. La partie forte de la France, c'est la terre et son armée. La partie faible est la mer et sa flotte : eh bien, ce n'est que sur mer et avec leurs flottes que l'Espagne et la France peuvent se réunir et s'appuyer; ce n'est que contre l'Angleterre qu'elles peuvent agir, et dans ce cas leur union présente le spectacle de la réunion de deux faibles contre un fort et plus fort qu'eux, soit ensemble soit séparément, et qui par conséquent ne peuvent se réunir que pour re-

cevoir des coups en commun. Soixante années de malheurs sont les témoins irrécusables de cette assertion.

Dans la guerre de 1740, les armées de France et d'Espagne réunies enlevèrent Naples et Parme à l'Autriche, et les firent passer à des membres de la famille de Bourbon. L'alliance se trouva avoir de la force, parce que chacun de ses membres agissait avec sa partie forte, son armée; mais dans la guerre de 1756, le cabinet de Versailles ayant cru bien faussement ramener à lui la fortune, en faisant avec l'Espagne le pacte de famille, il se trouva qu'il n'avait fait qu'associer son malheureux allié à ses propres disgrâces, parceque ni l'un ni l'autre ne pouvaient agir avec leur force véritable, n'ayant à opposer à la partie forte de leur ennemi, que ce qu'il y avait de plus faible en eux; il établissait ainsi une lutte toute entière à son avantage. Il était évident que l'Espagne et la France ne connaissaient ni leur fort ni leur faible, ni le principe véritable des alliances; aussi est-il toujours arrivé que l'Espagne a succombé dans ses réunions avec la France, et que l'Angleterre eût été bien fachée de ne pas

rencontrer dans cette union l'Espagne qui n'y pouvait entrer que comme une proie pour elle. On profita du profond ressentiment que Charles III, roi d'Espagne, avait conservé contre les Anglais, pour les menaces de bombardement que l'amiral Mathews lui avait fait craindre, lorsqu'il était roi de Naples, pour porter ce prince à une alliance qui évidemment ne pouvait que tourner contre l'Espagne.

Dans la guerre de l'Amérique, la réunion tant célébrée des deux flottes ne put ni faire atteindre les côtes de l'Angleterre, ni empêcher le ravitaillement de Gibraltar, ni laver l'affront du 12 avril. Ce n'est pas le poids de cette coalition, mais la nature des choses qui a décidé l'indépendance de l'Amérique. Sans elle, il y aurait eu une ou deux campagnes de plus, mais le résultat, pour être moins rapproché, n'était pas moins certain.

On a parlé des avantages commerciaux que la liaison de l'Espagne avec la France avait apporté à celle-ci. Rien n'est plus irréfléchi que cette assertion.

En Amérique la France ne jouissait d'aucun avantage commercial : elle était exclue à

l'exemple et à l'égal de tous les autres peuples ; car ce pays se trouvait sous les lois les plus sévères de l'exclusif. Les étrangers n'y pénétraient que par le commerce interlope, dont alors, comme aujourd'hui, les bénéfices revenaient à l'Angleterre. Par le traité de l'Assiento, l'Espagne avait cédé à l'Angleterre le privilège exclusif de la fourniture des nègres pour ses colonies ; commerce immense : c'était encore l'Angleterre qui retirait les principaux profits des défectuosités du tarif de 1778, donné par l'Espagne à ses colonies. Ainsi la France ne faisait que glaner là où l'Angleterre moissonnait largement ; elle comptait quelques minces profits là où l'Angleterre puisait des millions. Si les provinces méridionales de la France entretenaient des relations avantageuses pour elles avec l'Espagne, elles n'étaient pas l'effet politique de l'alliance ou de la faveur personnelle de l'Espagne, mais celui du voisinage, et de la différence de l'industrie et de l'activité des deux peuples. La nature et l'intérêt formaient ces liens, et point du tout les préférences accordées par la politique. Il est naturel d'emprunter ce qui manque chez soi aux lieux les plus voi-

sins et les moins chers ; de même il est naturel que le travail fournisse à la paresse plus qu'il n'en reçoit : il n'y avait pas d'autres sources d'avantages respectifs entre la France et l'Espagne. Cadix recevait les produits des manufactures anglaises, comme ceux des fabriques françaises ; Cadix renfermait dix maisons anglaises pour une française ; tout était donc égal des deux côtés, et l'état de la civilisation s'opposera désormais à ce que la France jouisse d'ancun privilège, car il n'y aura plus de peuples privilégiés : les priviléges passant des hommes aux choses ne s'attacheront plus qu'à la bonne marchandise et au bon marché, et l'une des plus grandes aberrations sociales se trouvera ainsi réformée.

L'alliance de l'Espagne n'importait donc en aucune manière à la France ; elle n'a pas amélioré la situation de cette monarchie : elle a été à la veille de la compromettre grièvement en plusieurs occasions ; en 1770, pour la querelle des îles Malouines ; en 1790, pour celle du Noutka-Sound. Vingt années d'alliance dans le cours de la révolution n'ont servi de rien à la France ; et si elle lui a été inutile, en revanche elle a ruiné l'Espagne,

et a fini par lui coûter l'Amérique. Pendant tout ce temps, les ports d'Espagne furent bloqués, le commerce interrompu, toutes ses flottes battues ou détruites, des positions insulaires, telles que la Trinité, occupées. L'Espagne, qui n'avait pu se défendre contre la France, n'a pas mieux réussi contre l'Angleterre, et n'a pu à son tour défendre la France contre elle. Alors sont arrivées les grandes catastrophes de Bayonne, qui, peut-être, n'auraient jamais lieu sans cette fatale alliance qui donna à la France le droit de s'immiscer dans les affaires de l'Espagne.

C'était donc un article très-défectueux de la politique française que celui de son alliance intime avec l'Espagne; mais ce qui n'était que superflu ou mauvais dans ce système, est devenu intolérable, incompatible dans le nouvel état des choses.

D'après l'ancien, la France avait intérêt à conserver l'Amérique à l'Espagne, et cela d'une manière exclusive; maintenant le même intérêt veut qu'elle travaille à l'en détacher. Alors l'Amérique était une colonie espagnole; maintenant il faut empêcher qu'elle n'achève de devenir une colonie anglaise. L'Espagne

est impuissante à reprendre ses colonies, comme elle le serait à les contenir si elle venait à les reprendre. Elle s'épuise dans une lutte inégale, et par là même désastreuse : elle finira par se faire exclure de l'Amérique, et pendant ce temps l'Angleterre, non pas avec des secours du gouvernement, mais avec ceux des particuliers, s'établit dans l'Amérique du sud, de manière à lui donner des liens impossibles à rompre, quelques événemens qui aient lieu. Les particuliers en Angleterre font pour l'Amérique du sud ce que la France, comme gouvernement, avait fait pour celle du nord. Lorsque l'Amérique sera remplie d'établissemens de commerce anglais; lorsque, par la culture soignée de ses besoins et de ses dispositions, l'Angleterre sera entrée bien avant dans les cœurs, dans les goûts et dans les affections de la population américaine, qui ira la supplanter, la chasser, lui enlever cette crême des produits de l'Amérique qu'elle a l'art d'attirer à elle comme celle de tous les commerces de l'Univers? A cet égard, la politique française fait manifestement fausse route, et suit les erremens du congrès de Vienne qui la conduisirent à préférer l'inutile

Saxe à la dangereuse Prusse. La politique française se montre éloignée de la révolution de l'Amérique ; elle la combattrait au nom de la légitimité et des liens de famille, si les moyens ou le temps lui permettaient de le faire. La France n'ayant rien à demander à l'Espagne, rien à en attendre, rien à craindre d'elle, se trouve dans la position la plus favorable pour ramener son allié à la raison, sur le grand drame de l'Amérique, qui renferme l'avenir de l'Univers. Personne n'est placé aussi heureusement que la France pour agir avec efficacité sur les conseils de l'Espagne, et pour y faire pénétrer les lumières qui manquent chez elle. La France doit s'attacher à faire bien entendre à l'Espagne de quel intérêt il est pour elle de conserver ses forces propres, de ne pas épuiser non plus celles de l'Amérique, comme de ne pas stériliser les champs, aliéner le cœur des habitans, et les donner ainsi à l'Angleterre, qu'un jour leur réunion commune doit servir à réprimer. Il faut ouvrir devant les yeux de l'Espagne, blessée dans son orgueil, comprenant mal ses intérêts, ne considérant que le passé et le présent, il faut, dis-je, ouvrir les portes

de l'avenir, le lui dévoiler sans ménagement comme sans crainte, car ce n'est qu'ainsi que l'on peut la servir, et lui montrer, dans un sacrifice devenu indispensable, les élémens de sa régénération propre, à côté de ceux de la libération maritime de l'Europe, qui ne peut plus venir que de l'Amérique.

Voilà les hautes considérations par lesquelles la France doit chercher à agir sur l'Espagne, en laissant à l'écart les considérations secondaires qui ne présentent aucune ressource contre le mal actuel, telles que sont le désagrément attaché au désistement d'une propriété comme l'Amérique, la légitimité, le ressentiment contre la révolution, des appréhensions contre l'encouragement donné à l'essor de nouvelles indépendances. Il faut savoir se dire que tout ce qu'on peut ressentir comme homme n'empêchera rien, ne changera rien dans l'ordre politique; que depuis quarante ans l'Angleterre a bien su dévorer le chagrin et l'humiliation qui lui sont venus du côté de l'Amérique du nord, qu'elle a bien fini par reconnaître libre; et qu'enfin, lorsqu'on ne peut arrêter ou changer la destinée, le courage n'est plus de con-

tinuer à s'opposer sans raison, mais d'accepter ses arrêts de bonne grâce, comme l'homme au cœur intrépide voit venir et reçoit le coup qui doit le renverser.

L'Espagne doit voir que, pour elle comme pour la France, il n'est plus que ce moyen de rentrer avec quelque éclat dans la carrière de la haute politique dont l'état général du monde les détourne toutes les deux sur le continent. Depuis la guerre de la succession d'Espagne, le Portugal est devenu ennemi de la France, ou tout au moins étranger pour elle. Il suffisait que le trône d'Espagne fût occupé par la maison de France, pour que l'alliance entre elle et lui se trouvât rompue. Cette alliance était cimentée par l'opposition de la France avec l'Espagne gouvernée par des princes d'Autriche : dès que la France prenait leur place, elle devait prendre avec elle les inimitiés qui s'y trouvaient attachées. Cette conséquence découlait des règles générales des alliances que la raison prohibe lorsqu'elles ne sont point pleines et entières, et qu'elles n'excluent pas tous les ennemis de ses alliés. Il était évident que la maison de Bourbon sur les deux trônes de France et d'Espagne

donnait la maison de Bragance à l'Angleterre. A la place de cette maison, toute autre eût fait de même, en se réglant d'après les seuls intérêts du pays. Ainsi la succession d'Espagne attribuée à la maison de Bourbon avait changé tous les rapports entre la France et le Portugal. D'alliés, ils étaient devenus ennemis. Aussi on vit deux fois la France attaquer le Portugal de concert avec l'Espagne, sans aucun intérêt, et deux fois aussi l'on vit l'Angleterre voler à son secours. En 1756, par suite du pacte de famille, un corps français fut réuni à l'armée espagnole qui menaçait le Portugal. Ce n'était pas à celui-ci que l'on en voulait personnellement; on considérait en lui l'allié de l'Angleterre, et l'on espérait, en l'attaquant, forcer celle-ci à lâcher prise sur les colonies qu'au moyen de sa marine supérieure elle enlevait successivement l'une après l'autre. Ce calcul n'eut pas plus de succès que tous ceux que l'on faisait alors, car 1° les Anglais réunis aux Portugais sous les ordres d'un homme de génie, le comte de la Lippe, arrêtèrent l'armée combinée de France et d'Espagne. 2°. Dans le cours de la révolution, la France et l'Espagne ont en-

vahi le Portugal, ont forcé le souverain de ce pays à chercher un asile en Amérique, et quoique la possession transitoire du Portugal soit devenue pour tous les deux une source de grandes défaites, elle n'ont pas moins donné ouverture à deux grands changemens, l'un en Amérique et l'autre en Europe, par l'érection du royaume du Brésil, et par la perte que le Portugal a faite du souverain. Par là, cet État a subi une métamorphose complette ; il est tombé dans un ordre de choses indéfinissable, devenu colonie de métropole, tributaire de celui dont il fut souverain, gardé par une armée étrangère, trop fort pour être assujetti par sa nouvelle métropole, trop faible pour résister à ses gardiens étrangers, regrettant son passé, mécontent de son présent, inquiet de son avenir ; si la France n'avait rien à déméler directement avec le Portugal vassal de l'Angleterre, elle a encore moins de rapports avec le Portugal province du Brésil, et factorerie anglaise.

La France, comme on l'a déjà indiqué n'a plus d'objets directs à traiter en Italie. Le souverain du Piémont sera toujours là pour exercer à son égard les fonctions de geolier

des Alpes ; il irait jusqu'à appeller l'Autriche pour l'aider à les garder. Il ferait de même contre l'Autriche, et s'appuirait de la France pour contenir l'Autriche. Ainsi il agira toujours défensivement soit contre l'une soit contre l'autre. La France avait multiplié les liens de famille avec celle qui règne en Piémont. Ces alliances n'avaient point rempli le but politique que l'on s'était proposé en les formant, ni prévalu sur les plans habiles et calculés d'après des règles sûres, qui sont des besoins de première nécessité pour les États faibles qui se trouvent comme enclavés entre des États beaucoup plus forts qu'eux. Le Piémont avait été gouverné avec beaucoup de sagesse et de paternité par une longue suite de souverains, princes habiles et économes. Dans la guerre de la succession d'Espagne, le duc de Savoie ne balança point à prendre parti contre les Etats où régnaient ses deux filles. Il dut à ce parti dicté par une politique transcendante l'accroissement de son titre et celui de ses domaines. Maintenant que toute la haute Italie est devenue autrichienne, le Piémont est allié naturel de la France, parce que les Alpes interposent

entre les deux Etats une grande barrière, qui manque du côté des possessions autrichiennes. Il ne serait pas donné à la France de pouvoir enlever un pouce de terre au Piémont ; tout se réunirait pour l'en empêcher. Mais ce qui lui serait défendu à elle-même, elle doit de son côté le défendre aux autres, et s'opposer à ce que le Piémont souffre la moindre diminution. Cet Etat, comme le royaume des Pays-Bas, a donc dans l'ordre général des garanties de stabilité.

La France n'a point d'intérêts à discuter avec la Toscane; l'Etat de Parme, celui du Pape, non plus qu'avec le royaume de Naples. Les deux premières sont comme des appendices de l'Autriche. Naples a des affections françaises, et des craintes anglaises. La France ne pourrait aujourd'hui communiquer avec Naples que par mer, route chère, souvent interdite, qui ne prête pas à l'envoi de corps nombreux et dans laquelle on retrouverait encore l'Angleterre. L'occupation de Malte, des îles ioniennes assurent à celle-ci la prépondérance sur Naples; elle domine la Méditerranée des trois grands points dont elle s'est ménagé la possession, Gibraltar,

Malte, Corfou : elle a possédé Minorque ; si elle lui revient encore, cet accroissement de points d'appui insulaires, dépendant entièrement de la marine, soit pour l'attaque, soit pour la défense, combiné avec l'accroissement de la marine anglaise, feront de la Méditerranée une rade anglaise.

En recherchant quels intérêts peuvent unir la France à Naples, on n'en trouve aucun. Le pays ne lui présente que de tristes souvenirs d'histoire, des exemples de domination effacée presqu'aussitôt qu'établie : Naples est une étoffe sur laquelle l'empreinte française ne reste pas.

L'influence française fut toujours grande à Rome. Là était le siége de trois factions, celles de France, d'Espagne et d'Autriche ; surtout elles mettaient leur art à se ménager la nomination d'un pape à leur convenance. Il entrait dans cette conduite plus de routine que de calcul, car depuis long-temps Rome n'avait plus d'importance ou de signification politique. En considérant à quoi, dans l'ordre politique, se rapportait l'action de Rome, on n'aperçoit pas la raison du prix que l'on mettait à cette liaison. Cela n'était bon qu'à donner

à Rome, flattée de cet hommage d'habitude, mais égarée sur sa nature, une idée exagérée de son importance, et à la rendre difficultueuse; une indifférence respectueuse dans l'ordre politique était la seule conduite raisonnable à son égard; elle ne valait pas mieux que cela: puisque le temps des Jules II, des Léon X, des Sixte-Quint était passé, pourquoi se régir comme s'il existait encore? Le temps a rabaissé la thiare au niveau des autels, et au-dessous des trônes du monde.

Maintenant que l'Autriche occupe toute l'Italie supérieure, la nature des choses donnerait Rome à la France, seule capable de la défendre contre ce puissant voisin. C'est sur les rives du Pô, l'une autrichienne et l'autre papale, que l'alliance avec la France a été signée; mais les effets du sentiment qui porte Rome vers la France seront comprimés par le souvenir de ce qui s'est passé dans ces derniers temps, et par les terreurs qu'inspire toujours un voisinage immédiat du poids dont est celui de l'Autriche. Dans cette union, tout l'avantage serait du côté du pape, car, qu'importe à la France que les domaines de l'église soient plus ou moins étendus? Le système général de l'I-

talie ayant été manqué, quelques taches de plus ou de moins ne font plus rien à l'ensemble du tableau. Le pape, comme chef du culte catholique, est, pour la France, d'un grand intérêt, qui prend sa source dans le mélange du spirituel avec le temporel ; mais comme prince temporel, il est entièrement nul à son égard.

La Turquie était le plus ancien et le plus fidèle allié de la France. Cela devait être lorsque celle-ci combattait l'Autriche, ennemie du croissant, lorsque les deux États se touchaient en Belgique et sur d'autres points : mais depuis que de grandes distances les séparent, la nécessité de cette connexion ne se fait plus ressentir. On pouvait être allié des Turcs, lorsque leur civilisation n'était pas restée en arrière de celle de l'Europe dans des degrés qui les séparent d'elle presque autant que la Chine l'est de cette contrée : alors l'État avait de la force et une vigueur réelle quoique désordonnée. Mais depuis que par l'effet d'un ordre stationnaire, et de répulsion pour toute espèce de changement, la Turquie est restée au milieu du mouvement général de l'Europe, dans l'état qui,

sous les Selim et les Amurath la rendait formidable ; cette puissance a perdu toute son énergie et toute son importance. La Turquie d'aujourd'hui est à l'Europe, ce que l'Espagne se trouve y être ; Charles-Quint y rechercherait sa monarchie, comme Soliman la sienne. C'est tout au plus si dans le cas du besoin d'une ligue générale contre la Russie, on pourrait faire entrer la Turquie comme nombre : tel est l'effet nécessaire de tout retard en civilisation: il donne des désavantages immenses à l'égard de ceux qui ont su s'en préserver.

Pendant plusieurs siècles la France attacha une grande importance au commerce du Levant, dans lequel elle primait, et les Turs ses alliés la faisaient jouir d'avantages particuliers. Cette époque avait précédé celle de la création de la grande puissance navale et industrielle de l'Angleterre. Mais depuis que l'une et l'autre ont pris l'essor qui domine le monde, les choses ont dû changer. L'Angleterre s'est établie de manière à dominer la Méditerranée. Elle en garde l'entrée par Gibraltar, le centre par Malte ; Corfou lui donne l'Adriatique et toute la côte occidentale de la Turquie d'Europe. Les Turcs, encore plus que les

autres hommes, se conduisent par la crainte plutôt que par l'amour, et l'Angleterre est seule à craindre dans la Méditerranée : elle qui en est si loin, seule a eu l'art de s'y établir par ses possessions insulaires, bien au-dessus des puissances qui en possèdent les rivages. Ainsi, la France et l'Espagne, avec une grande partie de leurs côtes tournées vers la Méditerranée, n'y exercent pas la dixième partie de l'influence qui appartient à l'Angleterre aux mêmes lieux dont la nature l'a placée si loin: mais l'art politique a compensé l'œuvre de la nature et comblé les distances. L'expédition d'Egypte avait aliéné le Divan de la France. Les ennemis de celle-ci lui firent voir dans cette entreprise une agression faite au milieu de la paix, et dans l'Angleterre un appui. La liberté donnée par Napoléon à la Russie d'attaquer la Moldavie en 1807, acheva de porter la Turquie dans une direction entièrement anglaise. L'Angleterre s'entremit pour lui obtenir la paix en 1812. Depuis ce temps le pavillon anglais n'a pas cessé de dominer dans toutes les mers de l'empire ottoman. Il n'en fallait pas davantage pour annuler la puissance française aux yeux des Turcs, et dans l'état

actuel de l'Europe, il est bien évident que la France n'a pas d'influence à Constantinople, qui est sous le triple joug de la Russie, de l'Autriche et de l'Angleterre.

Mais il est une autre sphère politique dans laquelle la France est appelée à jouer un grand rôle ; exclue, hors les cas extrêmes, de la politique continentale, là elle se trouve au premier rang, que dis-je, au centre même de la politique européenne, dont elle forme le pivot. On entend que je veux parler du rang que la nature des choses assigne à la France dans l'ordre maritime de l'Europe. C'est elle qui en fait le fond et comme le nœud avec toutes les puissances maritimes. On les voit portées par cette nature des choses à se grouper autour de la France comme autour d'un centre commun. Depuis le fond de la Baltique jusqu'à celui de l'Adriatique, il n'est pas un seul vaisseau qui ne soit en alliance permanente avec tout vaisseau français ; et, chose singulière, mais vraie, les combats entre les armées continentales des diverses puissances, ne romperaient point l'alliance entre leur marine, parce que, quelque chose qui se passât sur terre, l'ennemi commun ne s'en retrouverait

pas moins sur mer. C'est la supérioritéde la marine anglaise qui a créé ce rapprochement et le contraste de ces deux positions.

J'ai montré l'Europe continentale dressée toute entière contre la Russie : ici l'on aperçoit de même tous les Etats maritimes en opposition contre l'excès de la force de l'Angleterre. Ce sont les deux colosses qui menacent, enchaînent et peuvent écraser tout. Il faut donc agir envers l'un comme envers l'autre: car, de part et d'autre, il y a danger imminent. Encore est-il bien plus grand du côté de l'Angleterre; car enfin, on peut atteindre la Russie, on peut lui reprendre une conquête ; celle-ci ne peut enlever une colonie à personne ; tout son pouvoir sur le commerce n'est que négatif, et consiste uniquement à prohiber ou renchérir. Mais par où saisir l'Angleterre, toucher aux conquêtes qu'elle a une fois placées sous la sauve-garde de son redoutable trident ? Ne dispose-t-elle pas de tout l'ordre colonial? N'a-t-elle pas le pouvoir d'interrompre les relations commerciales, et de les forcer de prendre la direction de ses ports et de ses comptoirs? L'Angleterre ne peut rien contre les grandes masses continentales, il

est vrai ; mais elle peut tout contre ce qui les anime et les vivifie. Immense et redoutable privilége que celui de cette marine, qui donne à celui qui en jouit la force d'enserrer dans ses bras le monde entier, lorsqu'il habite une île ; de là il plane sur l'univers, comme l'aigle, du haut de son aire inaccessible, promène son vol menaçant sur les plaines de l'air, et fond sur les campagnes. Eh bien ! c'est à cet esclavage maritime de l'Europe et du monde que la France est destinée en première ligne à résister. C'est distinctement à elle que s'attache le premier anneau de l'union libératrice des mers. Le prétexte assigné pour amener la France à conclure le traité de 1756, fut la facilité qu'il lui présentait de tourner toutes ses forces du côté de la mer. L'accroissement de la puissance maritime de l'Angleterre la force à rentrer entièrement dans ce système et à s'y concentrer. L'ordre du continent, qui la condamne à l'inaction, la rejette dans cette opposition capitale contre l'Angleterre. Par sa position au centre de l'Europe maritime, la France est à portée de prêter la main à toutes les marines de cette contrée. Depuis Cadix jusqu'à Ar-

changel, tout, par la force des choses, fait partie de cette fédération; tous, comme la France, n'ont plus qu'un intérêt maritime, la libération des fers de l'Angleterre. Mais cette grande fédération, quelle que soit sa force, serait encore impuissante, tant l'Angleterre est forte par sa position, par le nombre de ses vaisseaux, par son habileté à les diriger, par la multitude et la force des points insulaires qu'elle occupe, comme par les stations qu'elle a eu l'art de se ménager partout, si, de plus, elle n'était pas appuyée par l'Amérique. C'est là que se trouve le levier qui, réuni aux marines de l'Europe, doit rompre toutes les chaînes, et affranchir toutes les mers.

L'Amérique est appelée vers la mer par tous les mobiles qui y ont attiré l'Angleterre elle-même. Son littoral est immense; ses marins, avec du sang anglais dans les veines, réunissent tous les attributs qui rendent si redoutables les navigateurs qui font la force de l'Angleterre. Celle-ci et l'Amérique du Nord forment une même famille habitant deux mondes différens, dont des intérêts contraires font deux mondes opposés pourvus de moyens égaux.

L'Angleterre a de grands ménagemens à observer à l'égard de l'Amérique, car elle dépend plus d'elle, que celle-ci ne dépend de l'Angleterre ; le commerce anglais a plus besoin du commerce de l'Amérique, que l'Amérique n'a besoin de ce commerce : car elle a pour y suppléer tous les commerces du monde, au lieu que l'Angleterre ne trouverait pas une autre Amérique. Cet article est prédominant dans les conseils de l'Angleterre. Par sa grande colonie du Canada, par l'Acadie, par Terre-Neuve, l'Angleterre touche à l'Amérique et dépend d'elle. Avec le temps, elle ne pourra se soustraire aux influences qui résulteront nécessairement de l'accroissement de la population et du commerce de l'Amérique. Lorsque dans cinquante ans, dans cent ans, les Etats - Unis auront acquis une population de quarante, de cinquante, de cent millions d'habitans, comment l'Angleterre défendra-t-elle ses possessions adjacentes ?

L'alliance de la France avec l'Amérique est donc dans ses intérêts au premier chef; il y a plus, c'est qu'elle doit faire avec l'Amérique du Sud, et avec le Brésil, ce qu'elle ne

peut manquer de faire avec l'Amérique du Nord, et toujours par la même raison et dans le même sens, la libération générale des mers. La force de l'Angleterre consiste à n'avoir qu'à agir sur des points rapprochés d'elle, tels que Cadix, Brest, et les ports de France ou de l'Espagne. Dans ce cas, c'est presque de ses propres ports qu'elle bloque ceux des autres. Mais lorsqu'elle se verra contrainte de disséminer ses escadres sur toutes les mers, de surveiller à la fois tous les rivages de l'Europe et de l'Amérique, cette puissance, si redoutable par la proximité et la réunion de ses forces, se trouvera les perdre, comme un faisceau rompu perd la sienne. L'art de l'Europe est donc d'accroître l'Amérique comme son auxiliaire. Par conséquent, la France, chef de la confédération maritime européenne, fait fausse route toutes les fois qu'elle retarde les progrès de l'indépendance d'un point quelconque de l'Amérique, puisque de ce point doit sortir un libérateur pour elle et pour l'Europe. C'est ce qui rend si déplorable, et si pénible à observer, la direction actuelle de la politique française à l'égard de l'Amérique-Sud. Ce n'est pas ainsi qu'Henri IV faisait à

l'égard de la Hollande, ni Richelieu avec la ligue protestante d'Allemagne. De son temps il ne manquait pas d'hommes qui se scandalisaient de l'alliance du roi très-chrétien, sous l'inspiration d'un cardinal, avec les objets de l'horreur des catholiques et des anathèmes de Rome; mais la saine politique l'emportait sur les considérations secondaires. Elle devrait agir avec la même force dans les nouvelles circonstances où la France se trouve placée; au lieu qu'en s'en écartant, elle donne la préférence à des intérêts mal entendus de l'Espagne sur les siens propres, à la parenté sur la liberté de l'Europe, à la légitimité sur la libération du monde : car voilà le résultat du système que la France suit avec un double dommage. En effet, avec le pouvoir de rendre l'Amérique libre, elle tend à retarder son émancipation; avec la facilité de la rendre française, elle la laisse se faire anglaise, par tous les moyens que l'Angleterre trouve à s'y introduire, par les secours et les marchandises qu'elle y porte : double moyen de l'attacher à ses intérêts. Car telle est la double erreur de la politique française dans cet important sujet : elle donne à l'Angleterre le

temps et les moyens de s'établir à la fois dans les affaires et dans les marchés de l'Amérique, dans les cœurs et dans les goûts des Américains; par conséquent, elle donne à l'Amérique le temps de devenir anglaise, tandis qu'au contraire il faudrait la rendre européenne. Cependant il est bien évident qu'en Amérique comme en Europe, tout ce qui communique avec la mer, et c'est presque toute l'Amérique par la multitude et le volume de ses fleuves, doit chercher appui contre la puissance dominante sur mer: en Amérique comme en Europe, on ne peut manquer de reconnaître que la France est le centre de ces appuis partiels; que les neutres et les faibles, en cette qualité de faibles et de neutres, doivent venir vers la France comme leur chef-lieu; que le prince qui, en Europe, est l'allié de l'Angleterre, en passant en Amérique, lui devient opposé; que, défendu par elle dans un hémisphère, il peut être gêné et attaqué par elle dans un autre.

L'Européen transplanté en Amérique n'est plus le même homme qui habitait l'Europe. En la quittant, il a laissé sur ses rivages les pensées et les affections de l'Europe, il a pris

en touchant la terre d'Amérique des yeux et un cœur américains. On peut conjecturer que le roi de Portugal, à Lisbonne protégé et vassal de l'Angleterre, au Brésil deviendra son ennemi. Il faut savoir reconnaître que la politique européenne s'est immensément agrandie par l'introduction de l'Amérique sur la scène du monde; elle est venue placer au milieu des anciens acteurs et des anciens intérêts, des acteurs des intérêts nouveaux d'une autre nature et d'une autre importance, dont il faut bien étudier les propriétés pour ne pas s'égarer dans l'estimation qui doit en être faite. Nulle part plus qu'en France on n'a intérêt à s'en bien informer : car son avenir est là. La partie de cet avenir qui dépend du continent européen est étroite et fixée; mais celle qui tient à l'Amérique est à faire : elle est immense; les élémens doivent en être préparés avec soin, disposés avec art, et ménagés avec discernement. Tout ce qui éloignera la France de l'Amérique, tout ce qui en fera passer la moindre partie à l'Angleterre, affaiblira donc d'autant la France et l'Europe maritime. Par sa liaison avec l'Espagne, ou plutôt par sa condescendance pour elle, ce sera pour

l'Angleterre que la France finira par travailler, en ayant l'intention de ne le faire que pour l'Espagne; car elle n'empêchera pas celle-ci de perdre l'Amérique, et elle fera que l'Angleterre aura le temps de s'y établir. L'Espagne n'aura pas l'Amérique de moins, et l'Angleterre en aura les profits de plus. Tel sera le produit net de toute cette politique. Chaque jour que la France retarde à faire prendre à l'Espagne un parti décisif sur cette grande question de l'Amérique, tourne au profit de l'Angleterre et lui donne le temps d'y primer tous les autres européens.

Les Américains, pas plus que les autres hommes, ne se méprendront pas sur les sentimens qu'on leur aura montrés, et ceux qui auront contribué à faire prolonger leurs combats et leurs douleurs, ne doivent pas s'attendre à être placés dans le cœur des habitans de l'Amérique au même degré que ceux qui auront travaillé pour accélérer la jouissance d'un bien si désiré et acheté si chèrement. Voilà les dangers attachés à l'habitude d'apporter dans les affaires des affections de personne ou de famille, des souvenirs ou des craintes relatives à des choses dont ou peut avoir eu à souffrir

soi-même. Il n'y a point d'hommes dans les affaires des nations, il n'y a que des choses : les États sont toujours entre eux en état de nature : les intérêts solides des familles qui le gouvernent ne peuvent se retrouver que dans la culture la plus scrupuleuse des intérêts mêmes du pays; tout ce qui s'en écarte ou ci les blesse, s'écarte par là même de l'intérêt d prince, et le blesse comme lui. La force des rinces ne peut être autre que celle de leur ays; à la longue ils ne sont soutenus que par ii; avec le temps les étrangers ne peuvent ue lui devenir inutiles ou funestes. Les familles de France et d'Espagne s'appuyaient avec confiance sur leur pacte de famille, qui réunissait dans un même faisceau le triple sceptre qu'elles étendaient sur ces contrées et sur l'Amérique. Eh bien, de quoi cet appareil de puissance et d'union les a-t-il défendus? à quoi leur a-t-il servi? En 1763, l'Espagne succomba à côté de la France; dans le cours de la révolution ces deux trônes s'écroulent, celui de Naples les suit; et, chose singulière, le seul trône qui reste à ces quatre branches royales vient de la république française, donnatrice du royaume d'Etrurie. Toute cette po-

litique de parenté est donc inutile habituellement funeste dans beaucoup de circonstances, elle va le devenir d'une manière irrémédiable pour la France si elle est maintenue. C'est le plus sûr moyen de la faire dévier de la ligne sur laquelle ses intérêts les plus évidens la rappellent. Placez un instant les politiques anglais à Paris, et vous verrez s'ils s'y méprendront. Donnez-moi le roi seulement pendant vingt-quatre heures, disait le cardinal de Retz, et vous verrez ce que j'en ferai. L'Angleterre dirait de même : donnez-moi l'Espagne à diriger, et vous verrez sur quelle ligne je la placerai; si je lui ferai combattre l'Amérique pour n'aboutir qu'à s'épuiser elle-même, qu'à livrer la première à une rivale, ou bien si je la porterai dans les voies où l'Amérique doit trouver le terme de ses maux, et moi la clef de son cœur, qui me donnera celle de ses trésors par le sentiment du service que je lui aurai rendu. C'est dans cette latitude d'idées, dans ce détachement de toutes les affections personnelles qui tendent à les resserrer, à les subordonner à des sentimens d'individus que la France trouvera la seule base de conduite qu'elle puisse suivre avec

utilité pour l'Europe comme pour elle-même.

La France n'a plus de colonies : car on ne donnera pas ce nom aux comptoirs qui lui restent, soit dans l'Inde soit aux Antilles. En perdant Saint-Domingue, elle a perdu ce qui dans ses possessions d'Outremer méritait le nom de colonie. Cette perte a changé la direction de sa marine militaire. Ses petites factoreries ne l'indemniseraient pas des frais d'un grand établissement naval : elle doit se dire que ses colonies ne lui appartiennent que sous le bon plaisir de l'Angleterre. Que celle-ci déploye ses voiles, et dans le moment la France n'en a plus. C'est un lien de dépendance de moins avec l'Angleterre, mais cet affranchissement lui coûte cher, car St.-Domingue était pour elle ce que le Pérou fut pour l'Espagne. Du moins la France a-t-elle eu le bon esprit de ne pas songer à le reconquérir. La France n'a plus de voies ouvertes vers St.-Domingue, que celle du commerce, et les souvenirs de l'amitié comme supplément à la souveraineté qu'elle ne peut plus exercer. La révolution de St.-Domingue est immense en elle-même et par rapport à la France : car en l'exhérédant de sa plus riche propriété, elle lui a créé le

besoin d'un dédommagement qu'elle ne peut trouver que dans l'affranchissement de l'Amerique. Ce merveilleux St.-Domingue, pour être compensé, a besoin d'un monde entier et de la plus opulente partie de l'univers.

Fénélon donnait pour instruction au duc de Bourgogne, de fuir toute contestation avec l'Angleterre. En parlant ainsi, le peintre du fils d'Ulysse semblait participer à la sagesse si renommée du père. En effet, depuis 600 ans, l'Angleterre a suivi la France pas à pas, en Europe, en Amérique, en Asie, dans l'Inde comme au Canada. C'est elle qui lui a tout enlevé, tout pris. Elle ne s'est séparé de la poursuite de sa rivale, qu'au temps de sa révolution, qui, comme tous les troubles civils absorba toute son attention, et la fixa sur son intérieur. Toutes les grandes plaies de la France sont venues de l'Angleterre. Crecy, Azincourt, Poitiers, La Hogue, Hochstet, Ramillies, Aboukir, Trafalgar, Waterloo, tous ces noms cruels furent imprimés par des mains anglaises sur les débris des grandeurs françaises, et y resteront gravés en lettres de sang. Toujours ce fut l'Angleterre qui souleva l'Europe contre la France, qui la désigna à ses ombrages, à ses coups, et à

ses vengeances. Sans remonter à des temps reculés, et en nous arrêtant à ceux du roi Guillaume, l'Angleterre n'a pas cessé d'aliéner l'Europe d'elle ou de la soulever contre elle. Qui a voulu combattre la France n'a eu qu'à se présenter, ses trésors lui furent ouverts : l'Angleterre fut le nœud de la quadruple alliance contre Louis XIV; elle forma la coalition de la guerre de la succession. Elle s'unit à Marie-Thérèse contre la France, à la Prusse encore contre la France; dans tout le cours de la révolution a-t-elle fait autre chose que de provoquer et d'appuyer les attaques de l'Europe, de payer toutes les coalitions : quand tout a plié, elle est restée fièrement sur le champ de bataille, et sa voix mêlant la séduction à la crainte, appelait à une guerre éternelle, dont elle donnait le signal et l'exemple. Le Portugal, l'Italie, l'Espagne, l'Egypte, l'ont vu déployer la même ardeur, la même activité, et la même profusion des moyens de combats contre la France. C'est de sa main qu'est sorti le nouveau royaume des Pays-Bas, dont elle est à la fois la mère et le bouclier, et dont elle a fait un frein pour la France. On ne peut pas se faire l'idée d'une opposi-

tion plus suivie et plus méthodique. Conservant pour elle la liberté de se mouvoir qu'elle enlève aux autres, parcourant l'univers pendant qu'elle le tient captif, il semble que la liberté est son apanage exclusif, et qu'elle se l'est réservée comme un privilége à la participation duquel elle n'admet guère les autres. Ceci doit bien faire sentir les dangers des querelles avec l'Angleterre. Il ne s'agit pas de s'irriter contre elle, mais de savoir se conduire avec elle, et pour cela apprendre à la bien connaître. Sur le continent les deux adversaires ne peuvent ni s'atteindre ni se saisir. Aux colonies la partie est d'une inégalité qui proscrit l'idée même d'une lutte. Dans toute guerre avec l'Angleterre la France débutera par perdre ce qui lui resterait de colonies ; et comme elle n'a rien à lui donner en compensation, il faudra qu'elle cherche ailleurs leur rançon. Dans toute guerre avec l'Angleterre, la France voit ses ports bloqués, interdits au commerce du monde, ses revenus tarir, et l'appauvrissement s'établir chez elle. La chaine des postes que l'Angleterre a tendue autour du monde, enserre aussi la France, et elle se trouve prise avec tous les autres sous le même filet : étrange état de choses, chaine plus forte

et plus longue qu'aucune de celles qu'il fut jamais donné à un peuple d'étendre sur le monde, puissance qui efface celle qu'eurent Tyr et Carthage, et qui montre l'esclavage universel provenant d'un des plus petits pays de l'Europe, et en faisant à peine partie. Ces douleurs de l'Europe s'accroîtront jusqu'à l'époque désirable dans laquelle l'Amérique pourra accomplir la glorieuse destinée à laquelle elle est appelée, celle de s'unir à l'Europe pour affranchir les mers. Colomb en la découvrant, et Penn en la peuplant ne songeaient guère aux produits des germes que de deux points opposés de l'Europe ils venaient porter sur cette terre nouvelle, et encore moins qu'il fût réservé à des enfans de l'Angleterre de briser le joug que la mère patrie imposait à l'univers. La France ne peut lutter seule contre l'Angleterre, pas plus que la Prusse contre la Russie : de part et d'autre il faut revenir à des alliances pour compenser l'infériorité personnelle. Par conséquent la France ne peut agir qu'avec l'appui de la fédération maritime européenne, ce qui la rappelle à la plus rigoureuse circonspection dans le choix de ses contestations avec l'Angle-

terre, pour n'en présenter aucune qui puisse lui faire perdre l'appui de ses alliés. Il faudra imposer silence aux conseils de l'amour propre, aux sollicitations de famille, et commencer par abandonner ce que l'on ne pourrait défendre avec efficacité, comme les colonies, en se bornant d'ailleurs à deux choses : 1° garder sur ses propres rivages la défensive la plus stricte ; 2° couvrir les mers d'essaims de corsaires auxquels on montrerait le commerce anglais comme leur proie, comme le côté vulnérable de l'Angleterre, comme le point qui offrirait quelque compensation contre la supériorité des escadres de l'Angleterre. C'est ainsi que, dans la guerre de la succession, les corsaires français remplacèrent les vaisseaux de ligne, et firent éprouver à l'Angleterre l'énorme perte de trois mille vaisseaux de commerce. La France, réduite à ses propres forces, n'aurait pas mieux à faire ; mais la France, combinée avec le nord de l'Europe et l'Amérique, jouerait un rôle d'une toute autre importance, et pourrait reprendre la supériorité qu'elle a perdue sur le continent. Ceci conduit à dire maintenant quel est à l'avenir dans cette partie le système de la France.

CHAPITRE II.

Nouveau système de la France sur le Continent.

D'après les principes posés ci-dessus, la politique continentale a son siége principal dans l'Allemagne et dans le Nord. L'objet principal doit être l'opposition à de nouveaux accroissemens de la part de la Russie.

L'Allemagne compte deux puissances principales qui se balancent par plusieurs circonstances, la Prusse et l'Autriche. Le corps germanique s'appuie sur lui-même, et doit rester indépendant à la fois de la France et de la Russie. La France manque d'occasions de démêlés directs avec l'Autriche éloignée d'elle; il n'y a plus de matière contentieuse entre les deux Etats. La Prusse s'est raprochée de la France, mais sans mettre dans ce rapprochement rien qui soit à la portée de la France. L'Europe entière interdirait à la France de toucher au royaume des Pays-Bas; celui-ci, soit seul, soit confédéré avec la Prusse, ne présente aucun danger pour la France. Les traits vengeurs de la témérité qui le porterait

à l'attaquer se forgent dans les arsenaux de Lille, de Douai, et des vingt forteresses qui de ce côté couvrent les frontières françaises. La France n'a rien à demander à l'Italie, elle n'a non plus rien à en craindre. Dans cette position un système de neutralité et de modération envers tous est le seul qui lui convienne. Elle est à la fois trop forte et trop faible pour se mêler sans dommage dans les affaires du continent : il est bien évident qu'elle aurait à en supporter les charges, sans en recueillir aucun des profits ; car à la fin de toute action, elle serait ramenée dans la situation où elle se trouvait en commençant. L'Europe a déclaré vouloir que la France soit grande, forte et heureuse. Elle est un membre principal du corps politique de l'Europe. Ces attributs reconnus en elle ne lui seront pas contestés ; mais il ne lui sera permis d'en faire qu'un usage défensif pour elle-même et pour l'Europe, dans le cas de danger de la part des deux colosses qui l'enveloppent. La France sera toujours considérée comme la réserve de l'Europe contre l'un, et comme son chef de file contre l'autre. Dans le cas d'une action qui n'aurait qu'un but personnel, la France trouverait toutes les forces de l'Europe dres-

sées contre elle. Le système de l'Europe à son égard est fait. Louis XIV et Napoléon en ont été les pères. A force de la faire craindre, ils ont fini par la faire exclure. Ils ont forcé à élever autour de la France des murs de séparation, à peser sur elle, à fixer des plans à son égard. On peut les regarder comme arrêtés, et de toutes les parties de la politique et des idées de l'Europe, c'est sûrement celle sur laquelle il règne le plus d'uniformité dans ses lumières et dans ses vœux. Ainsi auront disparu pour ne plus renaître les grandes influences françaises exercées par Louis XIV et par Napoléon. La seconde expérience qui a dépassé de beaucoup la première a soulevé encore plus d'ombrages, nourri plus de défiances; elle a fait naître, et fera maintenir des précautions encore plus sévères que n'aurait fait la première. Déjà vingt-cinq ans après Louis XIV, la France soulevait l'Allemagne contre la maison d'Autriche, partageait son héritage, et disposait de la couronne impériale ; mais aujourd'hui l'Allemagne lui restera fermée, et rejettera toute influence française. C'est évidemment dans ces vues défensives et prohibitives qu'elle forme son armée de confédération, et qu'elle

construit des forteresses. La France est donc exclue d'une participation directe et active dans la grande politique continentale. Elle n'y serait admise que subsidiairement, et non point pour son compte propre, et sûrement à la conclusion on se réunirait encore pour la confiner chez elle. Ceci porte avec lui un affligeant changement dans les affaires de la France, et dans le rang qu'elle occupait en Europe : il faut le reconnaître avec douleur, mais cette dépréciation est le résultat nécessaire de l'état actuel de l'Europe. La sûreté est garantie à la France comme prix de son isolément : on deviendrait exigeant à son égard du moment où elle laisserait percer un symptome d'ambition personnelle, ou de désir de reprendre une influence directe. Elle doit compter que la crainte et le souvenir du passé y feront regarder de près et pendant longtemps.

Dans cet état, trois choses importent à la France.

1° Conserver son indépendance par la fuite de toute alliance;

2° Renforcer sa circonvallation militaire, et se créer une défensive intérieure;

3° Former une école diplomatique.

Il est hors de doute que l'alliance de la France va être recherchée ; chacun travaille à se faire un système et cherche des appuis. La diplomatie rentre ainsi dans ses anciennes voies, qui la portaient vers la recherche de ces espèces d'unions : c'était une de ses études principales. Déjà on entend parler d'alliance russe ou autrichienne, de système avec celui-ci, avec celui-là ; dans tout cela on n'aperçoit rien qui ne soit contraire à la véritable nature des choses qu'il faut toujours consulter. La France n'a plus qu'une alliance à faire, celle avec cette nature des choses : celle-là suffira à tout, et ne manquera jamais de faire ce qui devra être fait. Trop souvent les choses sont gâtées et périssent, parce que les hommes veulent se mettre à leur place. Se lier avec une puissance, c'est se lier à ses intérêts et à ses inconvéniens : pour ceux-là, on est toujous sûr d'y avoir une bonne part ; pour ses avantages, c'est autre chose ; là, il y a participation restreinte et calculée au plus près de l'intérêt personnel. Les soldes de compte des alliances ne présentent guère que des mécomptes de ce genre. Il n'est qu'une manière d'avoir tout

son prix, c'est de conserver toute son indépendance; or, s'allier c'est l'aliéner. Lorsqu'on est grand et fort comme l'est la France, on peut se passer des autres, et souvent les autres ne peuvent se passer de nous. Il faut donc rester libre, c'est à-dire, seul et soi-même; s'il y a à intervenir, on le fait, non à raison de traités préexistans, mais en raison d'une nécessité sensible et démontrée. Si la nature des choses exige que l'on soit secouru, la nature des choses amènera ce secours, sans qu'il doive résulter de stipulations antérieures, mais seulement de la force des choses. Alors ce sera l'ordre général qui réglera l'action secourable de la France à l'égard des autres, comme à son tour il lui vaudra son appui. L'association européenne aura dans ce cas à veiller à sa propre sûreté, au maintien de son équilibre: son secours sera réglé sur les degrés de l'intérêt qu'elle mettra à ce maintien : alors ce ne sera pas pour la France qu'elle agira, mais pour elle-même, comme de son côté la France se proposerait le même but en lui prêtant son appui. Ainsi dans le cas où l'Autriche rechercherait l'alliance française comme un renfort contre le fardeau que la Russie est destinée

à faire peser sur elle, il ne serait nullement besoin de traiter pour que le secours de la France lui fût assuré. Ce traité se trouve tout fait, et comme écrit dans la nature des choses qui fera que la France sera toujours portée s'opposer à la rupture de la barrière du nord. La France ferait pour la Prusse, comme pour l'Autriche, en sa qualité de barrière contre la Russie ; car que la digue soit rompue dans un point ou dans autre, qu'importe en dernier résultat ? on verrait la Russie se conduire de même à l'égard de la France si elle était opprimée par une ligue ennemie. Toutes ces idées sont simples, et découlent d'un ordre de choses tellement visible qu'on ne peut s'y méprendre. Tout l'appareil, orgueil des diplomates, se réduit donc à peu de chose, c'est-à-dire à ne faire qu'énoncer des idées puisées dans la nature même des choses. Il en est aujourd'hui de la diplomatie comme de la médecine. Dans celle-ci on a fermé les savantes pharmacopées pour se borner à observer la nature, à l'aider, à se conformer à sa marche : la diplomatie doit se jeter dans les mêmes voies, fermer ses doctes et ténébreux ateliers, rompre ses vieux

creusets, fruits de soins aussi laborieux que superflus dans notre âge, pour se concentrer dans l'étude seule de la nature des choses. Elle y trouvera comme à fleur de terre ce qu'elle allait tirer à force de bras du fond de ses entrailles. Voilà ce que doit désormais faire la France. La nature des choses a simplifié son système : il consiste à rester libre, indépendante, à se préserver de tout dommage qui viendrait du dehors, et à s'opposer au dérangement de l'ordre établi généralement.

Louis XIV couvrit la France de remparts dans toute la partie vers laquelle la guerre se portait ordinairement, c'est-à-dire la frontière du Nord et le Rhin. Ce système défendait la France du côté où se montraient les dangers du temps : exécuté par Vauban, il répondait aux besoins de l'époque. En même temps il laissait la France ouverte dans toute la partie qui borde les électorats ecclésiastiques, le pays de Liége et la Suisse. En 1814 et 1815, on a vu les étrangers pénétrer par ces deux trouées avec la plus grande facilité. En 1793, après la prise de Valenciennes, l'armée autrichienne dépassa Cambrai, et ne fut détour-

née de la route de Paris que par l'expédition de Dunkerque. En 1792, le duc de Brunswick s'avança par la Haute-Meuse, presque sans obstacles, jusqu'à quarante-cinq lieues de Paris. C'était le côté faible de la France. Le système de Louis XIV suffisait lorsque la France avait une grande influence en Allemagne, lorsque la Belgique appartenait à l'Autriche, lorsque beaucoup de petits princes remplissaient l'espace entre la Meuse et le Rhin; mais depuis que la Prusse a pris leur place, et se trouve aux portes de Metz; depuis qu'un Etat compact, tel que le royaume des Pays-Bas, a remplacé une faible division de la monarchie autrichienne et le pays de Liége, le défaut de défenses dans cette partie présente maintenant de graves inconvéniens, qui, alors, ne se faisaient pas ressentir. Par conséquent, ils rendent indispensable d'ajouter à celles qui existent déjà. La capitale de la France est trop près de la frontière. Elle s'en est rapprochée, pour ainsi dire, de toute la nouvelle force qu'ont les voisins qu'elle a acquis. Que des principautés du dernier ordre soient loin ou près qu'importe; mais il n'en est pas de même du voisinage de grandes puissances

militaires. De plus ici, il faut tenir compte du système adopté par les armées supérieures en nombre ou victorieuses, de marcher droit à la capitale, en masquant les places laissées sur les derrières. Les Français en ont donné l'enseignement dans les grandes guerres de la révolution : il a fini par être mis en usage contre eux. Un succès décisif peut amener l'ennemi aux portes de Paris ; dans ce cas, les efforts défensifs et précautionnels doivent être mesurés sur l'importance d'un pareil résultat. Autre chose sont Madrid, Vienne, Berlin, autre chose Paris et Londres. Les affaires des deux monarchies se font dans les deux capitales, avec celles d'une partie de l'Europe et du monde. Le sort de pareils centres d'affaires décide de celui de l'empire même ; l'invasion dérange les machines immenses de gouvernement qui les régissent, et l'attrait de ces riches proies ne peut qu'enflammer l'ardeur de l'ennemi. Tout fait donc à la France la loi de compléter son système défensif dans la partie de ses frontières qu'il n'a pas encore atteint, et de le revêtir de tous les moyens de défense que l'art sait employer, et que la France, plus que tout pays, peut perfection-

ner. Par suite du système antérieur, la ligne de la Somme a été abandonnée. Elle devra être rétablie ; il faudra de même fermer les avenues qui sont ouvertes depuis Luxembourg jusqu'à Paris, et depuis Bâle et Genève jusqu'à Lyon : ce qui fait que ces deux capitales de la France sont tout-à-fait à découvert. On peut se rappeler que dans la guerre de la succession d'Espagne, on vit des partisans ennemis se placer sur le pont de Sèvres, pour enlever le dauphin, dans le moment où le général Mercy perçait par le Haut-Rhin. Mais ce n'est pas tout : pour que la France soit complétement défendue, il faut que son intérieur renferme des points fortifiés et des arsenaux. A cet égard, le système défensif de la France offrait une singulière distribution dans ses moyens de défense. Depuis Arras jusqu'à Perpignan et Bayonne, c'est-à-dire dans toute sa longueur, comme dans sa largeur, il n'existe pas un seul point fortifié. Une armée repoussée de la frontière ne saurait où s'appuyer, ni où placer un dépôt. Dans ce grand espace, on ne compte qu'un ou deux arsenaux secondaires. Les rivières, en France, sont peu étendues ; une partie de l'année,

elles n'offrent que des plages de sable; la Loire elle-même, que l'on représente comme la ligne défensive marquée par la nature, ne défendrait rien pendant la moitié de l'année, parce qu'elle manque d'eau. Le pays qu'elle devrait couvrir, celui qui est à sa gauche, et qui comprend la Sologne, le Berri, le Poitou, le Limousin, est le plus aride de la France. Une armée ne pourrait y subsister: aussi, pour qui connaissait cette contrée, la résolution prise par l'armée de la Loire de défendre ses bords paraissait être un mouvement d'honneur militaire, plutôt qu'un calcul réfléchi; et il était bien évident qu'en face d'un ennemi supérieur en nombre, sans autre défense qu'une plage de sable, dans l'éloignement des arsenaux, cette armée ne pouvait pas tenir un instant cette position. Ce défaut d'arsenaux dans l'intérieur de la France y rendrait la guerre impossible, surtout avec la disposition des routes qui sont toutes dans la direction perpendiculaire, et qui manquent tout-à-fait dans la direction transversale. Avec l'usage immodéré de l'artillerie, tel qu'on le fait aujourd'hui, une armée qui aurait à combattre dans l'intérieur, devrait tirer ce lourd

et embarrassant attirail de distances qui rendraient tous ses mouvemens comme impossibles. Cet objet est capital pour la défense de la France : il ne peut échapper à la pénétration de son gouvernement. Tout est changé autour de la France. Les bases de sa sûreté sont déplacées ; elle ne peut plus se reposer sur ses anciens appuis, ni s'endormir sur ses anciens points de repos ; car c'est dans eux que se trouvent les dangers actuels. Le changement survenu dans l'entourage de la France a changé la face de ses frontières, et lui commande de calculer sa défense sur les nouvelles probabilités d'attaque qu'elle peut craindre.

Depuis François Ier la diplomatie française a montré beaucoup d'habileté ; elle s'éclipsa sous Louis XV dans sa partie apparente, qui était le ministère, et se maintint avec une distinction forcément voilée dans la partie cachée qui était dirigée par le comte de Broglie et Favier. La diplomatie se compose de deux choses, du système lui-même et des agens qui ont à le faire valoir. L'habileté naturelle ne manquera jamais en France ; mais l'habileté résultat de l'étude et de la bonté de l'école, y est rare. Les Français ont une telle

aptitude à tout connaître, à tout entendre, et à tout exprimer, qu'ils suppléent, par cette faculté, à ce qu'un long cours d'études doit donner aux autres. Ils créent et ils devinent plutôt qu'ils n'apprennent. Malheureusement la France a manqué de fixité dans son système, et a annulé par-là la supériorité du talent de ses négociateurs. Ce système participait à la nature du gouvernement : celui-ci avait quelque chose de la mode et de ses caprices; chaque homme parvenu aux affaires se permettait de toucher au système, et de le faire fléchir suivant ses intérêts. Un cardinal corrompu, Dubois, à la fois premier ministre de la France et pensionnaire de l'Angleterre, lui livre le système; un autre cardinal, atteint de toutes les timidités du vieil âge, se met de nouveau à la suite de l'Angleterre; un troisième cardinal, en 1756, s'abandonne à l'Autriche, et, pour consolider l'empire d'une femme sur la France indignée, renverse dans un jour l'ouvrage de Richelieu, si péniblement maintenu par Louis XIV. Louis XV passe les vingt dernières années de son règne à flotter au gré de tous les vents qui le poussaient tantôt dans une direction, tantôt dans

une autre. Il laissa à son successeur des embarras qui le condamnaient à une versatilité obligée, qui n'était pas dans son caractère. La Convention se fit conquérante ; Napoléon a voulu refaire le monde à neuf: on sait où cela a conduit, et ce qu'il a coûté. L'exemple parle, le besoin convie, le temps permet de reprendre le travail, et de fonder avec solidité. La diplomatie n'est pas une science occulte, non plus qu'une route où rien n'est frayé : en tout pays, elle admet des principes, des règles et des bases; elle opère sur un sujet certain, et qui n'a rien de fictif. Eh bien, ce sont ces bases qu'il s'agit de fixer et de déterminer, et sur lesquelles il faut ensuite élever un édifice inébranlable.

Le choix des agens exige des soins égaux. Il y a deux hommes dans un agent diplomatique, celui qui agit d'après les instructions de ses commettans, et celui qui à son tour leur communique les documens sur lesquels ils auront eux-mêmes à se régler. S'il est subordonné et presque passif dans le premier cas, il est actif et comme supérieur dans le second. Dans le premier il a un mandat à remplir, dans le second il a un fanal à pré-

senter. Son rôle est double, comme ont voit : il s'établit au moment de la nomination d'un agent diplomatique un commerce de lumières entre le représentant et le représenté, commerce qui sous le rapport de la bonne direction des affaires, les tient sur la même ligne. On sent de quel prix sont pour les gouvernemens, ceux qui doivent leur servir d'yeux et d'oreilles, et tres-souvent aussi de truchement. Un usage trop général, excepté en Angleterre, a partagé en deux les rôles diplomatiques, comme sur les théâtres des anciens, où les uns faisaient les gestes et les autres proféraient les paroles. La représentation diplomatique est généralement attribuée à des membres des hautes classes de la société, soutenus par des hommes plus exercés aux affaires, qui en tirent leurs moyens de considération et de fortune. Les titulaires sont comme les décorations de cet état, et les sous-ordres comme l'âme. Cet ordre est vicieux, comme tout ce qui met l'incapacité au premier rang, et le mérite au second : aussi appartient-il aux monarchies absolues, et n'a-t-il pas lieu en Angleterre, où le gouvernement représen-

tatif n'admet pas les fictions avec la même facilité, et commande l'emploi des hommes, non pas d'après leurs qualités extérieures et de convention, mais suivant leur valeur intrinsèque et absolue. L'homme est pesé comme l'or, et ceux qui se trouvent légers de poids, sont mis au rebut, comme des monnaies de mauvais aloi. La France, parvenue après tant de travaux au gouvernement représentatif, éprouve le besoin d'agir d'après ces principes, et de ne plus confier la direction de ses affaires daus l'étranger, à des hommes dont le nom ou la faveur forment les titres les plus apparents, et le fonds de la vocation aux hauts emplois publics. Il y a des pays dans lesquels on naît ambassadeur, comme colonel ou président, et dans lesquels aussi on est l'un tout aussi bien que l'autre. Il faut enfin sortir de ces préventions nobiliaires faites par le hasard de la naissance, pour s'en tenir à celles bien plus sures que dictent le travail, le mérite, et la connaissance des nations et de leurs intérêts. La France est plus qu'aucun autre pays de l'Europe faite pour montrer parmi ses diplomates, des agens savants dans l'art de diriger les affaires et les hommes. Car

dans aucun autre gouvernement, les seconds rangs de l'administration ne possèdent des hommes égaux à ceux qui en France occupaient cette partie du gouvernement. Les premiers commis des ministères, les secrétaires d'ambassades étaient généralement des hommes distingués ; plusieurs ont laissé des noms rivaux de ceux des ministres mêmes, et l'on peut juger de ce qu'ils auraient fait, par ce qu'ont fait ceux anxquels la révolution a permis de donner un libre essor à leurs talens.

La France proprement dite manque de chaires de droit public. Il faut aller à Strasbourg pour en trouver; comme on voit c'est une institution Allemande dont la France a fait en quelque sorte la conquête sur l'Allemagne avec la ville qui lui sert de siège. Au contraire ces écoles sont très-multipliées en Allemagne. Ce déficit est fort grave. Un homme jaloux de s'instruire dans cette partie manque des moyens de le faire; il est réduit aux ressources qu'il peut se procurer par lui même. Les écoles de droit civil abondent, partout on enseigne le droit romain, et nulle part on ne dit quel est le droit public qui régit les divers contrées de l'Europe entr'elles ; on

ne donne en aucun endroit les leçons propres à former des agens diplomatiques; il y a beaucoup de livres sur ces matières, parce qu'il s'en trouve abondamment sur tout; mais les écoles manquent absolument, et l'on apprend en agissant, au lieu d'agir, comme le bon ordre l'exige, après avoir appris.

CHAPITRE IV.

Division du midi de l'Europe.

Cette division renferme toutes les contrées situées au delà des Alpes et des Pyrénées, l'Italie, l'Espagne et le Portugal.

Les deux premiers caractères généraux qui s'y font remarquer sont :

1° L'excentricité géographique à l'ordre politique continental ;

2° L'inutilité de ces trois pays pour le même ordre.

La politique européenne se fait et se fera à l'avenir dans le Nord et parmi les nations germaniques; l'Espagne ni le Portugal ne peuvent y atteindre d'aucune manière.

L'Italie ne pourrait s'y mêler qu'en franchissant la barrière des Alpes. Pour cela il faudrait qu'elle fût indépendante, et formée en corps de nation libre. Mais lorsqu'elle est morcelée en plusieurs souverainetés, lorsqu'elle appartient dans la meilleure partie à

une puissance allemande, elle n'a aucun moyen de prendre une part directe et pour son compte propre à la politique générale. La partie autrichienne de l'Italie est relativement à cet ordre ce que lui sont de leur côté la Bohême et les autres membres de la monarchie autrichienne, de cette monarchie formée des débris de plusieurs Etats, et de membres arrachés à quatre peuples, les Allemands, les Hongrois, les Polonais et les Italiens : l'*Autriche est le royaume des quatre nations*. La puissance autrichienne ne suit pas la règle ordinaire de la formation des autres Etats. En général ceux-ci résultent soit d'une nation seule, soit d'une nation principale qui a réuni autour d'elle des accessoires qui lui sont inférieurs, au lieu qu'en Autriche les parties de l'Etat sont presque égales, quoique étrangères entre elles, de manière à la faire ressembler à un état fédératif, réuni sous un même chef.

L'Etat le plus considérable de l'Italie, Naples, est précisément celui qui se trouve le plus loin de l'Europe, tant tout semble conspirer pour annuler cette contrée. Les nations germaniques et tout le nord n'étaient rien,

lorsque Rome et l'Italie étaient tout : Rome et l'Italie ne sont plus rien depuis que l'Allemagne et le nord sont devenus tout. De nouveaux acteurs ont envahi la scène du monde, et y sont restés les maîtres. Triste, mais inévitable résultat du passage des empereurs à Constantinople, et de l'abandon où il laissa l'Italie. Livrée à elle-même, elle n'a pas pu tenir ensemble. Devenu le terme des courses des barbares de ce côté de l'Europe, ce pays se brisa pour ainsi dire comme un verre fragile entre leurs mains féroces. Chacun en saisit des lambeaux et ne s'occupa plus que du maintien de ce qui lui était échu en partage, sans songer à l'ensemble même du pays, pas plus qu'à son harmonie avec l'ordre général, dont on n'avait d'ailleurs aucune idée dans ces temps reculés. La politique des papes vint ajouter au mal et le rendre irrémédiable. Faibles et désarmés comme ils l'étaient, des forts armés placés autour d'eux ne pouvaient guère leur convenir. Ils voulaient bien chasser de l'Italie les barbares français et allemands, comme disait Jules Second ; ils auraient été tout-à-fait italiens, si l'Italie leur avait appartenu toute entière ; mais à dé-

faut de pouvoir la posséder seuls, ils tendirent toujours à la voir partagée entre plusieurs, parce que le partage empêchait qu'il n'y eût quelqu'un plus fort qu'eux : plus la souveraineté se subdivisait, plus leur sûreté et leur puissance relative augmentaient. Il faut savoir bien discerner ce fond persévérant de la politique des papes : il a eu une influence décisive sur la destinée de l'Italie, et il était commandé par la nature de cette singulière puissance. Envahie, ravagée, possédée tour-à-tour pendant six cents ans par les Espagnols, les Français, les Allemands, l'Italie a fini par rester autrichienne ; car elle l'est de fait pour sa plus grande et sa plus belle moitié, et de plus elle est autrichienne par l'influence que la possession de cette moitié donne à l'Autriche. Celle-ci domine en Italie comme dans une de ses propres provinces, et sa prépondérance en exclut toute espèce de balance. La France seule pourrait la contrebalancer, mais elle n'y touche par aucun point; au lieu que tout le corps de la monarchie autrichienne pèse directement sur elle. La France devrait attendre qu'on lui en ouvrît les portes : l'Autriche en tient toutes les clefs et en couvre la meil-

leure partie. La France aurait à opérer avec et chez des étrangers défians, plus frappés des ombrages qu'un grand bienfait peut laisser après lui, que de la reconnaissance qu'il commande : l'Autriche y serait partout chez elle ; la France n'y possède pas un seul point d'appui. Depuis Alexandrie jusqu'à Palma-Nuova l'Autriche s'appuie sur une chaîne de forteresses et d'arsenaux qui lui offrent tous les moyens d'attaque et de défense, renforcés par les lignes de fleuves qui les bordent. Cette possession de l'Italie supérieure par l'Autriche est très-solidement basée. La mer, les Alpes, le Pô, le Tesin, l'Adda, le Mincio, le lac de Guarda, l'Adige, le Tagliamento, l'Yzonzo, Alexandrie, Pavie, Piggizgithone, Mantoue, Peschiera, Veronne, Venise, et derrière ces lignes de places ou de rivières, tout le corps de la monarchie autrichienne prête à les soutenir et à verser sur l'Italie de nouveaux essaims de défenseurs. Que n'a pas gagné l'Autriche à échanger sa lointaine et précaire possession des Pays-Bas contre une propriété aussi bien assurée par sa contiguité. On ne peut donc plus parler de l'Italie que comme d'une province autrichienne, et ce n'est plus

que sous le rapport de la force qu'elle apporte à l'Autriche, que l'on doit encore la considérer dans l'ordre politique.

Le Piémont est un atôme en comparaison de l'Autriche. Le géolier des Alpes peut bien s'opposer en quelque manière à la France, à la faveur de cette barrière ; c'est elle qui fait sa force et non pas lui qui fait la sienne : encore s'il avait à la défendre seul contre la France, l'inégalité des deux États aurait-elle bientôt effacé et comme aplani l'inégalité du sol qui les sépare. Mais il n'en est pas de même du Piémont à l'égard de l'Autriche. De ce côté, il est tout ouvert, c'est lui qui est faible et l'Autriche qui est forte ; celle-ci a saisi un de ces momens uniques qui décident du sort des empires, celui du besoin que l'on avait d'elle, pour se garnir de tous les objets qui, en Italie, se trouvaient à sa convenance : aussi, s'est elle arrêtée aux confins du Piémont, à ce point auquel il fallait l'annuler ou le laisser tel qu'on le voit. Mais elle s'est réservé pour elle, puissance supérieure, toutes les positions dominatrices qui devaient être assignées au Piémont, puissance inférieure. Pour ce dernier, elles n'auraient été que défensives, pour

l'Autriche, elles sont vraiment offensives. Ainsi Alexandrie, ancien apanage du Piémont, était défensif pour cet État; dans les mains de l'Autriche, il est ouvertement offensif contre le Piémont. Il y a une interversion manifeste dans les rôles. Plus l'Autriche s'étendait en Italie, plus il devenait nécessaire d'y fortifier le Piémont.

Pour ne pas opposer le trop fort au trop faible, on lui a donné Gênes : mais la garde de cette ville et du littoral absorbera toujours une partie de ses forces. Le congrès de Vienne a singulièrement procédé à l'égard de l'Italie. Une première faute en entraîne toujours d'autres. Il a fait celle de livrer la Pologne à la Russie : cet empiétement offensif contre le reste de l'Europe nécessite des accroissemens pour la Prusse et pour l'Autriche, premiers voisins de cette redoutable puissance. On manque l'établissement de la Prusse, sacrifiée à des abstractions de droits indéfinissables, et que l'on immolait d'un côté, pendant que de l'autre on les maintenait à tout prix. On sent que la cession de la Haute-Italie à l'Autriche exige de fortifier le Piémont, et pour cela on va lui attribuer ce qui est presque aussi propre à l'affaiblir qu'à le fortifier, l'État de Gênes,

qui ne peut être un moyen de force militaire et continentale, ce dont le Piémont avait besoin puisqu'il s'agissait de l'opposer à l'Autriche, puissance continentale. Gènes peut ajouter à la force maritime plus qu'à la puissance continentale et militaire. Gènes serait plus efficace contre la France que contre l'Autriche, et cependant c'est de cette dernière que le Piémont a à se défendre. Aucun contresens, comme on voit, n'a été épargné dans cet arrangement. Puisque l'on avait à s'occuper de l'Italie, et que l'on sentait le besoin de fortifier l'État qui touchait à l'Autriche italienne, il fallait étendre l'étoffe de son établissement et la prendre sur tout ce qui se trouvait à disposer dans cette contrée. Parme, Lucques, la Toscane devaient être attribuées au Piémont, pour lui composer une force véritable. Dans cette occasion, il s'agissait des États, et l'on ne s'est occupé que des familles : on avait à soigner la sûreté de l'Europe, et l'on n'a songé qu'aux convenances des individus ; on a gonflé la puissance autrichienne d'accessoires tels que Modène, Parme et la Toscane. La maison de Bourbon n'avait pas de moindres droits sur Parme, que celle d'Autriche

sur la Toscane; car leur avènement sur ces deux trônes et leur chute sont de la même date; l'une comme l'autre avait abdiqué par traités. Quel droit pouvait rétablir l'une, et tenir l'autre éloignée : dans tout cela peut-on voir autre chose que les arrêts de la force? Il est résulté de tous ces contre-sens dictés par d'avides personnalités, que l'Italie est nulle pour l'Europe politique; que ce pays, qui pourrait et devrait être un membre très influent de l'association Européenne, n'est plus qu'un retrait fait à l'ordre politique, et que par rapport à lui, elle va redevenir ce qu'elle était avant la révolution, une espèce de muséum visité par les étrangers, habité par des hommes privés des grands mobiles qui portent partout au développement des facultés de l'esprit, et des nobles affections en possession d'élever le cœur de l'homme. l'Italie se trouve ainsi condamnée à *une sieste politique* comme ses habitans à *une sieste morale*. Napoléon avait commencé à la relever de son long sommeil. Mais qu'il s'en est fallu qu'il y ait travaillé avec l'étendue de vues que comportait une pareille création. Comme un autre Romulus, il a pu devenir le fondateur de la

nouvelle Rome. Mais pour cela il fallait sortir de l'ornière tracée par des siècles de routine, et au lieu de s'égarer dans des divisions de l'Italie qui la partageaient en trois portions, l'une française, l'autre italienne, une troisième napolitaine, il fallait agir avec la latitude et la franchise que les circonstances autorisaient, et jeter dans un seul creuset, ou tout au plus dans deux, mais également italiens, ou la totalité de l'Italie, ou les deux Italies supérieure et inférieure. Alors l'Italie reparaissait avec éclat sur la scène du monde, et l'Europe acquérait un membre nouveau d'un grand poids dans sa balance. Napoléon a pu doter l'Italie de cette nouvelle vie, et l'Europe de cette nouvelle richesse : occasion unique au monde, et d'autant plus regrettable que les siècles ne la ramèneront pas. La destinée de Napoléon a peut-être tenu, avec celle de l'Europe et de la France, au mauvais choix qu'il a fait dans son établissement italien. Un grand royaume d'Italie aurait été un allié plus fidèle et plus solide qu'un roi de Naples, qui en raison même de l'infériorité de ses forces, pouvait toujours se regarder comme menacé par son créateur,

et forcé par le besoin même de sa sûreté à combattre mollement pour lui, et encore mieux, à se lier avec ses ennemis : résultat inévitable des demi-mesures, des demi-moyens, ce poison des affaires, que la plus désastreuse bizarrerie a pu seule faire rencontrer dans un génie chez lequel l'absence des limites était la faculté constitutive. Enfin le mal est fait, et voilà l'Italie retombée dans son engourdissement de dix siècles, inutile aux autres comme à elle-même, présente sur la carte géographique de l'Europe, mais effacée de la carte politique. Les Italiens auraient paru avec gloire sur ce théâtre ; car ils ont tout ce qui fait les grands acteurs : qui peut autant dans les arts et dans les sciences suffirait de même à d'autres carrières, et les remplirait mieux à mesure qu'elles seraient plus étendues : spirituels et passionnés, actifs, ingénieux, appliqués lorsqu'ils ont des motifs pour l'être, que leur manque-t-il de ce qu'ont les autres, et qu'ont les autres plus qu'eux ? La dégénération que sur quelques points l'on reproche aux Italiens, est l'ouvrage de leurs institutions. Des institutions dégradantes et vicieuses à la longue

agissent sur les peuples comme la goutte d'eau dans sa chûte répétée agit sur la pierre. Elles ont de même le fatal pouvoir d'oblitérer le caractère d'un peuple. La restauration de l'Italie datait de quelques années, et déjà l'Italie de 1814 n'était plus l'Italie de 1810. Si la lueur d'un jour naissant avait suffi pour dissiper beaucoup de nuages, que n'aurait-il pas produit lorsqu'il aurait tout éclairé de ses rayons, et tout réchauffé de ses feux! Qui pourrait contempler sans douleur cette nouvelle éclipse de l'Italie, et la voir retomber dans la tombe, dont elle venait de s'affranchir. Si l'Italie supérieure est autrichienne, l'Italie inférieure est anglaise. Naples est anglais; bien plus, les mers italiques sont toutes anglaises par l'occupation de Gibraltar, de Malte, et de Corfou, apanages de l'Angleterre. De ces trois stations, elle domine les deux mers qui baignent les rivages de l'Italie. Tout navire italien, comme ceux de toute autre nation, rencontre une barrière anglaise à à l'entrée comme à la sortie de ses mers. La route est *obligée*, et l'on ne peut éviter les espèces de douanes à la fois commerciales et militaires que l'Angleterre a établies sur

ces trois points dominateurs de la Méditerranée. Les petits princes d'Italie à Parme, à Modène, à Lucques, à Florence n'ont aucun trait avec la politique : ce sont de grands fiefs armoriés d'une couronne, de beaux et lucratifs apanages pour des particuliers, mais de vraies négations pour la politique.

Toute l'histoire de l'Espagne peut se diviser en trois grandes époques.

La première, depuis l'invasion des Maures jusqu'à leur expulsion.

La seconde, depuis l'avènement de la maison d'Autriche jusqu'à celui de la maison de Bourbon.

La troisième, depuis cette maison jusqu'à la révolution de France et d'Amérique.

Dans la première, l'Espagne ne fut occupée que d'elle-même et de l'Afrique.

Dans la seconde, elle menaça les libertés de l'Europe.

Dans la troisième, elle fut tournée entièrement du côté de l'Amérique.

Il se prépare une quatrième époque, celle dans laquelle elle n'aura plus à s'occuper de l'Amérique.

Pendant les règnes des princes de la mai-

son d'Autriche, l'Espagne réunissant les domaines de la maison de Bourgogne possédait la Belgique, la Flandre, l'Artois, la Hollande, le Luxembourg, la Bourgogne et la Franche-Comté; en Italie, Naples, le Milanez, avec la Sicile et la Sardaigne. Aussi Charles-Quint, ajoutant la couronne impériale comme le faîte à cette immense puissance, ayant à sa disposition un peuple retrempé par six cents ans de combats, fier de la conquête et fort des trésors du Nouveau-Monde, se lança-t-il dans le plan d'une domination universelle, à laquelle il se sentait appelé par l'aspect de ce mobilier de puissance, et par la confiance que lui inspirait la constance d'un peuple tel que les Espagnols. Peut-être eût-il accompli ce projet sans l'opposition qu'il trouva dans la réformation : elle détourna son attention vers d'autres objets, et sauva l'Europe. Ses successeurs, les Philippe III, les Philippe IV, les Charles II, n'eurent rien de son génie éclatant, ni des sombres profondeurs de la politique de son fils, Philippe II. La monarchie était aux abois, lorsque les princes de la maison de Bourbon arrivèrent, on pourrait dire

vinrent à son secours; il se fit alors une grande révolution dans cette monarchie. Le traité d'Utrecht avait bien assuré l'Espagne à la maison de Bourbon : mais il l'y avait borné, il lui avait retranché toutes les possessions par lesquelles elle tenait à l'Europe. Dès-lors son état se trouva changé ; ce pays fut comme détaché de l'Europe, n'ayant plus de connexions avec elle, et n'ayant plus de rapport, dans cette dernière époque, qu'avec l'Amérique, comme, dans la première, il n'en avait eu qu'avec l'Afrique. Cet état a duré pendant tout le dix-huitième siècle, espace de temps pendant lequel l'Espagne était tout en Amérique, et rien en Europe; puissance toute coloniale, et nullement continentale; canal des richesses d'un monde vers un autre, n'en retenant pour elle-même que la plus petite partie ; influant sur la balance du commerce, mais en dehors de celle de la politique.....

Aujourd'hui tout cela est changé : l'Amérique se sépare avec violence de l'Espagne : au lieu d'y dominer, celle-ci doit y combattre des dissidens aguerris et enflammés par une lutte opiniâtre ; au lieu de recevoir ses trésors, il faut épuiser les siens propres pour retenir ces

sources de richesses, qui tendent de toutes parts à lui échapper. Tout est donc changé pour l'Espagne, et désormais son avenir est couvert d'un voile impénétrable. La France la sépare du reste du continent : elle ne peut l'atteindre ni en être atteinte. L'Angleterre, avec ses flottes, est son seul ennemi, et c'est devant Cadix qu'elle effraie et maîtrise Madrid. L'Espagne ne doit plus être comptée au nombre des puissances continentales. La politique du continent se faisant dans le Nord et dans l'Allemagne, l'Espagne n'a aucun moyen d'y influer directement. Ce ne serait plus que dans le cas d'une attaque menaçante contre la France, qu'elle pourrait se montrer, et prendre part à une action continentale ; et même, dans ce cas, il faudrait rechercher jusqu'à quel point ce secours pourrait être de quelque efficacité. Dans l'état auquel l'Espagne se trouve réduite, ne serait-ce pas une illusion désastreuse que de placer la moindre confiance dans son appui? Ce malheureux pays court visiblement vers une catastrophe inévitable. La route manquée en 1814 a conduit vers des précipices effrayants, et qui s'élargissent tous les jours. Il est évident qu'une

grande révolution menace l'Espagne; et, en considérant les élémens qui entrent dans la composition du caractère espagnol, on aperçoit, avec une clarté effrayante, qu'elle sera terrible. Jamais on n'assembla plus de matériaux propres à allumer et à alimenter un incendie : la discorde, la guerre extérieure, le dessèchement de la fortune publique, un discrédit qui ne peut plus croître; la domination de plans et d'idées propres à perdre un pays; la superstition, l'exclusif, la vengeance, la séparation des castes : tel est l'attirail de perdition au milieu duquel se meut ou plutôt cahote et se traîne la malheureuse Espagne. Elle n'a point d'argent, et elle va faire la guerre au pays qui lui en fournirait, si elle avait le bon sens de le laisser tranquille. Elle est pauvre en population, et elle envoye les plus robustes parmi ses enfans s'éteindre dans les plaines et dans les fanges de l'Amérique. Elle a le plus grand besoin du commerce, et elle l'expose à être dévasté par des essaims de corsaires ennemis. Jamais il n'exista une position plus cruelle, ni plus voisine d'un abîme. Il s'écoulera donc des siècles avant que l'Espagne puisse être de la moindre utilité à

la France ; son alliance ne pourrait être qu'un fardeau pour la dernière : car il y aura toujours à défendre l'Espagne, sans pouvoir jamais être défendu par elle. L'Espagne, sans la France, n'a de pouvoir contre personne. On le vit assez lorsque le cardinal Albéroni, se lançant dans une carrière dont il n'avait pas mesuré l'étendue à ses forces, osa braver lui seul l'Angleterre et l'empereur d'Allemagne : dans un jour ses projets insensés furent, devant Messine, coulés à fond avec les vaisseaux de l'Espagne. L'Espagne n'est plus rien pour l'Europe : il faudra voir ce qu'elle deviendra sans l'Amérique. Celle-ci ne l'a pas enrichie lorsqu'elle la possédait, elle achève de la ruiner en s'en séparant : triste, mais inévitable résultat d'un genre de gouvernement qui, comme celui des Turcs, reste stationnaire, lorsque de toutes parts on avance ; qui fait négliger à la fois la culture de son esprit et celle de ses campagnes ; d'où il suit que l'on finit par rester inférieur à tout le monde.

Le Portugal n'est pas moins étranger à la politique générale du continent. C'était déjà son état habituel, lorsque le souverain résí-

dait au milieu de lui : à plus forte raison restera-t-il en dehors de cet ordre général lorsque le souverain habite un autre hémisphère. On ne peut point parler d'un pays dont l'état n'est point fixé, et tel est celui du Portugal. Il n'est pas destiné à rester tel qu'il est, province d'un royaume américain. Cela est contraire à la nature des choses, ainsi qu'à l'ordre général de l'Europe, qui ne permet pas qu'une de ses parties soit une colonie d'un autre monde, ni qu'elle ait sans cesse à demander au Brésil des réponses sur les affaires de l'Europe. A cette occasion, on peut remarquer que beaucoup de choses sont provisoires en Europe. La force des circonstances les a fait admettre et comme laissé passer: l'urgence des affaires, le besoin de résultats rapides ont fait fermer les yeux sur ces défauts; mais le temps ramènera l'attention sur elles à mesure que les épines se feront sentir et forceront de recourir aux amendemens. Telle est la marche éternelle des choses : fions-nous au temps pour les amener. Le Portugal et l'Espagne doivent donc être portés seulement pour accessoires dans le bilan de la puissance de l'Europe. Ces Etats se trouvent entre deux

existences, l'une finissante et l'autre commençante; ce qui interdit de leur en reconnaître une fixe et déterminée ; mais ce qui n'est point également interdit, ce qui, au contraire, se fait ressentir vivement à toute âme sensible, c'est la cruelle destinée de ces deux nations. Voilà deux peuples braves, spirituels, susceptibles de tous les genres d'héroïsme, qui ont triomphé des plus dures épreuves, qui ont fourni la carrière des plus longs et des plus rudes travaux ; qui, sous la seule inspiration de leur génie propre, ont conquis deux mondes, et les ont remplis de la terreur de leur gloire et de leur nom ; les voilà, dis-je, effacés de la scène du monde, abandonnés à la direction exclusive de gouvernemens sans lumières comme sans énergie, sans prévoyance comme sans régulateur certain, sans calculs comme sans économie, jouets des courtisans et des préjugés, livrés à la fois à la superstition et au dérèglement. Des cours à demi-monacales ont abîmé deux grandes nations quelquefois si grandes! Elles leur ont fait perdre les théâtres de leurs anciens exploits et les sources de leurs nouvelles richesses. Sans porter aussi loin que l'esprit de parti l'a fait dans ces der-

niers temps, l'admiration pour les Espagnols, cependant on ne peut s'empêcher de déplorer le sort d'un peuple capable de montrer un pareil dévouement, et de se soumettre à de pareilles épreuves. Un tel peuple doit valoir mieux que ce que l'on fait de lui. Les Espagnols, comme les Orientaux et les Africains, ne se portent jamais à attaquer les autres; mais ils se défendent chez eux avec l'obstination et le courage du lion pressé dans sa retraite. Comme ils ne se mêlent point aux autres peuples, dont ils ne sentent pas le besoin, auxquels, à leur tour, ils n'offrent guère d'attraits, leur éloignement naturel pour les étrangers entre pour moitié dans leurs efforts pour repousser leurs attaques; ce motif, ajoutant au courage naturel de ces peuples, en fait des héros sur leur terrain, et les dispose aux actes les plus extraordinaires pour en rester les maîtres. On sent le parti que l'on pourrait tirer d'hommes qui réunissent à un haut degré ce qui rend propre aux grandes choses, la vivacité de l'esprit, l'ardeur de l'imagination, et presque toujours l'exaltation des passions : quelle riche étoffe pour un Gouvernement habile! En voyant ce que l'on

fait tous les jours avec les blocs de marbre façonnés dans le Nord, on sent ce que l'on pourrait obtenir d'hommes pétris de feu, chez lesquels les ressorts des passions sont toujours prêts à déployer leur terrible énergie. Des observateurs bien superficiels attribuent la torpeur actuelle des Espagnols à leur climat, en oubliant ce qu'ils firent de tout temps sous les feux du même soleil ; celui de Rome n'était pas de glace au temps où les enfans de Romulus se débordaient sur le monde soumis, et l'on voit aujourd'hui les Orientaux et les Arabes endormis aux mêmes lieux où, dans d'autres temps et sous d'autres maîtres, ils conquéraient tout ce que leur redoutable cimeterre pouvait atteindre. Finissons cet article de la division du Midi par une observation générale :

L'Europe renferme, moins la Turquie, 150,000,000 d'hommes ;

La division du Midi en compte 28,000,000.

Voilà donc la cinquième partie de l'association européenne rendue inutile à son action générale, et comme paralysée.

L'ANGLETERRE.

Ce pays, par sa position géographique, est encore plus que la France, excentrique à l'Europe, et malheureusement par là même, il n'est que plus propre à la dominer, parce qu'il n'a rien à craindre d'elle. L'Angleterre séparée du continent a toujours tendu à le diriger, en opposition avec sa rivale la France. Les connexions continentales, objet des réprobations d'une classe de politiques en Angleterre, sont au contraire celui de la sollicitude la plus active du gouvernement. Il ne tolérerait pas qu'un coup de canon fût tiré en Europe sans sa permission ; on le verrait accourir pour arrêter tout empiétement propre à rompre l'équilibre. Telle a été son histoire depuis cent ans. Cette politique, il faut le reconnaître, est large, tandis que la première est mesquine : la dernière rattache l'Angleterre au continent, et comble, pour ainsi dire, l'espace qui l'en tient séparée : la première confine l'Angleterre chez elle, et n'est propre qu'à lui faire assigner

ce que le poète dit de l'ancienne Grande-Bretagne :

Et penitus toto divisos orbe Britannos.

La prévoyance et la dignité ont tracé la route qu'a suivie l'Angleterre. Aussi comme elle s'est bien trouvée d'avoir considéré les objets de cette hauteur, et de s'être rendu honneur à elle-même ! Sa dernière lutte a duré pendant vingt ans : l'on a vu ce que pouvait vaincre le travail opiniâtre : il a porté l'Anglererre au faîte des pouvoirs européens ; l'Angleterre marche évidemment à leur tête. C'est elle qui, dans cette longue contestation, toujours fixe dans son opposition, pendant que tout changeait autour d'elle, appelait aux combats, aplanissait les différends, armait et payait tous les bras. L'empire de l'Angleterre est immense comme indestructible. Plus de soixante millions d'hommes, soit en Europe, soit en Asie, soit en Amérique, obéissent à ses lois. Elle colonise le monde et le couvre de population anglaise. Elle enserre le globe par une chaîne de postes savamment disposés autour de son enceinte,

qui font que partout les avenues et les passages d'une partie à l'autre soient sous sa main, et comme sous sa clef. D'Héligoland à Madras, et du Gange à la Baie d'Hudson, à Jersey, à Gibraltar, à Corfou, à Malte, au cap de Bonne-Espérance, à Sainte Hélène, à l'île de France, à Ceylan, à Antigoa, à la Trinité, à la Jamaïque, à Hallifax, partout on la trouve assise sur des rochers ou placée dans des îles inaccessibles, partout en sûreté pour elle, et partout menaçante pour les autres. Ce que les armes ne peuvent faire, son commerce l'accomplit; opulente d'industrie comme de richesse, effet et cause l'une de l'autre, la puissance anglaise est surtout employée à fomenter le commerce, dont elle-même est le fruit; elle lui prête un appui continuel. Cette puissance résultant de la force navale est immense, et n'offre chez aucun peuple, ni dans aucune époque de l'histoire, rien qui puisse lui être comparé. Elle surpasse toutes celles que l'Europe réunie pourrait lui opposer; et pour briser cette verge d'airain étendue sur le monde, il faudra que les libérateurs préparés par le sort en Amérique aient acquis toutes leurs forces; alors, mais seulement alors,

il pourra être donné de ramener l'Angleterre à des proportions moins oppressives pour le reste de l'univers. Jusque-là il n'y a rien à lui objecter, rien à lui opposer ; elle n'a de lois à recevoir que d'elle-même. Les autres peuples ne possèdent de colonies que sous son bon plaisir. Elle seule les tient en propriété incommutable, parce que sa marine les couvre d'une égide impénétrable. Pendant que l'Espagne possédait en réalité ses colonies d'Amérique, l'Angleterre se bornait à frapper à leurs portes, et à y faire pénétrer les produits de ses ateliers, pour en retirer à son tour ceux de son sol, et encore mieux ceux de ses mines. Aujourd'hui elle se précipite vers ces riches contrées ; et, fidèle à son plan, elle cherche à y naturaliser le goût des consommations qu'elle peut offrir. Elle fait ainsi la conquête de ce qu'il y a de vraiment utile en Amérique, et de ce qui est fait pour la lui attacher pour toujours. C'est pour elle une acquisition du plus grand prix, et qui élargira beaucoup la base de son double pouvoir, la marine et le commerce. Celui-ci, en créant sans cesse de nouvelles bases au crédit, donne à l'Angleterre la faculté de porter sans succomber le

poids d'une dette dont le modèle ne se trouve dans aucune partie de l'histoire, et la puissance de ce crédit et de ce commerce combinés ensemble est telle que l'on a vu cette année le revenu de l'Angleterre s'accroître de plus de cent millions, non par le moyen de nouveaux impôts signes et causes de désastres, ainsi qu'on les voit établir et opérer dans la plupart des autres pays, mais par le seul effet de sa prospérité croissante, de manière à montrer aux peuples la prospérité comme la source véritable de la prospérité. Pendant la dernière guerre, l'Angleterre a entretenu une armée fort nombreuse. Entrée novice dans la carrière, cette armée a eu besoin du secours de l'expérience et du temps pour pouvoir se mesurer avec les plus réputées de l'Europe : elle a fini par renouveler les jours cruels de Crécy et de Poitiers. Il était bien évident qu'en s'aguerrissant cette armée finirait par égaler les autres. Il suffisait de se dire que des hommes appliqués et industrieux ne pouvaient, sur aucun point, rester long-temps au-dessous de leurs semblables; que bientôt l'étude et l'observation les rapprocheraient et combleraient la distance qui se faisait d'abord remarquer entr'eux.

Si l'on observait tout à l'heure dans le tableau de l'Espagne et dans celui du Portugal, les tristes résultats des Gouvernemens sans lumières comme sans vigueur, on doit au contraire reconnaître dans la grandeur de l'Angleterre les effets de l'admirable gouvernement dont elle jouit : des deux côtés, les effets répondent à leurs causes avec la plus grande exactitude. C'est ce gouvernement qui a tout fait, de lui datent les prospérités de l'Angleterre ; elles ont commencé avec le complet affermissement de la constitution anglaise ; elles se sont développées à côté d'elle et dans les mêmes proportions. Le crédit est né au sein de cette constitution, et s'y réchauffe à chaque instant : fixe et immuable, elle a créé une politique fixe comme elle. Lorsque cette constitution était méconnue ou combattue, Charles II et Jacques II étaient pensionnaires de Louis XIV, et lui demandaient l'appui de ses troupes contre leurs propres sujets. L'histoire a conservé *les notes secrètes* de ces monarques. Mais, depuis qu'en Angleterre tout roule sur une constitution, régulatrice unique de ses conseils, tout a changé de face : la force a crû avec la fidélité à la loi et la fixité dans les idées, et

l'Angleterre toujours combattante et toujours persévérante, appuyée sur un fonds d'institutions solides, est arrivée au terme, glorieuse et triomphante, digne prix de grands efforts, de vives lumières, et proclamation solennelle des avantages d'un Gouvernement qui tient les ressorts d'une nation dans un état continuel de juste tension, qui fait tout passer au feu et à la clarté des discussions publiques, qui déjoue les intérêts privés, qui ne laisse pas de place aux caprices, et qui force à laisser le gouvernail dans la main du pilote le plus habile. Si la prospérité de l'Angleterre est déjà une espèce de phénomène, cependant il faut s'attendre à la voir grandir encore dans des proportions incalculables par l'événement prochain qui est destiné à avoir l'influence la plus décisive sur les destinées de tous les peuples du monde, la liberté de l'Amérique. Cette liberté prépare un nouvel avenir à l'univers, et lui ouvrira des sources de richesses encore inconnues parmi les hommes. L'Angleterre, qui, d'un pied infatigable, poursuit cette richesse dans toutes les parties du globe, ne peut manquer d'y avoir la meilleure part. Son industrie, son activité, ses capitaux lui donnent les premiers

droits à leur partage : l'Amérique est devenue son magasin, et sa sagacité ne lui a pas permis de s'égarer dans le choix des moyens propres à la lui assurer. Le Gouvernement n'a point à s'en mêler : peut-être même que ses premiers chefs ne sont point portés pour ce grand changement, dont leur position personnelle peut contribuer à les détourner; c'est la nation en corps qui agit et qui suit le penchant indiqué par son intérêt. Les particuliers fournissent à l'Amérique ce que le Gouvernement s'est interdit de lui donner; il garde la neutralité légale, et laisse agir les penchans nationaux. Il sait qu'en travaillant pour eux, ils ne peuvent aussi manquer de travailler pour l'Angleterre, qui finit par s'associer à leurs avantages, et par devenir comme le réservoir commun où se réunissent tous leurs profits. A cet égard, on ne peut qu'admirer l'habile partage que le Gouvernement a su faire; à peine de nouveaux Gouvernemens se sont-ils formés en Amérique, et déjà celui de l'Angleterre a laissé à tous ses sujets la faculté de tourner leurs spéculations de ce côté. Que l'Amérique vienne à grand bruit rechercher des secours en Angleterre, que l'on envoie des enrôlés en

Amérique avec la même publicité qu'on le fait pour l'Inde, le Gouvernement ne voit ni n'entend, il ne participe ni ne s'oppose, parce qu'il sait que ces secours, que ces auxiliaires agiront également sur le cœur et sur les goûts de l'Amérique, et la disposeront à s'attacher à l'Angleterre. Calcul habile, et qu'ailleurs on ferait fort bien de s'approprier. Comme tous les autres commerces, celui de l'Amérique prendra la direction du nord de l'Europe; l'Angleterre est sur le passage, elle ne peut donc pas manquer d'y prendre une grande part.

Les Royaumes britanniques comptent 18,000,000 d'habitans. C'est bien plus qu'ils n'en eurent jamais. Le commerce et la civilisation qui ont étendu tous les arts, et qui en font faire l'application à toutes les parties de l'existence humaine en sont la cause. Les mêmes mobiles continueront d'agir d'après leurs principes propres, et ne peuvent manquer de le faire avec une grande efficacité. La population anglaise croîtra par le commerce plus que par la culture, parce que toutes les places territoriales sont occupées, au lieu que celles du commerce s'étendent par ses progrès mê-

mes. La culture est un moyen borné, le commerce est un horizon sans limites. La population irlandaise s'accroîtra à-la-fois par le commerce et par la culture, parce qu'il existe dans ce pays un grand nombre de places vacantes dans les deux carrières. L'Irlande possède près de 6,000,000 d'habitans, elle a de la place pour 12,000,000. On ne peut assigner des bornes précises à la population d'un pays insulaire pourvu de véhicules aussi puissans que le sont une ceinture de ports, une grande richesse, et des lumières perfectionnées appliquées à l'amélioration de l'agriculture et du commerce. Ce sont les plus puissans leviers qui puissent être placés entre les mains des hommes.

L'Angleterre n'a à proprement parler que deux grands intérêts sur le continent, dont l'un lui est direct, et l'autre indirect : le royaume des Pays-Bas, sa création, et le royaume de Hanovre, apanage de la famille régnante. Pour tout le reste, si l'équilibre général n'est pas menacé, son intérêt est à peu près nul.

L'Angleterre surveillera la France et la Russie : elle protégera le Portugal et Naples; elle profitera de la lucrative Espagne, mais

d'ailleurs elle se bornera au maintien des relations ordinaires avec les autres Etats. N'ayant rien à craindre pour elle ni chez elle, rien à prendre sur le continent, elle se bornera à agir sur lui mais en dehors de lui, par l'emploi de ses forces maritimes présentes à la fois par-tout. L'Angleterre est à l'Europe, du côté de la mer, ce que la Russie lui est du côté de la terre. Pour la balancer il faudrait ce que l'on n'a jamais vu, ce que l'on ne doit guère s'attendre à voir, une réunion complète dans les plans, dans les intentions, et dans toutes les marines de l'Europe. Hors de là point *de salut*. L'angleterre le sait : aussi n'est-ce plus l'Europe qui lui inspire des ombrages, le lion est abattu, la France n'est plus que l'ancienne France, forte chez elle, impuissante contre l'Angleterre. C'est l'Amérique du nord que craindra désormais l'Angleterre, parce que c'est le pays où il existe le plus d'élémens qui la rendent elle-même redoutable. L'Amérique du nord est une seconde Angleterre : le sang, le langage, les mœurs, la pente naturelle vers le commerce et la mer, tout est anglais en Amérique. La fable eut ses frères ennemis : l'Angleterre et les États-Unis réali-

seront la fable. Issus du même sang, dominés par les mêmes inclinations, au lieu de les unir, ces mobiles ne cesseront de les porter l'un contre l'autre. Poursuivant tous les deux la même proie, les profits du monde, ils ne cesseront de se rencontrer dans la même carrière et de s'y combattre. La prolongation de la lutte les rendra irréconciliables. Mais les États-Unis y entrent avec des avantages immenses sur leur adversaire. Leur territoire est sans bornes : leur population peut n'en pas avoir. L'Angleterre a des limites certaines dans ces deux parties ; elle ne peut pas conquérir sur l'Amérique : celle-ci ne peut pas manquer de lui enlever ses possessions du Canada, de l'Acadie, de Terre-Neuve. Tout ce que l'Angleterre possède sur le continent américain est par la force des choses destiné à lui échapper. L'Angleterre ne pourra envoyer d'Europe des armées suffisantes contre celles des Etats-Unis appuyés par les affections des habitans, qui, comme tous ceux de l'Amérique, tendent à se détacher de l'Europe. Les États-Unis primeront l'Angleterre dans tout le commerce des Antilles et de l'Amérique es-

pagnole, et il n'est pas difficile de voir que cette partie du globe est destinée à devenir le siége du grand commerce de l'univers.

La distance qui sépare l'Angleterre de l'Amérique fait la force de celle-ci; en Europe, c'est le voisinage de l'Angleterre qui fait le mal. Elle est comme à la porte de chacun: au lieu qu'avec l'Amérique, il faut perdre l'Angleterre de vue, aller fort loin, et rester éloigné de ses ports, de ses magasins et de ses arsenaux. Pour se débarrasser de Carthage, Rome n'eut qu'une ville à détruire, qu'un seul point à occuper. Mais comment se débarrasser de l'immense Amérique? On ne peut pas dire *delenda America* comme *delenda Carthago*. La nature elle-même élève en face de l'Angleterre cette nouvelle Carthage; elle pourra bien avoir ses Annibal, qui, plus heureux que le héros Carthaginois, sont bien sûrs que de nouveaux Scipions ne pourront venir subjuguer leur patrie, parce qu'elle ne consiste plus seulement dans une ville comme le faisait Carthage, mais dans la moitié d'un monde qui ne prête point à de pareilles destructions, et que protégeront à la fois son étendue, ses vaisseaux et ses millions d'habitans.

CHAPITRE VI.

Comparaison de l'ancien ordre politique avec le nouveau.

Le caractère particulier de l'ancien ordre était l'équilibre entre les puissances principales. Il renfermait des moyens de répression contre celles qui auraient voulu le rompre. On n'entend point dire par là qu'il régnât une égalité stricte entre ces puissances. La politique n'admet pas plus de lois agraires entre les nations qu'entre les individus; mais s'il existait des peuples à grandes fortunes, celles-ci en rencontraient d'égales, qui servaient à-la-fois de barrières contre elles, et de remparts pour la liberté des autres. Ces puissances offraient des points vulnérables, et d'autres par lesquels on pouvait les saisir. Ainsi, la France et l'Autriche, celle-ci et la Prusse, la Turquie et la Russie, la France et l'Espagne, par rapport à l'Angleterre, étaient dans cet état d'équilibre permanent, et pouvaient se balancer entr'elles.

Le caractère particulier de l'ordre actuel est de manquer de cette égalité, sauve-garde de tous. Deux colosses s'élèvent sur l'Europe, l'Angleterre et la Russie. Ils la pressent de deux côtés opposés, ils l'enserrent, ils l'assiégent pour ainsi dire, ils la forcent de régler tous ses mouvemens sur les leurs, ils ne lui permettront ni repos ni sommeil. Leur force est dans la nature, qui leur donne tous les moyens pour attaquer les autres, et qui les tient eux-mêmes à l'abri de toute attaque. Par là, l'égalité proportionnelle se trouve rompue des mains mêmes de la nature, et toute garantie détruite. Il existait, il est vrai, antérieurement au nouvel ordre, des puissances prépondérantes, mais non pas des puissances exclusivement prépondérantes, dont la force fût tellement disproportionnée avec celles des autres, qu'elle les réduisît à un état véritable de vassalité, comme à ne pouvoir se soutenir sans une ligue continuelle. La garantie n'existe plus dans les choses : elle n'est plus que dans les hommes. On sent par là combien elle est fragile. Mille causes peuvent la détruire. Une alliance de politique ou de sang, une aberration de calcul ou de corruption peuvent en dis-

poser et livrer l'Europe. Dans le fond, celle-ci n'a plus de garantie que dans la sainte alliance : car voilà où elle en est réduite. L'histoire présente quelquefois le tableau d'États qui ont joui d'une prépondérance assez marquée par ce que l'on serait fondé à appeler l'éruption soudaine de princes doués d'un génie extraordinaire. Ainsi Gustave Adolphe, Louis XIV, Fréderic, ont donné pendant quelque temps à leur pays une importance supérieure aux moyens naturels de leurs Etats : mais cet éclat n'était qu'un météore passager, par là même qu'il était de l'homme et non point du fond des choses. Il se dissipa avec ceux qui l'avaient formé; l'absence de ces hommes de génie suffit pour rétablir l'égalité et quelquefois l'infériorité avec les autres Etats : ainsi est-il arrivé de la Suède et de la Prusse. Mais ici il en ira tout autrement. L'infériorité a bien d'autres racines : elles plongent dans la nature des choses et se soutiennent par elle. Il ne s'agit plus du savoir faire d'un homme, mais de cette nature des choses contre laquelle on ne prévaut jamais. Les hommes se montrent, s'élèvent, s'affaissent, changent et disparaissent. Souvent le successeur met sa

satisfaction à marcher dans des voies opposées à celles de ses prédécesseurs : mais qui peut détourner de même les choses du cours assigné par la nature? Gustave périt aux champs de Lutzen, la grandeur suédoise s'éclipse à Pultawa, parce que cette puissance était faite comme de main d'homme; mais lorsque la puissance se trouve cimentée par celle même de la nature, quel pourra en être le terme? C'est à cela qu'il faut bien regarder dans toutes les constructions politiques : une fois fondées, elles jouent d'après leur nature. Si elles portent sur une grande base de puissance, l'ambition voudra s'en servir; c'est là sa jouissance : on ne devient pas puissant pour ne pas commander, et donner les moyens d'opprimer est donner à la fois l'envie de le faire. Le mal de l'ordre actuel se trouve donc dans l'érection de deux pouvoirs disproportionnés avec le reste de la puissance européenne. Là se trouve le défaut capital de la politique présente et à venir, défaut qui est destiné à ne pas laisser aux autres un moment de sécurité ou de vraie liberté. Ainsi dans toute occasion il faudra aller prendre le mot d'ordre à Pétersbourg et à Londres; il était plus commode

de le faire à Paris. L'Europe a pris une attitude générale de vassalité dans l'ordre politique. Après avoir essayé de la suzeraineté française, elle est venue bonnement se reposer dans des chaînes russes et anglaises.

Des lois de fer commandent à la Prusse et à l'Autriche de se tenir unies; qu'elles regardent au-dessus d'elles, et elles y reconnaîtront que si de petits intérêts peuvent les diviser, d'immenses les convient de se réunir : d'un côté, il peut y avoir quelques villages de plus ou de moins, et de l'autre l'existence. L'indépendance de l'une suivra les degrés de l'indépendance de l'autre; ce qui affaiblira la Prusse affaiblira l'Autriche; chaque coup qui portera sur l'une se fera également ressentir par l'autre. L'Autriche n'a plus rien à prendre sur aucun membre du corps germanique : tous les petits princes et les souverainetés ecclésiastiques ont disparu. Elle ne pourrait donc empiéter que sur les grandes ; mais là commenceraient les oppositions et les combats. Il en est de même pour la Prusse : elle ne peut rien contre le royaume des Pays-Bas ni contre la France. Celle-ci soutiendrait nécessairement celui-là. Dans toute la zone qui avoisine la

Prusse, il n'est pas un État qui ne soit placé sous l'égide de la Confédération germanique. L'Autriche défendrait la Saxe ; l'Angleterre protège le Hanovre d'une manière spéciale. La Prusse ne peut donc remplir auprès d'elle aucun but d'ambition ; c'est une puissance fixée, quoique très-mal limitée. On la verra passer beaucoup de temps à essayer des corrections par des recherches d'échanges ; mais c'est à quoi elle est bornée à l'avenir, à l'abri d'être conquise, et dans l'impossibilité d'être conquérante.

Toute guerre continentale se résoudra nécessairement en guerre d'alliance ; car les poids principaux sont trop grands pour être balancés autrement que par des réunions, et les dangers sont trop visibles et trop graves pour ne pas indiquer la réunion, comme le seul moyen de salut. C'est ici le combat des Horaces : on périt en combattant un à un, on peut se soutenir et peut-être se sauver sous le même bouclier. Les anciens ombrages, qui, dans le principe de la révolution, ont empêché les puissances allemandes de se réunir avec franchise, ont eu le temps de se dissiper. A cette époque, les hommes qui, pen-

dant tant d'années, s'étaient combattus sur l'Oder et sur l'Elbe, se rencontrèrent sur la Meuse et le Rhin. Etonnés de leurs liens nouveaux, aigris par d'anciens ressentimens, jouissant des désastres de leurs auxiliaires encore plus que de ceux de leurs ennemis, ils se trouvèrent plus en présence qu'en alliance. Aucune considération d'un ordre supérieur ne leur avait encore commandé le sacrifice de leurs préjugés, et l'abjuration de leurs haines; ils n'avaient pas encore ressenti les cuisans aiguillons de l'adversité; d'imminens dangers n'étaient pas devant leurs yeux : mais ici ils sont sensibles, ils sont palpables, ils frappent tous les sens. Par conséquent, l'alliance des grandes puissances allemande est arrêtée irrévocablement et éternellement par le seul spectacle de la puissance qui s'est élevée en vue d'elles, et dont le poids ne tardera pas à se faire ressentir. Sous ce rapport, le nouveau système du continent est d'une extrême simplicité. Il consiste en deux points : garder chacun ce que l'on a, et surveiller la Russie.

Du côté de la mer, le système n'est pas moins simple. Un seul est fort, tous les autres

sont faibles : ils doivent donc être unis pour être le moins faibles qu'il sera possible, et se rapprocher de la force qui leur est opposée.

La France est, comme on a déjà eu lieu de le dire, le noyau autour duquel se formera toujours cette confédération maritime, parce qu'elle en est la partie la plus puissante. La formation des alliances ressemble à celle des corps animés, dans lesquels c'est le cœur qui participe le premier à la vie, et autour duquel toutes les autres parties viennent la chercher. La France ne doit plus inspirer de défiance à personne. Que l'on considère bien sa situation, sûrement on ne la soupçonnera pas de s'occuper de conquêtes sur l'Espagne, pas plus qu'en Allemagne, et encore moins en Italie. Si, de plus, on vient à considérer les appuis toujours prêts à voler au secours des Pays-Bas, on verra qu'autant vaudrait songer à conquérir l'Europe et l'Angleterre. La France ne peut donc plus avoir qu'une tendance principale, celle de la mer, sur laquelle elle retrouvera toute la supériorité que l'ordre continental lui refuse. Une confédération maritime est, dans la politique de l'Europe en général, comme une confédération allemande

dans celle de l'Allemagne en particulier : ce sont là aujourd'hui les deux pivots élémentaires de tout l'ordre politique.

Plusieurs choses suivent de là :

1°. Que le système actuel laisse moins de liberté que celui qui l'a précédé ;

2°. Que l'ordre politique est simplifié ;

3°. Qu'aucune puissance secondaire n'a ni pouvoir, ni intérêt d'empiéter, comme on le voit par l'état de la Suède, par celui de la France, du royaume des Pays-Bas, de l'Autriche et du Piémont. On ne soupçonnera pas la division du midi de l'Europe de nourrir des projets perturbateurs. Par conséquent toutes les puissances se trouvent dans un état que l'on peut appeler de conservation propre, préservateur des guerres, et qui simplifie beaucoup les rouages de la machine politique. En se rappelant les principes des guerres continuelles qui ont agité l'Europe depuis celle de la succession d'Espagne, on ne retrouve rien dans l'état actuel de l'Europe qui l'expose au retour des mêmes conflits. Il n'y a plus, comme dans ce temps, de domaines de l'Epagne à partager, ni de trône d'Espagne à attribuer à des compétiteurs. Cette

longue et cruelle guerre fut la suite de la diffusion des membres de la monarchie espagnole sur la surface de l'Europe : rien ne prête davantage aux projets ; et lorsque chacun trouve à s'arranger, chacun aussi songe à le faire. Alors la richesse de la proie fait la durée des guerres et leur intensité. Ainsi, dans celle de la succession, les *enjeux* étaient formés par les Pays-Bas, alors espagnols, par le Milanez, le royaume de Naples, la Sardaigne et la Sicile : il y en avait pour tous les goûts et pour tous les appétits.... On ne reverra plus de succession d'Espagne. La première guerre contre Marie-Thérèse, avec celle de 1756, qui en fut la suite, ne sont pas de nature à se renouveler : car il n'y a plus d'héritage autrichien à partager, il n'y a plus de Silésie à arracher à l'Autriche, à défendre contre l'Autriche : il n'y a pas davantage de Pologne à partager, ni de Bavière à envahir. Le faible Croissant régnera paisiblement dans l'enceinte qu'on lui a tracée. Toutes les causes des guerres du dix-huitième siècle manquent donc dans celui-ci : *la matière contentieuse est épuisée*. La fixation et la simplification des intérêts en ont comme tari la source. Elles feront

éprouver aux songeurs politiques le désespoir de ne pouvoir remuer la masse immense des intérêts entrelacés entre eux, qu'il faudrait ébranler à la fois pour produire un mouvement sensible. Par conséquent l'Europe est comme vouée à un état de fixité et d'immobilité permanentes : On peut dire d'elle, avec le poëte :

Stat mole suâ.

Il ne peut plus être donné de produire quelque ébranlement sensible qu'aux deux grandes masses qui pèsent sur l'Europe, parce qu'elles seules ont assez de poids, et présentent assez de dangers pour exciter et justifier un mouvement qui, dès qu'il les concernera, ne pourra être qu'un mouvement général; car tout mouvement particulier réunirait l'imprudence à l'inutilité.

Ici se présente une autre question.

L'ordre que l'on vient de décrire est-il plus convenable aux intérêts de l'Europe, que celui que l'on peut supposer avoir été conçu par Napoléon? On voit ce qui existe : voici ce que l'on peut supposer qui aurait existé.

La France, depuis l'Yssel jusqu'aux Alpes

et aux Pyrénées; la Confédération germanique du Nord, du Rhin à l'Elbe; celle du Midi, du Rhin à l'Inn et aux montagnes de la Bohême. En dehors de cette grande limite, qui était comme l'avant-mur de la France, la Prusse, le duché de Varsovie, l'Autriche et l'Illyrie; les trois côtés du Nord, la Russie, le Danemarck et la Suède. L'Italie formant un seul État, ou tout au plus partagée en deux. Les villes anséatiques n'étaient pas plus que Rome destinées à tenir à la France. Tous ces lieux avaient été occupés plutôt contre l'Angleterre que pour la France, ces extensions de territoire n'étaient pas de nature à être durables. En les prenant, Napoléon faisait comme ces architectes qui rassemblent des matériaux à pied d'œuvre des édifices qu'ils se proposent d'élever. Le duché de Berg ne pouvait manquer d'aller se fondre dans la monarchie érigée en Westphalie : il était impossible que tôt ou tard cet arrangement ne fût réalisé. Ce que l'on voyait exister, provenait, sous quelques rapports, des circonstances, ou bien d'irritations, toutes choses qui ne sont pas de nature à durer, et que le temps comme le besoin auraient fait réformer. On ne peut pas juger un édifice avant

qu'il ne soit achevé, et celui là ne faisait que de naître. L'Architecte était le maître de son terrain, il ne se tenait pas pour lié par aucun antécédent, il ne répondait de ses œuvres qu'à lui-même. Libre d'appliquer les facultés de son esprit, ainsi que l'immensité de sa force à la perfection de son ouvrage, il l'aurait amendé jusqu'au point qui en eût effacé les défauts, et fait ressortir les avantages. Dans ce plan, il est vrai, la suprématie était du côté de la France, mais quelque facheuse que soit toute suprématie, celle-là était moins menaçante, et plus remédiable que celle de la Russie. Des guerres contre les Russes et leurs terribles auxiliaires, les peuplades rapaces qui suivent leurs armées, sont bien autrement dévastatrices que des guerres contre les peuples policés de l'occident. Car la barbarie vient de l'orient. Toute cette suprématie tant reprochée à Napoléon aurait pris un terme, lui-même aurait eu celui que la nature assigne à tous les mortels ; alors l'ordre ordinaire des societés, c'est-à-dire l'indépendance, aurait repris son cours, au lieu que dans l'état actuel, c'est la dépendance qui est constituée par la nature même des

choses. Mais ce qui se trouvait surtout de plus européen dans l'ordre que nous analisons, consistait dans la réunion obligée des forces maritimes de l'Europe en un seul faisceau qui résultait du système de Napoléon. La haine et la brièveté des vues n'ont fait ressortir que la partie odieuse de l'entreprise sur l'Espagne. Elles ont à l'envi jeté à l'écart toute la partie destinée à donner à cette monarchie languissante une nouvelle vie, des liens plus durables avec la France, et une direction uniforme vers la libération maritime. Par conséquent la confédération propre à la former se trouvait toute faite, et comme réunie dans la même main. Ce qu'on sera dorénavant obligé de rechercher et comme d'implorer, alors on le possédait en propre : l'Espagne, la France, la Hollande et tout le littoral de l'Italie offraient dans cette direction uniforme une masse de forces que l'on n'eût point bravé impunément. Napoléon donnait à cette fédération, comme pour lui servir de faîte, l'alliance des Etats-Unis. C'était un trait de génie, et qui indiquait assez dans son auteur le vaste et judicieux aperçu que les marines de l'Eu-

rope par elles-mêmes ne sont point en état de balancer celle de l'Angleterre, et qu'elles ont besoin de s'appuyer sur celle de l'Amérique, pour ne pas succomber dans toute lutte contre ce redoutable adversaire. Napoléon n'aurait pas commis la faute vraiment inexcusable de contrarier l'émancipation de l'Amérique du sud, dans laquelle il aurait aperçu le même principe de secours qu'il distinguait déjà dans les Etats-Unis. Ces grands résultats, si redoutables pour l'Angleterre, n'avaient sûrement pas échappé à la pénétration du ministère qui dirige ce pays, et c'est parce qu'il connaissait toute l'étendue des conséquences de ce système, qu'il a poursuivi son auteur d'une persécution si animée, si persévérante : il sentait que sous peine de mort il fallait triompher d'un ennemi qui seul entre tous ceux qui l'avaient attaqué avait su apprécier sa position, ses côtés vulnérables, et les moyens de la blesser. Les ministres avaient l'air de ne s'appitoyer que sur le sort de l'Europe, et c'était celui de l'Angleterre dont ils étaient occupés ; ils avaient l'air de tendre la main aux opprimés par le sentiment de leurs maux ; et c'était à son propre secours qu'ils

appelaient en redoublant leurs cris pour une réunion contre l'ennemi commun. Bien informés qu'il n'y avait de salut pour eux que dans le salut de tous, que par le secours de leurs bras pouvait uniquement être brisée la verge sous qui pliait l'Europe, ils ont réussi à lui faire prendre le change, et à l'intéresser au salut de l'Angleterre. Mais aujourd'hui que leurs efforts ont obtenu un trop heureux succès, aujourd'hui qu'elle règne sur ceux qu'elle a affranchis, on aura tout le temps de sentir ce qu'a coûté cette merveilleuse libération, ce que l'on a gagné à changer de joug, et combien de motifs doivent porter à reprendre le plan détruit, dans ce que les circonstances permettent encore d'en mettre en usage.

CHAPITRE VII.

Esprit de la politique actuelle.

Le temps des agitations est passé. La tempête européenne est calmée : une force irrésistible assigne à chacun ce qu'il a pu en retirer ; contens et mécontens, riches et pauvres, il faut que chacun se tienne à la place qu'il occupe et que le poids des choses lui assigne. Les nouveaux destins de l'Europe l'y enchaînent. Tout ce qui a grandi restera plus grand, élevé sur le piédestal de la nécessité et de la fortune; tout ce qui a fléchi et perdu aura à recevoir ses consolations du même sentiment de la nécessité et de l'association au bonheur commun. Devenus tous également des pierres de l'édifice, ils devront rester à la place à laquelle la main de l'architecte les aura placés, enchaînés par la prudence comme par la faiblesse. A vingt-cinq ans d'agitations vont succéder de longs jours de tranquillité.

Deux choses produisent les troubles, et préparent les orages politiques.

1°. Les droits et les calculs politiques. C'est le matériel de ces troubles.

2°. Les dispositions personnelles des directeurs de la politique. C'en est le personnel.

Dans l'état actuel de l'Europe tous les droits sont établis. On n'aperçoit aucune des convenances et des sujets de litige que la diplomatie mettait son art à rechercher, à cultiver, à mener de loin vers un but prévu, et réalisé trop souvent par l'injustice, comme au milieu de la surprise générale. L'ancienne politique a trop vécu de surprises, suites de calculs bizarres qui déplaçaient dans un instant toutes les bases de l'ordre existant. Ainsi par le traité de 1756, la politique française fut arrachée violemment de ses antiques fondemens pour se trouver transplantée dans la direction contraire à celle qu'elle avait toujours suivie. La France étonnée se vit un jour transportée à côté de ceux contre lesquels elle combattait depuis trois cents ans, et en présence de ceux avec qui elle combattait depuis long-temps. De même le partage de la Pologne montra réunis autour d'une dépouille com-

mune ceux qui auparavant étaient occupés à se dépouiller entre eux. Ces brusques changemens survenus dans la conduite des Etats contribuent à les ébranler comme les tremblemens de terre ébranlent les cités qui reposent sur un sol agité violemment. Mais aujourd'hui tous les élémens de ces commotions sont dissipés. Ils ne se retrouvent pas plus dans les choses que dans les hommes. Lorsque la division de la puissance est égale entre plusieurs, les conflits peuvent s'établir plus facilement que lorsque le nombre en est restreint. Ainsi dans l'état actuel deux puissances dominent. De grandes distances les séparent : elles sont de nature diverses : elles n'ont rien à s'envier ni à s'enlever directement : la force principale de l'Europe est donc dans un état naturel de paix réciproque. Les puissances secondaires peuvent bien avoir à observer une défensive continuelle contre ces deux supérieures ; mais elles n'ont ni les moyens ni l'intérêt de les attaquer ; les grandes puissances préviendront ou bien arrangeront les différends qui pourraient s'élever entre les petites, et ne les laisseront point aboutir à un éclat fâcheux : et cela par le sentiment de

leur propre sécurité ; car il leur serait impossible de ne pas finir par prendre part à ces débats. Dès-lors la guerre deviendrait générale, et dans l'ordre actuel rien n'est plus simple à apercevoir que toute guerre en Europe devenant nécessairement guerre d'alliance, finira aussi nécessairement par être une guerre générale. C'est la gravité de cette considération qui militera en première ligne pour la conservation de la paix. Les Etats de l'Europe, obérés par leurs dernières guerres, ne pourront de long-temps subvenir aux frais de guerres nouvelles. Le crédit fuyerait au premier coup de tambour, et son absence acheverait leur ruine déjà trop avancée. Avec les frais immenses qu'entraîne toute guerre, on ne peut plus la faire par les revenus ordinaires des Etats ; ceux-ci sont affectés aux dépenses fixes de ces mêmes Etats. Il faudrait donc avoir recours à des emprunts, moyens ruineux en eux-mêmes, et dont on ne dispose jamais moins que lorsqu'on en a le plus besoin ; car le crédit n'est pas ami de la guerre, et ne se prêterait pas facilement à devenir le père de ce qui est le plus propre à le détruire lui-même. Le crédit des Etats a été établi par

les deux choses qui semblaient les plus propres à l'empêcher de naître, les dilapidations et les guerres : la fable de Saturne a été réalisée par cette singulière procréation. Les gouvernemens seraient donc réduits à faire la guerre par voies d'extorsion, de réquisition et de préhension, comme cela eut lieu en France après la chute des assignats et des mandats, comme le font tous les peuples qui n'ont que des finances réelles, et qui ignorent les finances artificielles, comme sont les Turcs et les Espagnols. On serait obligé de saisir les choses, comme on l'était dans les dernières années de saisir les corps, pour fournir aux frais de la perte des hommes, et leur donner des remplaçans. Plus le genre de la guerre les détruisait, plus il fallait pressurer l'espèce pour lui faire rendre une quantité égale à la déperdition éprouvée. Tous les Etats ont donc un égal besoin d'un long repos pour refaire le sang qu'ils ont perdu, et pour qu'il revienne avec abondance dans les canaux qu'il remplissait auparavant. Autrement, semblables aux corps qui manquent de leur réparation ordinaire, on les verra tomber dans le marasme et la langueur. Cet objet est

trop important, trop capital pour se refuser à tous les développemens qu'il présente.

L'Angleterre supporte le poids d'une dette de vingt milliards. Dans la lutte des besoins des Etats contre leurs ressources, l'Angleterre est encore l'athlète qui supporte le fardeau de la moins mauvaise grâce, et qui promet de plier le plus tard. Mais, cependant, cette charge est telle, qu'elle ne suppose pas plus d'hypothèque possible, que d'acheteurs : elle n'a aucune valeur vénale ni acquérable : elle ne présente aucun point de comparaison dans l'histoire : *c'est la fable des dettes publiques.* Il faut que les tributs du monde soient affectés à son acquittement ; il faut que, depuis le Canada, jusqu'à Calcuta, Europe, Inde, Asie, Amérique, le globe enfin soient mis sous le pressoir pour rendre les sucs dont se nourrit et se gonfle cette sangsue de l'univers. En tout lieu, en tout pays, en tout climat, on laboure, on trafique, on sue pour soutenir l'honneur, c'est-à-dire le crédit de la trésorerie de Londres. Six cent cinquante millions d'intérêts annuels doivent être prélevés auparavant que la nation ait le droit de toucher aux fruits de son sol, et qu'elle puisse passer

à l'acquittement de ses besoins journaliers. Les créanciers de l'Etat sont servis avant l'Etat même, avant le producteur; la paix ressent tous les effets de la guerre, et une ruine générale, une contrainte perpétuelle se trouvent partout pour ne pas perdre le droit de s'endetter encore. Il faut se priver pour ne pas éloigner de nouveaux essaims dévorateurs et pour avoir à leur montrer encore des membres dont l'embonpoint apparent puisse prêter à de nouveaux calculs, comme à assouvir une nouvelle faim; car voilà tout le secret de l'art du crédit public: être fidèle par vue du besoin à venir, élever à la peur de manquer des autels desservis par les prêtres de la fidélité. Cette manœuvre conduit chaque année l'Angleterre vers l'abîme d'un nouvel emprunt, pour avoir de quoi payer à la fois l'intérêt de sa dette, et tous ses départemens ministériels; chose que son revenu ordinaire ne pourrait absolument remplir. Ainsi ferait un particulier qui ajouterait chaque année à sa dette pour payer l'intérêt de ses créances, et les dépenses de sa maison.

La dette Anglaise emporte chaque année les trois 5mes du revenu de la Grande-Bretagne.

La France, avec une dette totale d'à-peu-près trois milliards, qui exigent un paiement annuel de deux cent millions d'intérêts, voit s'écouler, pour ce seul article, le tiers de son revenu; en y joignant la dette viagère et les pensions, on trouve la moitié de ses revenus affectée à cet objet.

La Prusse est aux emprunts : cet État est pauvre, et sa nouvelle formation l'appauvrit sous plusieurs rapports, car elle le force à l'entretien d'une très-grande armée, et à de grandes dépenses pour se donner les points d'appui qui lui manquent. La Prusse a prodigieusement à faire pour s'établir solidement, 1° dans ses nouvelles possessions, 2° vis-à-vis de ses nouveaux voisins la Russie et la France. Ses finances seront donc pendant long-temps dans un grand état de gêne; elle ne pourrait pas soutenir la guerre par ses moyens propres. La Prusse ressentira encore plus qu'elle le fit jamais le besoin de subsides : elle ne pouvait les recevoir que de la France ou de l'Angleterre, et cette dernière seule les fournissait avec abondance. De long-temps la Prusse ne reverra les trésors de Frédéric, ces trésors passagers que la prévoyance ramasse péniblement, que la prodigalité dissipe en se

jouant, qui alimentent l'ambition, les projets, la fausse confiance, et qui laissent un vide affreux dans la main qui les laisse échapper, avec la stérilité dans les mêmes lieux qu'ils auraient fécondés, si une meilleure direction les eût appliqués là où ils seraient devenus impérissables, et sources de nouvelles richesses. Ainsi est-il arrivé des trésors de Henri IV, de Frédéric et de Napoléon. Le premier se fond entre les mains de courtisans folâtres. Sully meurt de douleur en voyant s'écouler avec cette facilité les fruits recueillis par ses mains économes. Des ministres au front riant jettent à d'indignes et cupides favoris ce qu'avait soustrait à l'avidité des maîtresses le ministre *au front négatif* (1). Tout cet or, entassé dans les coffres des princes, après y être arrivé par torrens, s'écoule par des voies invisibles, sans utilité pour l'État ni pour le prince, qui n'a pas su le retenir. Il a fourni à de folles entreprises, à de folles dépenses; il a inspiré de la présomption, le goût des profusions, et bientôt il n'est resté que de funestes traces de son passage, au lieu que s'il avait été répandu sur

(1) Nom donné dans le temps à Sully.

les champs et les ateliers, il aurait produit une richesse impérissable et toujours croissante. De quoi les millions entassés dans les caves de Postdam ou des Tuileries ont-ils défendu les successeurs de Frédéric et le sceptre de Napoléon? Tous ont également passé en perdant leurs maîtres éblouis par l'éclat de ces fausses richesses, et entraînés à entreprendre par la facilité que leur présentait, pour le faire, le spectacle des moyens placés sous leur main.

L'Autriche n'a d'abondant et de régulier dans ses finances, que le désordre et l'embarras. Elle se soutient au milieu de ce chaos, mais elle s'y enfoncerait sans espoir ultérieur d'en sortir, si, à ces causes de pénurie, elle venait encore à ajouter celles que la guerre porte toujours avec elle; car le haut prix de tous les objets dont la guerre s'alimente la rend fort chère, et élève leur valeur dans des proportions que les acteurs de ces scènes sanglantes ne peuvent atteindre sans de très-grands efforts. Il se trouve, comme pour condamner davantage la guerre au tribunal de l'humanité, que ce qui y est à meilleur marché, c'est encore le sang humain. Sans doute, il faut bénir une pénurie qui porte des fruits aussi précieux que ceux du maintien de la paix. Elle force les Gou-

vernemens à ne pas s'écarter des voies pacifiques dans lesquelles ils sont entrés. Ainsi, l'on peut conjecturer avec certitude que pendant un long espace de temps les puissances seront éloignées de toute propension vers la guerre, par la difficulté même de la faire. On voit la preuve de cette assertion dans ce moment. La fin de la guerre a forcé chacun de calculer et de régler ses comptes. On connaît le fardeau que la France a dû s'imposer : sa dette, dans un espace de cinq années, a passé d'une somme de quatre-vingt-quatre millions de rentes perpétuelles à deux cent millions, et en y comprenant la dette viagère avec les pensions et les traitemens de retraite pour les services anciens ou modernes, vrais ou supposés, cette charge dépasse trois cent millions, ou les deux cinquièmes des revenus de la France. La Russie vient d'être forcée de recourir à un emprunt fort considérable, et grandement onéreux. La Prusse n'a pu éviter le même écueil. Le royaume des Pays-Bas a éprouvé un besoin semblable : ce pays est grevé d'une dette fort considérable. Ainsi on a vu tous les Gouvernemens de l'Europe étalant à la fois leurs plaies sur toutes les places

publiques, y poursuivant le dernier écu, invitant les joueurs par l'appât d'intérêts à la hausse, et enchérissant les uns sur les autres pour attirer à eux toute la partie des richesses métalliques qui dans toute cette contrée, vont chercher un placement ou plus sûr ou plus lucratif. C'est en pleine paix que ce spectacle de détresse commune se laisse apercevoir : qu'aurait-on à voir si la guerre venait jeter ses cris d'alarme au milieu de toutes ces nécessités ?

Les dispositions personnelles des Souverains pour le maintien d'une paix constante ont été proclamées de la manière la plus solennelle ; elles sont de la nature la plus conservatrice pour l'ordre établi, c'est-à-dire pour la paix. La réunion d'opinions et d'intentions de la part des princes les plus puissans, exclut de la part des autres toute possibilité de trouble. Car, quel autre pouvoir aurait le poids nécessaire pour ébranler celui-là, et changer sa direction ? Puisqu'il était dans les destinées de l'Europe de subir une espèce de tutelle de la part des grandes puissances, il est consolant que la tendance de celle-ci soit toute pacifique, et se rapporte à la conservation de ce qui

est, non pas comme moyen du plus grand bien en lui-même, car l'on ne peut pas se déguiser que tout cet ordre ne soit pas bon, mais seulement comme moyen de repos et de stabilité dans un ordre donné. L'Europe ne discute plus sur ce qu'elle a fait et sur ce qu'elle pourrait encore avoir à faire; mais prenant les choses dans l'état où elles se trouvent être, elle assigne cet ordre comme son point de départ, et comme l'état normal à la conservation duquel elle entend rapporter ses efforts. Tel est le *statu quo*, au maintien duquel elle a déclaré vouer son affection. C'est à-peu-près ainsi qu'il fut procédé après la paix de Wetsphalie. Si tant de guerres la suivirent encore, c'est que l'Europe de ce temps ne ressemblait en rien à l'Europe d'aujourd'hui. Les puissances qui occupèrent le plus de place, et qui avaient le plus de volume dans la première négociation ne paraissent point parmi les architectes du nouvel ordre. La Suède et l'Espagne sont au troisième rang des puissances du temps; elles brillaient au premier lors du traité de Westphalie. L'Angleterre n'y parut point : occupée des orages qui troublèrent son intérieur pendant un demi-siècle, elle fut

comme éclipsée aux yeux du continent; maintenant, c'est elle qui en partage l'empire. La Prusse d'alors ressemblait au Wurtemberg d'aujourd'hui; la Russie avait encore un demi-siècle à attendre pour faire parvenir en Europe son nom redoutable, ce nom de son nouveau maitre; la Pologne défendait les abords de l'Europe contre les descendans des Scythes et contre les Turcs, aujourd'hui c'est à sa frontière que la Russie a posé son pied pour s'élancer sur l'Europe; la France était comme l'âme des grandes transactions arrêtées à Munster, aujourd'hui elle a été l'objet et non plus le régulateur des mesures décernées par d'autres; alors elle exerçait un éclatant protectorat sur l'Allemagne, aujourd'hui elle est l'objet de ses ombrages et de ses exclusions. Mais de plus, l'arrangement si péniblement cimenté à Munster n'était que partiel, il n'avait trait qu'à une partie de l'Europe : aujourd'hui, c'est le corps même de l'Europe, qui statue sur lui-même et qui reçoit, pour ainsi dire, une Charte politique des mains des puissances principales. Le rapprochement habituel des grands souverains entre eux a coopéré à cimenter cet ouvrage, plus que ne l'auraient

fait les rapports ordinaires entre leurs ministres. Le bonheur de l'Europe a voulu que le plus apparent entre ces souverains montrât réunis à un haut degré les principes de la civilisation moderne avec une élévation personnelle de sentimens correspondante à celle de son rang. Un rôle à part dans l'histoire semble avoir été réservé à l'empereur Alexandre, second fondateur de l'Empire russe par le complément et la fixité des limites qu'il lui a données; il ne lui reste qu'à orner l'intérieur du cadre qu'il a tracé. Pierre eut moins à civiliser les Russes, qu'à les arracher à la barbarie et à les faire passer des mœurs de l'Orient et de la Tartarie dans ceux de l'Occident et de l'Europe; il eut plus à en faire des hommes différens de ce qu'ils étaient, que des hommes déjà semblables aux autres; le combat n'était encore que contre la barbarie subsistante dans toute son horreur : il fallait l'abattre. Cette guerre-là est finie, et Pierre est sorti vainqueur de la lutte, traînant à son char de triomphe la Scythie comme enchaînée, et ayant, suivant la belle expression de Frédéric, *travaillé sur son peuple comme l'eau forte le fait sur le fer*. Par cette victoire, la civilisation a été in-

troduite; il ne s'agit plus que de lui donner de l'étendue, et c'est à cela que l'empereur Alexandre travaille d'une manière digne de la reconnaissance de l'univers, comme de celle de son peuple. Pour mesurer l'étendue d'un pareil bienfait, il faut considérer quel sera sur l'espèce humaine l'effet de la civilisation propagée sur d'immenses contrées où elle n'avait pas encore pénétré, ainsi que ce que par une suite nécessaire produira sur l'univers l'introduction des arts, des sciences, de l'industrie, de la culture au sein de vastes pays, réstés jusque-là étrangers au reste du monde. Il en sera de la Russie comme de l'Amérique, qui par l'apparition de sa plus petite et plus ingrate partie, les Etats-Unis, a déjà porté dans les affaires de l'univers un poids prépondérant. Il faut considérer la Russie comme une terre de découverte, comme une création à compléter, dont la perfection se fera ressentir partout. Il n'y a qu'à voir ce qu'a déjà produit son ébauche. A peine une extrêmité de cet empire est-elle entrée dans la civilisation, et voyez quel commerce, quelles relations sociales, quelle foule de voyageurs opulens, quel nouveau monde politique, commercial, indus-

triel ! voyez des villes s'élever au sein des contrées sauvages ! L'art le plus exquis a présidé à leur construction, elles font honte aux anciennes cités ; la population sort comme de dessous terre, tout s'anime, se vivifie; l'enfant est initié à des arts, à des sciences dont son père ne soupçonna jamais l'existence; le changement se propage, s'affermit, et un pays tout neuf, lié dans toutes ses parties avec le reste du monde, vient l'enrichir et l'étonner de sa vie nouvelle. L'œuvre devant s'étendre sur d'immenses espaces sera long à s'accomplir en totalité, mais il tendra tous les jours vers le but, et poussé avec plus d'activité, de constance, et de moyens qu'antérieurement on n'était en pouvoir ou bien en habitude de le faire, il arrivera au terme avec l'aide du maître de tout, le temps. Ceci porte à faire observer la différence qui sépare les souverains des temps modernes d'avec ceux des époques reculées de l'histoire. Quelques-uns parmi eux ont mérité de voir leurs noms décorés des titres les plus glorieux, puisqu'ils attestent la reconnaissance du genre humain. Mais même parmi ceux-là combien s'en trouve-t il qui aient travaillé à civiliser

les peuples qu'ils gouvernaient. Je vois bien les empereurs romains et grecs porter leurs armes en Germanie, en Sarmatie, dans la grande Bretagne, en Armenie, enfin dans toutes les parties de l'Afrique et de l'Asie qu'ils peuvent atteindre, mais je ne vois aucun d'eux s'occuper de l'amélioration morale des peuples qu'ils ont conquis. Les sybarites de Rome vont bien régner sur tous les barbares du monde, ils savent bien les faire servir aux satisfactions de leur orgueil ou de leur cupidité, mais ils ne servent en rien à l'éducation de ces peuplades sauvages; ils s'enrichissent de leurs biens, mais à leur tour ils ne les enrichissent pas de meilleures mœurs, ni d'une meilleure direction admnistrative ou intellectuelle. Quelques traits de bonté, quelques uns de ces mots qui décèlent un cœur pour lequel la bienfaisance est un besoin, font accorder à Titus le titre le plus flatteur qu'un homme puisse recevoir, celui *des délices du genre humain.* Il le dut en grande partie à la fatigue des crimes de ses prédécesseurs; astre bienfaisant, il vint briller dans cette nuit profonde de forfaits qui couvrait Rome depuis Tibère; les Ro-

mains étonnés de rencontrer un homme dans leur maitre, ne mirent plus de bornes à leur admiration reconnaissante. Mais on ne voit pas qu'il ait fait aucun effort pour épurer les mœurs, pour fonder des institutions, pour répandre sur la surface de l'empire les germes propres à tarir la source des maux dont il arrêtait lui-même les ravages. Voilà la grande différence de notre époque avec celles qui l'ont précédée, différence qui provient des quatre grands élémens dont se compose la civilisation moderne, et qui étaient étrangers à l'ancienne. La presse, le grand commerce maritime, la communication des peuples entre eux, et ce qui sera encore plus plus puissant que tous ces mobiles, la formation des gouvernemens représentatifs.

Mais il est encore des circonstances singulières qui fournissent comme d'heureux corollaires à la tendance pacifique du nouvel ordre de l'Europe.

Il règne entre les souverains pacificateurs une double conformité d'âge, et de fortunes éprouvées. Trois d'entre eux sont au milieu de leur carrière. Les longs jours que le ciel leur réserve sans doute, et que tout invite

à leur souhaiter, contribueront à l'affermissement de leur ouvrage. L'ouvrier qui a conçu et exécuté est plus propre à conserver que celui qui n'a eu qu'à recevoir une chose toute faite. Le premier tient à son ouvrage par un bien plus grand nombre de motifs. De plus le rapprochement continuel qui depuis cinq ans a eu lieu entre ces princes tournera encore au maintien de leur ouvrage. Plus il a été glorieux et pénible, plus il sera l'objet de leurs soins, et leurs forces dans leur étendue comme dans leur durée seront employées à le soutenir.

Il est encore bien remarquable que parmi ces princes, par le plus éclatant retour de fortune, il s'en trouve quatre rentrés en possession du pouvoir qui leur avait échappé, ou dont ils avaient eu à craindre une bien grande diminution. Sans parler de ce qui s'est passé en France, ou a vu les capitales de Russie, de Prusse, et d'Autriche occupées : on a entendu retentir les mots sinistres, *telle maison a cessé de régner* : on a pu craindre en plus d'un lieu de ne posséder plus que ce qu'il plairait à la générosité du vainqueur de laisser, ou à ses calculs de restituer. L'Angleterre

elle-même, quoique protégée par les élémens, ne s'est pas toujours sentie en sûreté derrière cette barrière, car ses ennemis sortirent de son propre sein, et l'on vit un moment ses flottans remparts se préparer à s'unir avec ses adversaires. Quelles leçons de modération n'ont pas dû donner de si hautes infortunes, comme l'exemple de ce que peut coûter l'intempérance sous laquelle a succombé celui qui en d'autres temps avait tout fait plier! Jamais rien de plus caractéristique ne s'était passé devant les yeux des hommes. Ce n'est qu'avec réserve que les hommes échappés aux tempêtes se commettent de nouveau avec les orages; revenus d'un passé désastreux, assurés du présent, il ne reste plus qu'à consolider l'avenir par tous les tempéramens propres à écarter les nuages qui ont obscurci le cours des six derniers lustres. L'exemple des premiers souverains servira de leçon et de modèle aux autres, et on les verra tendre d'un effort commun vers l'affermissement de la paix. Aussi est-il bien probable que les affaires politiques vont pendant long-temps se résoudre en arbitrages, et en médiations amiables. La diplomatie se prépare à rentrer et à

se tenir dans ses anciennes voies, *les négociations et le secret.* C'était ainsi que l'on procédait depuis la paix de 1763; car là commença un état général de pacification qui se maintint pendant un espace de temps d'à-peu-près trente ans; c'est l'époque de la paix la plus durable que présente l'histoire moderne. Dès ce temps l'Europe se déshabituait de la guerre, et cessait en quelque manière d'être guerrière. Toutes les affaires s'arrangeaient par arbitrage ou par intervention, comme on l'a vu à Teschen, à Reichenbach, et dans d'autres occasions. Il est donc permis d'espérer qu'à l'avenir le même esprit de conciliation présidera aux conseils de l'Europe, et qu'ils réaliseront les annonces consolantes et solennelles qu'ils ont fait entendre à ses habitans embrassant avec joie la certitude de respirer enfin après tant d'agitations. La guerre est aux corps politiques ce que la fièvre est pour les corps animés. Si l'on ne peut en extirper tous les germes, en détruire tous les principes, au moins peut-on prévenir le retour des accès, en diminuer la durée et la gravité, comme les modérer par des calmans choisis avec discernement et appliqués avec art.

Un langage tout de paix, et de paix éternelle, peut attrister, que dis-je, révolter la fierté de quelques courages, ainsi qu'effrayer par la perspective d'une longue oisiveté des hommes que le repos vient comme paralyser dans la force de l'âge, et condamner à un calme bien contraire à ces agitations, dont l'ardeur guerrière se joue et dont l'ambition se repaît. Mais que ceux sur qui tombe cet arrêt considèrent que chaque chose a son terme; que l'époque des mouvemens rapides dans le sein des sociétés policées n'a qu'une durée bornée; que c'est à un prix trop haut pour être regreté que s'achètent les honneurs qu'ils peuvent procurer. Ces loteries sanglantes, où peuvent se trouver encore ces grands jeux de la fortune, ne se tirent plus qu'en Amérique, et ceux qu'enchaîne le repos se trouvent entre deux grands principes de consolations, la gloire de leurs souvenirs, et les barrières élevées par la nécessité.

Mais ce qui plus que tout le reste garantit au monde une longue durée de la paix, c'est la direction universelle qu'il a prise vers le commerce et les communications mutuelles de peuple à peuple. La paix est le véhicule

de ces communications lucratives et sociales ; la guerre en est l'ennemi : dès qu'elle éclate tous les liens sont rompus. Par conséquent la guerre restreint la généralité des peuples dans leurs affections les plus chères, comme dans leurs intérêts les plus sensibles. Antérieurement à l'époque dans laquelle la civilisation exerce un si grand empire, les mêmes relations et les mêmes intérêts n'existaient pas, et ne se faisaient pas ressentir, parce que les peuples vivant isolés entre eux ne se rapprochaient que pour se combattre. Mais depuis que les véhicules sociaux les ont rapprochés, et les ont en quelque manière fait entrer les uns dans les autres, tout a changé de face, et les sociétés humaines avec ces nouveaux principes d'existence ne peuvent plus être dirigées comme elles l'étaient lorsqu'ils se trouvaient absens du milieu d'elles. On a pu en juger d'après l'éréthisme que produisit partout la prolongation des guerres de Napoléon. Comme les imprécations des habitans de l'Europe le poursuivaient, comme les privations étaient ressenties, comme les moindres lueurs de paix étaient saisies, comme l'éloignement de cet objet de tous les vœux ravivait tou-

tes les douleurs ! quel cri de triomphe et de joie se fit entendre lorsque le ressort détendu ou brisé permit aux hommes trop long-temps séparés de se rapprocher et de se reconnaître! La longue gêne que Napoléon a fait subir à l'Europe est la chose qui a le mieux préparé sa perte, parce que c'était celle qui choquait le plus les mœurs nouvelles, et que de tous les fardeaux que l'on peut imposer aux hommes, celui qui les oppresse le plus est une difformité avec leur civilisation. Napoléon lui-même le reconnut, mais il était trop tard, en disant au moment de sa chute, *je ne puis pas me rétablir, j'ai choqué les peuples :* aveu tardif pour lui, mais non pas pour ceux qui, ayant à gouverner les mêmes peuples, ont à se prémunir contre l'écueil que n'a pas su éviter un homme doué d'ailleurs d'un si vaste génie.

Les soins intérieurs des Etats vont, pendant un long espace de temps, absorber l'attention des princes, et détourner vers leur intérieur les regards inquiets ou offensifs qu'ils portaient sur leurs voisins, et qui provoquaient les orages, sources ordinaires des guerres. Lorsque les principes des gouverne-

mens, ainsi que leur marche, étaient fixés, l'attention des princes ne souffrait point de partage. L'intérieur des Etats en réclamait la moindre partie : régulièrement les chefs des Gouvernemens s'occupaient plus de ce qui se passait chez les autres que chez eux-mêmes; ils regardaient plus au-dehors qu'au dedans de leur pays : Louis XIV, Louis XV, Frédéric, Marie-Thérèse, les princes autrichiens ou français régnant en Espagne, n'avaient qu'à entretenir un mouvement donné, ancien, et que rien ne contrariait : mais qu'ils sont loin de nous ces temps de placidité! L'Europe ressemble à une machine qui, après avoir été brisée, essaie, sous la main des ouvriers, de se remettre en mouvement; on en est aux premiers pas. Ici il faut consolider la domination effacée, disparue pendant un long cours d'années; là il faut raffermir une existence qui a souffert des chutes ou des interruptions; ailleurs il y a à faire goûter une domination nouvelle, à renforcer les liens entre les parties d'un Etat nouvellement assemblées, comme à mettre en accord leurs intérêts froissés par un rapprochement inattendu. Dans tous ces cas, il faut organiser à neuf, et

parer aux inconvéniens que le jeu de la machine fait toujours remarquer dans sa construction. Partout, comme on le voit, il y a beaucoup à faire : avant de songer à ébranler les autres, il faut songer à s'affermir soi-même : les embarras communs sont la source de la sécurité commune. Comme donc les gouvernemens sont tous englobés plus ou moins dans la révolution, ils en ressentent des effets impérieux, et en reçoivent des liens dont auparavant ils étaient affranchis. C'est-là une des conséquences de ces grands ébranlemens qu'on appelle les révolutions, elles ne laissent rien à sa place : au loin comme auprès, il faut qu'on s'en ressente. Tel est le tableau actuel de l'Europe. Elle présente l'image d'un vaisseau dans lequel, après la tempête, on voit chacun occupé à rechercher ce qu'il possédait. Tous les gouvernemens auront les mêmes sujets d'attention, et c'est parce qu'ils en seront beaucoup occupés qu'ils auront moins de temps à donner à ces menées, d'où sortent trop souvent les tempêtes politiques. Ainsi, par un retour inattendu comme invraisemblable, ce sera du sein de la guerre la plus vaste et la plus acharnée dont l'Europe ait

ressenti les atteintes, que sortira la plus longue paix dont elle aura joui.

L'établissement des gouvernemens représentatifs sera, de plus, un puissant agent de paix entre les nations. Que l'on voye combien peu de choses réelles elles ont à s'envier; que l'on se rappelle les sujets de guerre qui les ont si cruellement tourmentées; que l'on recherche à quelles intrigues, à quels intérêts particuliers, à quelles combinaisons viles ou fausses ces affreuses libations du sang des hommes, ces dilapidations de leur fortune ont pris leur source. Presque toutes les guerres de l'Europe ont jusqu'ici ressemblé à celles dont l'Orient est le théâtre, guerres qui proviennent du caprice des princes, dont la vie entière ressemble à une étude d'embûches contre leurs voisins et d'agrandissemens pour eux. L'habitude a fait de la guerre l'état ordinaire de l'humanité, et pour les princes une occupation de plaisir ou de vanité comme la chasse et les autres pompes de la royauté : *Tempore quo solent reges ad bella procedere*, a dit l'Ecriture. L'Histoire Ancienne, dans sa totalité, n'offre pas un autre tableau : c'est la couleur uniforme de l'Histoire moderne jus-

qu'à la fin du dix-neuvième siècle ; car la guerre contre Marie-Thérèse, de 1740, celle de 1756, celle de Bavière en 1778, le partage de la Pologne, l'attaque combinée contre la Turquie entre Catherine et Joseph, furent autant de coups de main à la façon de l'Orient, et qui ne peuvent être excusés ou bien interprétés d'après aucune règle de justice et de raison. Et pourquoi ces éruptions soudaines de l'ambition, cet accomplissement de projets conçus dans l'ombre, et conduits à l'ombre du mystère ? Qui leur donnait naissance, et facilitait leur exécution, sinon que leur délibération était secrète, et qu'en l'absence de toute responsabilité, des hommes pervers, à l'abri de tout contrôle, forgeaient à loisir ces plans homicides, et souscrivaient à ces grands assassinats des nations, qui souriaient à leurs intérêts propres? Le parlement de Paris, tout subordonné qu'il était à la cour, formait cependant un obstacle aux fantaisies perturbatrices des ministres, tant est grande l'efficacité d'une ombre même de discussion publique ! Que sera-ce donc lorsqu'au lieu de magistrats dont le pouvoir n'était pas bien exactement défini, dont l'opinion pu-

blique n'était pas l'appui, qui ne s'adressaient pas à cette puissance, qui n'était pas même née, les gouvernemens auront toujours présente devant eux une autorité puisée au sein même de la nation, aux sources les plus épurées de l'opinion, devenue la plus forte de toutes les puissances? Il faudra, pour obtenir de quoi payer la guerre, commencer par dire pourquoi on la fait. Si Louvois fit la guerre pour porter l'attention de son maître sur des objets plus relevés qne les embellissemens de son palais; si le Palatinat fut livré aux flammes; si, pendant trente ans, un infortuné, et la tombe a dérobé son nom et l'histoire de ses malheurs à la connaissance des hommes, promena de cachot en cachot sa triste existence, sans accusation, sans jugement, sans communication avec le reste des humains; si un mot de sa bouche frappait de mort, s'il fut pendant toute sa vie invisible et présent tout à la fois à tous les regards, placé entre les soins et le poignard du même serviteur, nourri et menacé par la même main; si toutes ces horreurs, dignes des palais de l'Orient ou de l'Enfer du Dante, ont subsisté en France, à la distance d'un siècle de nous; si 500,000

Français furent arrachés à la terre natale, appauvrie de l'industrie et des trésors qu'ils portaient à ses ennemis, à quoi faut-il s'en prendre, si ce n'est à l'absence de l'institution conservatrice qui préside aux nouvelles destinées de la France, et qui tend à devenir le régime uniforme de l'Europe. Celle-ci trouvera, dans ces institutions, des garanties de paix bien plus durables que toutes les transactions et les associations formées par les diplomates, choses variables de leur nature, comme la pensée ou l'intérêt de leurs auteurs; au lieu que les institutions ont la durée pour effet, comme elles ont la lumière pour principe. Un concours inoui de circonstances, que l'on peut appeler impérieuses, impose donc au monde la loi salutaire d'une paix solide et durable. Princes et peuples, hommes et choses, tout y contribue, tout y tend, tout y convie, tout la garantit : il n'est au pouvoir de personne de la troubler, et les affaires qui se présentent dans le lointain ne sont pas de nature à borner la jouissance de ce bien si ardemment désiré, *comme si précieux à conserver.*

CHAPITRE VII.

Affaires générales à venir.

Dans l'état régulier où se trouvent les affaires de l'Europe, on n'aperçoit dans son sein rien qui soit de nature à devoir troubler la paix dont elle jouit. Pour lui trouver un sujet d'occupation générale, il faut sortir de son enceinte, et porter ses regards vers l'Amérique. Cette contrée est singulièrement partagée : peuplée par les Européens, une partie a échappé à leur domination, l'autre combat pour s'y soustraire. La partie affranchie est devenue forte, puissante, riche; elle prend part aux affaires de l'univers; elle entre dans tous ses profits par une activité de commerce toujours croissante. Son exemple est sous les yeux des parties de l'Amérique encore retenues dans les liens de l'Europe. Au de-là des mers, s'élève, comme Carthage vis-à-vis de Rome, une puissance qui tend à former un sys-

tème américain, exclusif de toute influence européenne (1). Ce système est bien évidemment celui des États-Unis. Il ne peut manquer de devenir aussi celui de tous les États qui travaillent à se former dans l'étendue de cette contrée. Ce plan conduit l'Amérique à deux choses, 1° s'abstenir de toute participation avec les affaires de l'Europe; 2° interdire à l'Europe toute participation dans les siennes. C'est une donnée pri-

---

(1) On lit dans les papiers américains l'article suivant, relatif à des négociations entamées en Europe, par le Ministre des Etats-Unis.

Washington, 12 octobre.

Si l'on peut avoir quelque confiance dans les nouvelles récemment reçues d'Europe, nos négociations relatives aux arrangemens commerciaux dans ce pays, présentent un aspect décourageant. On dit que déjà M. Gallatin n'a point réussi à conclure des traités de commerce avec les cours de France et de Hollande : et il paraît que c'était après ces tentatives décourageantes qu'il était arrivé à Londres pour en faire une du même genre auprès de la cour de Saint-James.

Tous ceux qui auront la moindre connaissance de la réputation politique de M. Gallatin, n'attribueront nulle-

maire, élémentaire, destinée à faire le fond de la politique américaine, et à la tenir séparée de celle de l'Europe. Elle consiste dans la réciprocité d'indépendance, et ne veut dire autre chose sinon s'abstenir pour que l'on s'abstienne, respecter pour être respecté à son tour. Ce genre d'indépendance sera le complément de celle dont l'Amérique jouit déjà. Sûrement cette mar-

---

ment cette non-réussite à un manque de talent diplomatique de sa part ; il est plus probable qu'elle est due à la nature des instructions qu'il a reçues de son gouvernement, ou bien à l'opinion actuelle de la Sainte-Alliance sur sa capacité pour arrêter la prospérité commerciale des Etats-Unis, et sur l'occasion présente qu'elle regarde comme la plus favorable pour cet objet. Si notre cabinet entend bien ses véritables intérêts, quant aux avantages qu'offre notre commerce avec les républiques d'Amérique-Sud, il ne souffrira pas long-temps que ses ambassadeurs frappent aux portes des monarques européens, demandant des traités de commerce pour s'en retourner les mains vides.

Si quelque chose peut nous convaincre de la nécessité d'adopter une politique purement américaine, c'est ce qui vient d'arriver ; ce doit être pour nous une précieuse leçon.

che n'échappera pas à l'Europe, et ne trompera pas sa sagacité. Il s'est présenté dans ces derniers temps une occasion propre à faire ressortir cette disposition. Les évènemens ont amené ce qu'il était bien naturel de prévoir. Les Florides enclavées entre la Louisianne et les possessions primitives des Etats-Unis ont été comme livrées à ceux-ci par un de ces hazards qui ont tant d'influence dans les affaires humaines. La possession de ce pays complète pour les États-Unis celle de tout le littoral qui règne sur l'immense étendue comprise entre le Mexique et l'Acadie, deux termes des possessions américaines : mais de plus elle donne la domination sur le golfe du Méxique. Les États-Unis y trouveront pour leur marine des établissemens et des stations de la plus haute importance. Mais autant cette précieuse acquisition fait le compte de la navigation américaine, autant elle convient peu à la navigation anglaise qui se fait du nord de l'Amérique vers le sud et vers les Antilles qui en forment comme le centre. L'Angleterre est très-richement possessionnée aux Antilles, au Canada, à Terre-Neuve. Tous ces points doi-

vent correspondre ensemble : de plus elle a établi de grandes communications avec le continent espagnol, que la révolution ouvre à tous les pavillons. Elle a donc besoin que le Golphe du Mexique et les Florides ne soient pas au pouvoir des Etats-Unis qui y trouveront des points dominateurs, tels qu'elle-même en occupe dans tant d'endroits.

L'Angleterre veut bien posséder des points de cetté nature, mais elle ne se soucie pas d'en trouver de semblables au pouvoir des autres. Dans l'affaire des Florides, les États-Unis ont donné à connaître qu'ils décline-raient toute médiation, toute intervention de l'Europe dans leurs différens avec l'Espagne. Il est évident que cet éloignement de toute participation avec la politique européenne est un axiome de conduite pour les États-Unis, destiné à devenir celui de toute l'Amérique. L'affranchissement de celle-ci tend chaque jour à se réaliser, et l'état de faiblesse dans lequel l'Espagne est tombée ôte à l'issue de cet événement toute espèce de doute. L'Espagne se sentant trop faible pour réaliser par elle-même ses projets contre l'Amérique, va frappant à la porte de toutes les cours pour

implorer une intervention secourable. Elle colore ses demandes des prétextes les plus plausibles qu'elle peut imaginer, et mettant à part l'énormité de ses fautes, l'abîme de ses misères, l'horreur qu'inspirent ses procédés et son opposition à l'esprit général de l'Europe, elle poursuit de ses inportunités tout ce qui a quelque pouvoir en Europe. Quelque peu d'intérêt qu'elle eût inspiré jusqu'ici, elle a réussi à perdre celui qui pouvait lui rester encore par sa dernière révolution ministérielle, qui a écarté les hommes que l'on pouvait regarder comme ses planches de salut, si quelque salut peut encore lui revenir. La voilà replongée dans ces routes de perdition où l'entraînent les préjugés et les intérêts de quelques classes qui, là comme ailleurs, s'imaginent que tout doit être gouverné par elles ou pour elles. Toute espèce de considération et de crédit, a abandonné cette puissance aux derniers abois ; réduite à ses ressources propres, aussi impuissante à poursuivre la lutte qu'incapable de prendre le seul parti que la raison indique, la reconnaissance d'un ordre qu'elle ne peut plus empêcher, l'Espagne devient, pour l'Europe, une source d'embarras

et d'appauvrissement. L'Europe ne peut se passer de l'Amérique, et l'Amérique est troublée par la prolongation d'une guerre qui tient dans un état équivoque une partie du monde. Celle-ci peut être portée, par cette suite d'attaques, vers des résolutions, dont le contre-coup se ferait ressentir à l'Europe; on peut supposer que l'Amérique irritée, brisant avec violence les liens ordinaires des relations entre tous les peuples, les interdirait à la fois à ses ennemis et à ses contradicteurs, et ne resterait ouverte qu'à ceux qui l'auraient favorisée. Quel avantage immense pour ceux-ci, pour les Anglais par exemple, qui, ne se croyant pas tenus aux égards et à la régularité des procédés qui enchaînent les Français, prennent aux affaires de l'Amérique une part bien plus grande que ne le font les Français, auxquels une délicatesse sévère impose plus de réserve! D'un autre côté, la prolongation de la guerre de l'Espagne avec ses colonies fait ressentir à l'Europe la pénurie du numéraire, suite inévitable de cette guerre, et qu'on lui avait annoncée. Un cri de détresse se fait entendre d'un bout à l'autre de cette contrée. C'est au moment où les événemens des dernières années ont aug-

menté les besoins, que les ressources vont en diminuant : le commerce européen augmente, et les moyens d'en solder définitivement les frais diminuent; la guerre d'Amérique arrête l'exploitation et le transport des métaux. Ils n'osent s'aventurer sur des mers couvertes d'essaims d'ennemis avides; on peut calculer que la moitié des bâtimens de commerce espagnols allant d'Amérique en Espagne, devient la proie des corsaires indépendans. L'Europe est donc privée de tout ce qu'ils prennent, comme de tout ce qu'ils empêchent d'arriver. Aussi, une strangurie générale dans les affaires se fait-elle ressentir ! L'Espagne paye deux fois la guerre, 1° la sienne propre, celle qu'elle fait; 2° celle que l'on lui fait; car c'est avec ce que l'on lui prend qu'on la combat. Cet état est ruineux pour elle, et violent pour le reste de l'Europe : elle souffre parce que l'Espagne ne sait ni lâcher ni retenir ses colonies, ni se détacher du passé, ni se mettre au niveau du présent. Car c'est là que se trouve la source véritable de la pénurie que l'on ressent partout. Elle finira le jour où les affaires de l'Amérique seront convenablement arrangées. On peut conjecturer que le sentiment du mal-

être, allant toujours en croissant, amènera enfin l'Europe à s'occuper de cet important sujet, et qu'elle ne sera pas toujours maîtresse d'en détourner ses regards. Chaque jour peut lui faire sentir davantage la nécessité de le prendre en considération. Elle l'aurait fait avec plus d'avantages à une époque antérieure, et peut-être lorsqu'elle se trouvera en vue d'une foule de républiques, regrettera-t-elle d'avoir retardé de s'occuper de prévenir leur établissement, qui formera un étrange contraste avec le mode de gouvernement le plus usité en Europe.

Il existe dans un ordre bien différent, et pour ainsi dire, dans une autre sphère, un intérêt bien digne de la plus sérieuse attention. Il provient des relations que tous les peuples sont obligés d'entretenir avec Rome. Celle-ci se trouve, peut-être sans s'en douter, au milieu d'une révolution qui l'enveloppe de tous côtés: elle n'en connaît pas le principe, elle n'en soupçonne pas les conséquences; elle suit les routes tracées par l'habitude, et dans lesquelles le temps l'a comme enfoncée. Cependant, elle doit traiter avec toutes les cours, dont une grande partie lui a été étrangère, et prend fort peu de part à ses antiques

rubriques. Il s'agit d'un intérêt immense et primaire pour les sociétés, la religion. Rome en poursuivant sa marche habituelle, sans égard pour le temps présent, a amené la religion au bord de sa ruine, 1° par l'extinction de l'épiscopat ; 2° par la déconsidération et l'irritation produites dans les esprits par suite du sacrifice de la chose religieuse aux règles de la chancellerie romaine. Les hommes guidés par la raison, et animés de sentimens vraiment religieux, ne peuvent s'habituer à un ordre de choses qui blesse également l'une et l'autre. Comment, en effet, faire accepter par des esprits éclairés et religieux que la religion doive périr, en attendant que l'on parvienne à cimenter les traités propres à son maintien, et que ces traités doivent constituer les États dans un danger permanent, et les princes dans une inégalité également permanente avec la cour de Rome, de manière à ce que chaque contestation avec elle, se résolve en suspension de l'ordre religieux, c'est-à-dire, en cause de ruine pour la religion. La situation religieuse de l'Europe est devenue on ne peut pas plus critique, par la difficulté des transactions avec Rome.

Il serait bien temps de mettre un terme à cet imbroglio ; et puisque les relations avec Rome se sont étendues à un grand nombre de princes et d'États, auxquels auparavant elle était étrangère, il serait de plus bien nécessaire de convenir d'un mode uniforme de relations, et d'établir enfin, de concert avec elle, un droit public, qui a toujours manqué dans l'ordre social de l'Europe moderne ; il devrait renfermer tout ce qui est vraiment utile ou nécessaire, et qui se rapporte au temps ; comme élaguer tout ce qui est superflu, qui se rapporte à des intérêts privés, et s'éloigne des besoins et de l'esprit du temps. Il n'y a qu'un Dieu, qu'une foi, qu'un pape ; pourquoi n'y aurait-il pas un seul ordre religieux ?

CHAPITRE VIII.

Déclarations du congrès d'Aix-la-Chapelle.

Un publiciste allemand disait : ce qui est clair est français, ce qui n'est pas clair est allemand. Dans quelle langue sont conçues les déclarations du congrès ? Dans celle de la paix, comme dans celle de la morale et de la modération, qui en sont les plus sûres garanties. Je suis loin de leur contester ce caractère. Mais ce n'est pas tout : il s'agit de politique, d'acte d'union, de suprématie de puissance : tout cela veut être exprimé clairement.

Par les traités de 1813, 1814, 1815, quatre puissances s'étaient réunies pour mettre fin à la domination de la France, pour lui assigner des limites, et l'y contenir. — C'est ainsi qu'à Chaumont elles s'engagèrent de nouveau à rester unies, en stipulant la durée et les charges de leur alliance.— A Vienne, à Paris, 1815, les traités ont eu un objet fixe et dé-

terminé. Ils rappelaient la nature et les clauses des actes diplomatiques. Mais ici, on n'aperçoit pas la même chose. Ces déclarations ne renferment rien de positif; elles énoncent des vœux pieux, rassurans pour la tranquillité générale, mais dépourvus de la précision et de la prévoyance qui accompagnent ordinairement ces actes. Ils sont au nombre de quatre (1). — Les premiers ajoutent un cin-

---

(1) *Extrait des protocoles du Congrès d'Aix-la-Chapelle.*

Les ministres d'Autriche, de France, de la Grande-Bretagne, de Prusse et de Russie, à la suite de l'échange des ratifications de la convention signée le 9 octobre, relativement à l'évacuation du territoire français par les troupes étrangères, et, après s'être adressé de part et d'autre les notes ci-jointes en copie, se sont réunis en conférence pour prendre en considération les rapports qui, dans l'état actuel des choses, doivent s'établir entre la France et les Puissances co-signataires du traité de paix du 20 novembre 1815, rapports qui, en assurant à la France la place qui lui appartient dans le système de l'Europe, la lieront étroitement aux vues pacifiques et bienveillantes que partagent tous les Souverains, et consolideront ainsi la tranquillité générale.

Après avoir mûrement approfondi les principes con-

quième membre à la quadruple alliance existante depuis 1813. Le plénipotentiaire français est invité à siéger parmi ceux qui, auparavant, décidaient du sort de son pays; il entre, à son tour, dans le sénat qui l'avait tant de fois jugé. Il vient y recueillir le tribut d'hommages que les souverains aiment à payer à la sagesse du Roi, et aux effets du gouvernement constitutionnel. Il est consolant

---

servateurs des grands intérêts qui constituent l'ordre de choses rétabli en Europe sous les auspices de la Providence divine, moyennant le traité de Paris du 30 mai 1814, le recès de Vienne et le traité de paix de l'année 1815, les Cours signataires du présent acte ont unanimement reconnu, et déclarent en conséquence : qu'elles sont fermement décidées à ne point s'écarter, ni dans leurs relations mutuelles, ni dans celles qui les lient aux autres États, du principe d'union intime qui a présidé jusqu'ici à leurs rapports et intérêts communs, union devenue plus forte et indissoluble par les liens de fraternité chrétienne que les Souverains ont formés entr'eux;

Que cette union, d'autant plus réelle et durable qu'elle ne tient à aucun intérêt isolé, à aucune combinaison momentanée, ne peut avoir pour objet que le maintien de la paix générale, fondé sur le respect religieux pour les engagemens consignés dans les traités, et pour la totalité

de voir ce mot n'avoir rien d'effrayant pour des princes encore affranchis des liens de l'ordre constitutionnel dans leurs Etats. Ce qui est si bon pour les autres, ne serait pas un mal chez eux. Mais, après cette première cause de satisfaction, se présentent quelques points moins faciles à éclaircir. Quel est ce nouveau tribunal qui s'élève sur l'Europe? Est-ce un tribunal amphictionique, comme il

---

des droits qui en dérivent ; que la France, associée aux autres Puissances, par la restauration du pouvoir monarchique légitime et constitutionnel, s'engage à concourir désormais au maintien et à l'affermissement d'un système qui a donné la paix à l'Europe et qui peut seul en assurer la durée ;

Que si, pour mieux atteindre le but ci-dessus énoncé, les Puissances qui ont concouru au présent acte jugeaient nécessaire d'établir des réunions particulières, soit entre les augustes Souverains eux-mêmes, soit entre leurs ministres et plénipotentiaires respectifs, pour y traiter en commun de leurs propres intérêts, en tant qu'ils se rapportent à l'objet de leurs délibérations actuelles, l'époque et l'endroit de ces réunions seront chaque fois préalablement arrêtés, au moyen de communications diplomatiques, et qui, dans le cas où ces réunions auraient pour objet des affaires spécialement liées aux in-

le fut parmi un peuple célèbre de l'antiquité ? Quel est le principe de son autorité? Où en sera le terme? Qui le mettra en mouvement? A qui appartiendra-t-il de le faire? Sur qui pourra-t-il agir, sinon sur lui-même? Car il est l'Europe : tout le reste n'est rien auprès de ces cinq puissances. Si les différends s'élèvent entr'elles, comment les divisés resteront-ils unis pour se mettre d'accord, et com-

---

térêts des autres États de l'Europe, elles n'auront lieu qu'à la suite d'une invitation formelle de la part de ceux de ces États que lesdites affaires concerneraient, et sous la réserve expresse de leurs droits d'y participer directement ou par leurs plénipotentiaires ;

Que les résolutions consignées au présent acte seront portées à la connaissance de toutes les cours européennes par la déclaration ci-jointe, laquelle sera considérée comme sanctionnée par le protocole et en faisant partie.

DÉCLARATION.

A l'époque où la pacification de l'Europe est achevée, par la résolution de retirer les troupes étrangères du territoire français, et où cessent les mesures de precaution que des événemens déplorables avaient rendues nécessaires, les ministres et plénipotentiaires de LL. MM.

ment, sans accord, resteront-ils unis ? Tout cela, comme on voit, manque de précision et de clarté, ces deux élémens de la langue diplomatique. On a fait du français la langue des traités et des mathématiques, en raison de sa clarté ; sa construction directe exclut les ambiguités si communes dans les langues à inversions, et fixe d'une manière précise le sens qu'elle veut indiquer.

---

l'Empereur d'Autriche, le Roi de France, le Roi de la Grande-Bretagne, le Roi de Prusse et l'Empereur de toutes les Russies ont reçu de leurs Souverains l'ordre de porter à la connaissance de toutes les cours de l'Europe les résultats de leur réunion à Aix-la-Chapelle, et de faire à cet effet la déclaration suivante :

La convention du 9 octobre, qui a définitivement réglé l'exécution des engagemens consignés dans le traité de paix du 20 novembre 1815, est considérée par les Souverains qui y ont concouru, comme l'accomplissement de l'œuvre de la paix, et comme le complément du système politique destiné à en assurer la solidité.

L'union intime établie entre les Monarques associés à ce système par leurs principes non moins que par l'intérêt de leurs peuples, offre à l'Europe le gage le plus sacré de la tranquillité future.

L'objet de cette union est aussi simple que grand et

Mais l'article le plus important de ces déclarations, celui qui a dû soulever le plus d'ombrages, est précisément celui qui ne s'y trouve pas, et que, par là même, on est plus tenté d'y chercher. C'est celui qui concerne l'intervention possible des puissances dans les troubles intérieurs d'un pays. Jusqu'à quel point ces troubles donneraient-ils le droit de de s'en mêler ? Un parti aurait-il le droit d'ap-

---

salutaire ; elle ne tend à aucune nouvelle combinaison politique, à aucun changement dans les rapports sanctionnés par les traités existans. Calme et constante dans son action, elle n'a pour but que le maintien de la paix et la garantie des transactions qui l'ont fondée et consolidée.

Les Souverains, en formant cette union auguste, ont regardé comme sa base fondamentale, leur invariable résolution de ne jamais s'écarter entre eux, ni dans leurs relations avec d'autres Etats, de l'observation la plus stricte des principes du droit des gens, principes qui, dans leurs applications à un état de paix permanent, peuvent seuls garantir efficacement l'indépendance de chaque gouvernement et la stabilité de l'association générale : fidèles à ces principes, les Souverains les maintiendront également dans les réunions auxquelles ils assisteraient en personne, ou qui auraient lieu entre leurs ministres, soit qu'elles aient pour objet de discuter en

peler à intervenir ? L'intervention ne pourrait avoir lieu également pour tous ; car, sûrement, on ne verrait pas l'Angleterre invoquer les étrangers comme on le ferait ailleurs. La condition n'est donc pas égale entre les contractans. Les Russes et les Prussiens n'arriveraient pas à Londres comme à Paris. Si la perma-

---

commun leurs propres intérêts, soit qu'elles se rapportent à des questions dans lesquelles d'autres gouvernemens auraient formellement réclamé leur intervention. Le même esprit qui dirigera leurs conseils, et qui régnera dans leurs communications diplomatiques, présidera aussi à ces réunions, et le repos du monde en sera constamment le motif et le but.

C'est dans ces sentimens que les Souverains ont consommé l'ouvrage auquel ils étaient appelés. Ils ne cesseront de travailler à l'affermir et à le perfectionner. Ils reconnaissent formellement que leurs devoirs envers Dieu et envers les peuples qu'ils gouvernent, leur prescrivent de donner au monde, autant qu'il est en eux, l'exemple de la justice, de la concorde, de la modération ; heureux de pouvoir consacrer désormais tous leurs efforts à protéger les arts de la paix, à accroître la prospérité intérieure de leurs États, et à réveiller ces sentimens de religion et de morale dont le malheur des temps n'a que trop affaibli l'empire !

nence de cette union peut, dans l'ordre politique, affecter l'indépendance des souverains, son ambiguité peut, dans l'ordre civil, affecter aussi l'indépendance des peuples. Chacun a le droit de régler ses affaires dans son intérieur, indépendamment de tous les autres. S'il en était autrement, il n'y aurait de vraiment indépendant que le plus fort : car il serait le seul qui interdirait la connaissance de ses propres affaires. Si un grand changement dans le gouvernement d'un pays venait à avoir lieu, donnerait-il ouverture à l'intervention? Forcerait-on un peuple à rester attaché à des choses ou bien à des personnes avec lesquelles il aurait prononcé son incompatibilité ? Il y a, comme on voit, plus d'une question dans une chose qui, au premier coup d'œil, paraît fort simple. Aussi, est-il vrai de dire que l'opinion publique a cru découvrir, derrière les voiles dont on l'enveloppait, une ligue secrète des princes contre les peuples. On s'y est cru d'autant plus autorisé, que plusieurs phrases de ces déclarations sont des rappels de la sainte alliance, de cet acte qui, à sa publication, fut traité d'*Apocalypse de la diplomatie*. Le ministère anglais n'osa pas l'adop-

ter, craignant la surveillance inhérente au gouvernement représentatif. Le même obstacle l'a empêché de prendre racine en France, où la faveur publique ne l'attendait pas. Il sera bon de voir comment le ministère anglais répondra aux interpellations qui ne peuvent manquer de lui être faites sur ces actes, et sur leur connexion avec la sainte alliance. C'est de l'Angleterre que nous devons attendre ces lumières, condamnés que nous sommes par la Charte même à subir tous les effets des traités sans être admis à en discuter aucune clause. Il est vraiment singulier que, lorsque l'intervention du corps législatif est de rigueur pour le plus léger droit sur le sel ou le tabac, sa jurisdiction soit entièrement déclinée pour les objets qui peuvent aller jusqu'à affecter l'existence même de la nation.

Ces observations ne préjudicient en rien au respect dû aux sentimens de gratitude et de confiance que les déclarations ci-dessus sont faites pour inspirer. Il faudrait se plaindre si elles n'existaient pas : car, dans l'état où se trouve l'Europe de manquer d'équilibre véritable, on est heureux de retrouver dans les hommes ce qui manque dans les choses; et,

puisque la paix ne peut plus venir d'elles, mais d'eux, il faut bien savoir se borner à la sainte alliance pour toute garantie ; et, dans le fait, ce sera une alliance très-sainte que celle qui garantira à l'Europe de longs jours de paix, de morale et de modération.

On a cru reconnaître, au ton général de quelques actes diplomatiques, une tendance à la mysticité, qui, en politique, produit le même effet que l'*ossianisme* en littérature. De part et d'autre, le genre est faux : ce n'est ni derrière les nuages qu'il faut placer la scène du monde, ni dessus ces nuages qu'il faut établir son théâtre et ses acteurs. La perspective est trop loin de l'œil du spectateur, pour qu'il puisse juger avec certitude de la nature des objets ; la base est trop mince et trop mobile pour inspirer de la confiance. Les grands intérêts des nations ne se traitent pas avec des fantômes : la politique aime des corps solides, et laisse à Ixion, trompé dans l'objet de ses empressemens, à embrasser une nue.

CHAPITRE IX.

Esprit des peuples de l'Europe.

Il est tout entier constitutionnel, c'est-à-dire porté vers l'établissement d'institutions fixes, comme fin des gouvernemens absolus et arbitraires, chose qui paraît insupportable aux peuples modernes, parce qu'elle est incompatible avec les degrés de la civilisation à laquelle ils sont parvenus. Voilà le but général vers lequel cet esprit tend. Les modifications de ce gouvernement peuvent être sans nombre, mais l'objet est déterminé, celui d'être gouverné régulièrement; voilà ce que l'on veut. C'est ce qui explique la facilité avec laquelle les peuples acceptent les constitutions qui n'ont point été présentées à leur délibération, lors même que l'on n'y rencontre pas une conformité parfaite avec les principes : cependant on les voit acceptées sans hésitation, comme sans discussion sur le principe d'autorité, parce que

l'on y trouve le passage d'un ordre vieilli et détesté, à un ordre désiré et fait pour être durable. Alors un premier vœu se trouve accompli, et donne le temps d'attendre. Ces constitutions, enfants de la nécessité, sont des espèces de ponts jetés sur l'abyme qui sépare le passé de l'avenir, et qui facilite le passage d'une rive à l'autre. Ce n'est encore que de ce passage qu'il faut s'occuper : le passé, maître impérieux, tend toujours à évincer le présent; le combat est entre lui et le temps : celui-ci perfectionnera ce qu'on ne peut qu'ébaucher dans cette première époque. Il agira de nouveau comme il fit, lorsque les rois d'une autre époque se mirent à affranchir les communes, à la première lueur des lumières qui commençaient à poindre. Ce fut là le premier effet de celles-ci. En grandissant elles en ont produit et nécessité d'autres qui ont amené graduellement l'affranchissement des sociétés modernes. Celles-ci veulent être constitutionnelles, comme les communes voulurent être affranchies : l'état des deux époques avaient produit le besoin, qui dans les deux circonstances en a également fait l'esprit, car l'esprit d'un temps

n'est jamais que l'expression de ses besoins et la mesure de ses forces. Il veut ce qu'il sait et ce qu'il peut.

Lorsque les communes furent affranchies, on ne les vit point disputer sur les principes pas plus que sur les accidens de leur libération. Elles s'empressèrent d'en accepter la déclaration, et de s'en mettre en possession. Par là fut formé ce faisseau de priviléges et de droits dont la réunion a fait la libération générale. Captif échappé de sa longue prison, l'Europe fait de même aujourd'hui. Elle en veut au régime arbitraire, absolu, despotique qui a toujours été contraire à ses intérêts, et qui de plus est aujourd'hui contraire à ses lumières. Décrédité dans tous les esprits, il faut que ce régime tombe. Les princes avertis de l'existence de ces dispositions se conduisent en conséquence de ce mouvement général des esprits, même lorsqu'il les contrarie, tant sa manifestation est impérieuse. S'ils sacrifient au besoin de les donner, les peuples sacrifient aussi au besoin de les avoir, le droit de les discuter : ils acceptent, sans s'amuser à disputer sur la longueur et l'épaisseur de la planche de salut qui leur

est offerte, mais ils la saisissent et s'en aident. C'est évidemment là le sens de tout ce qui se passe en Europe, comme de tout ce qui a eu lieu en France. L'octroi d'une Charte pouvait bien ne pas remplir tous ses vœux ; mais dans la position où la bizarrerie du sort l'avait placée, elle a dû l'accepter, et l'a acceptée à la fois comme un bouclier contre l'ancien ordre, et comme une garantie pour le nouveau. Ce double caractère a sauvé les contradictions que sans lui elle ne pouvait manquer d'éprouver.

Des peuples sans institutions fixes, ou bien avec des institutions auxquelles ils n'ont pris aucune participation sont autant de monstruosités : réduits à n'être que les sujets de ces institutions, ils n'y trouvent aucune garantie, car ils restent étrangers à leur maintien comme ils l'ont été à leur établissement : d'autres qu'eux en sont les juges et les interprètes. De là découle la nécessité de l'intervention des peuples dans leur gouvernement, et par conséquent celle d'une constitution : car sans cette intervention personnelle, toujours jugés par qui de droit, les peuples verraient leurs droits écrits comme

sur le sable, ou sur ces feuilles que le vent chasse devant lui.

Le double mouvement marqué dans l'établissement des gouvernemens, l'un arbitraire et despotique, l'autre constitutionnel, est curieux à observer. Il semble voir l'ordre et le désordre se combattant dans un flux et reflux, semblable à celui qui sur la mer oppose une vague à une autre, et les lance alternativement d'un rivage sur l'autre. Le pouvoir absolu parti de l'orient s'est propagé vers l'occident : on peut suivre sa marche. A mesure qu'il s'est éloigné de son berceau, il a perdu de son intensité. Sa teinte, comme celle des couleurs, en se prolongeant a subi une dégradation progressive ; plus il s'est avancé vers l'occident, plus il s'est aminci : l'Asie est plus despotique que la Russie, la Russie l'est plus que la Pologne, l'Allemagne l'est plus que la France, la France plus que l'Angleterre, l'Angleterre plus que l'Amérique. A cette distance la teinte s'est trouvée comme effacée. C'est des lieux où nait le jour, des portes mêmes de l'aurore que la nuit du despotisme s'est étendue sur l'univers ; par une marche inverse c'est de

la partie de l'occident la plus chargée de sombres vapeurs, qu'a jailli le jour nouveau qui repousse vers les lieux de son origine, l'institution qui avait envahi l'Europe et le reste du monde. L'Angleterre a donné le signal, et voilà qu'au bout de cent ans, l'ébranlement est devenu général, et que la clarté échappée de ce foyer lumineux s'est répandue à la fois partout. Aussi chaque jour voit-il de nouveaux Etats se former en ordre constitutionnel ; *il a la majorité en Europe*, car sur *cent cinquante millions* d'habitans qu'elle renferme (on ne compte pas la Turquie), l'ordre constitutionnel en régit plus *de quatre-vingt*.

L'établissement n'est pas encore fait d'une manière parfaitement régulière, il est vrai : à cet égard, l'Europe ressemble aux villes nouvelles dans lesquelles les constructions s'élèvent sur des espaces séparés les uns des autres, mais que chaque jour rapproche, jusqu'au moment auquel elles finissent par se toucher et remplir tous les vides. Il en sera de même de l'Europe constitutionnelle. Il y a des vides entre les parties régénérées et celles qui ne le sont pas : le temps les com-

blera ; il a bien comblé constitutionnellement le *Pas-de-Calais :* il en comblera bien d'autres. L'Europe n'a pu échapper à la tribune d'Angleterre qui seule existait ; et elle se soustrairait aux effets de celles qui s'élèvent partout! Cela est impossible, et renferme un démenti trop formel à la fois pour la nature des choses et pour les faits existans. Les retards apportés en quelques endroits ne présentent rien d'alarmant : peut-être même faut-il les en féliciter, parce qu'une meilleure formation les dédommagera de l'attente. On peut profiter de la surprise, des besoins, de mille incidens pour glisser, pour ainsi dire, une constitution au milieu d'un peuple ; mais cela devient plus difficile lorsque le calme intérieur et l'exemple fournissent tous les moyens de réflexion et de comparaison. On peut donc partir avec sécurité de ce point : c'est que l'ordre constitutionnel, porté comme sur des ailes par les vœux de l'Europe, arrivera à former le mode général et uniforme du gouvernement de cette contrée. C'est un fruit qu'elle portera dorénavant comme les nouvelles richesses dont elle a augmenté ses cultures : il serait aussi impossible d'extirper cette nouvelle

plante, que d'arracher les vignes et les arbres qui couvrent et fécondent son sol. La plante a jeté ses racines; elles ont pénétré la terre; rien ne pourra l'empêcher de la couvrir. Les pays qui se débattent encore contre l'introduction de cet ordre, sont précisément ceux qui en ont le plus besoin : les retards viennent des abus qui prolongent leur agonie; mais aussi sont-ce les lieux qui ressentiront le plus la sévérité de ses bienfaits. Quand on examine l'état du monde et celui de l'humanité, on voit distinctement que ce résultat est impossible à éviter. Comment en effet une moitié de l'Europe pourrait-elle être régie d'une manière, pendant que l'autre le serait d'une manière entièrement opposée ? c'est comme si l'on disait que la moitié de l'empire romain pouvait demeurer payen pendant que l'autre se faisait chrétien : le christianisme se reposa lorsqu'il eut tout envahi. Il en sera de même de l'ordre constitutionnel; les hommes le voient, et *l'entendent*. Les privera-t-on de l'usage de leurs sens qui le leur retracent à chaque instant ? Les hommes assistent au spectacle du bonheur qu'il procure : éteindra-t-on en eux ce désir immense de bien-

être qui les porte à rechercher et à embrasser tout ce qui peut les servir ? Comment vouloir et parvenir à faire rétrograder leur esprit au point de se départager, pour ainsi dire, en s'interdisant à lui-même les progrès dans l'ordre intellectuel, et en ne se les permettant que dans l'ordre mécanique et physique ? Comment n'être pas frappé du besoin exprimé de tout connaître, de tout s'approprier de ce qui peut être utile, dans cet empressement qui porte tous les peuples vers le spectacle de ces représentations politiques, dont ils semblent ne pas pouvoir se passer davantage que de celles vers lesquelles les plaisirs de l'esprit ou de la société les appellent ? Aussi, en Europe comme en France, pendant les sessions législatives des deux pays, remarque-t-on un redoublement de vie, un accroissement d'existence, qui se rallentit visiblement pendant leur suspension. Mais alors même combien de mouvemens inaperçus et secrets ; combien d'armes s'aiguisent en silence, pour le jour de la reprise du combat ! La Grèce n'aima pas davantage ses jeux olympiques, Rome son Champ-de-Mars, et Athènes son Lycée et son Portique.

Ici, il faut être franc ; et il y a encore plus d'intérêt bien entendu que de mérite à dire la vérité : car bientôt tout est connu, et tout ce qui est dissimulé est relevé et reproché. Il ne faut donc pas craindre de dire que le Monde change de face ; qu'il ne s'agit point de la révolution de tel ou tel endroit, mais de la révolution du Monde entier. C'est sur lui qu'elle porte, et c'est lui qui en est le sujet, parce que le combat n'est point entre des hommes, mais entre des institutions ; c'est un combat de principes, de croyances, d'idées, et les combats de cette espèce ne sont jamais partiels ; mais par leur nature ils embrassent le Monde, et il n'est au pouvoir de personne de se soustraire à leur action.

Le changement vient de loin, et de beaucoup d'endroits. L'imprimerie, les grandes découvertes des deux Indes, le commerce et les communications entre tous les peuples comme entre les hommes de tous les pays, ont ouvert la brèche : la réformation, la révolution d'Angleterre, celle de l'Amérique l'ont élargie, et la révolution de France est venue compléter la destruction de l'ancien édifice social : par là le Monde s'est trouvé changé,

et reporté à ces grandes époques qui lui donnent une face nouvelle. L'émancipation de l'Amérique lui prépare un nouveau et dernier changement, que l'on ne peut pas plus arrêter ni détourner que ceux qui l'ont précédé; pas plus qu'on ne put soustraire le monde romain aux effets de l'introduction du christianisme, les peuples, à ceux de la fin de l'esclavage, et la féodalité, à l'affranchissement des commnnes, qui fit passer dans les mains d'un seul le pouvoir égaré dans celles de plusieurs. Ce fut la première ébauche; l'ordre constitutionnel a dû la suivre, et la suit en effet. Il ne faut pas se rebuter par les aspérités que les premiers pas peuvent rencontrer: l'on est en voyage, et comme dans les trajets de long cours il est des passages célèbres par les naufrages et les difficultés de la navigation, de même, dans le passage de l'ordre ancien à l'ordre nouveau, il est des écueils que des nautonniers novices peuvent craindre, mais que des pilotes expérimentés sauront franchir. Un ordre nouveau veut être dirigé: un ordre nouveau doit être combattu: l'un et l'autre sont dans la nature des choses; les intérêts doivent soulever des tempêtes, et

l'aristocratie européenne, semblable au géant qui défendait les approches des rivages de l'aurore contre les navigateurs qui, d'un vol hardi, tentèrent les premiers de les aborder, cette aristocratie défend par tous les moyens le trône qu'elle sent se dérober sous elle. Voilà la cause de tous les mouvemens qui se font ressentir en Europe. L'aristocratie ne meurt, ne cède ne se repose, et ne capitule jamais. Les tempéramens ne sont pas dans son essence, il n'y entre que du pouvoir et de la domination. Toujours il lui faut le sceptre, et le sceptre tout entier; car elle ne partage pas plus qu'elle ne concilie. A la vérité elle conviendra de la nécessité du bon usage; mais toujours elle soutiendra que c'est à elle seule qu'il appartient d'user. A Rome, à Athènes, à Venise, à Gènes, en France, monarchique ou républicaine, toujours l'aristocratie fit de même, parce qu'elle se conduit toujours par son principe qui est la supériorité, et qu'elle n'est pas l'aristocratie pour être la seconde, mais la première, pour partager, mais pour exclure. Il ne faut ni s'étonner ni s'irriter de ces prétentions, mais il faut savoir s'en défendre et les contenir par les élémens en vi-

gueur dans le temps. Elle les a possédés longtemps ; car la richesse et les rangs furent son apanage : aujourd'hui ils sont partagés, et c'est précisément de ce partage qu'elle s'indigne. Elle occupe encore les abords des trônes, les hauts rangs de la société ; ses moyens sont organisés ; dans beaucoup de lieux, elle dispose de la force publique, et fait craindre d'en user à son avantage contre ses compétiteurs. Elle alarme les trônes, et ne cesse de leur représenter l'hydre des nouveautés, comme toujours prête à les dévorer.

L'aristocratie fait partout sourdement ce que les médiatisés d'Allemagne font à grand bruit. L'une comme les autres veut soulever et armer le pouvoir contre les peuples. Si les échos d'Aix-la-Chapelle pouvaient répéter tout ce qui n'a pu manquer d'être dit par elle, on trouverait vraisemblablement qu'elle n'y a point épargné les cris d'alarme, les peintures enflammées, et qu'elle a cherché à mettre au régime de ses terreurs propres ceux auxquels elle en adressait le tableau. Souverain détrôné, elle va montrant ses ruines comme l'exemple de celles que l'on se propose d'y joindre : toujours les rois détrônés

furent mendier des appuis pour les replacer dans leurs domaines, toujours ils cherchèrent à persuader que leur ruine propre était la ruine commune. Vaines terreurs! lorsque l'esclavage cessa, la liberté rendue à l'homme en fit-elle un furieux prêt à tout renverser? lorsque les communes furent affranchies, leurs mains déchaînées se portèrent-elles sur les trônes, ou bien s'élevèrent-elles vers eux pour exprimer leur reconnaissance ? Depuis que l'Angleterre a repris ses droits, son trône a-t-il été plus vacillant que celui des Stuart, victimes de leur incurable chimère du pouvoir de droit divin ; car c'est par elle qu'ils *sont morts ?* N'est-ce pas au contraire de ce temps que date la plus grande puissance de l'État, la plus grande épuration des mœurs, la plus grande force de l'ordre social, la plus réelle autorité du trône, la plus constante sécurité du prince? on a cessé de lui rien disputer, depuis que son pouvoir est établi sur les lois ; la vie fut un combat continuel, souvent mêlé de catastrophes pour ceux qui se tinrent en dehors des lois. Semblables à ces monumens formés par l'airain et sortis d'un seul creuset, les trônes fondus pour ainsi dire

dans le même moule que les lois d'un pays, ne doivent-ils pas avoir plus de stabilité que ceux qui, formés comme pièce à pièce et de métaux différens, ne présentent point la même adhérence dans leurs parties? La stabilité des trônes comme celle de toutes les institutions, comme celle de l'aristocratie elle-même, n'a de force que par la conformité avec le temps. L'histoire offre des époques entières et de vastes espaces sans trônes: qui sait si leur dernière heure n'est pas sonnée en Amérique? Les trônes sont sortis de la terre et du sein des sociétés pour leur bien; ils ne sont pas descendus du ciel, comme les rayons de l'astre sans lequel rien ne fructifierait: ils sont des combinaisons artificielles adoptées par les sociétés pour leur avantage propre, pour leur plus grand bien-être, et c'est ce qui fait leur sauve-garde véritable, car ils auront à durer autant que ces avantages mêmes, et c'est ce qui répond aux vaines terreurs dont on veut les environner. Les trônes sont des institutions toujours utiles, au lieu que l'aristocratie ne l'est que dans la mesure du temps. Celui-ci l'a supportée, tant qu'elle lui a correspondu; il a cessé de le

faire, elle est tombée comme le fruit se sépare de l'arbre dont la sève se retire de lui, dès qu'elle n'a plus eu de rapport avec les circonstances qui lui avaient donné la naissance et la force: aujourd'hui elle poursuit une ombre. Elle devait l'existence à des supériorités de comparaison; elle supportait les charges de la société, elle occupait les champs et la surface du territoire: aujourd'hui elle est égalée ou dépassée sur tous ces points: elle ne supporte plus seule les charges de l'Etat: loin de là, elle n'en ressent que la plus petite partie; le domaine de la terre ne lui appartient que pour une portion bornée; celui de l'industrie est hors de ses mains, les talens sont aussi communs dans les autres rangs que dans les siens propres: que lui reste-t-il donc de ce faisceau d'attributs qui avaient fait sa puissance? Mais il n'en est pas de même des trônes; leurs attributs bienfaisans, gages de leur immortalité, leur sont restés: mieux connus, mieux sentis, mieux appréciés, ils en deviendront tous les jours plus chers aux peuples; ceux-ci ne désirent que d'en voir retrancher la partie inutile, et nuisible par son inutilité même. Les trônes portent donc

toujours sur la même base, celle de l'utilité des nations, au lieu que l'aristocratie, bonne pour elle seule, et à charge aux autres, ne porte plus sur rien, ou plutôt privée de ses anciens appuis, porte entièrement à faux. C'est parce qu'elle sent bien qu'il lui manque des racines dans la nature des choses, comme dans l'esprit des hommes, qu'elle cherche de l'appui auprès des trônes, et qu'elle les invoque au nom de dangers communs. Mais que les gouvernemens ne s'y trompent pas : *l'aristocratie est un émigré de l'ordre social*, qui se sentant séparé de la terre qui la nourrissait, va chercher des alliés auxquels elle ne peut porter aucun secours, mais auxquels en revanche elle peut apporter beaucoup de dangers : car il ne faut pas s'y tromper ; ses alliés participeront infailliblement aux défaveurs qui l'environnent, et dans le cas de la victoire ils trouveraient en elle des maîtres impérieux qui leur commanderont de la suivre, comme elle a fait à l'égard du malheureux Louis XVI, comme elle l'a fait encore depuis le 5 septembre ; car l'aristocratie est impérieuse jusque dans ses respects ; c'est celle qui parlait par la bouche des nobles d'Arragon, lorsqu'ils

dictaient à leur roi les conditions de leur obéissance, et joignaient à la couronne l'orgueilleuse formule *sinon*, *non*. C'est elle encore qui, par l'organe des Magnats, menaçait presqu'autant qu'elle consacrait le souverain de la Hongrie; c'est elle qui a déchiré, divisé, et vendu la Pologne; c'est elle qui répondait par la voix de ce noble polonais pressé d'arrêter les Turcs dans la poursuite de Sobieski, *après ce roi là nous en ferons un autre* (1). Si l'aristocratie n'est pas toujours un bon serviteur, au moins est-elle toujours un fort mauvais maître. Réduite en nombre, ce n'est plus dans les grands Etats qu'une goutte d'eau dans l'Océan, un grain de sable sur ses bords (2). Il n'y a donc plus d'aristocratie vé-

---

(1) Voyez l'histoire du roi Sobieski, par l'abbé Coyer.

(2) Avant la révolution le nombre des familles nobles en France n'excédait pas 17500. Les familles étant composées de cinq individus, il devait y avoir environ 90,000 individus nobles. Les malheurs de la révolution ont dû les réduire à moins de 40,000. Je doute qu'il y ait 500 nobles par département. Un très-grand nombre n'en compte pas 100.

ritable que celle qui résulte de l'ordre constitutionnel. La raison a adopté celle-là, la nation l'a embrassée, non pour cette aristocratie, mais pour elle-même, parce qu'elle y aperçoit un rouage nécessaire de la nouvelle machine politique, et que le maintien de ce rouage est nécessaire pour son Gouvernement. La nouvelle aristocratie est une substitution légale à l'aristocratie personnelle et féodale, que la nation avait supportée de même, parce qu'alors elle soutenait les charges de l'Etat. C'est au support de ces charges sociales que se rapportait son obéissance; c'est encore à lui, dans sa forme nouvelle, que se rapportent ses affections. Mais en quoi cette substitution d'un ordre à un autre conduit-elle au désordre social? Le passage d'une institution usée à des institutions vivaces, est-il la destruction de toute institution? Si l'on dit que les trônes eux-mêmes auront à subir des modifications, institutions sorties du sein des sociétés, peuvent-ils donc n'en pas suivre la marche, n'en pas ressentir les mouvemens? le ciel a-t-il fait pour les trônes, comme pour l'humanité, un type commun auquel il fût impossible de déroger, sans bouleverser les

les lois de la nature? Il en est des trônes comme de toutes les institutions du monde, variables dans leur signification et dans leur application, suivant les temps et suivant les contrées auxquelles elles s'appliquent. Mais qu'ont à perdre les trônes, à se trouver identifiés avec les sociétés plutôt qu'à reposer sur des nuages? qu'ont-ils à perdre, à signifier *garanties*, *stabilité sociale*, plutôt que *fantasmagorie*, *arc-en-ciel*, *et autres chimères?* Qu'a perdu la maison d'Hanovre à reconnaître dans son trône une autre signification que celle que la maison de Stuart donnait au sien. Des attributions bienfaisantes seront toujours une garantie plus sûre que les créations des préjugés et de l'imagination, et pour qu'une chose ait un sens, il faut qu'il soit général et entendu de tous. L'aristocratie a voulu l'égalité dans la soumission, l'irréflexion a placé cette dernière dans l'abjection, l'ordre constitutionnel venant tout rétablir a replacé le respect dans la lumière et dans la reconnaissance. C'est à ces deux titres qu'il apprend aux hommes à aimer les trônes, c'est à ces deux buts qu'il veut diriger ceux-ci. Or tel est aujourd'hui l'esprit des peuples de l'Europe : leur esprit

est fait, il est constitutionnel dans le sens que nous venons d'exposer. Mille choses peuvent détourner les hommes en particulier d'un but; rien ne peut en détourner les peuples: les contrarier, c'est les faire désirer davantage: se refuser à leurs désirs est ajouter à leur violence, et les Gouvernemens n'ont rien de mieux à faire que de céder avec sagesse et de bonne grâce à ce qui est demandé avec unanimité.

Eteint à la fois partout, ou bien accepté partout, dans l'Etat du monde, tel doit être le sort de l'ordre constitutionnel; mais pour arriver à cette extinction, il faudrait commencer par une autre, et celle-là aura toujours lieu la dernière, celle même des nations.

CHAPITRE X.

Armées. — Dettes publiques.

Je vais parler des deux grandes charges, ou plutôt des deux grandes plaies qui affligent l'Europe, plaies inconnues chez les peuples anciens, les armées permanentes, et les dettes publiques, permanentes comme les premières.

L'Europe est un camp en paix comme en guerre, ruineux aussi en paix comme en guerre; en paix comme en guerre, tout est couvert de soldats. Il n'y a de différence de la guerre à la paix, que celle d'habiter dans des casernes ou sous des tentes : mais le fond reste le même, celui d'être un gouffre pour les États, dans un cas comme dans l'autre.

Descendans des peuples du Nord et de la Germanie, sauvages belliqueux et toujours armés, sacrifiant sur des autels trempés de sang, délibérant sur des monceaux d'armes appelant de tout à la force, méprisant toutes

les occupations civiles, les Européens ont hérité des mœurs militaires de leurs pères, comme ils l'ont fait de leurs institutions politiques et sociales. D'eux sont venus les deux grands fléaux de l'Europe, le port d'armes continuel, et la féodalité. Celle-ci était le soutien naturel de l'autre. Pour avoir continuellement des bras armés à son service, il fallait avoir des vassaux, il fallait que les trois quarts de la population naquissent et vécussent *conscrits* pour fournir au quart restant de quoi alimenter ses habitudes guerrières. La terre dut, chaque année, produire une récolte de soldats, comme de ses autres fruits, et l'homme naquit pour être moissonné par l'épée, comme le blé par la faucille. Au moyen de cette reproduction native de recrues toujours certaines, la guerre put s'établir de ville à ville, de village à village; tout château put vomir sur la contrée qui l'avoisinait des essaims armés et destructeurs. Tout honneur passa donc du côté des armes, toute noblesse fut d'épée, toute science fut méprisée, toute profession non militaire fut tenue de peu de prix; l'épée courba tout, commanda à tout, décida de tout; enfin, elle fut tout : alors hors de l'épée

point de rang dans l'ordre social. Dans ce temps, il n'y avait point d'armées réglées, parce que les nations mêmes étaient les armées, et étaient toujours armées. La division de la souveraineté s'opposait à l'entretien des armées permanentes ; des peuplades armées en combattaient d'autres, et généralisaient ainsi l'état de guerre. Que de siècles, de peines, de combats avant d'avoir réuni ce faisceau de glaives en une seule main, celle du prince, avant d'avoir concentré dans un seul ce terrible droit de l'épée, qui appartenait à tous! Ce passage fut le coup mortel porté à la féodalité. Privée des armes, elle ressembla à une ville dont les remparts sont abattus. Carthage, après avoir remis à Rome ses vaisseaux, ses éléphans, ses machines de guerre, ne fut pas plus sûrement domptée, que la féodalité ne fut soumise au trône, son ancien rival, lorsque celui-ci fut seul à avoir des arsenaux : un arsenal exclusif serait le maître du monde. La féodalité, qui n'était qu'une moindre souveraineté, tomba dès-lors aux pieds de la grande souveraineté, celle qui fut exercée par les rois au nom et pour les intérêts des nations. Ceux-ci, chargés de la défense de l'Etat,

qui a toujours ou qui peut toujours avoir des ennemis, dûrent, par cette considération de la défense publique, tenir sur pied des corps de troupes permanens. On en suit la filiation et les accroissemens depuis Charles VII, époque de leur établissement, jusqu'à nos jours; mais qu'il y a loin des uns aux autres! Ils ne se ressemblent qu'en un point: c'est que les troupes firent établir les impôts permanens, comme depuis elles les ont fait maintenir. Les uns étaient les conséquences des autres. Les armées permanentes et la fiscalité sont sorties de la même souche, pour former deux arbres propres à frapper de stérilité tous les lieux que leur ombrage homicide pourrait atteindre, et en créant la fiscalité, la permanence des armées a effacé le bienfait de la destruction de la féodalité. Qu'un État entretienne le nombre des défenseurs exigé par ses besoins, il ne fait alors qu'appliquer à cette partie de sa conservation les moyens qu'il emploie aussi pour le maintien de toutes les autres parties de son existence. Le mal est donc seulement dans l'excès : or, il y a excès toutes les fois qu'il y a inutilité, danger et surcharge.

Il y a inutilité lorsque partout aussi il y a

possibilité d'imitation. Vous faites des armées immenses, mais il y a des hommes ailleurs : on en armera autant que vous le faites. Depuis Xerxes jusqu'à Napoléon, on a vu les grandes armées en trouver d'équivalentes devant elles. Ces grandes armées sont-elles plus expéditives que les petites? Assurément non : les petites machines sont plus mobiles que les grandes, et jouent plus facilement. Sont-elles plus décisives? Pas davantage. Vingt-deux mille hommes, à Pharsale, donnent à César l'empire du monde, contre quarante-quatre mille qui servaient Pompée. Peut-être que de grandes armées prolongeant le combat, il n'eut appartenu ni à l'un ni à l'autre. Alexandre triomphe de l'Asie avec trente-trois mille hommes : les nuées de combattans rassemblées par Darius ne peuvent défendre son trône. Le héros macédonien fait avec une poignée d'hommes ce que les Tamerlan, le Gengiskan n'effectuent qu'en traînant à leur suite des peuples entiers. Dix mille hommes dans la plaine d'Ivry décident entre Henri IV et la ligue. Cromwel ne commandait pas à trente mille hommes lorsqu'il resta le maître de l'Angleterre. Condé à Rocroy sauva

la France et abaissa l'Espagne avec moins de vingt mille combattans, et Turenne disait qu'il commençait à être embarrassé lorsqu'il avait à commander plus de trente mille hommes. Le nombre des armées n'est donc pas une force, une puissance absolue, mais seulement relative. Si l'on peut en opposer de pareilles, à quoi aura servi l'augmentation, si non à se ruiner de part et d'autre. Alors la victoire appartient au dernier petit écu, et ce triomphe n'est pas plus flatteur pour le courage que pour l'esprit. Henri IV n'a jamais entretenu plus de vingt mille hommes permanens, et il était respecté en Europe, et il allait lui donner un nouveau code politique. Sully était grand-maître d'une artillerie qui comptait moins de pièces que ne le fait une division des armées actuelles. Louis XIII, pendant ses guerres qui durèrent beaucoup, entretint jusqu'à quatre-vingt mille hommes : il est vrai que ses finances s'en ressentirent aussi beaucoup : et voilà qu'au bout de trente ans, Louis XIV présente à l'Europe effrayée des armées de quatre à cinq cent mille hommes, prélevées sur une population équivalente à dix-huit millions d'habitans, charge énorme

et plus considérable que celle imposée par Napoléon pour son armée de huit cent mille hommes, car il a compté jusqu'à 42 millions de sujets. Louis XV a tenu sur pied des armées de quatre cent mille hommes dans la guerre de 1740 et de 1756. Qu'en est-il résulté aux deux époques? un accroissement proportionnel dans les forces des ennemis, de l'appauvrissement dans la population, de la ruine dans les finances, et des paix d'Utrecht et de 1763, dictées par ces mêmes ennemis. Sous Louis XIV, à la fin de la guerre de la succession d'Espagne, les femmes labouraient la terre; sous Louis XV, dans la guerre insensée de 1756, on vit le grave Rollin, recteur de l'université, enlevé par un de ces coups de main qui substituaient les enlèvemens d'hommes aux enrôlemens volontaires, et qui recrutaient les armées comme en Hollande on le fait pour Batavia. Alors aussi on vit la Prusse se changer en caserne : l'Autriche ne manqua pas de faire de même, et la Russie répondant au signal appela ses hordes indisciplinées à se former en bataillons rivaux de ceux de l'Europe, en attendant d'en devenir les dominateurs. Napoléon avait posé sa puissance sur

une base de baïonnettes et de dards : un ouragan de baïonnettes venu du nord l'a renversée en effaçant le trône qu'elle supportait. A quoi servent donc ces armées gigantesques qui écrasent les États, sans les défendre de rien? à quoi elles servent? Je vais vous le dire : à rendre le prince qui en dispose entreprenant, et les peuples esclaves. Mais je me vante. Ce n'est pas moi qui ai dit cela, c'est Frédéric. Lorsque dans un de ses ouvrages, monument de l'habileté de ce prince à manier la plume aussi bien que l'épée, il rend compte des motifs qui l'engagèrent la première fois à se déclarer contre Marie-Thérese, après une énumération étudiée de beaucoup de prétextes que l'on n'est pas embarrassé d'apprécier, il finit par avouer que l'aspect de sa belle armée le détermina, et qu'il voulut jouer de l'instrument qu'il trouvait tout préparé. Ainsi, il se trouva lancé dans la carrière conquérante par la possession des moyens de conquérir. C'est ainsi qu'à l'aurore de la révolution, on vit clairement se former l'orage qui ne tarda pas à fondre sur l'Europe, par l'armement entier de la nation. Ignorans du cœur humain, vous donnez les moyens, et vous

croyez que leur aspect ne donnera pas le désir d'en user : vous ajoutez des bras à des bras, car des armes ne sont pas autre chose, et vous vivez dans la confiance qu'ils resteront toujours croisés ; que mille passions, mille intérêts, mille excitations ne les mettront pas en mouvement ! Attendez un moment, et vous verrez si vous serez maître de les arrêter. Vous ne savez donc pas ce qu'il y a dans les armes de motifs d'orgueil, de confiance, d'envie de dominer ; mettez une épée dans la main d'un homme, et vous verrez s'il croira que ce soit pour la tenir dans le fourreau. Dans combien de circonstances les rois n'ont-ils pas été obligés de céder aux vœux d'une armée fatiguée de la longueur de la paix, comme on voit quelquefois des généraux forcés de mener au combat des soldats imprudens, mais irrités de la présence de l'ennemi ! En 1806, la Prusse a péri, parce que le gouvernement fut entraîné par l'armée ; la guerre contre l'ordre naturel partit de son sein et non point du cabinet ; la politique se fit dans les casernes des gardes du corps et des gendarmes. De même en France la multitude armée avait en 1792,

déclaré la guerre long-temps avant l'assemblée législative : celle-ci ne fit que lui servir de héraut d'armes. Les grandes armées ne sont donc pas reprochables seulement comme inutiles ; de plus elles sont le principe effectif des guerres par l'excitation qu'elles portent avec elles : mais ce qui est pis encore, quel encouragement ne présentent-elles pas au despotisme ? De quoi ne doit pas se sentir capable celui qui dispose d'une pareille force ? comme son aspect doit frapper les yeux et parler au cœur d'un jeune prince impatient du frein des lois ! Les armées sont donc dans la nature même, dans l'essence du despotisme, 1° par le pouvoir effectif qu'elles mettent dans la main du prince ; 2° par la nature de l'état militaire. Il est tout d'obéissance au chef. Multiplier les liens à cet ordre passif, c'est retirer à l'ordre civil autant d'appuis, c'est donner contre lui autant de moyens de prévaloir. Le soldat, machine sous les armes, peu éclairé par son éducation, n'est pas le juge des ordres qu'il reçoit : il a plus appris à obéir qu'à discuter : il peut être conduit vers un but qu'il ne connait pas, et devenir le destructeur de ce dont il est destiné à être

le conservateur. Dans les discordes civiles, il ne peut qu'être un très-mauvais juge de la contestation : il voit le drapeau, il lui a prêté serment, l'honneur l'y enchaîne, il le suit, instrument aveugle, et victime à son tour de la main qui le guide. Toutes les probabilités comme tous ses devoirs apparens et sensibles pour lui le portent du côté de ses chefs : ceux-ci ont plus d'intérêts militaires que d'affections civiles, c'est l'état commun de l'homme de guerre. Le soldat absorbe le citoyen. En combien de lieux l'armée est-elle assez patriotiquement éduquée et organisée pour défendre la patrie et les lois contre un usurpateur, ou un *extendeur* de son pouvoir? Au contraire ne sont-ce pas les armées qui, depuis César jusqu'au 18 brumaire, ont décidé de toutes les contestations civiles, et tranché tous les nœuds gordieus politiques? On en connait mille qui se sont rangées du côté des chefs contre la patrie, on n'en connait qu'une seule, l'armée anglaise en 1688, qui se soit rangée du côté de la patrie contre les chefs. En Suède, Gustave renverse la constitution avec quelques régimens. En Angleterre, Cromwel disssout avec ses frères rouges

le corps redoutable qui avait renversé le trône, il lui ferme les portes de Wetsminster, il enlève comme un vil hochet la *masse* qui avait brisé le sceptre. En Russie, Catherine reçoit le trône de ceux qui douze heures auparavant gardaient son mari. Que le ciel écarte à jamais de l'Angleterre ces divisions qui conduiraient le prince à user de l'intervention de l'armée : peut-être offrirait-elle un dernier et irréparable exemple de leurs dangers ; peut-être donnerait-elle à madame de Staël un éclatant démenti pour la confiance qu'elle place dans les lumières et le patriotisme d'une armée formée des enfans des adorateurs les plus anciens, les plus fervens, et les plus éclairés de la liberté : peut-être faudrait-il dire un dernier et éternel adieu à cette divinité dont le culte toujours contesté par les trônes et par leurs entours les plus proches, ne paraît pas propre à être desservi par les soldats de Waterloo éblouis par les feux dont leurs armes étincellent, flattés par l'éclat de leurs panaches et par le sentiment de supériorité que le guerrier affecte sur le citadin, conduits par un chef plus formé dans les champs de Mars que dans le forum de Wets-

minster. Il est à craindre que ces guerriers ne se souvinssent d'avantage de leurs lauriers que de leurs devoirs de citoyens, et qu'ils ne célébrassent les funérailles de la liberté au bruit des mêmes clairons qui ailleurs annonçaient leurs victoires légitimes. Car ce fut toujours au son des fanfares militaires que fut sonnée l'agonie de la liberté publique. Dans un seul jour les prétoriens refoulèrent dans la ville les habitans de Rome, sur les cadavres de vingt mille de leurs concitoyens. On a remarqué que dans tout temps et dans tout pays le soldat s'acharnait sur le citoyen avec plus de fureur que sur l'ennemi même, et que content de tuer l'un, de plus il insultait à l'autre en le massacrant. La question de la supériorité civile sur le militaire n'est pas bien éclaircie aux yeux de celui-ci, et trop souvent il aimerait à en appeler à l'arbitrage de la force.

Les grandes armées permanentes sont par elles-mêmes une si mauvaise chose, qu'elles forment l'obstacle ou le prétexte de l'obstacle à l'établissement du plus grand bien dont une nation puisse jouir, celui d'une bonne constitution. L'Angleterre peut en avoir une, dit-

on depuis long-temps, parce qu'elle n'a pas une grande armée permanente; mais la France, puissance continentale, forcée par là même d'entretenir une fort grande armée, ne peut pas adopter le même genre de Gouvernement. Eh bien, parmi tout ce qui pourrait être dit contre les grands armemens, pourrait-on imaginer rien de plus propre à les condamner, rien qui parlât plus haut contre eux que cette interdiction, dont ils frappent les peuples, de la chose qui leur est la plus nécessaire. Eh quoi! un peuple doit manquer de constitution parce qu'il paie une grande armée! A la dépense positive qu'elle lui coûte, il faut qu'il joigne encore ce qu'elle l'empêche d'avoir! parce qu'il a une armée nombreuse, il ne peut pas avoir de bonnes lois, extirper les vices de ses institutions! il faut qu'il soit ruiné, parce qu'il a des troupes nombreuses à solder! il faut qu'il soit esclave, parce qu'il a beaucoup de défenseurs qui le sont! Ah! c'est précisément parce que l'on ne peut se dispenser d'avoir une grande armée, qu'il faut aussi avoir une forte constitution; c'est parce que le prince possède de grands moyens de s'élever au-dessus des lois, qu'il faut élever des barrières qu'il ne puisse franchir; ainsi,

dans toute cette question, en voulant faire un obstacle, on ne crée qu'un motif. Déjà l'Angleterre se plaint que la prolongation de la guerre, la multitude des grades, l'éclat des armes, le prestige des décorations militaires, se font ressentir à l'esprit public de son peuple; elle craint qu'il ne reste oblitéré par cette nouvelle direction, éloigné de l'ordre civil par l'attrait que les armes ont toujours pour la jeunesse. Semblables à l'Achille de la fable, les jeunes gens sont toujours prêts à se jeter sur les armes, et parmi tous les objets que l'on peut leur présenter, on ne les verra pas balancer dans leur choix: il sera toujours pour elles.

Si de ces considérations de l'ordre social, on descend à celles de l'ordre financier, on trouvera que la masse des impôts et des dettes qui écrasent tous les États, provient 1° de l'entretien d'armées trop nombreuses; 2° des guerres faites avec ces nombreuses armées. Le militaire de chaque État absorbe près de la moitié de leur revenu, en y comprenant les pensions attachées aux anciens services. L'armée, la flotte, les pensions militaires et de toute nature, s'élèvent, en France, à la

moitié du revenu. On peut faire l'application du même calcul aux autres États de l'Europe. La guerre arrive-t-elle? Il faut doubler, tripler, quadrupler les frais : mais où les prendre? Les revenus ordinaires ne suffiront plus : il faut donc recourir aux emprunts, et quels emprunts, grands dieux! Voilà les générations à venir hypothéquées et comme dévorées à l'avance. Voyez aussi l'état dans lequel ces emprunts ont mis tous les États de l'Europe. Avec la guerre, une partie des objets qui entrent dans ses consommations s'élève à des prix auxquels le plus grand nombre cesse de pouvoir atteindre ; et l'on commence par être ruiné en attendant que l'on soit conquérant, ou conquis, ou même défendu ; l'on prélude aux *Te Deum* par des gémissemens et des banqueroutes. Les États ne devraient-ils pas, pour se conduire d'après les règles de la raison, commencer par régler leurs armées sur leur bilan, et le nombre de leur baïonnettes sur celui de leurs écus? Car, en dernière analyse, en politique comme en ménage, c'est toujours à ceux-ci qu'il faut revenir.

D'après l'état général et durable de paix qui résulte 1° de l'ordre général de l'Europe,

2° de l'union et des intentions des puissances principales, le premier fruit de cette paix si désirée, si long-temps attendue, ne devrait-il pas être de mettre tous à la fois *bas les armes*; en désarmant d'un commun accord, on se trouvera sur la même ligne que si l'on était tous également armés : car la puissance ne résulte pas de l'armement en lui-même, mais de la force relative de cet armement. En désarmant tous ensemble, tous se trouveront également forts. Sans cela, comment se croire et se dire en paix ? si chacun continue à entretenir tout ce qu'il peut de soldats, autant vaut être en guerre, et c'est bien faussement que l'on se dit en paix. Une puissance tient sur pied trois cent mille hommes : il m'en faut autant, dit une puissance voisine. Ce n'est pas pour son besoin propre qu'elle veut cette armée, mais à cause de l'armement voisin; le mal est donc uniquement dans la comparaison. Que l'un désarme, tous vont faire de même : il ne manque donc que l'exemple. Ce n'est pas au nécessaire que l'on en veut ici, mais au superflu, parce que c'est dans ce superflu qu'est le mal. Et comme si ce n'était pas assez des armées permanentes, l'Europe y a joint le

nouvel établissement que chaque pays désigne sous des dénominations différentes, milices, gardes nationales, fencibles, landwhers, landsturmm, en un mot, tout ce qui n'est pas armée réglée. Par là, les nations entières ne forment plus qu'une armée. C'est un fonds immense toujours prêt à alimenter le fléau déjà trop grand des armées permanentes. Ces succursales des armées forment le fonds de la population européenne. Le résultat de la paix pour l'Europe, est donc qu'elle soit toute entière *soldat*. Où s'arrêtera cette manie militante et quel en sera le résultat? Elle fait que chaque État entretient à la fois ce qui le ruine lui-même, et ce qui ruine aussi ses voisins, par la frayeur que lui inspire ce voisinage hostile.

Le nombre des soldats en Europe est immense. Il faut compter par millions d'hommes. Il faut aussi compter par millions pour les frais de leur entretien journalier : ils dévorent tout. Partout le travail et la sueur du peuple est pour entretenir bien pauvrement ces millions de soldats.

La Russie a formé une armée de plus de huit cent mille hommes : voilà le principe du

mal. Cette masse armée intimide tout le monde; il faut bien répondre par un armement aussi égal que possible. L'Autriche et la Prusse tiendront donc sur pied toutes les troupes qu'elles pourront avoir, et de plus toute leur population vivra sous des lois militaires de précaution. Le roi des Pays-Bas venant à jeter des regards inquiets sur les grands armemens de la France et de la Prusse, armera aussi tant qu'il pourra; de son côté, la Confédération germanique fera des armemens formidables; la Bavière, le Wurtemberg, Bade feront de grands efforts pour se donner une attitude digne de quelque attention, et le Piémont lui-même se trouvant entre la France et l'Autriche, croira sa double sûreté attachée à une armée telle que n'en eurent jamais les princes qui fondèrent ou qui maintinrent cet État. C'est ainsi que la peur, les précautions, et l'exemple gagnant de proche en proche, l'Europe, au milieu de la paix la plus solide et la plus hautement proclamée, se trouvera armée comme aux jours de la guerre la plus acharnée. Les Européens ne savent pas faire comme les Romains, qui, au retour de la guerre, déposaient l'habit militaire, et reprenaient ce-

lui de citoyens; au contraire, dans l'Europe moderne, on dort à cheval, comme si l'ennemi était aux portes; on va le casque en tête, et la lance en arrêt; on s'appelle alliés et on se donne la main, en s'appuyant sur des épées. En paix comme en guerre, l'épée est toujours présente, menaçant toujours de faire comme celle de Brennus pesant les tributs de Rome.

Dans le temps actuel, cette malheureuse nécessité de l'entretien d'un nombreux militaire provient en grande partie des mauvais arrangemens du congrès de Vienne, qui se retrouvent partout. En plaçant la Russie au-dessus et en regard de l'Allemagne, en séparant les diverses parties de la Prusse, le congrès a fait à la fois à l'Autriche et à la Prusse la loi de rester fortement armées. Il faut que ce soient leurs armées, citadelles vivantes, qui leur servent de remparts. La Prusse manque également de frontières du côté de la France : ce sera encore avec des soldats qu'il faudra faire face de ce côté. En appliquant le même principe aux autres États, on les trouve tous forcés de rester armés et ruinés par suite de ces immenses armemens. A tant de fléaux, il

faut encore en joindre un autre; car la série des maux ne s'arrête plus dès qu'elle est commencée.

Ce ne sont plus des gardes que l'on voit autour du prince, ce sont des armées. Il ne s'agit plus ni de la sûreté de la personne, ni de la décoration du trône; ici toute limite est dépassée, et toute signification est impossible à assigner. Ce service offre un grand attrait pour tous ceux qui y sont attachés. Approche du prince, séjour des capitales, avancement privilégié, supériorité de traitement, soins et vêtemens recherchés, préséance sur les autres corps de l'armée jalouse avec raison de tant de prérogatives, tout se trouve réuni pour faire de ces troupes l'objet de tous les vœux et le but de toutes les ambitions. Deux choses se font encore remarquer dans ces corps : leur luxe et leur signification. Que veulent dire autour du trône ces nombreux bataillons étincelans de tout ce que les arts et la guerre peuvent réunir de plus brillant, et dont l'éclat devient, parmi les autres, un principe d'émulation de luxe militaire? Est-ce pour la sûreté du prince qu'ils sont rassemblés? Mais cette sûreté ne peut-elle s'obtenir qu'avec une ar-

mée ? et de quoi une armée peut-elle défendre un homme seul? Comme prince, une armée réunie autour de lui est donc un aveu de craintes et de suspicion : l'épaisseur du rempart ne fait que décéler l'intensité de la frayeur ils ressemblent à la grandeur des *ex voto*, emblêmes de la peur, plus que de la piété reconnaissante ; mais en cas de division avec une nation, car c'est contre elles que ces gardes sont destinées, de quoi une garde défendrait-elle? Ne finirait-elle point par être de la nation? Il faut chercher ses sûretés ailleurs ; elles se trouvent dans les bonnes lois, dans l'amour, dans la reconnaissance des peuples, dans leur attachement au prince, comme source de leur bonheur, comme premier anneau de toute la chaîne de leurs intérêts. Voilà les gardes solides, et que rien ne peut ébranler.

Hume observe que les plus despotiques des souverains anglais, *les Tudor*, n'avaient point de gardes. Auguste marchait dans Rome avec la simplicité d'un citoyen ordinaire; ses successeurs, au front menaçant, la poitrine couverte de la tête redoutable de la Gorgone, finirent tragiquement. Le poignard d'un

homme déterminé sut bien se frayer un passage au travers de leurs cohortes, tandis que les Titus, les Antonins, coulèrent des jours heureux en s'abandonnant à la garde d'un peuple qui veillait sur ses protecteurs. L'histoire ne parle pas des gardes de St-Louis : Charles V, Louis XII, n'en comptaient qu'un petit nombre autour d'eux ; peu-à-peu il s'accrut, et Louis XIV ne voulut plus paraître qu'à la manière des monarques de l'Orient, au milieu d'un nuage doré, qui donnait à chacun de ses pas l'air d'une marche triomphale. L'Europe a dû à ce prince le double fléau du luxe des armées et de celui des cours ; c'est de lui qu'ils datent. Il lui a fait plus de mal, et coûté plus cher par ses pompes, que par ses guerres.

Des observateurs bien superficiels ont rapporté à la diminution de cette garde, la perte de la monarchie : comme si quelques milliers d'hommes de plus ou de moins eussent suffi pour prévaloir contre une nation entière, et pour la retenir dans la course qu'elle avait entamée. Ils eussent été ensevelis sous le poids de l'avalanche, avec ce qu'ils prétendaient défendre.

On sait la sensation que fit sur le Czar Pierre l'aspect de ces troupes, resplendissantes d'or et composées d'hommes dont le front bravait le feu de l'ennemi, mais dont les habits ne pouvaient pas soutenir la pluie.

Napoléon avait fait de la garde une armée véritable, gloire de celle de la France et terreur de celles de l'Europe. Honneur soit rendu à cette phalange, qui n'eut jamais son égale, et dont on peut dire, comme Corneille le dit d'un de ses héros, que le dernier soupir fut un soupir illustre. Un mot sublime, qui vivra à jamais dans la mémoire des hommes, et que la Grèce et Rome eussent envié à la France, a signalé le terme de sa carrière et mis le dernier sceau à sa gloire. Ce corps n'avait rien de commun avec aucun de ceux qui l'avaient précédés. Le luxe de Darius éclatait sur les gardes de Louis XIV. La garde impériale était la phalange d'airain qui, sous Alexandre, marchait à la conquête de l'Asie.

Mais dans les mains triomphales d'un chef, un corps pareil, qui ne sait pas plus s'arrêter dans ses affections que dans ses exploits, qui ne respire que les combats et qui ne vit que par l'obéissance, est un instrument social aussi dangereux pour la liberté, qu'il est une ma-

chine de guerre admirable contre l'ennemi. Aussi, s'il a beaucoup ajouté aux lauriers de ce chef, il a beaucoup ajouté à son pouvoir, et, seul, il l'aurait maintenu, s'il eût été dans la nature des choses qu'il pût l'être.

Un état de guerre continuelle peut comporter un corps de cette nature. Les dangers sont compensés par sa mobilité, par l'éloignement des lieux qu'alors il habite, par son attention aux dangers de la guerre ; mais rentrés et séjournant dans l'intérieur, ressentant les délices des Capoues modernes, soldats citadins, souvent sous l'inspiration même de leurs chefs réclamant leur intervention, on les verrait se mêler aux intérêts, aux débats de la cité, et y prendre une part qui ne peut jamais convenir à ceux qui portent des armes au nom de la patrie : il deviendra nécessairement partie dans les débats politiques ; il y sera introduit par les divers partis, qui chercheront à le tirer à eux pour s'en appuyer ; ses premiers corrupteurs seront ses propres chefs, et ce sera toujours du milieu de ce corps que les autres corps armés recevront le signal de s'immiscer dans les débats politiques. Un exemple trop éclatant, donné dans la ré-

Les Allemands et les Septentrionaux, frappés de rudesse de mœurs, voués à la vie de garnison, étaient seuls à vivre le harnois sur le dos; seuls ils ressemblaient encore à ces antiques peintures de nos pères, qui nous les représentent la dague au poing et tous leurs membres éternellement emprisonnés entre deux murailles d'airain. La libre Angleterre, déjà affranchie de tant d'autres gênes et préjugés, n'a jamais connu cette manie guerroyante; jamais chez elle un appareil militaire n'est venu mêler son effroi aux plaisirs qui réunissent de paisibles citoyens: toute joie fuirait à son aspect. Mais aujourd'hui les mœurs du nord ont achevé l'invasion de l'Europe. Les cours, les habitations particulières sont devenues des espèces de tentes, où tout a pris des apparences militaires; l'habit militaire, heureux usurpateur du vêtement civil, se montre même sur les tailles pour lesquelles il semble le moins fait, et partout où les grands et les autorités portent leurs pas, c'est toujours parmi les soldats qu'ils vont se placer, et qu'on les aperçoit.

Que les plus justes hommages soient rendus aux défenseurs de la patrie! que leurs services

volution, a assez appris ce que l'on doit attendre à cet égard. Cette introduction des corps armés permanens auprès des princes, introduit dans les Gouvernemens une complication fort grande et très-difficile à diriger.

On a remarqué au commencement de ce chapitre que la permanence de l'armement parmi les hommes, était une importation du nord, faite par les barbares. Il en existe une seconde, venue de la même source. Je veux dire le costume et les occupations militaires, devenues générales parmi les princes et les grands de l'Europe. C'est à l'Allemagne que l'on est redevable de ce changement qui présente les princes comme chefs militaires, plutôt que comme chefs civils. Antérieurement à la révolution en France, comme dans tout le midi de l'Europe, les princes et les particuliers ne revêtissaient le costume militaire qu'à des époques données; les *formes civiles* étaient seules admises et reçues : toutes les images de la guerre étaient concentrées aux frontières, toutes les images de la paix régnaient dans l'intérieur, et le remplissaient seules. L'homme de profession militaire en déposait les marques en rentrant dans sa famille ou dans ses foyers.

soient honorés, et leur sang vénéré comme il mérite de l'être ! qui pourrait songer à retrancher la moindre partie de ce trop juste tribut de reconnaissance ! Mais qu'est-ce que cela a de commun avec les apparences militaires et la répétition continuelle d'actes de l'ordre militaire? Cet attirail militaire, attribué indistinctement à tous, est-il bien lui-même au profit de la considération du militaire, lorsqu'il désigne également et confond celui qui a joint la réalité de la guerre à son image, avec celui qui, héros pacifique, n'en a jamais abordé que les brillantes apparences ? Dans l'homme qui s'est élevé par la guerre, on le reconnaît comme une espèce d'apanage; dans celui qui s'en est toujours tenu loin, on n'aperçoit qu'une vaine parade et une caricature. C'est ainsi qu'en pleine paix des revues multipliées ne peuvent paraître que les parodies de celles que la nature des choses exigeait, lorsque l'Europe était un Champ-de-Mars. Autre temps, autres soins.

La diffusion de l'esprit militaire est contraire à celui qui se manifeste en Europe, et qui la porte vers l'établissement du Gouvernement représentatif, comme son mode général

d'existence. Or, la nature, la tendance, et les suites de ce Gouvernement sont autant de contradictions avec l'esprit militaire. L'opinion est l'âme du premier, la force celle du second; la liberté est le but du Gouvernement représentatif, l'obéissance passive est celui du militaire; l'ordre civil est l'objet du Gouvernement représentatif, l'ordre militaire lui est étranger, ou mieux encore il en est l'ennemi. Il y a donc, pour le bon ordre de l'État, une proportion harmonique à établir entre ces deux choses, pourque, à la fois, l'État soit défendu et la liberté conservée. C'est cet accord qui est le chef-d'œuvre des Gouvernemens, parce qu'il en est une des plus grandes difficultés.

Il résulte de l'ensemble de ces considérations que l'Europe souffre beaucoup par la multiplication de son militaire; qu'il lui est inutile; que le désarmement de l'un fera le désarmement de l'autre; que les grandes armées sont contraires à son esprit général qui la porte vers les occupations civiles et que jamais une plus heureuse occasion ne peut être offerte pour réaliser un vœu, formé à la fois par la raison et par l'humanité,

que l'époque dans laquelle la main des plus puissans princes de l'Europe, refermant le temple de Janus, a scellé sous ses verroux le monstre de la guerre, et lorsque leur voix a proclamé que toutes leurs forces seraient employées à l'y retenir captif. Par eux sera réalisé ce qu'a dit le poëte

Et centum vinctus ahenis
Post tergum nodis, fremet horridus ore cruento.

Mais il est encore un autre fléau dont il me reste à parler : celui des dettes publiques des États.

A ce nom funeste, je vois s'évanouir toutes les fortunes des États et toutes leurs vertus. Ces dettes sont de deux natures : fondées et flottantes. Dans le premier cas, elles se bornent à écraser les peuples ; dans le second, elles y ajoutent le mal de les *démoraliser*. En se multipliant elles ont dû devenir flottantes pour la plupart; il y a plus de rentes à vendre qu'il n'y a de personnes disposées à les acheter pour les garder, et pour s'en faire un revenu. Toute la partie non constituée de cette maniere, flotte, passe de main en main, va con-

tinuellement chercher des acquéreurs, et, perte ou gain, ne se repose jamais. Son prix est un thermomètre trompeur de la fortune publique ; car l'État ne doit pas le capital, mais seulement l'intérêt, il n'a pas de terme fixe pour un remboursement obligé. La valeur accidentelle de ces effets ressemble à celle des denrées, qui reçoivent la leur de la concurrence des acheteurs. Le diamant le plus pur, sans acheteurs, n'a pas plus de valeur que la pierre la plus commune ; les denrées restées sur le marché, n'ont aucune valeur lorsque tous les besoins sont satisfaits. C'est donc la satisfaction des besoins de tous les individus, qui fait le prix des dettes publiques ; lorsque ces besoins ont absorbé tout ce qui peut leur correspondre, la partie restante de la dette n'a plus qu'une valeur conventionnelle, car il peut arriver qu'elle reste sans débit, et ne corresponde point à l'intention primitive de son acquéreur, qui se proposait d'avoir un effet de commerce, et qui se trouve avoir une rente. Il est dans le cas d'un homme forcé d'accepter l'intérêt d'une lettre-de-change que l'on ne pourrait pas acquitter. Antérieurement à la révolution, presque toutes les

dettes des États s'immobilisaient : mille causes ont fait qu'aujourd'hui ce n'est que la plus petite partie qui prend cette route ; tout le reste est *meuble*, encombre les places, et forme le *trop plein* d'effets publics, dont se composent les bilans d'État, qui sont appendus sur toutes les places, et dans toutes les gazettes de l'Europe.

Mais de quelque nature que soient ces dettes, elles ont des effets généraux et communs qu'il faut retracer. Sous une forme ou sous l'autre, elles absorbent les revenus des États.

Elles enlèvent aux Gouvernemens leur indépendance : qui a besoin, qui doit, n'est pas libre ; les Gouvernemens commencent par aliéner leur fortune, ils finissent par aliéner leur liberté. A côté d'eux s'élèvent des puissances rivales, bien plus, des puissances supérieures qui leur commandent au nom d'une autorité irrésistible, leurs besoins, la nécessité ; elles décident en dernière analyse de la paix, de la guerre, de tout. Quel est le prince qui oserait rien entreprendre contradictoirement avec les grands banquiers de l'Europe ? il faudrait avoir fait la paix

avec eux, avant de songer à faire la guerre avec d'autres souverains : les fortunes colossales que possèdent ceux-ci, commandent des ménagemens pour qu'ils ne renversent pas tout par de trop brusques déplacemens : une signature de leur part peut soulever tous les flots des tempêtes financières, comme le trident de Neptune peut calmer la mer. Les besoins des Etats sont immenses : on compte par milliards ; mais ces milliards ne viennent point s'offrir d'eux-mêmes; il faut les rechercher. L'espèce d'agens familiarisés avec la recherche de cette richesse, exercés à la suivre dans toutes ses ramifications, doit nécessairement être à très-haut prix ; elle est à la fois et très-précieuse et très-chère. On ne peut se passer d'eux, par conséquent, en dernière analyse, ils sont les vrais maîtres des Etats. La scène de Louis XIV avec Samuël Bernard se renouvelle tous les jours. Tous les Gouvernemens sont dans les chaînes de leurs serviteurs, et loin d'aspirer à les rompre, captifs ambitieux, ils n'aspirent qu'à en prendre de nouvelles. Prêtres de Plutus, et magiciens armés d'une baguette à laquelle la richesse a appris à obéir, ils poursuivent l'or

et l'argent de contrée en contrée, ils les déplacent, ils les transportent; à leur voix ces trésors accourent, s'enfuient, se multiplient, se cachent, se montrent, s'évaporent : aujourd'hui dans un lieu et demain dans un autre.

Toute la richesse de l'Europe est attirée vers ces grands réservoirs, et lorsque les particuliers veulent en approcher, les hauts prix condamnent à manquer ou bien à succomber. Les intérêts des sommes obtenues par ce moyen forment des charges énormes : il faut des impôts correspondans, et les générations suivantes, dévorées avant que de naître, se trouvent chargées du triste héritage des fautes ou des profusions de leurs pères. Le transport subit des richesses d'un pays dans un autre, tient toutes les fortunes en suspens, et trompe toutes les prévoyances : la cupidité est aiguisée par le spectacle des fortunes rapides; rien n'agit plus profondément sur l'esprit des hommes; le travail et l'industrie tombent dans le mépris comme des moyens de fortune trop lents et trop bornés; bientôt le monde est changé, comme dans une table de jeu autour de laquelle des joueurs

acharnés sont occupés à profiter mutuellement de leurs fautes, et à se ruiner en transvasant des valeurs de convention. Sous ce rapport moral, les dettes publiques sont devenues d'horribles fléaux, des cancers véritables qui rongent le cœur des hommes, et la fortune des Etats. L'Europe présente dans ce moment un mémorable exemple du danger de l'extension de cette matière à spéculations financières. C'est la troisième fois dans l'espace de cent ans qu'il s'y est renouvelé : la banque de Law, les assignats, et les grands emprunts de 1815 à 1818. On a vu dans une partie de l'Europe la fortune publique s'affaisser comme un ballon dans lequel une piqure aurait donné passage à l'air. On a vu la fortune publique rebrousser vers le point le plus fatal de l'époque la plus désastreuse de la guerre, on a vu tous les calculs trompés, les embarras se propager d'une contrée dans une autre, et une espèce de *sauve qui peut* général proclamé sur toutes les places de l'Europe. On a vu ces fortunes qui s'élevaient comme des montagnes, crouler et s'abaisser comme des grains de sable ; dans son flux et reflux irrégulier cette mer a englouti

des colosses qui s'étaient élevés sur sa surface décevante, en livrant aux remords et aux regrets leurs possesseurs trompés. Alors a été connu le secret qui avait couvert toutes ces opérations; les joueurs arrivés à l'extrême du jeu se sont rencontrés en s'offrant mutuellement ce que tous avaient acheté pour le revendre. Le remède a aggravé le mal de deux manières. 1° Il a attiré de nouvelles valeurs de même espèce qui venaient demander de se faire accepter; 2° il a fait connaître qu'après ce remède, il n'y en avait plus de possible, et que ce secours était le dernier. Le Gouvernement, les particuliers, des associations ont fait des sacrifices: qu'ont-ils empêché? Ils ont dépensé leur argent en pure perte, ils se sont mis à la place des joueurs, et ceux-ci se sont mis à la leur; le secours annoncé a produit le même effet que ferait une maison de commerce qui au milieu d'une suspension générale des paiemens annoncerait qu'elle payera tout à bureau ouvert: n'est-il pas évident que tous les billets de Paris lui seraient présentés, et qu'avant la fin du jour il ne lui resterait pas un écu, mais qu'en outre des millions d'effets auraient été attirés, et resteraient dépréciés devant le guichet re-

fermé où se faisaient ses paiemens, au commencement de la journée ? Les secours donnés une première fois ne sont pas de nature a être renouvelés, et le public frappé de cette idée se retrouve vis-à-vis du mal dans toute son étendue et dans la notoriété de l'impossibilité du remède. Et ce qui prouve bien que ce mal ne provient pas d'une détresse réelle, du fond des choses, c'est qu'il a lieu au moment de la prospérité croissante des finances, de l'abondance des moissons, de la diminution des charges par la libération du territoire, et l'affermissement de la paix.

Un pareil ordre de choses est évidemment incompatible avec le retour de la morale que l'on se montre si jaloux de procurer. Il n'est rien qu'il ne faille faire pour fermer cet abîme d'où s'élèvent tant de noires vapeurs, et s'il est hors de toute possibilité de le faire tout-à-coup, du moins la raison indique-t-elle de ne rien négliger pour y arriver graduellement, en y appliquant tous les moyens dont les États peuvent toujours disposer, principalement par le retranchement d'un vain luxe, par le renvoi le plus prompt des troupes étrangères, et par la vente de tous les immeubles dont l'Etat peut encore disposer.

QUESTION CONSTITUTIONNELLE

sur l'évacuation de la France.

L'OCCUPATION d'un pays peut être de deux espèces; passagère ou permanente, faite par des étrangers pour leur compte propre, ou par des étrangers comme auxiliaires, et salariés par le pays même, et le servant en son nom.

Une occupation permanente par des corps de troupes étrangères serait un vrai partage de la souveraineté, et un empêchement direct à la liberté d'une nation. Elle ne commanderait plus là où se trouveraient ces étrangers : au contraire, elle pourrait s'y trouver commandée, elle le serait par le fait; elle éprouverait des gênes dans ses résolutions et dans l'exercice de ses droits par la crainte qu'inspire toujours un corps armé dont on ne dispose pas. C'est ce qui en tout temps et en tout pays a motivé les ombrages et les précautions contre toute troupe étrangère qui

se présentait sous quelque prétexte que ce pût être. C'est le même motif de sécurité et de liberté qui a fait régler d'une manière précise entre les Etats tout ce qui a rapport au passage et à l'admission quelconque d'une troupe étrangère. Les nations comme les familles ont à défendre leur intérieur de l'introduction de tout ce qui n'en fait point partie. Ce sont des asiles sacrés qui ne doivent rester ouverts que pour leurs membres ou bien pour les intéressés directs.

D'un autre côté des corps de troupes étrangères à la solde d'un pays peuvent être envisagés sous plusieurs rapports entièrement différens.

S'ils sont plus ou moins nombreux ;

Si le pays est républicain ou monarchique ;

S'ils approchent plus ou moins du prince ;

S'ils peuvent prendre part, ou bien être appelés à prendre part aux affections des habitans ;

S'ils peuvent à la fois être l'objet des complaisances des uns et des ombrages des autres ;

Si le pays suffit à sa propre defense.

Si ces troupes sont prises uniquement pour le cas et les temps de guerre.

Ce sujet comme on voit présente un grand nombre de rapports et de faces.

Deux choses ont fait beaucoup souffrir la France de la présence des étrangers ; *l'argent* et *l'honneur*, mais surtout celui-ci : on aurait porté le double de l'argent à la frontière, à condition qu'elle n'eût pas été franchie. Après tant d'années de triomphes, comment s'accoutumer à voir chez soi des drapeaux et des uniformes ennemis que la victoire n'a pas livrés : la fierté nationale a dû souffrir un martyre de tous les jours, de tous les instans par leur aspect à d'autres titres que celui de captifs. L'Europe a pu apprécier à quel point cette fierté était blessée, et régler ses démarches sur les dangers d'une irritation croissante au sein d'un grand peuple. La prudence est quelquefois un sage conseiller pour la générosité, et les gens avisés se pressent d'offrir ce qu'ils ne pourraient retenir sans danger.

L'Europe a rendu la France à elle-même, et l'a débarrassée du fardeau de ses troupes. La France a répondu à leur sortie par un cri de joie. La voilà donc évacuée par tout ce qui est entré chez elle, malgré elle ; voyons maintenant ce qui concerne ce qui est entré et resté chez elle, sans elle : voyons

jusqu'à quel point on peut regarder comme complette cette évacuation, tant qu'il existera dans son sein une armée étrangère permanente, inconnue à la législature. On entend que je veux parler de l'armée suisse résidant en France. La France possède de même un corps allemand qui n'a d'autre titre à cette admission dans son sein, que d'avoir fait partie de ce corps, appelé armée *de Condé* (1). Ici se présente une grave question, et qui certainement appartient à l'ordre constitutionnel. La voici :

L'introduction d'un corps de troupes étrangères, sujet à des lois de discipline intérieure, de formation, de récompenses, de traitemens qui lui sont particulières, est-elle légale sans la sanction des trois branches de la législature, ou bien ce droit d'introduction résulte-t-il nécessairement du droit de conclure les traités attribué au prince par l'acte constitutionnel? Est-elle un dérivé nécessaire de ce droit de traiter avec les étrangers? Traiter avec ceux

---

(1) La légion d'Hohenlohe.

qui restent au dehors dans les intérêts d'une nation, ou bien faire entrer et placer au dedans et à demeure des troupes étrangères, sont-ce des choses semblables, ou dérivant l'une de l'autre ?

Telle est la question qui suit de l'introduction de ces troupes faite en vertu du droit de conclure les traités, car on ne peut pas lui assigner une autre origine; question qui n'a point encore été traitée d'après ces principes. Quelques mots ont été jetés, comme des essais, plutôt que comme des bases de raisonnement, comme des provocations à l'action immédiate de l'opinion, plutôt que comme des appels à la réflexion, comme excitations plutôt que comme des discussions faites pour se rattacher à l'ordre constitutionnel. C'est cet ordre d'idées constitutionnelles qu'il faut ramener sur cette question, et dont il faut lui faire l'application. Comme cet ordre est tout de calme et de lumières, il faut aussi ne faire usage que d'elles. Il ne s'agit ni d'irriter ni de contraindre, encore moins de troubler, mais seulement d'éclairer, de classer, et de convaincre. La plus grande de toutes les forces connues est la lumière générale-

ment répandue. L'opinion éclairée est l'âme du Gouvernement représentatif, la plus parfaite conformité avec ce Gouvernement, et la force de tout Gouvernement est dans la conformité avec son principe, se trouve donc dans la lumière portée dans cette même opinion. Il suffit donc de bien éclaicir la question du droit d'introduire une force armée étrangère par suite de celui de conclure les traités. Si l'on ne peut assigner la connexion entre ces deux choses, il s'ensuivra, non qu'il faille renvoyer ces troupes en tout temps, mais que leur présence pour être légale doit être autorisée par les trois branches de la législature.

Lorsque le prince renfermait en lui seul ces trois branches, il n'avait pas à demander le consentement d'aucune autre. Mais lorsque le partage a été fait, il est évident que l'action qui avait lieu dans le premier cas ne peut plus l'avoir dans le second. Or tel est l'état de choses en France. Le pouvoir législatif est divisé. On ne doit pas agir, comme lorsqu'il était concentré dans un seul. Dans notre ordre constitutionnel, le mode de recrutement et d'avancement est soumis à la législature, et

il existerait une armée permanente, étrangère, qui serait soustraite à cette loi ! La législature ne régit donc pas toutes les parties de l'association, du territoire, des pouvoirs qui s'exercent sur sa surface : il y a donc deux États dans l'État. Conclure du droit de *traiter* à celui d'introduire des troupes étrangères permanentes, est tirer une conclusion d'un principe qui n'a aucun rapport avec elle. Les traités sont faits à l'avantage et dans l'intérêt des peuples. Les droits et surtout ceux qui impliquent de graves conséquences aux dépens de tiers ne se supposent pas : si l'on ne peut en supposer à l'égard des particuliers, combien plus faut-il y regarder de près avec les nations ! les droits n'existent que dans le sens où ils sont entendus par les contractans : or, sûrement jamais la nation n'a entendu que le droit de conclure des traités faits dans ses intérêts, donnât ouverture à celui de conclure des traités d'où résulterait une charge telle que celle d'entretenir une armée étrangère. Il y a évidemment surprise, ambiguité, et rappel du passé. Or ce n'est par aucun de ces trois moyens que peuvent se traiter les affaires des nations, ni

que peuvent se former des droits. L'ordre constitutionnel est établi en Angleterre mieux et plus anciennement que dans aucune autre partie de l'Europe : dans ce pays l'introduction des troupes étrangères est toujours l'objet d'une loi positive : la législature ne tolérerait aucune déviation à cet égard, non plus qu'aucune distraction : il y a mieux, car les troupes nationales elles-mêmes sont encore placées sous sa dépendance, de manière à ce que le lien de la discipline et de l'autorité militaire doive chaque année recevoir une nouvelle sanction du corps législatif. C'est qu'en Angleterre le premier soin du gouvernement, son but principal est la liberté, et qu'on sait dans ce pays combien l'intervention du militaire peut y être funeste. L'Angleterre est le seul pays de l'Europe où tout se fasse civilement : ailleurs tout se fait militairement; il n'est pas jusqu'aux plaisirs publics auxquels le militaire n'intervienne : sur le continent on ne sait s'amuser *que la baïonnette au bout du fusil*, et trop souvent les temples, comme s'ils n'étaient consacrés qu'au dieu des armées, retentissent du bruit des armes, et des instrumens qui échauffaient le carnage. Le prince

est et doit être le chef de l'armée : nul autre ne peut l'être que lui : mais il ne commande qu'à l'armée légale, et ne peut pas s'en créer une pour lui-même. Si la législature n'intervient en aucune manière, si surtout il est permis au prince d'introduire des troupes étrangères, alors il est à la fois prince et conquérant du même Etat, il peut imposer à l'Etat des lois par la main d'hommes qui n'ont pas les affections de l'État, et c'est en cela que consiste le danger des troupes étrangères. Les nationaux n'ont pas les mêmes inconvéniens : aussi les princes absolus ont-ils toujours beaucoup aimé les troupes étrangères. L'état de soldat a déjà de grands inconvéniens pour l'ordre civil et politique d'un pays : ils sont tempérés par la nationalité : elle est la garantie du militaire, et tout homme qui porte des armes a besoin d'une garantie. Mais le soldat étranger n'en offre aucune : il ne peut avoir d'affections que pour celui qui l'a appelé, qui le paye, qui le récompense. Le droit d'introduire des troupes étrangères serait moins dangereux dans une république, parce que le peuple a moins à se défier de ses magistrats, que du prince : le pouvoir des premiers

tend moins à s'étendre que celui du second ; ce qui rend cet établisement moins dangereux dans l'ordre républicain que dans l'ordre monarchique. En introduisant des troupes étrangères en France sans l'aveu de la législature, on a donc conclu de l'ordre ancien à l'ordre nouveau, on a fait au temps actuel l'application de ce qui se passait dans le temps ancien. Cette distraction est provenue, 1° de l'habitude, cet empire si puissant parmi les hommes ; 2° de notre nouveauté dans la carrière législative. On habite encore comme sur les frontières de deux pays étrangers l'un à l'autre, et lorsqu'on bâtit on a l'air de s'estimer heureux de replacer dans le nouvel édifice quelques pierres de l'ancien. Il serait bien subtil et bien superflu de dire que tout ce qui n'est pas aboli par la charte, ouvrage direct du prince, se trouve conservé, cela serait à peine tolérable pour des objets secondaires, mais sûrement cela n'a jamais été et ne sera jamais entendu et prétendu pour des choses d'un ordre primaire et élémentaire, tel que le sujet qui nous occupe. Tout pouvoir dérive de la charte ; si l'on ne peut en retrancher, on ne peut pas davantage y

ajouter, surtout en sa faveur propre : la charte ne suppose pas des droits anciens, ni des dérivés de droits; la régularité est l'âme du gouvernement représentatif. Il ne souffre ni désaccords, ni contradictions, ni fantaisies; on ne peut y introduire non plus qu'y maintenir que cela seul que l'ordre des principes permet d'y faire entrer, et d'y faire rester. Tout ce qui s'en écarte ou le contredit doit tomber.

Les Suisses ont été rappelés en France, comme la maison du Roi fut recréée en 1814. On avait tant dit que c'était cette merveilleuse maison qui soutenait le trône, et que la dissolution de l'une avait fait la ruine de l'autre ! on commença donc par refaire cet appui. Pendant un temps, on n'entendit plus parler que des rouges, des bleus, des verts. On vit toute la jeunesse se précipiter vers ces escadrons bigarrés. Le 20 mars vint apprendre ce que valait cet appui pour le trône. Les murs de Jéricho ne tombèrent pas plus facilement aux premiers éclats de la trompette, que ne tombèrent ces faibles remparts au premier retentissement de la tempête de ce jour. La vérité oblige de reconnaître que l'armée suisse

n'a pas trouvé beaucoup plus de faveur dans l'esprit des Français, et qu'elle n'a pas jeté de profondes racines dans leurs cœurs. Cela provient d'un grand nombre de causes.

1° Les Français, et tout peuple doit en faire autant, ne peuvent que voir avec un violent serrement de cœur le trône environné et gardé par des soldats étrangers. Trente millions de Français croiront toujours pouvoir suffire à cela, et n'avoir pas à demander à personne de les aider pour le faire. Cela avait lieu jadis : la vétusté du mal, j'ai presque dit de l'opprobre, n'en est pas la guérison. Les Français d'aujourd'hui ne sont plus les Français d'autrefois. Ils voyent, sentent et connaissent des choses sur lesquelles l'esprit et les yeux de leurs pères ne s'étaient point arrêtés. Ce qui, dans un temps, ne les choquait point, aujourd'hui leur paraît une difformité intolérable.

De plus, le moment de leur introduction était bien mal choisi. Cent-cinquante mille soldats étrangers chargeaient le territoire d'un poids lourd et honteux ; et comme si c'était trop peu, l'on va leur chercher une arrière-garde de 10,000 Suisses, et d'un régiment al-

lemand dont la France est destinée à cultiver la connaissance pendant l'éternité !

Les Français savent compter ; et, en se trouvant trente millions d'individus réunis dans la même enceinte, ils se demandent ce qu'ajoutent à leur force réelle quelques milliers d'hommes appelés de l'étranger.

Il fut un temps dans lequel les États recherchaient des troupes étrangères pour certains attributs qui leur appartenaient exclusivement: ainsi, l'on rechercha les lansquenets, les archers anglais, les gendarmes français, l'infanterie suisse, comme parmi les anciens on recherchait les frondeurs crétois et les cavaliers numides. Mais les Français ont assez montré qu'ils n'avaient besoin ni de secours, ni de maîtres, et qu'au contraire ils pouvaient en servir en beaucoup d'occasions. D'ailleurs, au temps où nous vivons, l'égalité militaire règne à peu près entre tous les peuples, et le canon a tout mis de niveau.

En voyant la France couverte de militaires aux prises avec les besoins de la fortune et l'ennui de l'oisiveté, leurs frères, qui si souvent ont applaudi à leurs exploits, ne peuvent

que ressentir vivement que les postes qu'ils ont si bien remplis soient occupés par d'autres.

Cette armée suisse est trop nombreuse pour l'état de paix, et trop chère pour les finances.

Sous Napoléon, une armée suisse était un grain de sable perdu dans la masse armée dont il disposait : occupée sans cesse à la guerre, la France ignorait jusqu'à son existence, parce qu'elle ne l'apercevait pas dans son intérieur.

Mais, dans l'état actuel, c'est une véritable armée de l'intérieur, dans laquelle chaque Français voit une armée *de compression*. En effet, comment voir en eux autre chose que des hommes étrangers aux affections de la France, n'entendant pas plus ses intérêts que sa langue, exécutant avec rudesse des ordres donnés avec sévérité, et toujours prêts à signaler leur fidélité aux dépens de la liberté française ! L'usage auquel ils semblent réservés est assez indiqué par mille indiscrétions d'hommes qui semblent en appeler l'usage le plus prompt et le plus sévère, et les désigner comme un arsenal dressé contre la nation. De là beaucoup de haines et d'ombrages, et l'on ne peut les accuser d'injustice.

Des événemens malheureux élèvent quelquefois des murs de séparation entre les hommes, et rompent les liens formés par le temps. Il est de la bonne et sage conduite de ne pas hâter le moment du rapprochement : car, alors, on rapproche plus sûrement les bras que les cœurs, et l'emploi des premiers n'est pas sûr lorsque les seconds sont encore ulcérés.

Des titres honorables appartiennent sans doute à ces corps étrangers; mais il s'agit de droits et non pas de titres, il s'agit de droits de nations et de propriété nationale. Si la gloire donnait des droits aux peuples les uns sur les autres, qui serait le maître chez lui? et sûrement les Français auraient plus de droits à garder la Suisse, que les Suisses n'en peuvent avoir à garder la France.

Il reste à dire avec quelques personnes que si l'Angleterre peut se passer de troupes étrangères, il n'en est pas de même en France, comme on entend dire à ces mêmes personnages que l'Angleterre est bien faite pour une bonne constitution, mais que la France ne l'est pas : en ce cas, il faut attendre, pour leur répondre, qu'ils aient prouvé

que trente millions de Français ne valent pas dix-huit millions d'Anglais, que l'honneur et la justice peuvent être dus aux uns et ne pas l'être aux autres, et qu'enfin il y a deux géométries, l'une anglaise, et l'autre française.

Deux choses suivent de ces considérations.

1°. Que la question de l'introduction d'un corps de troupes étrangères permanent appartient à l'ordre constitutionnel;

2°. Que l'évacuation de la France par les étrangers semble être le moment le plus opportun pour s'en occuper, et que cette évacuation ne sera complète que par la retraite des Suisses, retraite qui n'a rien de haineux de la part de ceux qui la provoquent, et qui n'implique qu'un seul retour, 1° à l'ordre constitutionnel que chaque peuple a le droit d'avoir et de maintenir chez lui; 2o au droit public et des gens, qui est la sauve-garde de tous, parce qu'il ferme également à tous la porte de leurs voisins, et fait que chacun reste le maître chez lui; ce qui assimile l'état de chaque nation à celui de chaque famille, et le rapproche ainsi du modèle véritable, l'état de famille; car les nations ne sont que des familles plus étendues, et se gouvernent par

les mêmes lois que les familles particulières. Le principe est le même de part et d'autre : il n'y a de différence que celle de l'échelle sur laquelle on l'applique.

FIN.

PRÉFACE.

Il y a environ cent ans que Montesquieu (1) mettait dans la bouche de voyageurs qu'il a rendus célèbres, ces prophétiques paroles : « J'ai vu avec étonnement la faiblesse de l'em- » pire des Osmanlis ; ce corps malade ne se » soutient pas par un régime doux et tem- » péré, mais par des remèdes violens qui l'é- » puisent et le minent sans cesse. Les pachas, » qui n'obtiennent leurs emplois qu'à force » d'argent, ravagent les provinces comme des » pays de conquête ; une milice insolente n'est » soumise qu'à ses propres caprices ; les places » sont démantelées, les villes désertes, les » terres et le commerce entièrement aban- » donnés. Ces barbares ont tellement aban- » donné les arts, qu'ils ont négligé jusqu'à » l'art militaire ; ils croient faire grâce aux » négocians étrangers que de leur permettre

(1) Lettres Persannes.

» qu'ils les enrichissent. Smyrne est la seule » ville de leurs possessions d'Asie qu'on puisse » appeler une ville riche et puissante ; il ne » tient pas aux Turcs qu'elle ne ressemble à » toutes les autres. » Ailleurs, le même homme dit encore : *Les Turcs et les Espagnols sont les deux peuples de la terre les plus propres à posséder inutilement de grands empires.* De part et d'autre, que manque-t-il à l'accomplissement de la prophétie ? Voilà l'Espagne sans l'Amérique, et un empereur de Russie franchissant le Danube et s'avançant à la tête d'un peuple armé, dans cette route ambitieuse et menaçante dont l'altière Catherine avait placé le premier jalon dans la direction de Byzance. Si la Russie le veut, c'en est fait de l'empire Ottoman : il n'est guère à regretter pour lui-même, quoique la diplomatie européenne l'ait proclamé *une nécessité de l'Europe.* Mais il faut voir plus loin, et regarder aux conséquences des scènes qui se passent de ce côté.

Dans ce moment, l'effort de la puissance russe se porte vers la Turquie, mais c'est pour revenir sur le corps de l'Europe avec une nouvelle force ; car rien n'est isolé dans ce qui fortifie ou qui affaiblit un empire. Quand la Russie aura pris tous ses avantages

sur la Turquie, elle en sera plus forte contre l'Autriche, contre la Prusse, contre tout le monde : déjà elle l'est beaucoup trop, que sera-ce si de nouveaux accroissemens viennent ajouter aux proportions de ce colosse? Le moment nous a donc paru arrivé et opportun pour indiquer à l'Europe sa position véritable, et le remède qu'elle comporte. En cela, nous ne faisons que donner suite à ce que nous avons annoncé dès l'époque du congrès de Vienne. Dès lors nous voyions clairement ce qui se passe aujourd'hui; dès lors apparurent deux maîtres en Europe, l'Angleterre et la Russie, mais avec cette différence, que le pouvoir de l'une ne porte que sur la richesse, tandis que celui de l'autre atteint l'existence même (1). Interdire la mer appartient, il est vrai, à l'Angleterre, mais saisir corps et biens sur le continent, est dévolu à la Russie; l'Angleterre peut imposer des privations et des gênes momentanées par le retrait de l'usage de la mer; mais armée d'un pouvoir plus redoutable, la Russie peut étendre la main également sur tout ce qui lui convient, comme sur tout ce qui lui déplaît. Qui peut l'en empêcher, immense,

(1) *Voyez* l'écrit intitulé : *Parallèle de la puissance russe et anglaise*, par M. de Pradt.

inattaquable, irrésistible telle qu'elle l'est? Arrivée à ce degré de pouvoir, par lui la Russie a partagé l'Europe en deux parties, l'orient et l'occident de cette contrée. Toute la première partie appartient à la Russie, et cet aspect tient la seconde partie comme en état de blocus par la première. On vient de le voir, la Russie a fait un mouvement, l'Orient a tremblé, l'Occident a été ébranlé; en quelques lieux, on a cru à la nécessité d'un redoublement d'armement. A ces signes trop certains, qui peut méconnaître l'ascendant que la Russie a pris sur l'Europe? ne se marque-t-il pas en tout? cette attention inquiète à pressentir, à prévoir tous les mouvemens de ce pouvoir exorbitant, n'en est-elle pas la preuve? Est-ce bien de l'indépendance réelle que cette obséquiosité à l'égard de la Russie, qui se fait sentir en tout? Une attitude craintive ou de courtisan, envers elle, n'est-elle pas adoptée généralement? Quelques nuances peuvent se faire remarquer dans les formes chez quelques-uns, mais le fond est à peu près le même pour tout le reste. En présence d'un pouvoir aussi démesuré, on peut dire que les libertés publiques de l'Europe ne sont plus qu'un vain mot, quant au fond même des choses. La considération de cet état nous a

vivement frappé; elle nous a inspiré cet écrit; la nature même du sujet en a indiqué la division.

La première partie comprend tout ce qui est propre à constater cet état de l'Europe, ainsi que l'amendement dont il est susceptible. Cette partie est permanente, comme le sujet auquel elle se rapporte. La seconde, relative aux affaires actuelles de l'Orient, se rapproche des ouvrages de circonstances; car ses élémens sont susceptibles de variations, tandis que tout est fixe dans la première partie. Celle-ci renferme de plus deux vues nouvelles, qui résultent de l'étendue et de l'affermissement de la puissance russe vers le Midi. Il est évident que cet accroissement, propre à donner un prodigieux développement à la civilisation et au commerce de la Russie, attirera le gouvernement russe dans cette direction, ainsi que toutes les marines de l'Europe dans la mer Noire. De là naîtra un embarras, source inévitable de quelque révolution, par l'impossibilité de concilier un très grand mouvement de commerce, entretenu par toutes les marines des deux mondes, avec la présence du Sultan à Constantinople, comme avec l'occupation du Bosphore et des deux rives des Dardanelles par les Turcs. Les choses qui avaient créé

cette occupation, et qui la rendaient inoffensive, ont fait place à d'autres choses qui ne peuvent plus les tolérer. Une Russie civilisée, commerçante, une Europe associée à ce commerce, aux effets de cette nouvelle civilisation, ne peuvent pas s'accommoder de ce qui existait lorsque la Russie restait encore en dehors de la civilisation, et lorsque les routes de la mer Noire n'étaient pas fréquentées.

Un nouvel ordre de choses s'est établi, il faut donc que tout le reste y corresponde. C'est avec le sentiment de ce changement que nous avons écrit, comme d'après la considération des conséquence qu'il ne peut manquer d'avoir. Nous ne craignons pas qu'aucun esprit raisonnable nous accuse de sonner le tocsin en Europe; ce n'est pas d'un tocsin d'hostilité qu'il s'agit, mais d'un tocsin de précaution et de prudence, et celui-ci est dans le droit et dans la raison humaine. S'unir en vue de préservation contre le fort, est le droit des faibles; car c'est leur nécessité, et la nécessité est mère de droit. La position violente dans laquelle la prépotence de la Russie a mis l'Europe a donné à celle-ci le droit de remonter, en vue de salut, aux principes de l'ordre social, et ces principes consacrent la légitimité de l'union des faibles pour se pré-

server des atteintes du trop puissant. Lorsque la maison d'Autriche laissait percer des idées de monarchie universelle, on s'unit contre elle ; trois fois l'Europe mit ses forces en commun contre les grandeurs de Louis XIV (1); pendant quatorze ans elle s'est coalisée contre les modernes grandeurs de la France ; pour venger ou garantir son indépendance, elle n'a pas reculé devant les chances les plus dures de la guerre. Ici, l'on n'invoque pas le recours à de pareilles extrémités, on se borne à réclamer la formation d'une défensive assez forte pour garantir à chacun ce qu'il a de liberté et de propriétés : l'ambition la plus bornée ne peut pas descendre plus bas.

Me pardonnera-t-on ce rapprochement : la grandeur démesurée d'un souverain nuit à la considération des souverains inégaux en pouvoir, comme le pouvoir matériel rabaisse les autres pouvoirs de même nature qui lui sont inférieurs ; par cette élévation de l'un sur les autres, ceux-ci n'ont guère plus l'air que de

---

(1) C'est un beau morceau d'histoire que celui de l'opposition de l'Europe contre Louis XIV, sous l'inspiration du roi Guillaume. Burke a tracé un admirable tableau du caractère que ce prince déploya pour former la ligue contre la succession d'Espagne.

ses courtisans ou de ses satellites : une existence trop inférieure est une éclipse réelle. Nous sortons de le voir ; qu'étaient une partie des souverainetés de l'Europe au temps de Napoléon ? Dans cette Europe, qui a fini par humilier Louis XIV, n'a-t-on pas long-temps, en parlant de lui, usé du mot *le roi* (1). Attendre ou craindre le mot d'ordre d'un autre n'est plus régner ; cette subordination ne s'accommode pas avec les hautes idées que rappelle le nom de royauté. Celle-ci, dans sa position nouvelle, doit y regarder de près, et ne pas perdre de vue les échecs qu'elle a reçus depuis quarante ans, la pente des esprits vers une participation au pouvoir, les dépréciations que les trônes éprouvent en Espagne et en Portugal, et, ce qui comble tout, l'érection de sept nouveaux autels à la liberté, comme base essentielle et

---

(1) A la mort de Louis XIV, ce qu'il y avait alors de gazettes annonça cet évènement dans ces termes : *le roi est mort*. L'Europe ne demanda pas de qui elles entendaient parler. Dans ces derniers temps, elle savait très bien qui désignait le nom d'empereur. C'est ainsi que, par antonomase, les anciens appelaient Rome *la ville*. Prenons garde qu'en continuant comme on le fait, il n'y ait aussi, pour désigner les souverains de la Russie, lieu à antonomase, et que l'on ne sache trop distinctement de qui l'on parlera lorsqu'on dira l'*empereur*.

naturelle de l'ordre social, placés sur les rivages de l'Amérique, en regard des royautés européennes. Si à ces causes d'affaiblissement vient encore se joindre une inégalité trop frappante avec la souveraineté de la Russie, alors ce serait comme aux temps anciens, où l'Asie avait conféré le titre de grand roi aux monarques de Perse, dont les grandeurs effaçaient toutes celles des princes de la même contrée. On vit encore les petits rois d'Asie venir briguer le titre d'alliés du peuple romain : Cicéron a consacré ces outrages faits à la royauté, en disant : *Je reçois les remerciemens de princes pour les avoir faits rois, que je ne savais seulement pas qu'ils fussent au monde.* L'empereur de Russie prend le titre d'*autocrate* sur ses terres et sur ses sujets ; encore quelques pas, et il pourra en étendre beaucoup l'application. Alors, ce que l'on pourra tenter pour arrêter ce pouvoir, ressemblera beaucoup aux fanfaronnades que Corneille a mises dans la bouche d'un de ces héros, qui, avec quelques provinces d'Asie, parlait de borner le cours des grandeurs romaines (1). Il ne faut pas perdre de vue la singulière complication que présente la guerre actuelle de l'Orient ; l'Histoire n'offre pas

(1) *Nicomède.*

d'exemple d'un pareil *embroglio*. 1° La Russie fait deux guerres à la fois, une guerre personnelle contre la Turquie, et une guerre d'alliance pour la Grèce, concurremment avec la France et l'Angleterre. 2° Le Sultan fait une autre guerre que celle qu'on lui fait. Les alliés assignent un but et des limites à leur guerre; le Sultan veut la guerre avec toutes ses chances, une guerre pour l'existence même, une guerre à outrance. On lui demande une province, il joue son empire; on réclame de lui des garanties, il répond qu'il y a inimitié naturelle entre lui et ses adversaires, et que ceux-ci nourrissent dès longtemps le projet de le détruire. 3° En cas de quelque écart ambitieux de la part de la Russie, les alliés d'aujourd'hui, demain seront ennemis, et, réunis pour affranchir la Grèce, ils peuvent se combattre pour empêcher sur la Turquie des empiétemens qui les rendraient esclaves de la Russie. Tel est l'état réel des choses; comme l'on voit, elles sont pleines d'obscurité et de dangers. Ce ne sera pas en détournant la tête pour ne pas apercevoir ce danger, qu'on l'annulera; la prévoyance et la virilité sont seules de mise dans cette grave circonstance. La Russie fait ses affaires, l'occident de l'Europe doit aussi faire les siennes. En 1772, on laissa faire les trois puissances co-

partageantes de la Pologne ; on retrouve aujourd'hui les effets de cette tolérance ou de cette distraction. Les embarras actuels datent de là, car c'est ce partage qui a amené la Russie sur le centre de l'Europe : s'il y avait eu quelque prévoyance à Berlin, à Vienne, au lieu de se réunir pour partager la Pologne, on se serait réuni avec elle pour empêcher que la Russie n'en prît un village. La Pologne était le mur de séparation entre l'orient et l'occident de l'Europe ; il était bien évident qu'abattre ce mur était mettre en contact, c'est-à-dire en collision, les deux grandes divisions de l'Europe, et, par une conséquence inévitable, créer entre elles, comme il arrive toujours entre puissances égales et voisines, des inimitiés que l'on peut appeler élémentaires. Aussi qu'est-il arrivé ? Voilà la Russie imposant son lourd fardeau sur tout l'occident de l'Europe ; elle seule occupe la scène active de cette contrée, tout le reste, comme au théâtre, est au *parterre*. Une bonne parole de l'*empereur Nicolas* est recueillie comme un baume précieux, propre à calmer tous les ombrages ; on s'accorde à laisser faire qui parle si bien, qui est doué de la tranquillisante vertu de la modération. Pendant ce temps, la Russie perd-elle ou gagne-t-elle? ses armes prévalent-elles? sa force s'accroît-elle?

Voilà toute la question. Voilà aussi le point où nous l'avons prise, et le jour sous lequel nous avons cru utile de la montrer : en cela, nous avons rempli un devoir ; qu'à leur tour ceux qui ont le pouvoir fassent le leur (1).

---

(1) Il faut rendre justice au ministère actuel de la France; il n'a pas manqué à l'Europe, à la France, à lui-même, dans cette circonstance; il n'a pas imité le cabinet de Versailles, de 1772. En demandant un crédit correspondant aux nouveaux armemens de terre et de mer que les circonstances peuvent exiger, le ministère a montré de la virilité, de la prévoyance, il a tracé la route aux autres cabinets. Dans l'argumentation qu'il a eu à soutenir, il s'est montré très supérieur à ses adversaires. *Plaisante manière d'arrêter l'essor de la Russie, que de refuser le budget!* Le droit de refuser le budget n'est pas encore bien éclairci parmi nous; il y a dans cette question quelque chose qui dépasse ce qui a été dit ou montré. L'Europe recevra un secours à peu près aussi efficace des opinions qui établissent qu'il faut se borner à contempler les embarras de l'Autriche à l'égard de la Russie, en mémoire du mal que celle-là nous a fait, et de l'illibéralisme de M. de Metternich. Il ne manquera rien à la défense de l'Europe avec de pareilles idées et de pareils hommes d'état.

SUR LES

AFFAIRES D'ORIENT.

PREMIÈRE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

Les deux maîtres en Europe.

L'Angleterre règne sur la mer, la Russie sur la terre : tel est le partage actuel du monde. Où se trouve le domaine des autres? La coalition de toutes les marines de l'Europe ne serait qu'un sujet de triomphe pour l'Angleterre : cet assemblage incohérent ne pourrait pas même se former; à plus forte raison serait-il incapable d'atteindre l'Angleterre. Celle-ci tient cet avantage de sa position centrale entre le nord et le midi, position qui la rend maîtresse des passages par lesquels la réunion devrait être faite; avantage fortifié par l'occupation de Gibraltar et de Héligoland, qui lui donnent les clefs de la Méditerranée et de la Baltique. D'un autre côté, la coalition de tous

les bataillons de l'Europe ne pourrait pas refouler la Russie à quelque distance de sa frontière, ni créer un intermédiaire protecteur entre elles deux : sur les deux élémens, un système négatif, une défense par alliance est donc la seule ressource qui reste encore aux libertés très affaiblies de l'Europe; fortune bien mince, apanage triste, mais dont il faut savoir se contenter, et qu'il faut savoir défendre, car la destinée ne permet pas d'aspirer plus haut.

Cette vérité est affligeante, mortifiante même, nous le sentons! Prouvons qu'elle n'est pas une fiction, un jeu d'esprit, ni une alarme vaine; nous ne croyons pas avoir besoin d'éloigner l'idée d'une mortification intentionnelle envers qui que ce soit.

1°. Formation systématique de la domination de l'Angleterre sur les mers.

Il est des choses que l'on ne peut montrer que la carte à la main : prenons donc la mappemonde, car c'est sur cette échelle que, dans cette cause, il faut tout mesurer. Nous allons y voir distinctement le réseau dans lequel l'Angleterre a enveloppé le littoral de tout l'univers.

Le premier anneau de ce redoutable filet est attaché à Héligoland. De ce point, l'Angleterre

bloque à la fois le Sund, la Baltique et les trois marines du nord. Que ces marines s'avisent de défiler devant ce passage, et vous verrez si leur course ne va pas se terminer, dans quelques jours, aux prisons de Portsmouth et de Plymouth; c'est là qu'elle ne peut manquer d'aboutir. Cette occupation d'Héligoland fut un coup de partie pour l'Angleterre; elle l'a affranchie des inconvéniens attachés aux croisières dans la Baltique, mer sauvage où elle manquait d'abris et de relâches; elle n'a plus besoin d'aller bloquer Revel, Cronstadt, Copenhague; elle n'a qu'à attendre les escadres qui déboucheraient de la Baltique. De plus, à Héligoland, l'Angleterre domine l'embouchure de l'Elbe et du Veser, ces deux grandes artères du commerce de l'Allemagne; plus au nord encore, l'Angleterre s'est assurée des Orcades, d'où elle surveille tout ce qui pourrait lui échapper à Héligoland, et tenterait de se dérober au passage de la Manche : c'est là où se trouve le centre de sa puissance, et qui pourrait se flatter de l'y braver impunément. Le temps où les Tromp, les Ruyter remontaient jusqu'au pont de Londres n'est plus : celui même où les flottes combinées fatiguèrent de leur masse inutile les mers d'Irlande et d'Angleterre, est

déjà loin. Il n'y a plus d'*invincible armada* que pour l'Angleterre. Suivons-la dans la formation systématique de sa domination ; les élémens en ont été judicieusement calculés. La population de l'Angleterre n'est pas très nombreuse ; son militaire de terre ne peut que lui être proportionné, et par conséquent faible, et moins nombreux que celui des grandes puissances continentales. Qu'a donc fait l'Angleterre ? elle a recherché la possession de ces points fortifiés par la nature, que l'on garde à peu de frais, et dont les flottes peuvent toujours interdire l'approche. Ainsi elle s'est établie à Gibraltar, d'où elle domine l'entrée de la Méditerranée ; à Malte, d'où elle coupe en deux cette mer, et surveille la côte d'Afrique ; à Corfou, d'où elle règne sur l'Adriatique. Voilà pour l'Europe. A Sainte-Hélène, l'Angleterre étend un bras vers l'Amérique, un autre vers l'Afrique, et peut porter la main sur tout ce qui aborderait d'un côté ou de l'autre. Au cap de Bonne-Espérance, combiné avec l'Ile-de-France, elle intercepte tout passage vers l'Orient. Sur la côte de Malabar, elle s'est fait adjuger quelques établissemens portugais ; elle a pris Ceylan sur la Hollande, elle a élevé un empire immense dans l'Indostan. Du haut de l'Amérique du nord, elle

a formé une chaîne semblable jusqu'à la côte ferme, qu'elle serre de bien près par l'occupation de l'île de la Trinité, et pour s'affranchir de la possibilité même d'une attaque, en restituant la Martinique à la France, elle a eu le soin de se réserver l'île de Sainte-Lucie, qui annule la première sous les rapports militaires. Par là, la Martinique n'est plus pour la France qu'un champ de sucre ou de café qu'elle achète fort chèrement, et un mince débouché pour son commerce. Qui pourrait arracher à l'Angleterre la moindre partie de cet opulent mobilier? Que l'on compare le nombre des vaisseaux européens avec celui des vaisseaux de l'Angleterre, l'art de les diriger respectivement, l'unité des intérêts d'un côté, la divergence de l'autre, la faculté de se réunir et de se réparer, et l'on reconnaîtra quelle immense supériorité la puissance navale de l'Angleterre possède sur toutes celles de l'Europe, soit à part, soit ensemble. On peut se réunir contre la Russie, mais on est impuissant à le faire contre l'Angleterre. Si elle ne peut rien contre le continent, à son tour le continent ne peut rien contre elle. Il faut attendre les grands jours de l'Amérique : là se trouveront les vengeurs, les libérateurs de l'Europe. On peut étendre à cette dernière

contrée ce que lord Liverpool a dit de la marine et des colonies françaises : *C'est l'affaire de quinze jours pour l'Angleterre.* Celle-ci s'est fièrement et noblement interposée entre l'Europe de la sainte alliance, et l'Amérique émancipée : en cela elle obéissait à ses intérêts commerciaux ; mais il semble qu'en cela aussi, dans un avenir moins lointain qu'on ne pense, elle jouait le rôle qui convenait à l'Europe, et que celle-ci prenait pour elle celui qui convenait à l'Angleterre. Ce n'est pas la première ni la dernière fois qu'on aura vu et qu'on verra de pareilles méprises.

2°. Formation systématique de la puissance russe.

Prenons de nouveau la mappemonde : les cartes ordinaires de Géographie ne suffisent plus à l'appréciation des masses de puissance formées par la Russie et l'Angleterre ; on dirait le monde partagé entre elles, et tout le reste vivant de leurs rebuts.

Où commence la Russie ? A la muraille de la Chine ! Où finit-elle ? A 50 lieues de Vienne et de Berlin ! Où s'appuie-t-elle ? A droite, au pôle ; à gauche, à la mer Noire et à la mer Caspienne. Se trouve-t-il quelque lacune, quelque enclave étrangère, quelque voisinage

inquiétant dans cette enceinte, ou sur ses flancs ? Non : tout est ami, contigu, du même sang, du même culte, des mêmes lois, de la même obéissance (1). Gardez de mépriser les domaines asiatiques de la Russie; ils ne lui coûtent rien, ils lui rendent des hommes et des richesses; la civilisation commence à les atteindre, à mettre en valeur leurs produits naturels; c'est avec eux que le comte Dimidoff établissait à la fois de grandes exploitations en Crimée, et faisait travailler les artistes de Rome et de Paris. Toutes les forces de la Russie sont donc disponibles sur son front occidental, et placées en regard de l'Europe : cinquante millions d'hommes peuplent cette immense en–

---

(1) On ne tient pas compte des mahométans qui vivent sous l'empire russe. La masse de la population suit le rit grec; la partie de la Pologne qui appartient à la Russie compte beaucoup de catholiques; ils font partie de la population que nous assignons à la Russie. Les peuplades reculées de cet empire, vers la Tartarie ou le nord de l'Asie, sont composées d'idolâtres; le recensement n'en est pas fait d'une manière certaine, et n'est pas susceptible de l'être, parmi ces hordes errantes; il n'est d'ailleurs d'aucun intérêt dans l'état de ces peuples.

ceinte. Qui peut assigner le point où cette population s'élèvera? Elle s'accroît en tout pays par les progrès de l'art sanitaire, par ceux des arts, du commerce, des communications entre les peuples. La Russie prendra sa part dans l'accroissement commun, et dans une proportion bien plus grande que les autres, car elle n'éprouvera aucune des gênes qui l'arrêtent chez les nations formées depuis plus longtemps. Chez celles-ci, les espaces ne sont pas vides comme en Russie, et les moyens de subsistance, la plus effective de toutes les causes de population, n'y abondent pas comme ils le font en Russie, par la prodigieuse abondance du bétail, du gibier et du poisson. La Russie jouit de tous les avantages dont sont privés les anciens états de l'Europe, dans lesquels les espaces sont occupés par la population et par les cultures destinées à sa subsistance. On a calculé l'époque à laquelle les États-Unis d'Amérique posséderaient une population de cent vingt millions d'habitans; la progression a même dépassé les prévisions. Pourquoi, dans un temps donné, la Russie ne s'élèverait-elle pas au même degré, car elle possède des élémens parfaitement semblables et égaux à ceux qui promettent aux États-Unis ce rapide accrois-

sement? La faculté de nourrir sa famille est la limite de la population; c'est elle qui, dans les états peuplés, réduit les mariages à un si petit nombre. Mais il faudra un long cours de siècles pour que cette limite soit atteinte en Russie, comme en Amérique; elle se peuplera donc à l'infini, et les empereurs futurs de la Russie sont destinés à étendre leur sceptre sur un nombre de têtes plus grand que celui des sujets qu'ait jamais comptés aucun souverain. En rapprochant les élémens de la puissance russe de ceux de l'empire romain, on trouve qu'elle le dépasse de beaucoup en étendue, en homogénéité de territoire, de mœurs, de langage, de lois. Rome avait des sujets, mais la Russie a des Russes, enfans du sol de la Russie, attachés à elle par nature, tandis que les sujets de Rome ne l'étaient que par la force; les Russes sont liés entre eux par une communauté d'origine et de mœurs, de langage et de lois, tandis que les peuples asservis par Rome n'avaient aucun lien entre eux, sous les mêmes rapports, ou plutôt sous aucun rapport. La réunion de ces attributs donne à la Russie des principes de force immenses par eux-mêmes, et contre l'Europe, quand il lui plaira d'en user. Le pouvoir est créé, et cela

est tout. L'usage dépend des hommes et du temps ; mais le penchant des premiers est d'en jouir, et la tendance du second de l'aggraver. Si le continent possédait un pouvoir équivalent, on apercevrait un point d'arrêt ; mais il en est dépourvu, et ses ressources doivent être puisées dans un ordre que la raison indique, mais qui, étant artificiel, ne présente pas la même force de résistance qu'aurait un moyen naturel. La Russie s'est avancée vers le continent par une marche aussi systématique que celle suivie par l'Angleterre pour s'affermir sur toutes les mers. La Russie a mis cent ans à dépouiller la Suède et la Turquie. Ici nous ne parlerons pas de la Perse, qu'elle a aussi mis cent ans à ronger. Bornons-nous à l'Europe. Pierre-le-Grand trouve la Russie des anciens czars ; c'est encore la Moscovie ; le nom est à peine fixé en Europe. Pierre commence par s'établir sur la mer d'Azoff ; voilà pour le sud. Au nord, il enlève à la Suède l'Ingrie et la Livonie ; il fait sortir Pétersbourg d'un cloaque fangeux ; c'est une création anti-suédoise. Il dispose de la couronne de Pologne ; voilà la Russie entrée dans les affaires de l'Europe. Ses successeurs marchent d'envahissement en envahissement ; trois partages leur donnent les deux

tiers de la Pologne ; trois guerres leur donnent la Crimée, la Bessarabie ; la Finlande complète l'empire au nord, et le Congrès de Vienne la place en regard et en contact avec l'Allemagne. Par l'occupation de l'île d'Aland, Stockholm est serré de près et surveillé strictement, même d'une manière menaçante. Par la dernière paix avec la Perse, cet état est annulé : le sophi n'est plus à la Russie que comme les nabads, que l'Angleterre tolère dans l'Inde, sont encore pour elle. Par cette même paix, la Turquie d'Asie est ouverte aux armes russes, et la mer Noire est circonvenue. Ainsi a marché la Russie, pour se débarrasser de tous les obstacles, et pour arriver graduellement en face de l'Europe occidentale. L'y voilà arrivée ; elle est à la fois aux portes de Berlin et de Vienne ; aucun obstacle sérieux ne la sépare de ces deux capitales des états qui peuvent seuls lui offrir quelque résistance. La position d'une d'entre elles est aggravée par une circonstance singulière. Un tiers de la monarchie prussienne est comme placée sur les derrières de la Russie ; elle est plus en Russie qu'en Prusse : ainsi tout le territoire prussien qui s'étend depuis l'Oder jusqu'à Memel, le long de la Baltique, ne tient pas au corps de

la monarchie, et dans toute guerre il en reste séparé : la défensive de la Prusse ne peut commencer qu'à l'Oder ; par conséquent la Prusse proprement dite et le duché de Posen tombent aux mains des Russes, au premier coup de canon. Les armées russes sont si nombreuses qu'elles suffiraient à la fois à marcher en avant et à saisir tout ce qui serait sur leurs derrières. Jamais la Prusse ne ferait la faute d'engager une armée dans ses domaines au-delà de l'Oder, ce serait l'exposer à la captivité : la Russie a une flotte dans la Baltique, et la Prusse en manque. Cette considération maîtrisera toujours le cabinet de Berlin, le rendra timide et obséquieux envers la Russie, et ôtera toute énergie à son action. La vue de cette perte retiendra au fond de son cœur les vœux dont l'accomplissement lui serait le plus salutaire, et la crainte le détournera de travailler franchement à leur accomplissement.

On dirait qu'un mauvais génie s'est attaché à affaiblir la Prusse, qu'il fallait au contraire fortifier à mesure que la Russie s'approchait. Au lieu de cela, loin de travailler à la rendre plus forte en la rendant compacte, en rapprochant d'elle ses diverses parties, on les a séparées en lui donnant le grand-duché du Rhin ;

il est arrivé de là, 1° qu'il y a eu trois Prusses, l'une en Pologne, l'autre en Allemagne, la troisième entre l'Allemagne et la France; 2° que les trois Prusses, à défaut de liaison, n'en ont pu faire qu'une Prusse affaiblie; 3° que d'alliée naturelle de la France qu'était la Prusse en Allemagne, loin de la France, au contraire, à ses portes, elle est devenue son ennemie. Si l'on avait eu l'intention d'affaiblir la Prusse, d'ouvrir les portes de l'Allemagne, et par elles, celles de l'Europe à la Russie, aurait-on pu faire mieux? Voilà une de ces fautes capitales, qui renferment et portent en elles la destinée des empires, et sur laquelle cependant le congrès de Vienne a passé avec la plus inconcevable légèreté. On en sentira long-temps les effets, et l'Europe ne sera pas dédommagée par les idées de légitimité et par les égards de parenté qui entrèrent, chez quelques-uns, dans les élémens de cette fatale détermination. Il s'agissait des intérêts, que dis-je, de la liberté à venir de l'Europe, et certes ces considérations étaient d'une nature supérieure à toutes les autres.

La position de l'Autriche, à l'égard de la Russie, est aussi hérissée de difficultés. L'oracle de Burke, sur les conséquences du par-

tage de la Pologne, s'est réalisé. Cet état, que le ciel semblait avoir interposé entre l'Orient et l'Occident, pour amortir les coups qu'ils pourraient se porter, est partagé entre eux ; mais ce partage les a rapprochés et mis en présence. Dans la guerre de 1806, contre la Prusse, la Russie n'avait pas dédaigné quelques domaines de son alliée en Pologne; dans celle de 1809, elle ne négligea pas non plus quelques domaines autrichiens dans le même pays. Par la Volhynie et le royaume de Pologne, la Russie touche à la Galicie, possession précieuse pour l'Autriche, mais d'une fidélité toujours suspecte à l'Autriche; car il est naturel de supposer aux Polonais de la Galicie plus de penchant pour le royaume de Pologne que pour la monarchie d'Autriche. Quelque faible et décolorée que soit aux yeux d'un Polonais l'image de la Pologne dans le royaume de ce nom, cependant, en lui, il verra encore plus de la Pologne que dans ce qui est purement autrichien ; et c'est l'évidence et la permanence de cette préférence qui est propre à nourrir les ombrages de l'Autriche contre ses sujets de la Galicie. Mais ce royaume de Pologne, entre les mains de la Russie, n'est-il pas menaçant pour le reste de

l'Europe? C'est une avant-garde de cent mille hommes, placés en tête des armées Russes. Et quels soldats que les Polonais ? Qui les surpasse en courage, en force de corps? Ils ont paru en ligne avec les armées françaises; en quoi leur étaient-ils inférieurs ? Quel matériel de guerre ne présente pas le royaume de Pologne, en chevaux, en bétail, en denrées de toute espèce? De plus, par sa situation, ce royaume est un poste avancé, offensif pour l'Europe ; préparé contre la Russie, sous le nom de duché de Varsovie, la destinée qui veille pour cet empire, le lui a donné, et a placé le mal là où l'on avait voulu placer le remède.

Pour faire bien sentir toute la gravité de cette position, estimons les attributs respectifs de la Russie et de ses voisins. La Russie gagne à sortir de chez elle ; pour elle, tout s'améliore en se portant vers le midi ; au contraire, en allant à elle, tout se détériore, climat, chemins, habitations. En allant vers le midi, le temps de l'action croît sous la protection du soleil; en allant vers le nord, elle décroît par le peu de temps que laisse le passage rapide du soleil sur cette terre de glace. Cette action doit commencer tard et finir de bonne heure.

Bientôt les frimats viennent enchaîner les pas des retardataires ; s'avancer dans des contrées sans chemins, sans habitations rapprochées et dépourvues de moyens de subsistance, est fort pénible : il faut tout porter et traîner après soi. Une guerre de Russie ne ressemble pas à une guerre d'Europe, et, pour tout combler, comment rendre à un pays couvert de sables, ombragé de noirs sapins, le mal qu'il peut envoyer faire dans les lieux moins disgraciés de la nature? La Russie jouit de ce terrible privilége ; elle peut faire toujours un mal que l'on ne peut jamais lui rendre. Les attributs matériels de la Russie présentent donc à eux seuls une déclaration solennelle de l'inviolabilité de son territoire. Elle est écrite en caractères ineffaçables dans les résultats des tentatives de Charles XII et de Napoléon. Après eux, qui osera se flatter de prévaloir là où ils ont échoué, et de chercher des triomphes où ils n'ont trouvé que le tombeau de leur puissance. Les Russes peuvent faire encore à qui voudrait les attaquer, la réponse que les Scythes, leurs pères, firent à Alexandre : du moins le héros macédonien eut le bon sens de les comprendre.

La Russie, comme nous avons déjà eu lieu

de le faire observer, n'a plus de voisinage inquiétant ; toutes ses forces sont donc disponibles, et ces forces sont immenses ; elles les portera sur son front : là se trouveront toujours l'élite et la masse de ces forces. Quand la Pologne était interposée entre elle et le continent, les armées russes devaient parcourir de grands espaces pour se rendre sur le terrain : elles avaient à traverser un territoire étranger ; elles manquaient de magasins et de dépôts. Ces armées arrivaient tard et devaient se retirer de bonne heure : aussi Frédéric, dans la guerre de 1756, ne s'inquiétait guère de gagner ou de perdre des batailles contre elles ; il lui suffisait d'en livrer à ces armées venues de loin, et de leur faire le plus de mal possible. Par cela seul, il était sûr de les renvoyer chez elles et d'en purger son pays : on a vu un de ses généraux, envoyé tout exprès pour ce résultat, arriver à l'armée à midi, être battu à quatre heures, mais le lendemain les Russes, malgré leur victoire, rétrogradèrent. Ainsi en usa-t-il avec les généraux Fœrmor et Soltikoff. L'occupation de la Pologne a changé tout cela, au profit de la Russie ; elle n'a plus à faire partir ses armées de loin, à les fatiguer par de longues marches, à consumer le temps dans ces

lointains et pénibles déplacemens. Désormais, pour joindre la Prusse, l'Autriche et le corps de l'Allemagne, l'armée russe n'a plus qu'un pas à faire; elle part de sa frontière, qui touche au centre de l'Europe; à Zamosk, à Modlin, à Bobruuisch, elle a des dépôts, des arsenaux, des magasins à Varsovie et dans dix autres lieux; elle est donc affranchie des obstacles qui, en d'autres temps, entravaient son action. Sous ces rapports, l'occupation de la Pologne l'a portée au niveau de ses adversaires.

3°. Armée russe.

Cette armée est plus nombreuse que celle d'aucun état particulier; elle égale celles réunies de la France, de l'Autriche et de la Prusse. Avant 1800, les armées russes étaient inférieures en science à celles des grands états militaires; les combats contre Napoléon, le mélange prolongé avec les armées allemandes, leur ont donné l'instruction qui alors leur manquait. Le matériel de cette armée, en hommes, est excellent: des bras robustes, obéissans, sont guidés par des têtes savantes dans l'art de la guerre; le corps des officiers russes a reçu une éducation soignée : on les a vus au milieu des autres militaires européens; ils ne leur cédaient sous aucun rapport. Le soldat russe est sobre, plié à une

discipline de fer, endurci à la fatigue, familiarisé avec les rigueurs des saisons, ignorant de toute jouissance; ce sont de redoutables machines de guerre, que de pareils hommes. Les chevaux, le bétail, le fer abondent en Russie; tous ces objets y sont à bas prix et coûtent fort cher dans le reste de l'Europe. La Russie abonde en chevaux très propres à tous les usages de la guerre, ce qui lui donne un grand avantage sur les états de l'Europe où ces animaux propres au service militaire deviennent rares. Dans l'état actuel de l'art militaire, les chevaux sont la moitié des moyens de guerre. Quant au nombre même de cette armée, nous n'avons pas à nous inquiéter de le fixer en lui-même, ni d'une manière précise; il suffit de savoir que la Russie peut opposer à l'Europe, ou lancer sur elle, des armées immenses, qu'elle a le pouvoir d'augmenter, de recruter, d'alimenter, qui sont homogènes dans tous leurs élémens, tandis que celles qui lui seraient opposées ne peuvent être que le résultat d'alliances, et par conséquent sujettes à toutes les espèces d'inconvéniens qui se rencontrent dans les alliances. L'action d'un seul a toujours une énergie et un ensemble bien difficiles à obtenir dans une coalition dont les intérêts,

les sensations, les vues peuvent différer. Il ne nous appartient point de tenir compte, dans ce calcul, des colonies militaires de la Russie; c'est un essai qu'il faut laisser au temps à juger. L'Europe doit se féliciter que la Russie porte une partie de ses moyens sur une marine qui lui coûte plus qu'elle ne lui rendra jamais: après la marine française, c'est une des plus ruineuses inutilités dont on puisse se faire l'idée. Contre qui toutes les deux pourraient-elles servir à un emploi utile? Il a fallu une circonstance telle que celle de l'intervention grecque, pour que ces deux marines aient pu agir. Si l'Angleterre eût été réunie à la Turquie, au lieu de faire contre elle, les vaisseaux russes et français auraient subi leur *Navarrin*. C'est à l'aide de l'alliance avec l'Angleterre, que ces deux marines ont pu déployer leurs pavillons; dans le cas contraire, ils n'eussent jamais dépassé les rades de Toulon et de Cronstadt. La marine russe de la mer Noire est afférente aux affaires du Levant, mais étrangère à celles de l'Europe; c'est pourquoi nous ne nous en occuperons pas.

CHAPITRE II.

Tendance de la Russie vers la guerre.

Quand il s'agit de l'appréciation de la conduite des hommes, il est une règle générale qui seule doit être consultée, et cette règle est le cœur humain. *Or, il est dans ce cœur de vouloir ce qu'on peut;* pour lui, le pouvoir est la mesure et la seule limite du vouloir. N'allez pas croire que l'étendue du pouvoir rassasie, elle altère. Qui a dit : c'est assez ? Qui s'est arrêté dans la carrière de l'ambition ou de la fortune ? Quel prince, quel état, n'a pas pris pour mesure de ses entreprises celle de ses moyens de succès? Depuis Sésostris jusqu'à Napoléon, l'Histoire est le monument de cette vérité : quand le premier eut formé des armées supérieures à celles de ses voisins, il s'avança vers l'Asie ; quand le second, confiant sur la fortune enchaînée à son char, et sur une armée incomparable, crut qu'avec de pareils appuis le succès ne pouvait plus manquer à aucune de ses entreprises, il marcha à Moscou.

Tout ce qui a rempli l'intervalle entre ces deux conquérans a fait de même. Quand Rome eut senti la supériorité de sa légion, elle ne douta plus de la conquête du monde. Celle de l'Asie ne parut pas plus douteuse à Alexandre en comparant sa phalange aux soldats de Darius et de Porus. Les Sarrasins sortent des déserts de l'Arabie et arrivent en Orient jusqu'à l'Asie-Mineure, en Afrique jusqu'à l'Océan, en Europe jusqu'aux champs de Poitiers. D'Hispaniola, naguère découverte par Colomb, les Espagnols passent au Mexique, et l'Amérique est envahie. Telle est la pente naturelle, invincible des choses; armez des hommes, ils voudront se servir de leurs armes. Lorsqu'en 1789, trois millions de Français chargèrent leurs bras d'armes dont ils avaient perdu l'usage, il fut clair qu'elles ne seraient pas déposées volontairement, ni abaissées sans combats; il a fallu vingt ans pour épuiser cette veine guerrière. Frédéric avoue dans ses mémoires que la vue de sa belle armée fut le motif déterminant de sa première invasion en Silésie. Faisons à la Russie l'application de ces principes.

Toute l'organisation de l'état est militaire; les emplois civils sont gradués sur l'état mili-

taire; la tête de la société, toute la noblesse, est vouée à l'état militaire; l'avancement est l'objet des vœux très légitimes du militaire: la paix est l'obstacle à l'accomplissement de ce vœu, la guerre le moyen de le réaliser. Le penchant de la partie influente de l'état est donc vers la guerre. Combien doit peser leur oisiveté à une foule d'hommes réduits à la vie obscure des casernes, au séjour de chétives garnisons, à une vie purement végétative, que la guerre seule peut illustrer et enrichir! Il y a donc, dans l'intérieur du militaire russe, une impulsion constante vers la guerre, et cette impulsion, commune à tout autre militaire, doit être plus forte chez le premier que chez le second, en raison du nombre de ces militaires, et des localités sur lesquelles il est comme enchaîné. Certes il n'y a pas de comparaison entre le séjour des garnisons de France, d'Angleterre ou de l'Allemagne, avec celui des misérables villes ou villages de la Russie, de la Bessarabie, de la Finlande ou de l'Ukraine. Un habitant de Paris, élevé dans les délices de cette ville, comme le sont presque tous les chefs militaires en France, peut prendre patience plus facilement à Lyon, à Bordeaux, à Strasbourg,

que le grand seigneur russe, confiné par son grade militaire à Oczakoff ou à Smolensk. Aussi voyez avec quelle ardeur, pendant cinq ans, l'armée de Bessarabie n'a-t-elle pas demandé la guerre; entendez les cris de joie que sa déclaration a fait élever dans toute la Russie. L'empire en a retenti, et l'armée a marché au bruit des chants d'allégresse. Et cette tendance naturelle de l'état vers la guerre, qui garantit qu'elle ne sera pas ressentie par le prince? que la vue d'une pareille armée ne trouvera pas son cœur aussi ouvert à l'impression qu'elle est propre à produire, que le fut celui de Frédéric; que l'aiguillon secret de l'ambition ne *chatouillera pas de ce cœur l'orgueilleuse faiblesse?* Que des princes jeunes, valeureux, jaloux de gloire, se condamneront toujours à l'oisiveté, ne la rechercheront que dans les arts de la paix, dans l'éducation de leur peuple, dans la civilisation de l'empire. Certes, il y a là un vaste et solide moyen de gloire : l'humanité en serait mieux servie et plus reconnaissante que par la guerre et pour la guerre; mais est-ce là ce dont on entretient les princes, surtout ceux du Nord? Ils naissent au milieu des armes, leur fracas est le premier son qui arrive à leurs oreilles, leur éclat le premier

rayon qui frappe leurs yeux : leurs maîtres sont des guerriers; leurs compagnons d'enfance, leurs serviteurs, sont des guerriers; leur habit est celui des guerriers; leur jeux ceux des guerriers; une partie de leurs occupations, est de faire mouvoir et d'inspecter des guerriers; et de cette atmosphère toute guerrière vous ne voyez pas sortir inévitablement les foudres de la guerre! Sans doute les souverains de Russie, considérant le point auquel l'accroissement de leur empire a amené les choses, sentiront que le plus léger mouvement en avant fait par eux dérangerait toute l'économie de l'ordre politique de l'Europe, et cette considération devrait être d'un grand poids à leurs yeux; mais ceci rejette l'Europe sous la discrétion du caractère de ces princes. La Russie a eu des Pierre III, des Paul Ier. Un homme tel qu'Alexandre peut n'être qu'un *accident heureux*, pour me servir d'une expression heureuse de ce même prince; mais qui répond du retour de pareils accidens? Les hommes, ou quelques hommes, peuvent être modérés, mais les choses ne le sont jamais; elles agissent toujours d'après toute l'énergie de leur nature. Une seule graminée envahirait le monde si elle n'était pas arrêtée par la ren-

contre d'autres plantes qui, comme elle, tendent à s'étendre.

D'ailleurs la modération n'est pas une qualité absolue, mais elle peut être relative; elle ne consiste pas à ne point user, mais à ne pas abuser, à ne pas porter à l'extrême l'exercice du droit de la force. L'empereur Alexandre était modéré; s'est-il refusé la Finlande? Il était modéré; s'est-il refusé des palatinats prussiens en Pologne, à la paix de Tilsitt? Il était modéré; s'est-il abstenu de prendre sur l'Autriche, en 1809, quelques districts polonais? Il était modéré; a-t-il pris la Bessarabie sur la Turquie? Il était modéré; et s'est-il refusé le royaume de Pologne, qui a porté l'empire russe jusque sur le centre de l'Europe occidentale? De modération en modération, il est arrivé à s'arranger de tout ce qui était à sa convenance, et finalement à rester le maître du continent; car tel est l'état réel des choses, et le résultat de cette modération tant célébrée. La modération consiste-t-elle à ne pas garder tout ce que l'on pourrait retenir, à ne pas *tuer sur la place* tout ennemi vaincu. Cela n'a guère lieu que chez les sauvages, ou bien chez les Turcs; mais entre nations policées, liées par des intérêts communs, compli-

qués, la modération doit suivre d'autres règles; elle s'étend aussi à ce qui défend des gênes pour la communauté des peuples, et l'on ne peut disconvenir que la modération de l'empereur Alexandre n'en ait imposé de fort grandes à l'Europe. Encore deux ou trois modérations semblables à celles-là, et l'étoffe manquera pour des modérations ultérieures.

CHAPITRE III.

Moyen indirect de puissance de la part de la Russie.

Au tableau qui vient d'être tracé du pouvoir direct et propre de la Russie, joignons la mention d'un moyen indirect, qui se compose, non de force, mais d'influence. Lorsque Rome fut maîtresse dans beaucoup de lieux, elle inventa le droit indéfini des alliances, et, sous son ombre, elle se rendit l'arbitre universel. Elle prescrivit la guerre aux uns, la paix aux autres; elle interdit de toucher à ceux-ci; et s'en prendre à ses alliés, fut s'en prendre à elle-même. Les mariages, les alliances de fa-

mille conduisent au même résultat, quand elles descendent du fort au faible : entre égaux, la politique ne tarde guère à reprendre sa supériorité sur les liens du sang; mais dans une grande inégalité de forces, il se forme d'autres connexions. Les membres d'une famille souveraine qui jouit d'un premier rang, ou d'un rang à part, portent avec eux dans les familles royales où ils entrent quelque partie de la considération et du poids dont la leur propre est investie ; à leur tour, les princesses qui sont appelées sur ces hauts trônes font rejaillir une partie de leur éclat sur celui auprès duquel elles sont nées : de là se forment des liens de protection ou d'intérêt privé qui peuvent favoriser les pouvoirs supérieurs en affaiblissant la cause commune. L'état actuel des familles régnantes en Europe est la preuve de la justesse de cette observation, et me dispense de rien ajouter ; mais il est indubitable que par les alliances qu'elle formera dans les maisons régnantes du continent, comme par celles que ces maisons seront jalouses de former avec elle, la Russie n'acquière sur les cabinets de puissans moyens d'influence. Les faibles la rechercheront comme appui ; cette liaison affaiblira la résistance commune : les forts se sentant

isolés, deviendront plus timides, et les alliances de famille auront sur l'Europe moderne une partie des effets qu'eurent pour les peuples anciens les alliances de politique que Rome sut former parmi eux pour les affaiblir en les divisant.

CHAPITRE IV.

Formation de l'Europe occidentale par rapport à la Russie. Sa force et sa faiblesse.

D'après ce qui vient d'être exposé, la puissance russe avec tous ses attributs est parfaitement connue. On voit distinctement ce qu'elle est, et par là même, on sait encore à qui on aura à faire avec elle, et dans quels lieux on la rencontrera; et par là on voit non moins clairement, 1° que le système européen se partage en deux branches, l'une défensive et l'autre offensive; 2° que la première est celle du système obligé de l'Europe occidentale, et la seconde celui de la Russie; 3° que chaque état en particulier est trop faible pour résister seul à la Russie, et que de là naît la nécessité d'un système fédé-

ratif, dont la base indispensable doit être *la garantie de tous par tous*. La Russie, en se formant en un corps de puissance homogène, sous tous les rapports, a appris à l'occident de l'Europe que, pour sa conservation propre, elle doit aussi se former dans un seul corps défensif, sous peine, en cas de déliaison de ses diverses parties, d'être abandonnée au bon plaisir de la Russie, à tout ce qu'il plaira à celle-ci d'ordonner d'elle. En effet, quel est celui qui pourrait être entamé par la Russie, sans que tous les autres n'éprouvent le contre-coup de ses dommages : serait-ce la Suède, que devient le Danemarck et tout le littoral de la Baltique ? Serait-ce le Danemarck, que devient la Suède ? De même pour la Prusse à l'égard de l'Autriche, et pour l'Autriche à l'égard de la Prusse. Supposons, et le temps réalisera cette supposition, supposons que la Russie enlève la Prusse royale au souverain de Berlin, ou bien la Gallicie à celui de Vienne, quel sera le résultat pour tous les deux ? Un double affaiblissement : 1° par ce qu'ils auront perdu ; 2° par ce que la Russie aura gagné : en devenant plus faibles, ils auront moins de moyens de s'entr'aider mutuellement et de lui résister. La force des choses crée donc entre toutes les puissances

occidentales un système fédératif, et particulièrement entre l'Autriche et la Prusse. Les grandeurs modernes de la Russie ont annulé toute leur ancienne politique; par elles, il n'y a plus de part et d'autre ni *Silésie*, ni vieilles rancunes, ni antiques rivalités. La Russie est là avec tous ses dangers; c'est d'elle désormais qu'il faut s'occuper et se défendre. Les deux états ne se menacent plus mutuellement comme ils faisaient au temps passé; la survenance de la Russie les a rapprochés; elle leur commande d'oublier le passé, de ne plus s'occuper que de l'avenir, et de substituer les liens d'une amitié persévérante en présence d'un danger commun, aux anciens sujets de querelles dont l'éloignement de ce danger permettait alors de tenir compte. A la vue des drapeaux russes flottant sur la Vistule, Marie-Thérèse et Frédéric se donneraient la main; on ne verrait plus leurs cabinets occupés, comme ils l'ont été pendant quarante ans, à s'observer, à chercher à se surprendre, et à se préparer à mesurer leurs épées. Que sont les intérêts qui les divisaient, auprès de ceux qui naissent des accroissemens immodérés de la Russie? Alors il s'agissait de quelques portions de territoire, de quelques degrés de puissance relative; ici, il s'agit de

l'existence : *être ou n'être pas*, voilà désormais tout ce qu'il y a à considérer des deux parts. Ainsi en donnant aux choses une autre direction, le temps en commande aussi une nouvelle aux hommes dans leur conduite, et les porte dans un système contraire à celui que d'autres circonstances leur avaient dicté. La véritable politique est l'art de conformer sa direction aux exigences du temps. Le nôtre a créé un ordre absolument nouveau; il a donné tout l'orient de l'Europe à la Russie : par là même, il a placé l'occident de cette contrée en opposition défensive au pouvoir qui le menace. Dans cette position, l'Europe présente l'image de deux camps placés en regard l'un de l'autre. L'orient devenu russe forme le premier, inabordable sur ses ailes et ses derrières, protégé sur son front par toute la puissance de l'état. L'occident de l'Europe forme le second : à la gauche sont les deux royaumes du nord, la Suède et le Danemarck ; l'Allemagne forme le centre ; le royaume des Pays-Bas et la France représentent la réserve de cette ligne défensive. On cherche son aile droite; ce devraient être l'Espagne et l'Italie. Qu'en a-t-on fait? à quoi servent-elles dans l'état où le despotisme et le monachisme les ont mises et les retiennent?

Plus de trente milliers d'hommes, avec un revenu de 400,000,000 fr., sont perdus pour la société européenne. Au lieu d'avoir rien à puiser dans ce riche fonds, l'Europe sociale ne peut y rencontrer que des sujets de douleur ou de scandale. Le despotisme militaire peut renfermer des principes de force, mais le despotisme monacal n'en renfermera jamais que d'affaiblissement. L'Italie n'est plus qu'un musée, un répertoire d'antiques, un séjour voluptuaire; mais elle n'appartient plus à la politique européenne. L'Espagne et le Portugal comptent encore moins; ce sont deux *couvens* dissolus, et qui ne rentreront dans l'ordre européen qu'après être rentrés dans celui de la raison, ce qui, suivant toute apparence, peut se faire attendre encore long-temps. Cette lacune affaiblit la défensive de l'Europe, et la réduit aux seules forces dont nous avons présenté le tableau; d'où il résulte, 1° qu'un système fédératif est le seul moyen de préservation qui reste à l'Europe contre la Russie; 2° que ce système ne doit et ne peut être que défensif; 3° qu'il doit être permanent; 4° qu'il est à peine suffisant dans l'état respectif des forces des deux divisions européennes; 5° que la diversité des élémens de ce système, dans les intérêts, les

mœurs, les lois, les cultes de ceux qui sont destinés à le former, donne de grands avantages à la puissance russe, homogène dans toutes ses parties, et qu'ainsi la division occidentale de l'Europe, même dans une union parfaite, est inférieure à la division orientale; 6° qu'enfin toute la politique européenne n'a plus qu'un seul objet, l'*opposition à la Russie*. Quand Rome eut fait sentir à Carthage la force de son bras, celle-ci n'eut plus à s'occuper que de s'en défendre, et les autres furent avertis de faire de même.

CHAPITRE V.

L'Angleterre, par rapport à la défensive de l'Europe.

Le rapprochement entre les forts, et même, en cas d'éloignement, l'égalité et la similitude de leurs moyens, sont les sauvegardes des faibles. Ainsi au temps de Napoléon, l'Angleterre prêtait appui au continent; à son tour, la puissance de Napoléon eût contenu celle de la Russie. Sous cet ombrage tutélaire, la Prusse et l'Autriche auraient pu reposer en paix, bien sûres de trouver en lui un puissant vengeur.

Le cabinet de Berlin n'a pas été toujours étranger à cette pensée : on l'a vu long-temps attaché au système français, et séparé des coalitions austro-russes ; c'est qu'alors il pressentait le fardeau de la Russie. C'était avec effroi qu'il la voyait grandir et s'approcher ; c'était avec confiance qu'il attachait ses regards sur la France. La guerre mal avisée que la Prusse fit à la France en 1806 la porta dans le système opposé, et lui fit chercher un appui là où quelque temps auparavant elle n'apercevait qu'un sujet de terreur. La jeunesse bruyante et inconsidérée qui fit cette guerre fatale a posé le principe des embarras actuels de l'Europe ; en donnant la Russie pour défenseur à la Prusse, en faisant d'elle le restaurateur de la Prusse, elle a attaché à la Russie ce qui était réservé à la contenir, elle a faussé à jamais le système de l'Europe. Napoléon lui-même eut grand tort de s'appesantir sur la Prusse ; il ne devait songer qu'à la fortifier, comme barrière contre la Russie. Le grand-duché de Varsovie, pierre d'attente, était un contre-sens européen ; car il était bien évident qu'il ne pouvait plus redevenir la Pologne, et que, sans la Pologne intégrale, ce qui en resterait n'aurait aucune efficacité dans le grand but d'affranchir l'Europe de la pression de la

Russie. Depuis ce temps, des liens étroits se sont formés entre les souverains des deux pays, la reconnaissance les a cimentés, et des rapports de famille les ont complétés. Si la Prusse se trouvait placée à cent lieues de la Russie, elle ferait autrement ; mais si elle en est trop près, l'Angleterre en est trop loin. Les deux pays n'ont aucun point de contact; ils peuvent se menacer de loin, mais jamais s'aborder ni se saisir. Les moyens de puissance diffèrent entre eux ; l'Angleterre ne peut pas plus attaquer la Russie avec ses flottes, que la Russie ne peut l'atteindre avec ses armées : ces deux puissans athelètes ne peuvent jamais se rencontrer corps à corps. Que feraient des flottes anglaises dans la Baltique ou dans la mer Noire! Les points importans seraient couverts par des nuées de soldats. De son côté, où la Russie trouverait-elle l'emploi de son armée contre l'Angleterre? Par conséquent, l'Angleterre ne peut être directement que d'un faible poids dans la défensive de l'Europe. Quelques milliers d'hommes, joints à ceux que l'Allemagne pourrait armer, compteraient peu dans une pareille lutte ; un mince recrutement en Russie suffirait pour égaler ou surpasser ce contingent. Dans une lutte numérique de soldats, la Russie ne peut jamais être vaincue. Il ne faut

pas s'arrêter davantage aux ménagemens que commandent aux deux états leurs relations commerciales ; elles sont nombreuses, il est vrai, et précieuses pour les deux pays. Si les produits russes alimentent le commerce et les fabriques anglaises, à son tour le commerce anglais favorise les exploitations russes et l'exportation de leurs produits ; il y a action et réaction d'un pays sur l'autre. Tant que dura l'alliance entre Napoléon et l'empereur Alexandre, la Russie, gênée dans ses relations commerciales avec l'Angleterre, souffrit et se plaignit ; elle n'eût pas permis la paix à son prince, avec la condition de l'interdiction du commerce anglais. Celui de la Russie se compose principalement d'objets propres aux constructions navales, dont l'Angleterre consomme beaucoup ; il reçoit aussi beaucoup d'objets de consommation que les fabriques anglaises lui fournissent à défaut des manufactures russes. Le commerce est, par sa nature, ami de la paix ; il en renferme des motifs très puissans, et dans l'ordre ordinaire des sociétés, il en est un assez sûr garant. Aussi n'est-ce pas de cet ordre que nous traitons ici, mais de celui qui, se rapportant à la préservation des libertés du continent de l'Europe, réclame à ce titre l'ap-

pui de l'Angleterre. Ses soldats sont hors de cette question ; elle-même en serait aussi tout entière en dehors, si elle n'y tenait par cette chaîne d'or avec laquelle elle s'est attachée depuis 150 ans à toutes les questions européennes. Dans la lutte contre Napoléon, l'Angleterre a prodigué ses trésors ; elle ne doit pas se rendre parcimonieuse pour l'état actuel des choses. Ses subsides soutinrent les trois grandes ligues contre Louis XIV ; ils doivent être prêts de même à soutenir les libertés de l'Europe contre le nouvel adversaire qui s'est formé contre elles : désormais ils doivent avoir cet emploi. Ce que l'Angleterre ne peut directement contre la Russie, elle le fera par eux ; elle le fera d'une manière fructueuse pour elle-même autant que pour les autres ; car après le naufrage commun, que resterait-il pour elle ? Elle pourrait être réduite à regretter Napoléon, et, isolée sur ses rivages, repoussée par le continent, qui lui répond qu'elle ne serait pas exposée à subir un second blocus continental plus strict, plus étendu et plus désastreux que celui des décrets de Berlin et de Milan ?

CHAPITRE VI.

La France par rapport à la Russie.

Éloignement, peu de relations commerciales, tel est l'état des deux pays à l'égard l'un de l'autre. Il faudrait que le glaive russe perçât bien des cuirasses avant d'atteindre la France; sa sûreté est garantie pour un long temps encore, et dans tout ceci il n'est rien qui l'intéresse personnellement : à son égard, rien n'est absolu, tout est relatif. Dans cette question, la France n'entre que comme partie du corps social de l'Europe, et alors tout se réduit, à son égard, à demander s'il lui importe qu'en Europe, il y ait indépendance, sûreté pour les petits comme pour les grands, protection suffisante contre la prépotence d'un seul; s'il est bon que la loi soit faite par le fort armé; que tous soient obligés de s'enquérir sans cesse si leurs actes seront du goût de ce maître, s'il y apposera son *visa*, et si l'on sera réduit à attendre son *exequatur*. C'est précisément l'état dans lequel Rome avait réduit le

monde ; c'est celui dont on a accusé Napoléon de menacer l'Europe ; et c'est cette menace qui a décidé l'Europe aux efforts qui l'ont renversé. Mais Napoléon n'était qu'un homme, sujet à tous les coups du sort, et qui les a éprouvés dans leur plus extrême sévérité, au lieu qu'avec la Russie, c'est la domination des choses qui se fait ressentir ; le changement des hommes ne les changerait pas, il est beaucoup plus probable qu'il les aggraverait. Dans cette position, le rôle de la France est bien facile à assigner : soutenir tout ce qui peut être attaqué ou menacé par la Russie. Du lieu de sûreté qu'elle occupe, la France peut conserver le sang-froid qui aide à apprécier justement les choses, à bien juger les dangers. Le rôle de la France est celui de désintéressement, et par là même propre à inspirer la confiance ; car elle ne peut, dans son assistance, avoir en vue que les intérêts généraux de l'Europe, et nullement son intérêt privé. Celui-ci ne se retrouve pour elle que dans une vue générale, celle de la préservation des *avant-murs* qui la couvrent ; car les choses ont été amenées au point que tout ce qui affaiblit les autres au loin, affaiblit aussi auprès. Ainsi la viola-

tion des frontières autrichiennes ou prussiennes, dans la cause commune à tous, se ferait ressentir aux frontières de la France; les remparts de Strasbourg seraient ébranlés par le canon qui renverserait ceux de Breslaw ou d'Olmutz. La puissance russe a tout lié et tout rapproché dans l'occident de l'Europe, elle l'a réuni et comme fondu dans une même cause; il n'y a plus de maison d'Autriche en rivalité avec la maison de France; il n'y a plus que des têtes, sous des noms différens, à préserver du même joug, du joug russe qui les menace toutes, un peu plus tôt, un plus tard, et qui toutes, ne peuvent trouver de garantie que dans l'union la plus intime. La France sera le lien le plus solide de cette union indispensable, car elle joint un grand pouvoir matériel aux avantages de position qui manquent aux autres; elle doit laisser à l'Angleterre le soin de soutenir la défensive de l'Europe par des subsides. Pour la France, c'est par des armées qu'elle doit agir; elle en possède une nombreuse, qui dépasse les besoins de son intérieur. De sévères leçons l'ont guérie à la fois de la manie des conquêtes et de celle des interventions; il lui reste à employer ses forces d'une manière mieux calculée, et cet emploi ne peut plus être que la

coopération à la défense commune de l'Europe ; d'après l'évidence de ce besoin, on peut dire que les armées de la France sont aussi européennes que françaises, et appartiennent autant à l'Europe qu'à la France elle-même. Le militaire français peut apprendre l'allemand ; car il est destiné à se porter souvent vers les contrées germaniques, non plus pour les conquérir, mais pour les défendre. Les vainqueurs d'Iéna et d'Austerlitz seront vus souvent combattant contre les soldats du nord, à côté de ceux qu'ils terrassèrent dans ces champs glorieux. Telle est la direction que l'approche menaçante de la Russie vers l'occident trace à la France; il n'y a pas plus à hésiter qu'à s'y méprendre. La vue du danger est trop distincte pour permettre la moindre incertitude. Il appartient à la France, et cette destination est pleine d'une solide gloire, celle de soutenir les forts, d'encourager les faibles, de rassurer les timides, de porter dans toute l'Europe la vie et la lumière. Ce rôle n'a rien d'offensif contre la Russie ; en se considérant elle-même, elle ne peut qu'en reconnaître la légitimité, que se demander ce qu'elle ferait à la place de la France, ce qu'elle a fait quand on a fait prévaloir la pensée que la France était à la place qu'elle occupe

elle-même ; la Russie trouvera également dans son jugement et dans ses souvenirs l'apologie de la direction de la France ; et si deux fois celle-ci inspira des craintes aux libertés de l'Europe, par l'effet des circonstances nouvelles, par une direction éclairée, la France rachètera ces alarmes, en servant à jamais de gardien et de défenseur à ces mêmes libertés, dans une sphère beaucoup plus étendue.

CHAPITRE VII.

Le Danemarck et la Suède, par rapport la Russie.

Ces deux états sont très peu puissans par eux-mêmes, et leur position à l'égard de la Russie est fort contrainte : ensemble ou séparément, ils ne peuvent rien contre elle et sont exposés à tous ses coups. Ils ne peuvent être défendus contre la Russie que par l'Europe ; car par eux-mêmes ils sont impuissans à le faire. La possession de la Finlande a porté la Russie sur la frontière septentrionale de la Suède proprement dite ; l'occupation de l'île d'Aland menace la capitale : la Suède est donc domi-

née par la Russie, de manière à avoir beaucoup à craindre d'elle, tandis que celle-ci ne peut en recevoir aucun dommage. La flotte russe peut être supérieure à la flotte suédoise; et en vérité, si l'on demandait à la Suède et au Danemarck de montrer en quoi leurs flottes leur sont utiles, une réponse satisfaisante de leur part serait fort difficile à faire. Dans le système défensif européen contre la Russie, la Suède et le Danemarck acquièrent quelque importance; ces deux états doivent faire partie de l'alliance et soutenir les autres, pour être soutenus par eux à leur tour. Des considérations personnelles ne doivent pas les retenir; pour eux, comme pour les autres, il n'y a de salut que dans le salut commun. Quand tout sera subjugué ou tremblant sur le continent, où sera leur sûreté et leur indépendance propre? Plus on creuse cette question, plus on y trouve l'absolue nécessité de l'alliance intime de toute la communauté européenne.

Dans cette revue des forces de l'Europe, on ne fera pas entrer l'Espagne, le Portugal ni l'Italie. Par sa position, le Portugal est si loin de l'Europe politique, qu'il figure à peine dans cette contrée; avant ce temps, on le trouvait plus au Brésil qu'en Europe. Depuis un demi-siècle, il

en était de même de l'Espagne pour l'Amérique; ses affaires étaient là. Le rempart de la France couvrait l'Espagne contre l'Europe, qui d'ailleurs n'avait rien à démêler avec elle. Dans les guerres de 1756 comme dans celle de l'indépendance de l'Amérique, l'Espagne vint chercher des coups dans des querelles où elle n'avait rien à voir ni à gagner. La politique de ce pays à l'égard de l'Europe, et celle de l'Europe au sien, a toujours été mal entendue. Le pacte de famille, fort célébré dans son temps, fut une aberration dont les résultats ont été désastreux pour l'Espagne et infructueux pour la France; suite inévitable de tout traité dont la base est prise hors de la nature véritable des choses. L'Espagne et le Portugal sont des appendices territoriaux de l'Europe, mais ils n'y tiennent point par la civilisation; la leur est encore de l'Afrique, comme le sang de leurs habitans, et leurs terres sont aussi de cette contrée, sous plusieurs rapports. L'Espagnol se mêle avec répugnance aux autres peuples; il se refuse aux amalgames, aux amendemens, à ce qui pourrait polir sa rudesse naturelle. Un grand nombre de causes ont contribué à faire des Espagnols un peuple à part. La dynastie autrichienne avait abîmé l'Espagne, la dynastie des Bourbons avait

allégé quelques maux. Depuis la mort de Charles III, prince vénérable, l'Espagne n'a plus été qu'un sujet de scandale et un fardeau pour les autres. Dans ces derniers temps, ce malheureux pays n'existe que pour se tourmenter lui-même et occuper désagréablement les autres, quand ce n'est pas dispendieusement. On sent bien qu'un état gouverné de cette manière ne peut être compté dans la balance générale de l'Europe; avant de pouvoir exister pour les autres, il faudrait qu'il existât d'une manière certaine pour lui-même, et son existence actuelle est un chaos, que tout tend à épaissir, au lieu de l'éclaircir.

Il n'en serait pas de même de l'Italie, sans le morcellement de cette contrée dans un grand nombre de petites souverainetés, qui annulent la patrie des anciens maîtres du monde. La souveraineté temporelle des papes a faussé depuis des siècles, et peut-être à jamais, l'état de l'Italie. Pour défendre cette puissance, qui était faible, les princes temporels de Rome voulurent s'entourer de petites souverainetés semblables à la leur propre; on les vit passer continuellement de l'alliance de l'Espagne à celle de la France, et de celle de la France, revenir à celle de l'Espagne. Ces alternatives prove-

naient d'une cause uniforme, le désir d'éloigner la domination de plus forts qu'eux. Quand Jules II disait, Chassons les barbares français et allemands, il parlait moins encore en *italien* qu'en *pape* qui se sentait trop faible contre les premiers, et assez fort contre un entourage de petits souverains, tels que les princes de Toscane, d'Urbin, de Modène, de Milan, et les républiques de cette contrée. Ce partage de l'Italie l'a énervée, et la rend complètement inutile à l'Europe. Aussi, à défaut d'unité, depuis Charles VIII, a-t-elle été envahie par qui a voulu s'en passer la fantaisie, et si aucun ne s'y est établi solidement jusqu'au congrès de Vienne, qui en a fait une province vassale de l'Autriche, cela est venu, non pas d'elle-même, mais de la jalousie des plus puissans qui se sont exclus mutuellement de cette possession. Napoléon n'eut que la moitié d'une idée en érigeant un royaume d'Italie avec la seule haute Italie. Ce n'était pas à Saint-Cloud qu'il fallait faire un roi de Rome, mais à Rome même. Puisque le sort lui avait livré l'Italie, il fallait accepter le don dans toute son étendue, rappeler ce pays à l'unité politique indiquée par l'unité du sol, du sang, des mœurs, du langage, et réparer dans un jour le désordre

de plusieurs siècles. Il semble qu'un homme de ce génie devait toujours *jeter en bronze*, faire tout d'un seul jet, en laissant au vulgaire les constructions partielles. C'est un grand malheur, lorsque mentant, pour ainsi dire, à sa propre nature, un homme de génie retombe dans les atermoiemens, confie au lendemain ce qu'il peut faire le jour même; ou bien encore lorsque le succès interposant entre les objets et sa vue un voile decevant, par une illusion flatteuse pour l'orgueilleuse faiblesse de son cœur, lui fait oublier que l'avenir n'est point l'apanage d'un simple mortel, que la destinée est plus forte que lui, que la fortune a des caprices supérieurs aux projets les plus solides en apparence, et que, dans sa course, le temps emporte les hommes et leurs plans. Avec ces pensées toujours présentes à l'esprit, l'Italie serait une et utile à l'Europe, et il n'y aurait pas de Sainte-Hélène.

CHAPITRE VIII.

Puissances prépondérantes en Europe.

On a beaucoup abusé de ce mot ; rien n'est plus commun que d'entendre doter de cet attribut des états auxquels il n'appartient sous aucun rapport. Toute méprise est bonne à éviter, à corriger, surtout quand elle peut avoir des suites fâcheuses, et, dans la question actuelle, quelqu'unes ne sont pas sans danger.

La puissance est de deux espèces, absolue ou relative.

Par la première, il y a supériorité envers tout pouvoir étranger, et force suffisante pour agir uniquement d'après soi-même.

Par la seconde, il n'y a que supériorité relative, c'est-à-dire que sur des inférieurs, et liberté d'action complète que dans certains cas.

D'après l'exposé tracé dans cet écrit, l'Europe ne compte que deux puissances auxquelles l'attribut de la prépondérance ne peut être contesté : ce sont l'Angleterre et la Russie. Chacune d'elles, sur son élément, et d'après la nature des forces dont elle dispose, ne reconnaît ni égalité ni supériorité, et par

conséquent chacune, dans toutes ses actions, peut ne prendre conseil que de ses intérêts propres. Qui peut atteindre, restreindre, intimider ou dépouiller l'une d'elles? toutes les deux sont placées dans une sphère au-dessus de toute atteinte. Les puissances supérieures, après elles, sont l'Autriche et la France; mais cette supériorité, par le nouvel état de l'Europe, n'en fait point des puissances prépondérantes dans cette contrée. L'Autriche rencontre un supérieur dans la Russie, un égal dans la France, et même, sous quelques rapports, dans la Prusse (1). La France ne peut pas soutenir la comparaison avec l'Angleterre sous les rapports maritimes; elle trouve un égal dans l'Autriche, et au moins une gêne dans la Prusse. Sûrement la France renferme tous les moyens propres à assurer son indépendance; mais autre chose est de pouvoir se garantir, autre chose, de l'emporter sur tous les autres. Or, c'est de cette supériorité qu'il s'agit dans la question qui nous occupe. Ceux qui disent encore que la France est une puissance prépondérante, usent donc d'une locution qui n'est plus à la mesure des choses actuelles; certainement depuis une

(1) On l'a vu sous Frédéric.

longue suite de siècles, la France a été la puissance prépondérante, le régulateur même de l'Europe ; on peut aller jusque là, témoins les temps de Louis XIV et de Napoléon. Les forces naturelles de cet état, ses admirables avantages de situation, de population, d'unité de territoire, de langage, de gouvernement, d'esprit, quand ils étaient mis convenablement à profit, étaient propres à donner à la France toutes les réalités de la prépondérance politique. Frédéric disait d'elle que s'il était roi de France, on ne tirerait pas un coup de canon en Europe sans sa permission ; ce grand homme, en parlant ainsi, obéissait au double sentiment de sa force propre, et à celui que la vue des attributs de la France lui inspirait. Mais nous ne sommes plus au temps de Frédéric ; l'Angleterre et la Russie ne sont plus aux lieux où il les voyait ni où il les a laissées. Quel chemin n'ont-elles pas fait depuis ce temps ? L'Autriche et la France ne possèdent plus également qu'une prépondérance relative, sur des voisins plus faibles qu'elles ; ainsi l'Autriche est prépondérante en Italie, en Allemagne sur la Bavière, le Wurtemberg, elle l'est aussi sur la Turquie : tous ces états lui sont inférieurs. De même la France est prépondé-

rante à l'égard de la Sardaigne, de l'Espagne, du royaume des Pays-Bas, et même de la Prusse, prise isolément. De même encore, dans une alliance formée de ces états inférieurs, la grande supériorité de deux premiers états sur leurs associés leur donnerait une prépondérance décidée sur eux ; mais elle s'arrêterait là, et disparaîtrait tout-à-fait vis-à-vis des prépotences réelles de l'Angleterre et de la Russie.

Ceci paraît suffisant pour fixer convenablement l'état de la question, et remettre chaque chose à sa place. Prépondérer est peser plus que tout objet semblable ; or, il est évident que cela appartient, chacune dans son genre, à la Russie et à l'Angleterre, mais à elles seulement.

CHAPITRE IX.

Système permanent de l'Europe à l'égard de la Russie.

Ce système découle de tout ce qui a été dit plus haut ; il se fait lire en gros caractères sur la carte de l'Europe. La diplomatie n'a plus besoin d'art, elle n'a qu'à ouvrir les

yeux. La science des cabinets est fort simplifiée ; elle se réduit à se tenir bien pénétré de quelques vérités qui ne chargent pas l'esprit d'une grande fatigue. Quand *un* est plus fort que *chacun* en particulier, et même que beaucoup réunis ensemble, que faut-il faire? *S'unir*. Où chercher la sûreté commune? Dans l'union politique qui se résout en alliances défensives. En bonne logique, les effets doivent correspondre aux causes; en politique, il en doit être de même : tant que dure le danger commun, l'alliance doit durer. Par conséquent, tant que la Russie sera plus forte que chaque état du continent occidental de l'Europe, ou même que la plus grande partie de ce continent réunie ensemble, la totalité de cette division de l'Europe doit se combiner dans une alliance défensive, indissoluble, toujours préparée pour la défense commune.

1°. Ce système doit être purement défensif; car il ne s'agit pas d'affaiblir la Russie, ni de lui rien retrancher, mais de se conserver soi-même ; c'est un pacte de préservation et non d'hostilité. La Russie n'est pas un ennemi, mais un danger, et par conséquent un objet de prévoyance et de précaution. Cela n'implique rien contre ses droits, rien qui puisse la choquer ; toute

intention hostile contre elle lui donnerait le droit d'en concevoir contre les autres : ceux-ci ont le droit, bien plus, le devoir de se prémunir contre les inconvéniens d'un pouvoir exorbitant, comme pour la conservation de leur indépendance, inévitablement affectée par leur disproportion avec ce pouvoir. De plus, ce système fédératif est commandé par une circonstance particulière : on conçoit bien comment la Russie pourrait retrancher la Prusse royale et le duché de Posen à la Prusse; comment, dans d'autres temps, sous divers prétextes, même sous celui de prévenir des querelles par des limites plus fortement tracées, elle pourrait atteindre à ce terme; on conçoit de même comment la Russie pourrait retirer à elle toute la partie de la Galicie qui dépasse la Vistule sur la rive orientale; mais par sa nouvelle délimitation polonaise ou turque, que l'on dise ce que l'on pourrait prendre sur le territoire russe, ou comment on ferait reculer sa frontière. On voit bien comment et jusqu'où la Russie peut avancer, mais on n'aperçoit pas jusqu'où elle peut reculer; car de la Vistule au Borysthène, il n'y a pas une apparence de frontière, pas un seul point sur lequel il vaut mieux s'arrêter que sur un

autre. Ainsi, d'un côté on peut gagner sans avoir crainte de rien perdre, et de l'autre on peut perdre sans avoir l'espoir de pouvoir jamais rien gagner. La nécessité, l'indispensable nécessité de pourvoir à un pareil état de choses, et malheureusement il est trop réel, ressort de toutes ces considérations de la manière la plus propre à frapper tous les esprits attentifs et vigilans sur les vrais intérêts de l'Europe; ils découvrent sans peine qu'une alliance défensive est la seule garantie de ses libertés déjà bien affaiblies, et que plus il y a d'*unité* en Russie, et de *pluralité* en Europe, plus il y a nécessité pour une alliance dont les caractères sont aussi faciles à assigner que la nécessité de l'alliance elle-même.

1°. Cette fédération doit être permanente : à quoi servirait-elle, n'étant que passagère? les digues doivent durer autant que les torrens.

2°. Elle doit être compacte; formée pour tous, elle doit être formée par tous : on ne peut prétendre à ses bénéfices sans participer à ses charges. Les petits doivent aider les forts dans la mesure de leurs facultés; la sincérité, la bonne foi doivent régner entre toutes les parties; celles qui s'en écarteraient en trou-

veraient le châtiment dans la perte commune. Quand Rome voulut abattre les rois de Macédoine, elle souleva la jalousie de l'Étolie, elle attira à elle des membres de la ligue achéenne. Qu'arriva-t-il ensuite de ces déserteurs de la cause commune? Tel est le sort qui attend celui qui se séparera de l'alliance européenne. Que l'Autriche soit encore affaiblie par rapport à la Russie, auprès de qui la Bavière et les autres états secondaires de l'Allemagne auront-ils recours? à qui demanderont-ils appui, assistance, et d'arrêter les commissaires russes qui viendront leur intimer les volontés de Pétersbourg? Tout refus de prendre part à l'alliance, toute défection de cette alliance, sera, ne craignons pas de le dire, une défection, une trahison européenne.

3°. L'alliance doit être régie par des règles fixes, comme l'était le corps germanique, mais sur de meilleurs principes d'exécution; elle doit se tenir prête à agir à l'apparition première du danger, et son application principale sera la surveillance de la Russie. Cette alliance eût dû être formée le lendemain de la signature du congrès de Vienne; car, dès lors, le danger fut créé, et le simple instinct de la préservation suffisait pour reconnaître à la fois

la nécessité et les moyens de s'y opposer. Une pareille alliance eût été, et sera pour l'Europe, *une alliance vraiment sainte*, car elle sera formée pour son salut, pour ses libertés, et non plus contre les libertés des peuples occidentaux.

CHAPITRE X.

Tendance du gouvernement russe vers le midi de l'Europe.

L'histoire de la Russie présente trois grandes époques.

Dans la première, la Russie était puissance purement asiatique, occupée uniquement de guerres avec les Tartares et les Polonais, étrangère à l'Europe, dans laquelle son nom n'était pas même bien fixé, non plus que le rang de ses souverains. Ce n'est que dans la guerre de 1756 que le titre d'impératrice fut reconnu à Élizabeth par la France et l'Autriche; et cette courtoisie fut le prix de l'alliance avec ces puissances contre Frédéric. Dans ces temps reculés, la capitale de la Russie devait être asia-

tique; aussi à cette époque elle fut à Kiouff et à Moskow.

Dans la seconde époque, la Russie, sortie de l'Asie sous le czar Pierre, commença à prendre part aux affaires de l'Europe. Alors la Suède y jouait un grand rôle ; elle serrait de près la Russie par l'occupation de tout le littoral de la Baltique. Il était naturel qu'affranchie du côté de l'Asie, la Russie employât ses forces contre le voisin qui l'incommodait le plus, et qui la bornait du côté de l'Europe, vers laquelle elle se sentait entraînée : c'est ce que le czar Pierre conçut à merveille. Des grandeurs purement asiatiques n'étaient pas de mesure avec son génie. Il avait la conscience de la valeur de son empire ; il sentait qu'il valait mieux que des querelles sans gloire contre les Tartares, les Persans et les Turcs. L'Europe seule lui parut digne de sa puissance. Que de choses dans le coup d'œil d'un homme de génie ! tout apparaît devant lui ; le présent et l'avenir ne sont qu'*un* pour lui, et dans un germe il voit tous les développemens dont celui-ci renferme le principe. Voilà comme vit Pierre pour s'ouvrir le chemin de l'Europe. Il fallait bannir la Suède du continent, et se mettre à sa place : il le fit. Des fuyards de Narva, il fit les vainqueurs de Pul-

tawa, et avec eux il relégua la Suède de l'autre côté de la Baltique, en s'assurant de l'Ingrie et de la Livonie. Alors la Suède, déchue des grandeurs de Gustave-Adolphe et de Charles XII, ne fut plus qu'une puissance du troisième ordre. Pour la mieux surveiller, pour dominer sur la Baltique, Pétersbourg fut créé. Ainsi, dans ces deux époques, par une condescendance judicieuse aux besoins du temps, deux fois la capitale de l'empire a suivi sa destinée. Une capitale inamovible, et, pour ainsi dire, inflexible, peut devenir funeste pour un empire. Associée à sa destinée, elle doit s'y plier, sous peine de lui nuire. Cette destinée semble préparer pour la Russie un troisième transport de sa capitale, et devoir la faire passer du nord au midi.

Ce troisième changement sera le résultat des conquêtes que la Russie a faites depuis un siècle vers le midi de l'Europe. Par elles, d'immenses contrées, favorisées par les regards du soleil, jouissant de la plus belle température et d'un sol fertile, arrosées par d'immenses cours d'eau, s'étendant sur tout le littoral septentrional de la mer Noire, sont devenues le domaine de la Russie. Mais de nouveaux domaines donnent de nouveaux besoins, de nouvelles

relations, et celles-ci créent à leur tour de nouvelles idées. Prenons de nouveau la carte de géographie ; parcourons de l'œil l'étendue et la situation des terres conquises depuis 60 ans par la Russie sur les Turcs et les Tartares, sans oublier les Polonais. Voyez leur immensité, songez à leur fertilité ; ne sont-ce pas elles qui déjà couvrent les marchés de l'Europe, qui les ignorait avant cette époque, et qui en excluraient ses propres produits sans les obstacles qu'une surveillance défensive est obligée de dresser et de maintenir contre elle ? La Russie méridionale, par la fécondité de ses champs et le bas prix du travail, serait en état de frapper de stérilité tous les champs de l'Europe. Une nouvelle rivalité anti-européenne s'est élevée dans ces contrées, et ne peut manquer d'exercer une puissante influence sur toute l'économie agricole et financière de l'Europe. Mais quels sont les véhicules actifs de ce commerce ? Ce sont les fleuves et les cours d'eau multipliés, qui de toutes les parties de la Russie affluent vers le midi, en recevant sur leur passage toutes les eaux de l'intérieur de l'empire, *le Niester, le Borysthène, le Don,* et les autres moins connus qui viennent se perdre dans ceux-ci, et qui tous traversent la Russie mé-

ridionale. Ces fleuves communiquent entre eux par des canaux intérieurs, et lient ainsi Pétersbourg avec Astracan. Les affaires de la Russie prennent donc inévitablement leur cours vers le midi; là se portera le commerce avec la richesse. Ce commerce, cette richesse, ne peuvent être dirigés convenablement de si loin; il est impossible à la longue que Pétersbourg gouverne suffisamment le mouvement de population et d'affaires qui s'agglomèrent dans le midi de la Russie. Elle ne compte encore qu'un *Odessa;* combien d'autres sont à naître par les mêmes mobiles qui ont donné la naissance à celui-ci ? Il en sera du midi de la Russie, comme on voit en être de l'Amérique du nord, et comme il est indubitable qu'il en arrivera de l'Amérique du sud; car les élémens des progrès sont égaux et semblables dans les trois contrées. En Russie, les affaires se portent évidemment vers le midi de l'empire; elles iront toujours en croissant. Le débouché des produits de l'empire se trouve dans cette direction ; par elle, la mer Noire va comme remonter à ses anciennes destinées : deux fois elle fut le siége d'un commerce qui forma les villes qui couvraient la Taurdie et les bords méridionaux de l'Euxin. Aux temps anciens fleurissaient sur ses

bords ces peuples riches et nombreux, chez lesquels, comme l'a observé Montesquieu, Mithridate puisa les moyens de sa résistance contre les Romains. Dans les temps modernes, Gênes et Pise trouvèrent aussi de grandes richesses aux mêmes lieux. De plus hauts destins, des richesses bien plus grandes sont prêtes à se révéler dans ces mêmes contrées; ce sera l'ouvrage de la domination russe, qui attire vers elle la plus grande partie du commerce de l'empire. Ce que la barbarie turque et tartare a détruit, la civilisation et la richesse, en se développant en Russie, le referont; on verra cette terre reprendre une nouvelle jeunesse; les déserts actuels seront fécondés, ils se couvriront de population, la force de l'empire s'y établira à la suite de ces progrès. Jamais les contrées russes du nord ne s'élèveront au même degré, les élémens n'en existant pas chez elles. Il faut ajouter à ces principes d'attraits vers le midi, la différence du climat, les douloureuses privations d'un côté, avec les jouissances de l'autre, l'importance des affaires, soit politiques, soit commerciales, la difficulté de régir de loin des affaires nombreuses et compliquées, telles que sont les affaires commerciales, enfin les incommodités de longs déplacemens pour

le prince, pour ses agens et pour les troupes qui doivent passer du nord de l'empire au midi. De la Baltique à la mer Noire, le trajet est long, dispendieux; la fatigue et les incommodités de pareils déplacemens doivent jalonner les routes de traîneurs et de malades. La garde impériale, partie de Pétersbourg le 17 mai, ne peut arriver sur le Danube avant le 15 juillet; voilà la plus belle partie de la saison consumée dans une marche de plusieurs centaines de lieues, à travers un pays qui n'offre pas les ressources qui abondent dans l'occident de l'Europe. De l'ensemble de ces considérations, il ressort un besoin évident de la translation de la capitale de l'empire vers le midi. Les grandes affaires de cet empire ne sont pas plus à Pétersbourg dans le nouvel ordre de l'Europe, qu'elles n'étaient à Moscou à l'époque du czar Pierre. Ce nouveau changement sera une obéissance de plus aux nécessités du pays. Deux fois l'empire a été transféré, parce que deux fois l'empire a changé son existence; il sera transféré une troisième fois, parce qu'il a changé une nouvelle fois. Ce n'est pas une chose de choix, ni de fantaisie, mais de nécessité, et les états, comme les particuliers, dans leurs établissemens, sont bien obligés de suivre les vicissi-

tudes de leur fortune, et de s'y conformer ; on ne lutte pas impunément contre elles. Voyez ce que, depuis trois cents ans, est devenu Madrid, au sein de la vieille Castille, où il ne répond à aucune des nécessités de l'Espagne? La capitale des souverains d'une partie de l'Europe et de l'Amérique est restée une ville de cour et de moines; les affaires et la richesse de l'état sont à Cadix, à Barcelone et sur le littoral de la péninsule. Les emplois, les faveurs, les intrigues se font et se distribuent à Madrid; mais il faut autre chose pour faire les grandes capitales. La Russie ne peut manquer d'en avoir une digne d'elle; mais ce n'est plus à Pétersbourg qu'elle peut se former; trop de choses s'y opposent, et trop de choses marquent la place de cette capitale vers le midi de la Russie.

CHAPITRE XI.

Effets de la tendance du commerce russe vers le Midi.

Les accroissemens de la Russie vers le midi de l'Europe orientale vont attirer dans cette direction la plus grande masse des affaires de cet empire. Avec le temps, elles deviendront immenses; ce commerce réagira sur celui du monde entier, et à son tour, celui-ci voudra y prendre une part directe. Il le fait déjà : tous les pavillons de l'Europe s'introduisent dans la mer Noire; celui des États-Unis a déjà pris ce chemin. Encore un peu de temps, les nouveaux états américains suivront la même route ; et l'on ne voit pas à quel titre elle pourrait leur être fermée. La mer Noire ne peut donc manquer de devenir le siége d'un très grand commerce. Ici commence la difficulté, elle se fait déjà ressentir ; car dans son manifeste, l'empereur Nicolas parle d'assurer et de mettre hors de toute gêne avenir la liberté de ce commerce; en cela, ce souverain fait les

affaires de l'Europe autant que celles de son propre empire. C'est là un de ces intérêts vitaux qui n'admettent pas de transaction. Tant que les établissemens russes du midi ont été incomplets, l'ancien ordre commercial de ce pays a pu être maintenu ; mais depuis que le poids et les affaires de l'empire inclinent visiblement vers cette direction, un changement est devenu indispensable. Conçoit-on que l'Angleterre laissât son commerce assujetti au *libre transit* de la Manche, accordé par la France, et révocable à sa volonté. Cependant, telle est précisément la position du commerce russe de la mer Noire, à l'égard de la Turquie ; il ne peut se faire que par sa permission. Cet état pouvait être toléré lorsque la Russie était barbare et étrangère à l'Europe et à la civilisation, lorsqu'il y avait égalité de forces entre les deux empires ; mais depuis que la Russie a pris part aux mœurs et aux affaires de l'Europe, depuis qu'elle a acquis une supériorité décidée sur la Turquie, il est impossible qu'elle veuille rester assujettie à un ordre fait pour un autre temps, et qui, par sa discordance avec celui-ci, la blesse dans ses plus vifs intérêts. Ici se marque le combat de la nature avec la politique : la première

n'a créé qu'un étroit passage vers les lieux qui appellent un grand mouvement d'affaires; la politique a donné à un seul la possession de ce passage, si nécessaire à tous. Une puissance supérieure en réclame la liberté absolue: là commence une grande difficulté. La position tant vantée de Constantinople, ne jouit de ses avantages que lorsque cette cité est la capitale d'un état qui s'étend au loin. C'est ce que Constantin avait très bien vu; il plaçait sa ville au centre de ses états: cette position était admirablement bien choisie; mais à mesure que l'empire se resserra, Constantinople perdit son importance, et lorsqu'il fut devenu une ville frontière par l'occupation de l'Asie-Mineure par les Turcs, il succomba. Ce que les invasions des Barbares et les Turcs firent à ces époques reculées, la Russie le renouvelle par ses accroissemens successifs. Voilà de nouveau Constantinople devenu ville frontière: tout le nord de l'ancien empire Ottoman a passé dans les mains de la Russie; celle-ci tend vers de prodigieux accroissemens de culture et de commerce; elle n'a pas d'autres débouchés pour son commerce vers le midi que le passage du Bosphore et celui des Dardanelles. D'un autre côté, le commerce de l'Europe, vers ces

contrées, doit se faire par la même route; mais comment cette liberté pourra-t-elle s'arranger,

1°. Avec le siége de l'empire Ottoman à Constantinople. Tout vaisseau allant à la mer Noire, ou en revenant, doit passer sous les murs du Sérail. Le Grand-Turc se tiendra-t-il content de n'être plus qu'un simple capitaine de port, et la liberté absolue de ce passage ne le réduit-elle pas à ce rôle?

2°. En temps de guerre, le passage sera-t-il fermé à la Russie? et ce n'est plus guère qu'avec elle que la Turquie peut avoir à combattre. Si la guerre interdit le passage, les affaires de toute la Russie méridionale ne tomberont-elles pas dans un état de souffrances très graves pour ce pays, et très propres à le porter à l'irritation. Qu'éprouveraient la France et l'Allemagne si tout leur commerce était astreint à suivre le cours de la Tamise, et à passer sous les canons de la tour de Londres? Les deux rivages du canal appartiennent à la Turquie : comment le partager? ce serait se donner deux maîtres au lieu d'un. Si la Turquie d'Europe reste au Sultan, s'il passe en Asie, autant d'hypothèses nouvelles, comme autant de nouvelles difficultés. Ce passage sera-

t-il déclaré terre neutre? Pour l'assurer, prendra-t-on le territoire qui forme les deux rivages? Il est évident qu'il y a là une question d'un ordre absolument nouveau, créée par le développement de la puissance russe, et par les progrès de la civilisation et du commerce dans le midi de cet empire. Le manifeste russe indique bien le sentiment de ce nouvel ordre de choses; mais pour le régler convenablement, la diplomatie aura beaucoup à faire, car il comporte un grand mélange d'intérêts. Il est bien facile de voir que, de toutes les questions qui ont donné lieu à la guerre actuelle, celle-ci sera la plus difficile à résoudre. Nous ne terminerons pas ces observations sans faire remarquer une singularité particulière à la Russie, par rapport à la navigation. Quatre mers sont ses véhicules; toutes les quatre sont des mers fermées : 1° la Caspienne, mer intérieure, n'a pas d'issue; 2° la mer Blanche est inabordable la plus grande partie de l'année; 3° la Baltique est fermée par le Sund et Héligoland; 4° la mer Noire, fermée par le Bosphore et les Dardanelles.

CHAPITRE XII.

Mode de la prépondérance de la Russie sur l'Europe.

J'entends me demander : mais comment s'exercera cette prépondérance dont on montre le spectre effrayant? La Russie aura-t-elle aussi ses proconsuls comme l'ancienne Rome? enverra-t-elle, comme elle fit en Pologne, des nouveaux Repnin, des nouveaux Kaiserling? imposera-t-elle chez les uns, comme elle fit en Courlande, de nouveaux Biren? se jouera-t-elle de ceux qu'elle aura élevés, comme elle fit de Poniatowski? substituera-t-elle sa propre dynastie aux anciennes, comme avait fait Napoléon? La réponse à ces questions est facile.

1°. Le pouvoir est créé; il peut tout ce qu'il voudra. A qui appartient-t-il d'en borner l'usage, ou de répondre de celui qui en sera fait? Pour celui-ci, trop souvent, la justice, c'est son utilité, et son caprice est son plaisir. Le pouvoir altère plus qu'il ne rassasie; il a

toujours quelques désirs à satisfaire, et ceux qui en approchent n'ont-ils pas toujours quelques vœux à former et à lui adresser. Les guerres ont été plus souvent le produit des intérêts privés des courtisans, que celui de l'ambition des princes (1), et surtout que celui du bien même de l'État. Les hommes commencent par désirer le nécessaire; celui-ci obtenu, ils ambitionnent le luxe. Napoléon consul, passe à l'empire; peu de temps après, sa famille occupait les trônes de beaucoup de familles royales. La modération n'est pas absolue, mais relative : ne pas pousser ses avantages jusqu'au dernier terme, céder de ce que l'on pourrait retenir, est de la modération réelle. Ainsi, si dans la guerre actuelle la Russie ne s'approprie pas toute la partie du territoire ottoman dont elle peut se saisir, il y aura modération de sa part; elle s'en glorifiera et elle sera célébrée. Mais il ne s'ensuivra pas moins accroissement pour sa force déjà trop grande, et affaiblissement des obstacles qu'elle pourrait rencontrer à l'avenir; par conséquent affaiblissement réel pour ceux qui ont besoin

---

(1) *Voyez* les guerres suscitées par le duc de Buckingham, Louvois, Albéroni, Potemkin, etc.

d'appui contre ce pouvoir gigantesque. Faites l'application de ce principe à la Prusse et à l'Autriche ; qu'elles succombent dans une lutte contre la Russie, et cela est inévitable. Que, par modération, celle-ci se contente de la moitié de ce qu'elle aura pris, ce sera encore de la modération ; mais les deux états ne seront pas moins blessés profondément, et ceux auxquels ils servent de défenseurs n'en seront pas moins affaiblis. Allons plus loin, et accordons à la Russie ce désintéressement qui, jusqu'ici, n'a pas plus été l'appanage des états que celui des individus. Admettons que la Russie renonce à toute extension territoriale ; mais la totalité de son pouvoir lui restera, et, dans cet état, ne porte-t-il pas en lui un principe de suprématie, qui ne permettra pas aux autres d'agir sans s'enquérir auparavant de ce que l'on fait, de ce que l'on dit, de ce que l'on en pense à Pétersbourg. Eh bien ! cela seul constitue la dépendance, exclut la liberté, et relègue parmi les courtisans. Voilà précisément l'état dans lequel était tombée l'Europe aux jours de Napoléon ; alors observer ses mouvemens, les deviner, s'y conformer, lui plaire, était l'existence du continent. Pour s'affranchir de cette contrainte,

source d'humiliations, l'Europe a fait de grands efforts; un autre joug, bien plus difficile à rompre, va courber de nouveau sa tête. Que ce joug ne s'écarte pas trop des formes civiles adoptées par les peuples civilisés, cela pourra être, durer quelque temps; mais ce joug, semblable au glaive de Damoclès, n'en sera pas moins toujours présent pour inspirer la frayeur, et cela seul suffit pour exclure l'idée de liberté et d'indépendance. Comme au temps de Rome, la Russie n'enverra pas d'insolens Popilius tracer un cercle insultant autour des souverains de notre continent; elle n'ordonnera pas aux uns de s'abstenir de la guerre ou de la cesser; elle ne réglera pas l'intérieur des familles régnantes comme le prétendit et l'accomplit Rome; elle ne déclarera pas ses alliés sacrés et inviolables, comme le fit la fière république; mais sa vue portera l'épouvante et réglera les démarches; mais ses insinuations seront des ordres; mais lui déplaire sera un malheur, une crainte, et les disgrâces, de la part de Pétersbourg, seront redoutées par la plupart, comme les disgrâces du palais le sont par les courtisans. Voilà le régime le plus doux que le continent soit fondé à attendre de la part de la Russie,

dans l'état de suprématie auquel elle est parvenue. L'orgueil peut en murmurer et affecter l'incrédulité contre la réalité de cet état, il ne faut pas lui refuser cette consolation, quelque peu durable qu'elle soit. Mais toutes ses répugnances à reconnaître l'état des choses ne les changent pas; elles sont telles, et l'avenir ne fera que consacrer d'une manière trop sensible leur déplorable existence. Les courtisans du pouvoir de Napoléon n'auront que la peine de se retourner pour porter à Pétersbourg les hommages qu'ils rendaient naguères à Paris : il n'y aura de changé que la durée, et quelquefois la dureté. Les voyages de Paris offraient plus de facilité et d'agrément que ceux de Pétersbourg.

Cela me conduit à expliquer un mot de Napoléon, que, dans les circonstances actuelles, il est bon de ne pas laisser perdre. Les paroles des hommes de génie sont le domaine de ceux qui les suivent, et autant de flambeaux dont il ne faut pas laisser la clarté se perdre; il n'y a jamais trop de celle-ci.

CHAPITRE XIII.

Mot de Napoléon.

Dans cinquante ans l'Europe sera cosaque ou république...

Ceux qui ont approché Napoléon savent, 1° qu'il usait habituellement du mot de Cosaque au lieu de celui de Russe; ainsi il a voulu dire que l'Europe serait russe; 2° que les locutions bizarres lui étaient familières, mais que sous une enveloppe souvent étrange, presque toujours, elles cachaient un sens profond; 3° que son génie excellait dans ces aperçus rapides, lointains, et dans un germe lui découvrait tous ses développemens. C'était un des attributs principaux du génie de cet homme extraordinaire : voir plus vite, plus haut, plus loin que tous les autres.

La singularité de ce mot, je ne le dissimule pas, m'avait détourné de m'en occuper; les évènemens, avec leur urgence, m'y ont ramené : j'ai cru en reconnaître le fond, et il m'a paru profond. Il a été inspiré par deux considé-

rations également justes : 1° Napoléon était singulièrement frappé des conséquences inévitables de la puissance russe; il sentait tout le poids dont elle s'apprêtait à peser sur l'Europe; il la voyait immense en territoire, en population, inattaquable sur ses flancs, inaccessible par son climat, toujours prête à verser ses armées sur l'Europe; il avait terrassé la garde impériale russe dans les champs d'Austerlitz, il la retrouva sous les murs de Dresde, sur les hauteurs de Paris. Lorsqu'il avait le pouvoir, il voulut le faire servir à l'affranchissement de l'Europe, en recréant la Pologne, ce qui était rejeter la Russie en Asie. Là finissaient les dangers pour l'Europe. Jamais idée plus vaste ni plus salutaire pour l'Europe n'avait été conçue.

2°. Napoléon avait acquis un grand usage de la diplomatie européenne. Il avait la connaissance de ses préjugés, de ses faiblesses, de ses intérêts, de ses divisions. En comparant toutes ses infirmités et ses déliaisons avec la masse compacte de la Russie, avec l'unité de ses vues, de ses intérêts, de sa direction, il apercevait une grande disproportion entre les deux parties, et rien n'était plus juste. Passant de là au sentiment que le défaut d'une garantie suffisante était propre à inspirer aux habitans du continent, il

en concluait : 1° que les gouvernemens actuels étaient trop faibles pour se défendre du joug de la Russie ; 2° que l'énergie républicaine était seule capable de protéger les peuples contre elle ; 3° que le besoin de cette défense pourrait les porter à rechercher en eux-mêmes les garanties que leurs gouvernemens ne leur offriraient pas. Abandonnant l'examen de la justesse de la pensée, je me borne à en rechercher le sens, et celui que je crois y avoir découvert ne paraît pas manquer de probabilité (1).

---

(1) J'ai souvent entendu Napoléon s'expliquer ainsi à l'égard de la Russie ; et quand il lui plut de m'associer à l'exécution de ces projets, en me confiant l'ambassade de Varsovie, il m'exposa et m'exprima sa pensée à cet égard, avec une fermeté qui était un sûr garant de sa sincérité. Mais plus Napoléon voulait écarter la Russie de l'Europe, plus l'empereur Alexandre et son peuple voulaient y rester ; ainsi la question entre les deux contendans était celle-ci : *la Russie sera-t-elle de l'Europe ou seulement de l'Asie ?* La querelle, comme on l'a si mal jugée, n'était pas entre deux hommes, mais entre deux choses : *être ou n'être pas de l'Europe.* C'est le sentiment des conséquences de cette alternative, qui a fait embrasser à la Russie et qui lui a fait supporter avec tant de persévérance la dure carrière dans laquelle elle entra alors. Elle vou-

CHAPITRE XIV.

Impôt mis sur l'Europe par la Russie.

La France vient d'ajouter, aux frais de son armement ordinaire, une somme de 80,000,000 fr. D'où provient cet accroissement de dépense? De la nécessité de se pré-

---

lait rester *de l'Europe;* elle a tout sacrifié dans ce but; elle l'a obtenu. Et ce qu'il y a aussi de bien remarquable, c'est qu'un homme de génie, tel que Napoléon, lui qui avait si bien jugé que l'empire du continent se balançait entre l'empereur Alexandre et lui, ait pu tomber dans une méprise pareille à celle qu'il a nourrie comme à plaisir, et qui l'a précipité dans l'expédition de Russie; et cette méprise était celle de borner le principe de la résistance de la Russie au caractère personnel d'Alexandre, au lieu de le placer dans la nature même de la puissance russe, qui devait résister à son effacement en Europe. Napoléon, qui accordait beaucoup d'estime aux qualités du cœur de l'empereur Alexandre, ne prisait pas également la force de son caractère. Vingt fois il a répondu à mes observations sur la guerre de Russie : Je connais l'empereur Alexandre, il est faible. Il allait jusqu'à dire : Il se mettra à genoux

parer, en cas d'évènement, contre les prétentions de la Russie. Ici, je ne prends la France que comme exemple, comme nominatif, pour faire mieux comprendre ma pensée. Dans notre civilisation, il n'y a rien d'isolé entre les peuples; ils réagissent sans cesse les uns sur les autres. Chaque bataillon levé chez l'un en fait fait lever un autre chez ses voisins : ainsi le veut le maintien de la sûreté réciproque. Les barbares du Nord, qui ont fait la civilisation

---

quand il me verra à Moscou ; il ne supportera pas l'idée de la prise de sa capitale. C'est sur cette donnée, on peut en être sûr, qu'il s'est décidé à son expédition. *Je prendrai Moscou, je brûlerai Toula* (c'est le grand arsenal de la Russie), *voilà la Russie désarmée.* Telles étaient habituellement ses paroles ; du reste, il voulait fermement la Pologne intégrale, et si la Russie eût fait la paix, il l'aurait eue. Ce rétablissement était arrêté dans son esprit. Du reste, il ne prétendait pas retrancher à la Russie un village au-delà de la Duine et du Borysthène. Tout ce qui a été dit de contraire à ce qui est consigné ici, est dépourvu de vérité. Alexandre et Napoléon sont morts ; la liberté, que les convenances restreignaient à d'autres époques, est rendue par leur entrée dans le domaine de l'Histoire. Celle-ci, pour ne pas s'égarer, doit s'écarter de tout récit contraire à celui qui est ici tracé.

du continent, vivaient toujours en armes. Les particuliers se modelaient sur la société générale, et ne se séparaient pas de leurs armes. De là la fureur des duels, et, sur une plus grande échelle, la fureur des combats, et toujours pour la même raison, *le port d'armes continuel*. Les armées sont devenues permanentes ; leur nombre n'a plus connu de bornes : c'est à qui en réunira la plus forte masse. Louis XIV élève son militaire à un degré inconnu en Europe ; celle-ci lui en oppose un supérieur, et peu s'en fallut qu'il ne payât chèrement les trente années de sa supériorité. Napoléon a fait de même ; il a trouvé une opposition encore plus forte, et une fin encore plus dure. Dans le temps actuel, la Russie effraie l'Europe par la montre de son million de soldats, par la force de son organisation militaire. Pour le soin de leur sûreté propre, les autres états forcent leurs moyens naturels pour se rapprocher, autant que possible, de l'état militaire qui les menace. La Prusse et l'Autriche, par des moyens divers plus ou moins économiques, ont cherché à se ménager des moyens de défense contre les attaques qu'elles peuvent craindre.

Voilà donc que, par le seul fait de l'exagé-

ration des forces d'un seul, tous se trouvent grevés, et par suite imposés. On n'a pas de soldats sans argent ; et plus on a de soldats, moins on a d'argent disponible. La Russie compte près d'un million de soldats ; le reste de l'Europe en renferme environ 1,200,000. L'impôt foncier de toute l'Europe ne suffit point pour entretenir bien pauvrement cette masse armée, oisive, et qui forme un retrait à toutes les professions lucratives. La France emploie pour son militaire actif 200,000,000 fr. ; pensions et traitemens militaires, 47,000,000 fr. ; pour la légion d'honneur, presque toute affectée au militaire, 10,000,000 fr. Ce fardeau est énorme. Voilà qu'un mouvement de la Russie vient d'y faire ajouter 80,000,000, qui deviendront une charge permanente ; car il est bien évident que le gouvernement français voudra tenir des forces suffisantes en état d'agir suivant les circonstances ; et il est bien évident encore que l'aspect du pouvoir, qui dans ce moment force à cet armement, agira continuement, et qu'on se sentira obligé de proportionner ses moyens à ceux que la Russie pourrait déployer. Eh bien, le budget militaire de la France dépasse le montant de son impôt foncier ? Trente-trois millions d'hommes doivent

travailler, suer, se priver, porter le fruit de leur travaux à moins de 300,000 soldats. Et qui cause et continuera de causer cette surcharge ? La Russie, avec ses immenses armées, ministres de ses volontés et peut-être de ses fantaisies. On ne peut pas s'abandonner sans garanties à celles-ci ; le seul moyen d'en diminuer la rigueur est d'être en mesure de leur résister. Mais pour le faire, il faut s'armer à l'instar de la Russie, proportionner ses armemens propres aux siens ; mais comme cela ne se fait qu'avec de l'argent, et comme l'argent ne provient que de l'impôt, il s'ensuit, par une conséquence forcée, que l'exagération de la puissance russe retombe en impôts sur l'Europe, et que, par là, partout, quoiqu'on en ai dit, le budget est de nature à ne pouvoir être refusé. Il en est de même à l'égard de l'Angleterre : quand on bâtit un vaisseau à Portsmouth, on en construit parallèlement un à Brest. Ainsi l'Angleterre concourt, par sa prodigieuse marine, au budget de la marine française, comme la Russie, par ses immenses armées, contribue au budget français, à l'article de la guerre.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

SECONDE PARTIE.

1°. *Affaire de l'Orient. Ses diverses phases.*

La nature de l'insurrection des Grecs est bien connue aujourd'hui. On n'en est plus aux déclamations légitimaires qu'elle fit naître à son début ; on n'en est pas davantage *à l'apparition du signe révolutionnaire du côté de l'Orient,* ainsi qu'on le proclama à Laybach : tous ces jugemens sont effacés, comme le sont ceux des partis qui ne laissent rien après eux. C'était l'esprit du temps de rapporter tout à la légitimité et à la démocratie, de montrer des insurrections révolutionnaires partout où l'on voulait cesser de souffrir, et d'attendre le redressement des torts de la main même de ceux qui en profitaient. C'est à cette absurdité que les principes de cette époque condamnaient l'espèce humaine. Ce qui a dû arriver est arrivé, tant la nature des choses est forte, ou plutôt invincible. Les opprimés ont lutté pendant six ans avec une admirable constance. La vue de leurs souffrances a ébranlé l'Eu-

rope ; on s'est enfin souvenu que l'on était homme. La conscience du genre humain a triomphé de la froide politique ; si elle ne l'a pas réchauffée, du moins en la plaçant en regard de l'humanité, elle ne lui a plus permis l'indifférence, et ceux qui d'abord avaient repoussé les soupirs et les requêtes de la Grèce, qui avaient déclaré la question grecque une question de légitimité entre le Sultan et les Grecs, qui avaient offert leur assistance à celui-ci pour ramener au devoir des sujets émancipés (1), ceux-là même, assaillis et comme enveloppés par le cri public de l'Europe, se sont enfin décidés à s'occuper, quoique tardivement, de porter quelque adoucissement au sort d'hommes devenus l'objet de l'intérêt de l'univers. De là est venue la convention du 6 juillet 1826, base de l'alliance entre les trois puissances. Tels sont les degrés qu'a parcourus cette cause. Plusieurs choses parurent évidentes dès la première apparition du plan des alliés :

1°. Qu'il était insuffisant pour la Grèce, mais suffisant pour irriter l'orgueil ottoman, et le porter à des extrémités ;

---

(1) *Voyez* le manifeste ottoman, octobre 1827.

2°. Qu'il renfermait une complication dans l'intérieur même de l'alliance, de laquelle pouvait naître prochainement sa dissolution.

L'accomplissement a suivi de près ces prévisions.

Une armée russe, impatiente de combats, a été rassemblée, depuis beaucoup d'années, sur les bords du Danube. Jamais réunion d'armée sur des frontières n'a été sans beaucoup d'ombrages pour les voisins. La Turquie s'est alarmée de ce voisinage; elle s'est irritée, et, à la manière des gens imprévoyans, elle a cru devoir récriminer, faire valoir des griefs, des prétentions. De là le traité d'Ackermann, qui a aggravé sa position : c'est la solution ordinaire de ces boutades d'humeur de la part du faible à l'égard du fort; elles finissent toujours au désavantage du premier. A Ackermann, la Turquie a passé sous les fourches Caudines. Mais l'orgueil répudie bientôt les concessions de la peur; et, quand il se croit en sûreté, il déchire tous les voiles, découvre le fond de sa pensée, et rejette au loin ses engagemens comme un fardeau qui l'oppressait. N'est-ce pas là ce que l'on a vu, et le manifeste ottoman est-il autre chose que la manifestation de cette vérité? Il était bien impos-

sible que l'orgueil ottoman, à son tour, ne révoltât la fierté russe. Le Sultan s'est exprimé avec l'orgueil brutal de la barbarie; l'empereur russe a parlé avec la fierté de la puissance civilisée : l'un a fait parade de sa mauvaise foi, l'autre de sa droiture. Le premier s'est déclaré incompatible avec l'Europe chrétienne; le second ne s'est déclaré incompatible qu'avec la mauvaise foi, et l'incertitude des garanties réclamées pour les intérêts commerciaux de son empire. L'avantage de la polémique est resté à la Russie. Le triomphe de son cabinet a été aussi complet que le seront ceux de ses armées. Là-dessus elles ont marché, avec des cris de joie répétés dans tout l'empire.

2°. *Forces relatives de la Russie et de la Turquie.*

L'immensité d'un côté, le néant de l'autre; le désordre chez les uns, l'organisation la plus forte chez les autres; une promenade militaire d'une part, une défense tumultuaire de l'autre : de là on doit conclure que les armées russes chasseront devant elles les hordes turques, comme le vent chasse la poussière. Aucune ré-

sistance, soit suffisante par sa force, soit combinée, organisée, dirigée vers un but raisonnable, n'aura lieu de la part des Turcs. Le Sultan a été bien mal inspiré, lorsqu'il a pris, pour braver un adversaire de la force de la Russie, le temps auquel il passait de l'ancienne organisation militaire à la nouvelle : ce passage est toujours le temps de la plus grande faiblesse ; car alors on est privé de son ancienne force, et l'on ne jouit pas encore de la nouvelle. Le Sultan a fait étourdiment, en 1828, ce qu'il ne pouvait faire sans danger, même en 1838. Entré dans la carrière des réformes, il devait se donner le temps de les compléter, de les généraliser dans l'empire, et de s'assurer de leur solidité par des épreuves préalables. Mais provoquer, affronter la Russie avec une armée mi-partie de l'ancien et du nouvel ordre militaire, faible en nombre, incohérente dans ses élémens, sans chefs expérimentés; donner à ces novices, pour coup d'essai, un choc contre les vétérans de Friedland, de la Moscowa, de Leipzig, c'est un acte d'insanité vraiment inexplicable. Il semble y reconnaître les impulsions de la destinée, qui précipite ses victimes vers le terme qu'elle leur a marqué. Quand le dernier empereur de Constantinople périt, il n'avait pas été chercher

Mahomet II ; seulement il se trouvait sur le passage du torrent, qui ne pouvait plus être arrêté ; il fut englouti, comme tout l'avait été avant lui. Mais l'action de Mahmoud est de son choix, libre, et assez libre pour résister à tous les conseils et à toutes les remontrances des puissances intéressées à sa conservation, et dont les intérêts lui garantissaient la sincérité ; mais la fausse application d'un principe, vrai sous quelques rapports, l'a égaré : *Les musulmans sont naturellement ennemis des chrétiens, et les chrétiens le sont aussi des musulmans : toutes les puissances chrétiennes nourrissent le désir de la destruction de la puissance ottomane.* Voilà le manifeste ottoman et ce qui paraît avoir maîtrisé l'esprit du Sultan. 1° Système faux ! Entre états, la différence du culte ne crée pas d'incompatibilité politique. Le même état renferme des sectes religieusement ennemies. Depuis François Ier, les Turcs et les Français sont musulmans, chrétiens et alliés. Il faut qu'il se soit trouvé à Constantinople *quelques jésuites turcs* qui aient imbu l'esprit du Sultan de cette belle maxime. 2° Loin d'aspirer à la destruction de l'empire ottoman, les puissances chrétiennes considèrent son maintien comme un objet de premier

intérêt pour elles, non pas à cause de lui-même, si l'on veut, mais à cause de son opposition à la Russie. La Suède, la Prusse, l'Autriche, la France, l'Angleterre, et sûrement le corps de l'Empire germanique, n'ont pas une autre pensée (1). Aucune de ces puissances ne peut rien s'approprier du territoire turc : ce que l'Autriche pourrait acquérir serait compensé par une acquisition parallèle de la part de la Russie, ce qui la laisserait au point où elle se trouvait avant cette inutile acquisition. Les motifs qui ont poussé le Sultan à une résolution aussi désespérée sont donc dépourvus de toute réalité : ce sont les produits d'une *idée fixe*, dont le propre est de fermer tout accès à la droite raison présentant des idées plus saines, en un mot, c'est la mère de la folie. Je ne doute pas que, dans les nombreuses représentations dont la diplomatie européenne a comme persécuté le divan, elle ne lui ait donné les assurances les plus rassurantes à cet égard; qu'elle ne lui ait dit cent fois ce

---

(1) Les publications françaises et anglaises en ont souvent fait mention; il est facile de voir que ce maintien, tout irréfléchi qu'il est, forme encore le fond de la politique orientale des cabinets de l'Occident.

que nous venons d'écrire; mais la mauvaise étoile de l'empire ottoman, ou le mauvais esprit du Sultan l'ont emporté; il a marché à l'aveugle, en voulant avoir l'air de marcher avec un haut courage; il a voulu faire montre d'un caractère inflexible, inaccessible à la crainte, supérieur au danger. Mais est-ce donc que les empires doivent être sacrifiés à la vanité de leurs chefs, à la gloriole d'étaler leurs qualités propres? Est-ce donc que cent ans de revers dans toute lutte contre la Russie, ne renfermaient pas quelque enseignement sur l'avenir? Comment, après avoir succombé constamment sous la Russie à peine entrée dans la civilisation, et dépourvue des avantages qu'elle tient de ses conquêtes sur la Turquie même, comment se flatter de l'espoir de quelque succès contre elle, forte de tous les avantages de la civilisation, ainsi que d'une organisation et d'une expérience militaire perfectionnées? Le Sultan pourra-t-il faire fonds sur ses nouvelles troupes? Mais, 1° en quel nombre existent-elles? 2° quelle est leur instruction? 3° leur accord avec les autres troupes turques? Une poignée d'hommes ne doit-elle pas se briser contre les masses russes? L'exemple de la Perse, entrée bien à la légère dans une guerre

contre la Russie, ne devait-il pas parler à l'esprit du Sultan, et lui montrer quelle serait l'issue de la sienne ? L'obstination de ce prince dans cette expédition est vraiment inconcevable; il périra par ce qui le fait valoir, par ce qui fait rehausser son caractère. On dit ce caractère grand, fort; mais qu'est la force sans discernement? La force, à part de la raison, est l'apanage de la brute, aussi bien que celui de l'homme; elle n'a droit à l'estime, elle n'est utile et vraiment efficace que lorsqu'elle est réunie à la raison dans la recherche d'un but judicieux, poursuivi par des moyens bien adaptés à ce but. Hors de là, on n'aperçoit plus que cette force aveugle dont le poète a dit :

Vis consilii expers,
Mole ruit suâ.

Les firmans qui appellent les musulmans à prendre les armes dans cette *guerre sainte*, donnent à penser que le Sultan a compté sur l'enthousiasme religieux de ses peuples. Il ne tardera pas à reconnaître son erreur, et à en subir les conséquences. Le feu sacré est éteint en Orient comme en Occident; il ne se rallumera dans cette contrée pas plus que dans

l'autre : on ne voit pas deux fois la Vendée ni Saragosse ; le temps de ces enthousiasmes est passé. A force d'avoir pesé sur les peuples, les gouvernemens les ont brisés ; et quand, au jour du danger, ils viennent leur demander ardeur, enthousiasme, on répond autour d'eux, là où l'on espère d'être aperçu, où l'on peut craindre de l'être, mais tout le reste se montre froid, et laisse son immobilité répondre : eh ! que m'importe à moi. Des Turcs assoupis ou abrutis n'attachent aucune signification aux mots d'honneur et de patrie ; ils se défendent comme les animaux à l'entrée de leur tanière, et y meurent, mais sans éprouver le besoin de donner à la société, et d'en recevoir à leur tour, le secours que le citoyen lui porte et en attend. D'ailleurs, est-ce quand l'ennemi frappe aux portes de l'empire, lorsqu'il y entre à flots pressés, à pas accélérés, que ces appels peuvent avoir quelque efficacité ? Quelle résistance peut opposer à des masses qui agissent sous une direction savante, une populace sans ordre, sans armement régulier, sans chefs expérimentés ou respectés. Il n'y a là que principe de désordre, d'embarras, et nullement de force. Des hordes pillardes se jetteront sur les bagages de leur propre armée, plutôt

que sur les baïonnettes ennemies ; elles l'affameront en portant la dévastation partout où elles portent leurs pas et leurs mains ; ce sont des fléaux et non des défenseurs. Il paraît que ces appels au fanatisme religieux des Osmanlis n'ont rencontré parmi eux que des *tièdes ;* les imans peuvent crier tant qu'ils voudront, du haut des minarets,

L'auditoire sera sourd aussi bien que muet.

La réalité des choses est celle-ci : les Turcs n'ont pas d'armée ; ils fuiront devant les Russes, et feront bien. Les Russes sont assez nombreux pour faire à la fois les siéges et les blocus des places turques. Pendant ce temps, la grande armée russe marchera sur Constantinople ; l'empereur Nicolas y entrera à jour et heure indiqués, et, suivant toute apparence, il ne trouvera dans la ville de Constantin que ce que Napoléon trouva dans Moscou. Le monde va revoir des jours semblables à ceux de Mahomet II, et une affreuse catastrophe va frapper l'humanité ; car enfin les Turcs sont des hommes, et le commerce de l'Europe recevra, pour un long temps, une plaie profonde par la subversion complète de ses relations dans ces contrées, qui en sera la suite inévitable. Voilà

où mènera l'obstination insensée du Sultan, décorée du beau nom de *caractère*, et le mépris qu'il a fait des conseils de la diplomatie européenne. Elle était sincère, car elle était intéressée dans la cause. L'incivilisation des Turcs, en les attachant à leurs anciennes idées, les a empêchés de reconnaître cette sincérité. Ils périront donc par leur incivilisation ; terrible, mais instructive leçon pour ceux qui, comme eux, s'obstinent à repousser la civilisation, sans laquelle il n'y a plus de préservation possible. Sans doute, et les conventions d'Ackermann, et les exigences des trois puissances doivent paraître dures au Sultan ; mais il est encore plus dur de tout perdre : quand la nécessité parle, le bon sens est-il de l'accepter ou de l'aggraver. Le Sultan n'avait pas à se demander si ces conditions étaient dures, mais s'il était en mesure efficace de s'y soustraire. Quand l'empire sera envahi, qu'aura-t-il gagné? Aujourd'hui même, si, au bord de l'abîme, il reconnaissait toute l'étendue de sa faute, n'aurait-il pas empiré sa condition? L'ennemi entré sur le territoire de l'empire, ne sera-t-il pas plus difficile à apaiser qu'avant de franchir les frontières ; le divan ne pourrait plus se présenter qu'en suppliant, et ce rôle est

toujours celui des victimes. On a exalté le caractère du Sultan ; la raison n'a vu en lui qu'un insensé, et les spectres des fondateurs de l'empire, les Mahomet, les Sélim, les Soliman, s'attacheront éternellement à lui, pour lui reprocher la destruction de leur ouvrage. Heureux si, aussi aveugle dans sa fureur que ce prince l'est dans sa conduite, le peuple turc ne cherche pas à éteindre dans son sang l'incendie allumé par le délire de son orgueil, et ne présente pas à ses ennemis ses restes inanimés comme une victime expiatoire, comme la soustraction de la cause de cette guerre fatale, et comme un gage de la paix. Les souverains absolus chez des peuples féroces ne font pas toujours un métier bien sûr ; il ne vaut pas celui des princes astreints à un régime modéré chez des peuples civilisés ; la civilisation, qui condamne à la modération, est aussi mère de la préservation; elle compense par la sûreté ce qu'elle retranche aux jouissances du pouvoir absolu ; en excluant les extrêmes. Si l'orgueil est flatté par un commandement au-dessus de toute résistance comme au-dessus de toute remontrance, ces jouissances sont aussi fort exposées à être troublées par des réactions violentes. Un ressort trop comprimé se relève avec une force

déréglée. Des hommes accoutumés à prosterner leur front dans la poussière ne savent témoigner leur mécontentement que par des incendies, et c'est le poignard à la main qu'ils présentent leurs requêtes. Le sérail a vu plus d'une de ces tragédies : plus d'un de ces maîtres impérieux, qui d'un mot, d'un geste, quelques jours, quelques heures auparavant, portaient partout l'épouvante et la mort, sont tombés sous les coups de ceux qu'ils venaient de voir à leurs pieds. Telles sont les mœurs de l'Orient, dont le Sultan provoque sur lui la cruelle application.

3°. *Complication de la guerre d'Orient.*

Nous avons indiqué plus haut les divers degrés qu'a suivis l'affaire de l'Orient. Nous avons dit comment on est arrivé au bord de la guerre qui vient d'éclater ; montrons maintenant les complications qu'elle renferme.

Trois puissances diront à la Turquie : *Depuis cinq ans, nous vous regardons faire avec la Grèce ; vos combats sont restés sans résultats ; les combats à venir n'en auront pas davantage. Il est temps d'en finir : à cet égard, le passé est le garant de l'avenir. La prolongation de*

ce débat affecte le commerce, trouble les mers, nous cause des dommages, nous commande des précautions dispendieuses; nous en demandons le terme. Nous ne sommes pas vos ennemis, pas plus que ceux de vos ennemis, mais nous entendons arrêter l'effusion du sang, spectacle odieux en lui-même, qui nous expose à des reproches, rétablir la police sur vos mers; et pour cela, deux choses sont exigibles et exigées par nous : 1° que l'épée soit, de part et d'autre, remise dans le fourreau; 2° que le sol de la Grèce, que vous dévastez en pure perte, soit remis aux Grecs; qu'il soit désormais l'asile des Grecs, qu'ils y restent vos tributaires. Vous avez plus à gagner qu'à perdre au désistement d'une souveraineté purement nominale; l'intégrité du reste de votre territoire vous est garantie; elle vous restera : aucune de nous n'a jeté sur lui un regard de convoitise. Voyez qui nous sommes, et jugez si nous pourrions nous accorder dans des vues hostiles et cupides contre vous. Ce langage était raisonnable, plein de motifs de persuasion; mais qu'est la raison pour des Turcs, pour des hommes qui ont d'autres yeux, d'autres oreilles, un autre entendement que les peuples civilisés, et dont l'esprit joue à rebours de celui des autres hommes?

Aussi les a-t-on vus couvrir d'un voile de dissimulation et de perfidie leurs intentions, jusqu'à l'heure où ils se sont crus en mesure de la proclamer sans crainte. Pendant ce temps, la guerre se poursuivait, l'Égypte prodiguait ses forces de terre et de mer. Celles-ci se confiaient au succès de quelques-unes de ces perfidies qui font partie des mœurs orientales, et cet espoir amena le combat de Navarin. On vit alors toute l'attention des cabinets des trois puissances tournée vers le soin de persuader à la Porte que ce coup de foudre n'avait été ni préparé, ni prévu, et que cet incident, quelque grave qu'il fût, en sa qualité d'incident, ne devait pas préjudicier à leurs vues pacifiques, dans lesquelles il n'apportait aucun changement. Ces paroles édulcorées glissèrent sur la dure enveloppe, sur la croûte que l'orgueil et la barbarie, pour ainsi dire, tiennent étendue sur l'intelligence des Turcs. Pendant que les alliés redoublaient d'efforts pour faire pénétrer une lumière préservatrice dans ces têtes fermées, au fond du sérail, inaccessible à tous les yeux, le sultan forgeait le manifeste qui, en déchirant tous les voiles, dut laisser les négociateurs un peu confus de leur longue méprise sur le naturel de leurs adversaires. Quand ils les

entendirent se proclamer les ennemis naturels des chrétiens, ils durent avoir quelques regrets à leurs efforts pour arrêter ce qui était dans le cœur et dans la nature de leurs néophytes. Ils purent rester convaincus que, travailler à la conversion politique des Turcs, était du temps perdu, et qu'un apostolat politique au milieu d'hommes aussi étrangers à l'Europe et à la civilisation, aurait parmi eux les mêmes fruits qu'un apostolat religieux. Pour échapper au ridicule, la débonnaireté de cette diplomatie avait besoin de l'excuse de l'humauité. Mais le manifeste ottoman avait deux parties bien différentes : 1° celle qui atteignait les puissances éloignées de la Turquie ; 2° et celle qui concernait la Russie. C'est contre celle-ci que la diplomatie turque avait réservé les traits les plus envenimés ; c'est à elle qu'elle imputait tous ses maux, les projets les plus sinistres, suivis avec plus de constance ; c'est à elle qu'elle adressait les reproches les plus sanglans, qu'elle vouait l'inimitié la plus ouverte, et avec laquelle elle se déclarait affranchie de tout lien résultant des traités antérieurs. Là, la scène a changé de face : de simple qu'était la guerre, elle est devenue double. D'abord, elle n'était que grecque ; la voilà à la fois

grecque et russe. Tant qu'elle était purement grecque, tout était égal entre les trois puissances, intentions, forces et frais... En devenant *russe*, une partie a eu une charge de plus que les autres; elle a eu aussi une autre perspective, et d'autres injures à venger. La question a donc été dénaturée par le manifeste ottoman; il a déclaré directement la guerre à la Russie : celle-ci lui a répondu par une déclaration semblable. De part et d'autre, les armées ont marché. Rien de semblable ne pouvait avoir lieu contre la France et l'Angleterre, placées au loin de la Turquie, et n'ayant point de traités à revendiquer... Mais le mouvement de la guerre a exposé les alliés à devenir ennemis; il peut mettre aux prises entre eux ceux qui combattent ensemble pour la Grèce; et la guerre qui a commencé sous la réunion de leurs drapeaux, peut à chaque instant amener leur opposition. Ce danger résulte évidemment des vues annoncées dans le manifeste russe.

Un second genre de complication et d'une espèce toute nouvelle se présente dans cette affaire. Ordinairement pour se battre, il faut être deux, et il faut convenir de l'objet du combat : sous ces rapports, les grands procès entre les

nations, que l'on appelle la guerre, se règlent sur les mêmes principes que les contestations entre les individus... Avant tout, on convient de l'objet de la contestation, mais ici, rien n'est convenu. Les alliés disent au Sultan : Nous ne sommes pas venus en ennemis contre vous; loin de là, tout ce qui se fait est pour votre bien. Le Sultan répond : Cela vous plaît à dire; mais je sais très bien que vous êtes mes ennemis naturels, et que je suis le vôtre... Vos déguisemens, vos détours ne m'en imposent pas. Il vous convient de ne pousser la guerre que jusqu'à tel ou tel point; il me convient à moi de la pousser jusqu'au bout. Le sort en est jeté; s'il faut périr, nous le ferons avec honneur, et il vaut mieux mourir en gros qu'en détail. Une agonie honteuse, prolongée au milieu de dépouillemens journaliers, sous un joug qui s'appesantit d'heure en heure, est une position intolérable. Aux armes; soyons libres et respectés, ou mourons. Voilà mot à mot le dialogue établi depuis deux ans entre les alliés et le Sultan... Les premiers veulent une certaine guerre; le second en veut une autre. Les alliés sont donc exposés par cette divergence de vues avec leur ennemi, à faire ce qu'ils ne voulaient pas faire, et à ne pas faire ce qu'ils

s'étaient proposé de faire. Ils sont exposés à se combattre pour les Turcs, et à combattre les Turcs pour les Grecs. Supposons que l'odeur de la poudre à canon exalte les cerveaux russes, que feront les alliés? Achèveront-ils les Turcs dans la Morée et dans l'Archipel, tandis que les Russes les écraseront sous les murs de Constantinople? Et si l'Autriche alarmée de l'essor de la Russie, entrait en lice pour le réprimer, les alliés se rangeraient-ils avec elle, ou contre elle avec les Russes? Il pourrait arriver, chose bizarre, mais qui résulte évidemment de la singularité de la position dans laquelle on s'est placé, que la flotte russe se trouvât à la fois alliée et ennemie de ses associés, et que la seule porte de sortie de cet embroglio pour elle, fût d'être *neutralisée*.

4°. *Manifeste russe.*

Il a fait tressaillir de joie quelques journaux anglais. Je voudrais pouvoir partager leur confiante allégresse ; mais la nature des choses est souvent contraire à ces expansions de joie, et commande la réserve. Nous laisserons à part les lieux communs des manifestes, les reproches très fondés adressés à la Turquie, pour ne nous occuper que des résultats qu'il se pro-

met de la guerre. Ce sont, 1° l'accomplissement de la convention du 6 juillet, relative à la Grèce; 2° le remboursement des frais de la guerre, à quelque point qu'elle s'étende ou s'arrête; 3° les garanties à donner aux traités et à la liberté du commerce. En soi-même, cela ne présente rien d'exorbitant à la première vue, mais il faut passer outre, et voir par qui ces conditions seront imposées, et dans quelle mesure. La Russie déploie des forces immenses : toutes celles de l'empire sont ébranlées; cela est fort cher. Si leur emploi se prolonge, le compte des frais s'enfle tous les jours, et finira par monter très haut. Qui en fixera les bases, le vainqueur ou le vaincu? Les étrangers au combat auront-ils le droit de le reviser? La Turquie n'a pas d'argent; il faudra donc payer en territoire; il est bien probable que la Moldavie et la Valachie paieront la rançon de la Turquie. Jusque là il n'y a pas grand mal pour l'Europe; car que la Russie compte une ou deux provinces de plus, l'état de l'Europe n'en est pas notablement affecté. D'une autre part, quoique être *russe* ne soit pas la première condition du monde, cependant elle est mille fois supérieure à celle de la sujétion à la Turquie. Par l'occupation

de ces provinces, voilà la Russie installée sur la rive gauche du Danube, et fermement établie sur ses bords par l'occupation des forteteresses turques situées sur ce rivage. Cette possession renferme un grand principe de gêne à venir pour le commerce de l'Allemagne et des états héréditaires de l'Autriche, dont presque tous les cours d'eau affluent au Danube : l'Inn, la Theisse, la Sare, la Drave. Ces eaux se déchargent dans la mer Noire; elle appartient à la Russie, et si celle-ci domine le Bosphore, le Danube n'est plus pour l'Autriche qu'un cours d'eau intérieur, sans prolongation et sans aboutissant.

Si une prompte soumission n'arrête pas l'essor des armées russes, ou peut déjà les voir à Constantinople. Le Sultan passera-t-il dans ses vastes solitudes de l'Asie? y continuera-t-il une guerre qui, pour être sans efficacité contre la Russie, cependant l'obligera à tenir sur pied des forces considérables en opposition et en surveillance contre les attaques des Turcs? Ne faudra-t-il pas aussi des corps nombreux pour garder les pays, soit conquis, soit simplement occupés? Et si Constantinople est brûlé, comme on peut le craindre, ou s'il est préservé, dans les deux cas, sera-t-il gardé comme

position militaire ou comme conquête ? Qui rend des conquêtes de cette valeur ? Et les garanties données au commerce, quelles peuvent-elles être ? S'il ne s'agissait que de la navigation même de la mer Noire, il n'y aurait pas l'ombre d'une difficulté ; là, il y a place pour tout le monde, comme dans la Baltique ; mais il faut calculer autrement, lorsque dans ces lieux il n'y a pour tout débouché qu'un étroit passage, commandé par une immense capitale, arsenal principal de l'empire; car, il ne faut pas se le dissimuler, la force de l'empire turc est dans Constantinople, comme elle l'était au temps des empereurs grecs. Mais, comme il a été prouvé plus haut, le commerce russe étant destiné à prendre d'immenses accroissemens par le versement des productions de presque tout le territoire russe européen, par les fleuves qui aboutissent à la mer Noire, comment un commerce aussi vaste, et par conséquent aussi précieux, pourra-t-il s'accommoder des péages de Constantinople et du Bosphore ? La capitale de l'empire turc peut-elle rester exposée au bombardement, aux insultes de toute flotte sortie des ports russes, sur la mer Noire ? et de son côté la fierté russe se soumettra-t-elle aux exigences indispensables de la capitale

d'un grand empire, et à un trajet précaire par le Bosphore? Le développement des évènemens a amené cette complication ; elle est restée inaperçue dans le berceau du commerce russe, dans l'inculture des belles provinces méridionales de la Russie. Odessa ne compte encore que quelques années ; mais lorsque toutes ces contrées se seront associées au mouvement commercial de la Russie, lorsque toutes les denrées de l'intérieur auront appris le chemin de l'Euxin, et y arriveront à l'aide de fleuves tels que le Boristhène, le Don, le Volga, que des canaux lient entre eux et avec la mer Baltique, on verra ce que sera ce commerce qui est encore dans l'enfance, et qui, par le seul débouché d'Odessa, compte déjà dans les marchés de l'Europe, et pèse sur toutes ses charrues. Il est bien évident que la direction des affaires de la Russie change, et passe du nord au midi ; il l'est, par là même que le poids de l'empire est attiré vers la même zone. Ceci se recommande, au plus haut degré, à la prévoyance de l'Europe ; mais si les conseils de la Russie l'ont prévenu, et elle paraît être sur la voie de le faire, à quoi fera-t-elle rapporter les garanties qu'elle dit vouloir pour le commerce? Il faut de plus que ces garanties

conviennent aussi au commerce de l'Europe ; celui-ci participera aux accroissemens de la Russie méridionale, comme il l'a fait pour la Russie septentrionale. Plus Archangel, Pétersbourg, Riga s'enrichissent et s'accroissent, plus la Baltique se peuple de navires de toutes les nations. Il y a cent ans, pendant l'enfance de Pétersbourg, l'Angleterre envoyait-elle dans la Baltique 3740 vaisseaux, comme elle l'a fait en 1826. Odessa, et les ports russes de la mer Noire, reçoivent-ils plus de navires qu'il n'en abordait sur ces mêmes plages, il y a cinquante ans? Eh bien, ces progrès sont destinés à croître dans la progression géométrique. Mais la mer et le commerce étant le domaine commun, les positions de nature exclusive sont des points offensifs pour tous, et surtout dans la main du fort. La modération peut être dans les esprits et dans les paroles, mais elle n'est jamais dans les choses ; celles-ci agissent toujours avec toute leur énergie et toute leur force. Quand donc l'empereur Nicolas profère des paroles de modération, il exprime les sentimens d'un homme civilisé, qui ne veut pas abuser de sa puissance, qui veut s'associer aux honneurs encore récens d'un modèle illustre. Dans cela, tout est noble,

louable; mais à côté de l'homme se trouvent les choses : celles-ci revivent avec leurs exigences. D'ailleurs ce souverain ne s'est lié par rien de formel, il n'a pris aucun engagement direct ; il a bien marqué un but, mais il a gardé sa liberté sur les moyens ; et ce sont elle et eux qui deviennent les légitimes sujets d'une inquiétude faite pour exciter toute la surveillance de l'Europe. En effet, supposons que la guerre mène la Russie à exiger de grands sacrifices de la part de la Turquie ; supposons que la première, sous prétexte d'affranchir le Bosphore, s'affermisse sur un de ses rivages, et s'y mette en état de commander ce passage indispensable pour le reste des nations, et cela est très probable, par là même l'Euxin ne devient-il pas une mer fermée? et geolier pour geolier, s'il doit y en avoir un, les Turcs ne sont-ils pas moins fâcheux pour l'Europe que ne le seraient les Russes? On ne peut trop engager la diplomatie européenne à porter ses méditations sur cet important objet ; qu'elle songe aux suites qu'aurait pour l'Europe la domination russe, étendue à la fois sur le Danube, la mer Noire et le Bosphore ! Quel accroissement de pouvoir à celui déjà si grand qu'elle possède au détriment des libertés publiques

de l'Europe ! Déjà celles-ci, cela est trop évident, sont annulées par la Russie sur le continent ; que deviendront-elles, si à la domination continentale se joint encore la domination sur les fleuves et sur les mers ? La Caspienne est interdite à l'Europe, et cernée de toutes parts par la Russie ; elle intimide tous les riverains de la Baltique, elle règne exclusivement sur le nord de la mer Noire. Si avec tant d'avantages pour elle et de dommages pour les autres elle joint encore les clefs de la mer Noire, et reste maîtresse des communications de cette mer avec la Méditerranée ; si, toujours libre et maîtresse de ces passages, elle peut les interdire aux autres ; si par là elle jouit de la faculté de se lancer vers la Méditerranée, de tant d'accroissemens ne se forme-il pas un colosse, un géant de pouvoir, aux pieds duquel il ne reste plus qu'à tomber, qui auprès écrasera, qui au loin menacera, intimidera, et finalement rendra en Europe l'indépendance un vain mot. Que l'on y prenne garde, la Russie ne fait encore que débuter dans la carrière ; elle travaille à former son cadre et à le compléter. Elle vient de s'élargir du côté de la Perse. Par ses conquêtes, dans cette direction, dans quelques marches elle est au cœur de

l'empire turc en Asie. Par l'occupation de la Valachie et de la Moldavie, elle atteint son complément vers le midi de l'Europe, et prolonge sa domination sur le Danube; il devient sa frontière. Par quelle distance en était-elle séparée au temps du czar Pierre ! La voilà franchie; et si ce fleuve est passé, si le Bosphore reçoit les lois de la Russie, le cours naturel des choses ne la portera-t-il pas vers l'extrémité de la Grèce? Était-il plus facile d'arriver de Kiouff à Ismaïl, aux portes de Byzance? y est-on parvenu? pourquoi ne ferait-on pas le reste du chemin? A-t-on le pouvoir de le faire? Voilà toute la question. Eh bien, s'il existe, il agira d'après sa nature. Ne nous arrêtons donc pas à la douceur des paroles de l'empereur Nicolas, au miel étendu sur les bords du vase; voyons ce qu'il y a au fond. Sa modération est relative aux circonstances. En réduisant la Prusse à la moitié de ses domaines, Napoléon pouvait passer pour modéré, car il pouvait tout prendre : il y a à remercier, quoique avec douleur, celui qui laisse ce qu'il est maître de garder. Or, à qui appartiendrait-il de retirer des mains de la Russie ce qu'elle croirait lui convenir? Aujourd'hui, cela n'est plus donné à personne. Et

comment ce qui est déjà interdit dans l'état actuel serait-il possible quand sa position sera fortifiée, et quand celle de ceux qui se sentiront foulés par elle sera détériorée? car voilà ce qu'il faut bien se garder de perdre de vue. Chaque acquisition de la Russie, chaque poste avantageux dont elle se saisit, ajoute à l'infériorité relative du continent avec elle. C'est absolument la répétition de ce qui se passe sur mer à l'égard de l'Angleterre. Chaque point fortifié dont celle-ci s'empare est un nouvel interdit jeté sur les mers à son profit, et au détriment des autres; c'est un barrage de plus destiné à entraver, à arrêter la marche des autres, comme à rendre la sienne plus sûre et plus facile. Ce triste rapprochement entre la double servitude de l'Europe, qui sur tous les élémens ne trouve plus que des maîtres et des chaînes, est le tableau présent et douloureux de la situation du continent.

O Napoléon! tu es trop vengé par la servitude commune! Tu es mort enchaîné! l'Europe vivra comme tu es mort; sa vie à venir tend à ressembler à tes derniers instans. Tu avais su apercevoir le principe de ses souffrances, pourquoi n'as-tu pas su également ménager le remède, au lieu de l'obtenir d'une force ou-

verte, impétueuse, sans ménagement, et propre à armer contre toi ceux même auxquels tu préparais une liberté durable! Ainsi les plus vastes pensées, les vues les plus saines, l'avenir deviné avec le plus de sagacité, ne peuvent arriver au succès sans le secours de l'art; et quand on en manque, on s'expose à voir salir de noms odieux ce qui, mieux gouverné, eût mérité les hommages de l'univers.

5°. *Système de l'Europe à l'égard de la Russie.*

Il est de deux natures : permanent, et relatif aux affaires actuelles de l'Orient. Le premier résulte de l'étendue de la puissance russe, et de ses effets permanens sur l'Europe. Comme la cause est permanente de sa nature, pour lui correspondre, le système européen doit aussi être permanent : il n'admet pas un moment de relâchement ni de sommeil. Ce système est, comme nous l'avons dit, celui d'une fédération défensive, puisque malheureusement aucune puissance ne peut séparément balancer la Russie. La seule qui pourrait s'y opposer avec efficacité, celle de l'Angleterre, est d'une autre nature, et placée trop loin pour servir de barrière. Si la Russie ne peut pas

lui enlever une colonie, un comptoir, à son tour l'Angleterre ne peut pas enlever un village à la Russie. Reste donc pour toute défense à l'Europe une fédération. Nous en avons indiqué les élémens dans leur ordre et dans la ligne qu'ils doivent former. Cette fédération doit être permanente, compacte, formée sur-le-champ et sans hésitation; il ne faut pas que la Russie puisse apercevoir trop distinctement les points faibles de l'Europe, résultant surtout de la déliaison de ses parties. On s'est bien fédéré contre l'empire français; eh bien, quelque chose mille fois plus redoutable s'est formé sur ses débris. Cet empire pouvait humilier, mais il ne menaçait pas toutes les existences; il était accessible et vulnérable par mille endroits : l'Angleterre le contre-balançait. Mais où sont les points d'arrêt contre la Russie? par où peut-on l'atteindre, la blesser? où prendre les moyens de la contenir, ou de la remettre à l'ordre, s'il lui plaît de s'en écarter? La seule ressource, l'unique préservatif qui reste aux faibles libertés de l'Europe, est cette fédération. Pour la former, il ne faut pas attendre l'instant du besoin; il faut savoir aller au-devant. Il serait trop tard quand l'orage gronderait : ce n'est pas sous les coups du ton-

nerre et à la lueur des éclairs que la réflexion se forme ; c'est dans les temps de calme, où l'esprit, tout entier à lui-même, voit froidement les objets, sans terreur, sans précipitation, sans rien de ce qui trouble la vue. Supposons qu'une contestation s'élève entre la Russie et l'Autriche, et leur contact devenu immédiat ne peut manquer d'en amener, l'Europe regardera-t-elle froidement abaisser l'Autriche et grandir la Russie, ou bien se hâtera-t-on de venir à son secours? Mais dans combien de temps? à quel titre, à quel prix? Sera-t-il temps de régler tout cela en face du danger? et si rien n'est préparé à l'avance, les coups les plus funestes ne seront-ils pas portés avant l'arrivée de ces tardifs auxiliaires? Cependant l'Autriche est la seule barrière solide contre la Russie ; elle est la barrière naturelle et nécessaire de l'Europe. Il faut la soutenir à tout prix, sinon pour elle, du moins pour soi-même ; il n'y a pas là de la générosité, mais de l'intérêt propre et bien entendu. La nécessité, l'indispensable nécessité de cette fédération est donc démontrée, comme étant la base du système politique permanent de l'Europe. Il est contenu tout entier dans ces deux mots : *opposition constante à la Russie.* Le cardinal

de Richelieu ne s'y fût pas trompé. Il fut le fondateur du système d'opposition à l'Autriche ; rien ne l'arrêta, car rien ne trouble les vues nettes. Il fut chercher dans le Nord le héros de la Suède; il s'éleva au-dessus des préjugés religieux. La main qui avait renversé le dernier boulevard du protestantisme français, et qui avait triomphé de la mer même, forma du protestantisme allemand une ligue permanente contre la puissance autrichienne ; aujourd'hui, on verrait le même homme remuer jusqu'aux entrailles de l'Europe, pour en faire sortir une opposition capable de contenir le torrent du Nord dans ses limites actuelles, hélas ! trop rapprochées d'elles : dorénavant l'Europe n'a plus d'autre occupation. Quand Rome et Carthage en furent une fois venues aux mains, toute autre affaire cessa pour toutes les deux. Des temps semblables sont revenus pour l'Europe ; elle n'a plus qu'une affaire, l'opposition à la Russie. Le moment de l'application est arrivé par l'affaire de l'Orient, et là va se trouver la pierre de touche de l'avenir ; par ce que l'Europe fera dans cette immense circonstance, il est facile de juger ce qu'elle fera dans les autres. Comme nous l'avons dit, si la Russie se borne à la conquête de la Valachie et

de la Moldavie, à compléter son établissement sur le Danube, il n'y a pas lieu à intervenir. Si elle dépasse cette limite, si elle jette une seule tête de pont sur le Danube, une explosion générale contre elle doit avoir lieu en Europe. Une prise d'armes générale correspond à peine à l'étendue d'un pareil danger. La tolérance devient facilement de l'encouragement. Si la Russie trouve de l'impassibilité en Europe, nul doute qu'elle n'en conclue l'impunité pour ses entreprises ultérieures, et qu'ainsi elle ne se sente fortifiée et comme invitée pour les tenter; si, au contraire, elle rencontre une ferme et judicieuse opposition, si la part de la sûreté de l'Europe est réclamée hautement et la réclamation appuyée convenablement, nul doute aussi que cet avertissement n'ait des suites très salutaires et très rassurantes pour l'Europe. La Russie, bien avertie, apprendra à régler ses démarches sur l'attente certaine de cette opposition virile, fortifiée par l'évidence du droit et de la communauté des intérêts européens. Alors, il pourra y avoir quelque sécurité, quelque avenir en Europe; jusque là je n'en vois aucun, ou plutôt il en est un que j'aperçois trop distinctement, l'assujettissement général à la Russie. Il faut que l'Europe se

pénètre bien de cette vérité ; elle peut la contrarier, l'humilier, mais seule elle peut la sauver. Qu'elle s'arrange sur cela, car elle ne peut pas avoir autre chose. Le principe du mal existe, c'est-à-dire le poids immense de la Russie ; on ne peut lui rien ôter : tout se réduit donc à empêcher qu'elle ne prenne encore aux autres, et qu'elle ne finisse par tout écraser. La Russie est sur l'offensive, par la nature des choses ; l'Europe sur la défensive, par la même raison. Puis donc que celle-ci est réduite à ce rôle inférieur, encore faut-il qu'elle sache le jouer et s'y tenir. S'opposer tous ensemble, ou périr un à un, telle est désormais sa destinée. Je ne l'ai pas faite, je la vois, et la lui montre dans un esprit de préservation pour elle.

6°. *De la Turquie et de la Grèce, par rapport à l'Europe.*

Laquelle des deux importe le plus à l'Europe, comme barrière contre la Russie, vers son midi oriental ? Voilà toute la question. Il est convenu que c'est le côté le plus faible de l'Europe contre le colosse russe. Les cabinets ont proclamé l'intérêt qu'ils mettent à la conservation de l'empire Ottoman ; ce ne sont pas

les Turcs qui les intéressent, mais la puissance qu'ils supposent pouvoir résister à la Russie. Tel est le fond de leur pensée. Dans plusieurs écrits antérieurs, j'ai examiné comparativement le mérite de cette idée; j'ai recherché s'il était vrai que l'Europe eût à attendre un secours efficace de la part de la Turquie, et cet examen m'a donné un résultat absolument contraire. D'ailleurs, comment attendre quelque secours de la part d'hommes qui débutent par dire qu'*ils sont naturellement vos ennemis!* Ne voilà-t-il pas un fondement bien solide pour une alliance? A cet égard, l'opiniâtreté de la diplomatie dans son erreur, sur l'aide que l'Europe peut attendre de la puissance ottomane, est vraiment remarquable. Elle voit le désordre affreux qui règne dans son sein, l'incivilisation qui stérilise tout, l'abrutissement des esprits, une faiblesse qui depuis cinq ans n'a pu surmonter *la faiblesse grecque*, dont 4000 soldats européens eussent triomphé; la diplomatie peut se convaincre que ce grand corps n'est plus qu'un cadavre qui a des convulsions, mais plus de vie: elle ne persévère pas moins dans son idée première. La Grèce s'offre à ses yeux avec les attributs de la jeunesse et de la civilisa-

tion : cette comparaison, qui frappe les yeux les moins clairvoyans, ne dit rien à l'esprit de la diplomatie. Dans ce moment, elle peut reconnaître la valeur de cet appui tant recommandé : les Turcs ne savent que fuir devant les Russes, et dévaster tout ce qui se trouve sur leur passage. De pareils hommes ne sont susceptibles d'aucune organisation régulière ; il faudrait les refaire pour qu'ils fussent autrement. Au contraire, les Grecs sont susceptibles de toute la civilisation européenne. Il ne faut pas aspirer à des résultats immédiats, faits pour produire une satisfaction complète à tous les besoins, je le sais ; mais comme il n'y a de choix qu'entre les Turcs et les Grecs, comme un terme moyen n'existe pas, on ne peut opter qu'entre eux deux. La complète incapacité des Turcs est démontrée : adressez-vous donc à qui n'est pas frappé de la même inhabilité présente et à venir. Jamais on ne fera rien des Turcs ; on peut faire quelque chose et même beaucoup avec les Grecs (1) : faites donc porter sur eux cet

---

(1) Voyez la lettre par laquelle le comte Capo d'Istria, président du gouvernement de la Grèce, rend compte des progrès des Grecs et de leur aptitude à apprendre. Depuis cinq ans, je n'avais pas cessé de

intérêt que vous prodiguez en pure perte à des hommes qui n'en sentent pas le prix, et qui n'y répondront jamais. Le temps développe les idées, et peut les corriger quand elles sont fausses. L'alliance européenne a débuté par confiner les Grecs dans la Morée : ce n'était pas une idée politique, mais elle était tout ce que le temps permettait ; car on ne pouvait pas dire

---

l'annoncer, en répondant aux ennemis de la cause grecque, qui concluaient contre elle, de leur état passé et présent, contre leur état à venir, c'est-à-dire qui, en haine de la liberté, voulaient établir que, parce que les Grecs avaient été esclaves, ils ne pouvaient plus être libres, que, parce qu'on a vécu sous un régime qui dégrade l'homme, il ne peut plus retrouver ses facultés sous un régime propre à lui en rendre le noble usage. Peut-on mieux plaider la cause du despotisme et l'encourager? C'est lui dire: abrutissez bien les hommes, réduisez-les à un état tel, qu'ils ne puissent se relever, brisez tous les ressorts moraux; et puis vous répondrez aux désirs de liberté qu'ils pourraient concevoir et faire éclater : *Vous n'y pensez pas, regardez-vous donc, connaissez-vous vous-mêmes; vous n'êtes plus susceptibles de la liberté, de prendre part à vos propres affaires; restez dans une éternelle enfance, nous avons su pourvoir à ce que vous ne puissiez marcher sans lisières.* L'Amérique a répondu à cela à coups de canon, et elle marche seule.

au Sultan, passez en Asie, et cédez la place à ceux auxquels vos ancêtres l'ont prise. Mais la guerre actuelle a donné le moyen d'un autre dénouement : si le Sultan succombe, s'il passe dans ses domaines d'Asie, que fera-t-on de ceux de l'Europe? l'y rappellera-t-on? la main qui l'aura précipité le relèvera-t-elle, le ramènera-t-elle sur le trône qu'elle aura abattu? Mais s'il refuse de le tenir d'elle, de le recevoir aux conditions qui lui seront imposées, alors que fera-t-on? laissera-t-on le territoire vacant, ou remis en dépôt entre les mains de la Russie? Quel dépositaire, grand Dieu! La porte de sortie de tant d'embarras ne se trouve-t-elle pas naturellement dans l'érection d'un état grec qui comprendrait tout le territoire ottoman d'Europe situé à la droite du Danube? Cette combinaison est toute européenne; elle n'offense et n'alarme aucun intérêt, elle étend la civilisation, agrandit la sphère du commerce de l'Europe, en un mot, elle satisfait aux désirs les plus légitimes de l'humanité, et aux besoins les plus pressans de la politique. Il n'y a point à s'arrêter au mode de gouvernement de ce nouvel état; il doit former une monarchie : si elle est attribuée à quelque membre des familles princières de l'Europe, qu'il ne soit pris

dans aucune de celles qui ont un intérêt direct aux dépouilles de la Turquie; il faut éviter ce qui peut causer des ombrages, faire soupçonner de la partialité, et retrancher à l'indépendance. Il ne faut pas gâter un grand bien, comme il arrive trop souvent de le faire, pour la satisfaction de quelques intérêts personnels et subalternes. Rarement l'Europe a eu à s'occuper d'une plus haute question, et il est bien à désirer que dans sa solution ses lumières correspondent à ses intérêts.

7°. *L'Autriche, l'Angleterre et la France, dans le nouveau système européen créé par les grandeurs russes.*

Voilà trois puissances que l'on pourrait dire étonnées de leur rapprochement. Il faut qu'il se soit opéré de grands changemens dans le monde, pour que tant de rivalités se soient effacées, et pour que tant de haines aient cédé au besoin de s'unir. Qui a créé cette nécessité? la Russie. Qui avait créé la grande coalition du Nord qui a trouvé le chemin de Paris? les grandeurs de l'empire français. Les mêmes causes doivent ramener les mêmes effets, et, à plus forte raison, l'aggravation des causes. Or,

quelle comparaison y a-t-il entre le poids dont l'empire français pesait sur l'Europe, et la pression qu'exerce sur elle la Russie ? Celle-ci servait de contre-poids à cet empire. Mais où s'en trouve-t-il un aujourd'hui contre elle ? Il ne s'agit plus de la balancer, mais de se défendre, de se garder, de se préserver; aucun, en particulier, ne suffisant plus à sa protection propre, sur le continent, celle-ci ne peut plus résulter que d'une réunion, d'une *mise commune de fonds* pour la défense commune. C'est aux forts à couvrir les faibles ; c'est à ceux qui sont encore loin du danger, qui peuvent voir venir, à protéger ceux qui sont près de lui et exposés aux premiers coups; il faut qu'une assistance toujours certaine, organisée à l'avance, systématique, donne assurance et courage aux plus proches voisins de la Russie; il faut que les intermédiaires entre ces grands corps n'éprouvent pas le besoin de la peur; qu'au contraire, à l'abri de cette puissante protection, ils sentent le besoin de l'indépendance autant que les autres; mais où peuvent-ils trouver cette assurance, sinon dans une union intime avec ceux qui possèdent les moyens de résistance qui leur manquent à eux-mêmes. La prépotence de la Russie a tout changé en Europe; elle en a simplifié le sys-

tème, et l'a réduit à une seule idée, l'opposition à de nouveaux agrandissemens de sa part : tout ce qu'elle peut ajouter à ce qu'elle possède déjà est de l'ordre offensif contre la généralité de l'Europe. Toutes les anciennes querelles qui ont tant agité cette contrée ont disparu devant ce grand intérêt. Que signifierait aujourd'hui la longue lutte de l'Autriche et de la Prusse pour la Silésie? Il n'y a plus qu'une question en Europe, qu'une seule affaire : *L'occident de l'Europe sera-t-il indépendant de l'orient ?* Ainsi posée, dégagée de tout accessoire, la question présente tout l'avenir de l'Europe, et jalonne devant elle la route qu'elle doit suivre. L'alliance indissoluble de l'Autriche, de la France et de l'Angleterre a été signée à Pétersbourg, lorsque cette cité est devenue la capitale politique de l'Europe, la *Rome* de nos âges. C'est une de ces unions que les hommes ne font pas, mais qu'ils trouvent toutes faites dans les choses mêmes. Ici, il n'est besoin d'aucun art diplomatique ; il ne faut que cet instinct qui appartient à tout être jaloux de sa conservation, et qui le porte naturellement à chercher dans les alliances le supplément à la force qui lui manque à lui-même. Si l'Autriche équivalait à la Russie, on n'aurait pas à

s'inquiéter de ce qui se passerait entre elles; mais, avec la prodigieuse disproportion de forces de la première, il faut la soutenir, même malgré elle, non pas pour elle, mais pour l'Europe dont elle est l'avant-mur. Aux yeux de tout homme sensé, le siége de Vienne est en permanence de la part de la Russie; mais la prise de Vienne élève des fourches Caudines pour Berlin, pour Munich; bien plus, pour *Paris* même. Quand tout sera soumis ou muet en Allemagne, quelle sera la valeur de ce que l'on fera ou de ce qui se dira à Paris? Guillaume III ne s'y fût pas mépris. Il jeta sur les grandeurs de Louis XIV un coup d'œil à la fois de lumière et d'effroi pour l'Europe; et sous sa magnanime inspiration, du fond des marais de la Hollande, d'une contrée dévastée par Louis, sortit une coalition de trente ans qui eût fait rendre à ce fier monarque un compte de sa domination aussi sévère que celui qui a été demandé de la sienne à Napoléon, si la mort de l'empereur Joseph Ier ne fût venue changer toute la direction politique du temps, et n'eût porté l'Angleterre à rompre une coalition dont le but se trouvait dénaturé par cette mort, et dont les succès, en recréant la monarchie de Charles-Quint, eussent fait pour l'Autriche, cette mo-

narchie universelle qu'on voulait empêcher la France d'acquérir par la succession d'Espagne. L'Autriche défend l'Europe contre la Russie, comme les digues défendent la Hollande contre la mer : il faut donc contribuer à l'entretien solide de cette digue, comme la Hollande travaille au maintien des siennes; si elle veut garder quelque liberté, il faut que l'Europe se pénètre de cet esprit; il faut qu'elle imite ce jeune enfant hollandais, qui, remarquant l'infiltration des eaux au travers d'une digue, s'adossa contre la brèche qu'elles y avaient faite, et s'y tint attaché jusqu'à l'arrivée du secours qu'il appelait de toute l'étendue de sa faible voix.

Dans une question de cette nature, plus que dans toute autre, la généralité et la spécialité, la théorie et l'application se trouvent séparées. Ainsi, les principes posés ci-dessus, sur l'alliance contractée entre les puissances, même à leur insu, par la nature des choses, sont incontestables : mais comment ceux qu'ils doivent guider et qu'ils concernent s'y conforment-ils? voilà ce qu'il faut examiner. Depuis la mort de M. Caning, il règne une espèce d'anarchie dans le cabinet anglais : c'est un lieu de passage traversé, mais non habité par des

hôtes passagers. Les systèmes s'y combattent; ce cabinet professe un ferme attachement pour le traité du 6 juillet; mais cette ligne est dépassée depuis long-temps sur le reste, c'est-à-dire sur le système *anti-russe*, en faveur de l'Europe. Pour savoir ce qu'il fera, il faut attendre. Sûrement, il n'y a pas deux manières de voir la question, et un ministère de quelque capacité ne sera pas embarrassé pour la faire bien comprendre chez un peuple éclairé, attentif à ses intérêts et ayant droit à une juste fierté : plus les Anglais sont loin du danger, plus ils peuvent garder le sang-froid nécessaire pour le bien apprécier. Ils ne sont point intimidés par la vue du glaive suspendu sur leur tête, comme peut l'être la Prusse; ils n'ont pas besoin de déguiser leurs craintes et leurs haines sous les apparences de feintes démonstrations d'attachement, de confiance, démenties par la nature des choses ; chez eux, la pensée peut être franche et l'action libre : celle de l'Angleterre dépend donc entièrement du choix que fera son ministère.

L'Autriche n'a point pris part au traité du 6 juillet ; elle a évité tout engagement, se bornant à des remontrances auprès du Divan, pour le détourner d'une guerre dont elle sen-

tait que les suites pourraient s'étendre jusqu'à elle. L'Autriche vient de déclarer sa neutralité; cette déclaration ne forme pas un préjugé certain sur sa conduite. On n'a pas le droit de dire à ceux qui ont des intérêts à démêler : *Je m'oppose à votre action, je prends parti pour l'un contre l'autre.* Seulement, l'intervention est de droit lorsque les dommages peuvent résulter de l'abus de la victoire. Ainsi, que la Russie, profitant de son immense supériorité, veuille écraser l'empire ottoman et se fortifier de ses dépouilles, il peut en résulter pour l'Autriche tel dommage qui lui commandera de s'y opposer; mais tant que ce dommage n'existe pas, tant que des assurances modérées sont données, l'intervention blesserait le droit. La conduite ultérieure de l'Autriche dépendra donc de celle même de la Russie : tant que ses actes seront conformes à ses paroles, l'Autriche regardera faire; s'ils s'en écartent, elle aura d'autres conseils à suivre. On doit donc regarder cette puissance comme en état d'expectative, et ne pas se presser de former des conjectures sur ses déterminations à venir. L'Autriche possède une très grande puissance militaire : les revers ne la rebutent pas, la longueur des combats ne l'épuise ni ne la

fatigue ; elle passe dix, vingt ans, sur les champs de bataille, plus robuste qu'épuisée par la lutte, ménageant ses forces pour les faire durer, recommençant où elle avait fini l'année précédente ; mais avec tous ces principes de force résistante, réduite à la défensive contre un ennemi puissant, dévastateur par nature, avide de butin, qu'il faut recevoir dans des provinces fertiles, et qu'il faut aller chercher dans des lieux incultes. Sous tous ces rapports, la partie n'est pas égale entre l'Autriche et la Russie : l'une a tout à gagner et rien à perdre, l'autre a beaucoup à perdre et rien à gagner ; inégalité qui constitue la dépendance, indirecte, il est vrai, mais qui a aussi des effets funestes. Située au loin de la Russie, la France en est entièrement indépendante, et presque autant que l'Angleterre ; mais comme celle-ci, elle est intéressée à la liberté générale. En effet, dans nos sociétés policées, liées entre elles par mille rapports, à quoi servirait une indépendance isolée, et comme insulaire, qui, en suffisant à la liberté individuelle, interdirait toute influence, toute liaison au dehors ? Les *oasis* ne conviennent pas à cette espèce de sociétés ; il faut qu'elles puissent rencontrer des correspondans, des

analogues ; en effet à quoi répondraient des libertés qui ne rencontreraient que des esclaves? L'isolement n'est plus l'apanage de nos sociétés, c'est la communication entre elles : proposer de s'isoler, de laisser le fort se jouer, pour ainsi dire, du faible, c'est proposer un anachronisme social ; cela n'est plus de notre temps. Le ministère français l'a soigneusement évité ; il a demandé les moyens d'aider l'Europe, en cas de besoin, et en cela il a bien fait, il s'est montré prévoyant et européen ; il a beaucoup mieux entendu et servi la France et l'Europe, que ne l'ont fait ses opposans. Ce n'est pas tout que de parler de gloire, d'honneur national, et de beaucoup de choses semblables, il faut soutenir ces belles paroles par des réalités. La France, dans cette occasion, a pris une honorable initiative au nom de l'Europe ; elle a préparé des armes pour le secours commun ; on ne peut lui prêter aucune vue ambitieuse dans sa position. Elle revient à l'égard de la Russie, en faveur de l'Europe, au grand rôle qu'elle a joué contre l'Autriche en faveur de l'Allemagne. Cette pensée est bien supérieure à celle qui a été exprimée à la tribune française, quelquefois même avec des formes

dures (1) : Tant mieux, a-t-il été dit, que le colosse russe prenne sa direction du côté de l'Orient. Fort bien, mais qui vous a dit que ce torrent ne rebroussera pas vers le Nord et l'Occident; qu'après s'être élargi et avoir ac-

---

(1) Des expressions de dédain, des imputations blessantes, sont soigneusement à éviter dans des discussions publiques, qui se rapportent à de grands intérêts politiques. Offenser ceux dont la coopération est indispensable, est une faute, car on ne dispose pas ainsi les esprits à une réunion dont on ne peut plus se passer. Ainsi, dans le véritable système européen, l'Autriche, l'Angleterre et la France ne font plus qu'*un;* puisque cette vérité est devenue palpable, n'est-ce pas aller contre ce que le besoin de la France elle-même réclame que de jeter des paroles de mépris ou d'insulte sur les ministres qui dirigent ces deux états? A quoi bon dire sans cesse de l'Angleterre que *c'est un peuple mercantile, qui ne fait rien sans calcul personnel,* et vingt choses semblables, qui rappellent *le Moniteur de l'empire.* Est-ce donc que chaque peuple n'est pas à l'égard des autres, dans l'état de nature, poursuivant ses intérêts par les moyens de droit? Quel peuple, quel état, est tenu de sacrifier ses intérêts à un autre, ou de s'abstenir des avantages qu'il peut légitimement acquérir? Ne voilà-t-il pas un sujet de reproches bien judicieusement choisi, que celui de sa vigilance sur ses intérêts commerciaux, adressé à l'Angleterre? Est-ce donc que le commerce est une chose vile ou immorale? Un peuple est-il tenu

quis des points d'appui vers l'Orient, il ne retombera pas avec un nouveau poids sur les occidentaux (1)? Que Rome prenne le chemin des Gaules ou de l'Afrique, disait-on à la cour de Syrie, tant mieux, elle s'éloigne de

---

de borner son commerce à un point donné, pour laisser aux autres le profit du reste? N'est-ce pas le commerce qui a donné à Fox le droit de répondre, au nom de l'Angleterre, au consul Cambacérès : L'Angleterre, monsieur, l'Angleterre, c'est l'univers entier. Tâchons de tenir une place dans cet univers, et cessons de trouver matière à provocations contre d'autres, dans les succès qui leur ont valu la place qu'ils occupent. Imitons, rivalisons, surpassons, s'il est possible, mais n'insultons pas. Ces locutions ont de plus l'inconvénient de prêter des armes aux ennemis du dehors et du dedans, de les autoriser à rappeler les temps et le langage révolutionnaires, et à persévérer dans des prétentions préjudiciables à la fois à la France et à l'utilité générale.

(1) Rien n'est plus propre à fausser les idées que les transpositions des attributs d'une chose à une autre qui est d'une nature différente. Ainsi, dans les discussions, on entend comparer les débordemens de la Russie aux éruptions des volcans, et ses progrès au cours de la lave qui en découle. Qu'y a-t-il de commun entre ces deux choses? La lave, matière inerte par elle-même, se renouvelle-t-elle, prend-elle une nouvelle direction après s'être portée dans une autre? On fait, par les comparaisons, agir la matière comme un être *raisonnant*

nous. Mais quand Carthage et Numance, eurent succombé, put-on prendre le chemin d'Antioche? Tant mieux, disait la jalouse Étolie, Rome fond sur Persée : celui-ci abattu, que devient l'Étolie? Il en est de même ici; se défendre en masse ou périr en détail, voilà désormais toute la science diplomatique

---

calculant, ayant un plan et un but. Raisonner ainsi, c'est tout gâter. Il faut mettre sur la même ligne un autre beau raisonnement, d'après lequel on dirait que les armées russes ressemblent à une somme d'argent, qui, une fois dépensée, ne se renouvelle plus, et laisse vides les mains de celui qui la possédait. Laissez les Russes dépenser leurs armées en Orient, entend-on dire à beaucoup de personnes; comme s'il n'était pas de la nature des armées de se renouveler, comme si les états n'en avaient pas les moyens. La bataille de Cannes empêcha-t-elle Rome de refaire l'armée qui vainquit à Zama. L'Autriche, battue depuis 1792, en avait-elle moins en 1809 cinq cent mille hommes sous les armes? La bataille de la Moskowa a-t-elle ôté à la Russie les moyens de reformer l'armée qui est venue à Paris, et celle qui marche à Constantinople? L'expérience constante n'a-t-elle pas appris que plus un peuple fait la guerre, plus il peut la faire? C'est ce qui aurait lieu de la part de la Russie à l'égard de l'Europe. Loin d'être affaiblie par sa guerre d'Orient, elle en reviendrait plus forte contre l'Occident. *Principiis obsta :* cela est aussi vrai en politique qu'en morale; malheu-

de l'Europe. *Amis à Bréda, frères ici, disait à La Haye le chevalier Temple, au grand pensionnaire de With,* proportionnant son langage aux intérêts qui commandaient de resserrer de plus en plus les liens entre l'Angleterre et la Hollande. Il faut faire de même

---

reusement on voit que trop souvent la politique n'est guère mieux traitée que la morale.

D'autres disent : *Eh bien! soit, la Russie est vraiment le fort armé, mais elle n'a pas de finances.* D'accord, si vous entendez par là que les finances de la Russie n'équivalent pas à celles de la France et de l'Angleterre; mais a-t-elle besoin de finances aussi abondantes ? Quels sont les prix respectifs de tous les objets dans ces divers états ? Si l'on peut entretenir *trois* soldats russes avec ce que coûte *un* soldat anglais, la Russie n'a plus besoin que du tiers de la finance anglaise. De même pour la marine : un vaisseau anglais coûte autant que quatre vaisseaux russes. Dans l'état actuel, les finances russes suffisent-elles à l'entretien de cette armée, trop juste effroi de l'Europe ? La Russie a-t-elle des hommes qui ne coûtent rien à ses finances ? a-t-elle des chevaux, du fer, de la toile, du bois, du blé, du bétail en abondance, en un mot, tout ce qui fournit à l'armement et à l'entretien d'une armée ? Les armées qui ont le plus conquis avaient-elles des finances ? Où était la finance de la Convention, du Directoire et du commencement de l'Empire ? Celui qui a le plus de fer ne finit-il point par avoir l'argent des au-

ici : les grandeurs russes ont peuplé l'Europe de frères intéressés à la même cause, et la nécessité a fait ce que toute l'habileté diplomatique n'aurait pu produire. Loin de nous, loin cette politique rancunière qui ne permet pas de proférer le nom de l'Angleterre sans un

---

tres : les riches sont conservateurs, les nécessiteux sont conquérans des jouissances dont ils voient les autres en possession. Mais, ajoutent d'autres quiétistes, laissez la Russie s'étendre, elle se partagera : l'étendue amènera la dissolution. Que l'on montre donc comment se brisera cette masse compacte renfermée dans le grand carré formé par la Vistule, la chaîne des monts qui s'élèvent entre l'Europe et l'Asie, la mer Glaciale et la mer Noire. Laissons là toute la partie asiatique de cet empire; il tiendra encore à la Russie d'Europe pendant des siècles; mais en quoi la scission soulagera-t-elle le continent européen de la pression qu'exerce sur lui la Russie? Aucun état n'est moins susceptible de partage ou de scission que la Russie. Son territoire forme une masse compacte, sans aucune lacune; la religion, les mœurs, le langage, l'obéissance, tout y est identique; le sol n'offre pas de ces barrières naturelles qu'ont la France et l'Allemagne avec la *Loire* et le *Danube*. Au lieu qu'en Russie tout se tient, tout est lié, tout, pour user d'une locution vulgaire, est d'une pièce. Entre les chimères dont on peut aimer à se bercer, pour se dispenser d'agir convenablement à l'égard de la Russie, celle de son partage mérite d'occuper un premier rang.

cortége obligé de paroles envieuses, dépréciatrices, reprochantes. Il n'y a plus à songer qu'au bien qu'on attend d'elle, et à oublier le mal qu'elle a pu faire. Ne lui en a-t-on pas fait aussi, et quelle utilité aura le temps consumé dans cette hostilité routinière? quel amendement apportera au danger commun le rappel des torts de l'Autriche? Qu'elle s'en tire, a-t-on dit, puisqu'elle l'a voulu. Sobieski ne demanda pas si l'Autriche n'avait jamais offensé la Pologne, il ne s'informa point si Léopold serait reconnaissant ou ingrat; il vit le danger, il marcha droit à Vienne, et, dans ses murs, il sauva l'Allemagne. Voilà le modèle pour les grandes affaires. On a parlé d'isolement pour la France; on a dit, en usant du langage du temps, *Plaçons-nous sur le terrain de la Charte, rentrons dans la Charte, ne sortons plus de la Charte.* Respect, fidélité, accroissement à nos institutions, rien de mieux; mais la Charte ne sauvera pas Constantinople, ni la Grèce ni l'Europe; elle nous donnera beaucoup, sans doute, mais elle n'ôtera pas à la Russie un pouce de toute terre qu'elle voudra conquérir et retenir au détriment commun : or, c'est à cela qu'il faut obvier, et contre quoi il faut se préparer. Si nous avons

tant de peine à défendre la Charte, jugez comme la Charte nous défendrait contre la Russie.

Je ne m'arrêterai pas à l'examen de l'opinion sur le partage de la Grèce ; c'est une chimère démentie par la carte de Géographie. La Grèce ne peut être qu'*une;* sa configuration exclut la divisibilité, et dans ce dernier état, à quoi servirait-elle à l'Europe, à ses propriétaires mêmes, sinon à créer des sujets de querelles, là où il n'y en a déjà que trop. La Turquie d'Europe doit rester turque ou devenir grecque depuis le Danube jusqu'à la pointe de la Morée. La raison, la saine politique, ne peuvent pas s'arrêter à une autre combinaison. Dans la supposition d'un partage, la partie continentale de la Grèce serait partagée entre l'Autriche et la Russie, les îles entre la France et l'Angleterre. Mais à quoi répondraient ces accroissemens parallèles? Il y aurait la Turquie de moins et pas une puissance de plus. On sent fort bien comment l'Angleterre, avec sa supériorité maritime, garderait les postes maritimes qu'elle s'attribuerait ; mais on voit également comment, avec son infériorité maritime, la France perdrait ceux qui lui seraient attribués : l'une serait un possesseur permanent, et l'autre un possesseur passager, et comme viager. Il y a trop d'inégalité

entre les deux puissances maritimes, et toute colonie appartient de droit à la supériorité navale ; c'est l'*a*, *b*, *c*, de cette science. La France ne garderait donc ces possessions que jusqu'à sa première querelle avec l'Angleterre, et alors elle se verrait obligée de les remettre à sa rivale, comme elle a fait pour toutes celles qu'elle a possédées en si grand nombre en Amérique et en Asie. L'Angleterre s'y est portée sa légatrice universelle ; elle reviendrait encore à cette hérédité en Grèce, après avoir laissé à la France le soin de s'établir dispendieusement dans ces colonies, de les fortifier pour les lui remettre ensuite à elle-même dans un état propre à lui en faciliter la possession éternelle. N'est-ce point ainsi qu'a fini toute la colonisation française ? et, dans cet état de choses, est-ce la peine d'y revenir ?

Résultat de la guerre de l'Orient pour la Grèce.

Ce résultat peut être de deux espèces ; il dépend en partie de la détermination de la Turquie, et de l'issue que la guerre aura pour elle. Chose singulière ! il peut arriver que la Turquie, bien contrairement à ses intentions, contribue elle-même à la formation du grand

état grec, que réclament les besoins de l'Europe. Cela dépendra de la manière dont elle conduira la guerre, soit comme constance, soit comme habileté et virilité. Si les faits répondent aux apparences, et que, brisé au premier choc, cet empire si précieux aux yeux de la diplomatie, se montre tel qu'il est, c'est-à-dire un cadavre incapable de reprendre vie, il est possible que de cette épreuve de sa faiblesse il sorte enfin une heureuse lumière qui éclaire les cabinets, et qui les porte à renoncer à une illusion qu'ils ont caressée trop long-temps. Mais en écartant cette hypothèse, comme trop favorable et trop éloignée de l'esprit actuel de la diplomatie européenne, la guerre actuelle ne peut manquer d'assurer la liberté de la Grèce, telle que l'on a en vue de la former. Ce résultat arrivera par la paix comme par la guerre, et par la guerre comme par la paix. En effet, en cas de paix, les trois puissances la feront reconnaître; en cas de guerre, elles expulseront les Turcs du territoire grec. Les Turcs, occupés à défendre Constantinople, n'auront pas de forces disponibles contre la Grèce; les alliés forceront Ibrahim-Pacha à retourner en Égypte, ou bien ils le chasseront les armes à la main. S'il s'élève vers le nord de la Grèce, pour join-

dre son corps d'armée à celle des Turcs, alors la Morée est abandonnée par les Turcs, et les Grecs s'y établissent sans coup férir. Le même résultat a lieu, si Ibrahim évacue la Morée, en conséquence de quelque arrangement fait à Alexandrie, et il n'a rien de mieux à faire ; le résultat est le même, la libération de la Morée. Une liberté quelconque est donc assurée à la Grèce ; c'est le fruit du traité du 6 juillet, et de la bataille de Navarin. Si Ibrahim avait reçu et conservé intacts les renforts envoyés par son père, la ruine de la Grèce était consommée ; elle ne pouvait rien opposer au développement des forces qui allaient l'assaillir. Heureusement le traité de Pétersbourg lui avait assuré des vengeurs ; le grand coup frappé à Navarin a brisé l'arme qui menaçait la Grèce. Si tout le bien ne se fait pas à son égard, du moins les grands maux auront pris un terme ; et si l'on n'a pas à célébrer un triomphe complet, il y aura à remercier pour les consolations données : du moins, comme a dit le comte Laîné, la conscience du genre humain aura reçu quelques apaisemens.

POST-SCRIPTUM.

Les écrits politiques ne sont pas sujets aux mêmes rigueurs que les ouvrages d'imagination, ou que ceux qui sont seulement des produits de l'esprit : dans ceux-ci, le sujet doit être envisagé dans son ensemble, et développé dans toutes ses parties. Là, il y a des bornes certaines et fixes, qui sont celles mêmes du sujet, en-deçà et au-delà desquelles on ne doit pas rester. Il n'en est pas de même des écrits politiques qui ont pour objet des faits particuliers : tant que ceux-ci ne sont pas arrivés à leur terme nécessaire, l'écrit qui en traite est susceptible d'additions. En tout, le succès est un favorable apologiste, très propre à concilier la confiance. Quand les évènemens justifient les prédictions, ils servent de garantie pour la justesse de ces annonces, et pour celle des théories renfermées dans l'ouvrage même ; c'est ce qui nous porte à joindre un *post-scriptum* à celui-ci. Le sujet en est trop important pour

que nous n'ayons pas le désir de le développer jusqu'au terme que l'impression même de cet écrit nous permet d'atteindre, et de lui concilier par ce rapprochement des annonces qu'il contient avec leur accomplissement, la confiance propre à faire adopter les vues qu'il renferme. Depuis six ans que nous avons commencé à écrire sur les affaires de la Grèce, nous n'avons pas cessé d'énoncer la certitude d'une guerre entre la Russie et la Turquie, malgré la persévérance des efforts des cabinets pour l'écarter. Le traité d'Ackermann ne nous a jamais paru qu'un ajournement qui cachait pour un peu de temps une explosion inévitable. Ce traité même, eût-il été conclu avec sincérité par la Turquie, n'atteignait pas le fond du litige toujours subsistant entre les deux états : celui-ci est dans la nature des choses, c'est-à-dire dans le poids dont la Russie pèse sur la Turquie. Depuis cent ans, la première s'avance vers la seconde ; elle grandit, et la Turquie décroît. Tant que, de part et d'autre, on a été à distance, le fardeau a été supportable : rapproché au point où il est aujourd'hui, il est devenu accablant. C'est pour le secouer, c'est par le sentiment des maux qu'il cause, que le Sultan s'est insurgé : tout son ma-

nifeste se réduit à ces simples mots : La Russie m'écrase, je ne puis plus rester dans cet état d'oppression. C'est dans cette généralité de vue qu'il faut envisager cette question : qu'on apaise la querelle présente, demain par les mêmes causes il en naîtra une autre. C'est l'histoire des trois guerres puniques se succédant, malgré toutes les solennités pacifiques, parce qu'il y avait quelque chose au-dessus de celles-ci, l'incompatibilité naturelle de Rome et de Carthage. Dans tous nos écrits antérieurs, comme dans celui-ci, nous nous sommes attachés à faire ressortir la faiblesse, l'impuissance, la nullité de l'empire Ottoman. L'épreuve était faite par l'impossibilité où il s'était trouvé de réduire les Grecs, que trois mille soldats européens eussent soumis ou exterminés. La guerre actuelle complète la démonstration de cet affaissement de la Turquie; elle n'a pas pu montrer une armée digne de ce nom : quelques-unes de ses places se sont défendues, d'autres ont ouvert les portes. Les Turcs se battent bien à l'abri des murailles; c'est l'usage des Orientaux, des Africains et des Espagnols; mais en rase campagne, incapables de mouvemens réguliers, ils ne tiennent pas, et leur retraite est toujours une déroute.

Comme nous l'avions dit, l'armée russe est assez forte pour faire à la fois les siéges, les blocus, et pour marcher en avant; c'est ce qu'elle exécute en ce moment : par les siéges et la prise des villes, cette armée s'ouvre un large passage et s'assure des communications et une retraite en cas de malheur. Tout est difficile dans un pareil pays, que l'incivilisation a presque réduit à l'état sauvage. Aussi avance-t-on lentement, mais solidement. La flotte de Sébastopol, commandée par un Anglais, l'amiral Greig, appuie les opérations de la grande armée, et entretient l'abondance parmi elle, en protégeant l'arrivée des convois. Cette flotte peut se porter sur tous les points de la côte de la mer Noire, soit en Asie, soit en Europe; elle peut jeter des troupes sur les derrières de la position de Schumela, dont les Turcs font des Thermopiles, mais qui, en eux, ne reverront plus de Léonidas. C'est lorsque l'armée russe approchera de Constantinople, que se révélera toute l'importance de la possession de la côte septentrionale de la mer Noire par la Russie; c'est alors que l'on connaîtra l'étendue des avantages qu'elle lui donne sur la Turquie. Il a été dit que le Sultan s'était mal à propos flatté de mettre ses sujets

en mouvement au nom de la religion ; celle-ci a perdu en Turquie ses anciens stimulans, comme elle les a perdus à peu près partout. Les guerres saintes ne sont plus de notre âge ; partout on a bien de la peine à faire des soldats avec les exigences de lois sévères ; le Grand-Turc n'a pas trouvé beaucoup de *volontaires* disposés à se faire tuer pour l'honneur du Prophète : le drapeau de celui-ci, jadis fort révéré, a perdu sa vertu, comme les anciens oriflammes ont perdu la leur. Le Sultan est réduit à se faire des défenseurs avec les hommes ramassés dans les égouts de la capitale, ou fournis par de minces contingens asiatiques. Si l'armée russe peut aborder cette masse incohérente, on verra ce qu'est cette populace armée, sans discipline, sans honneur, sans chefs expérimentés, sans plans calculés, en un mot, sans rien de ce qui constitue une armée capable de défendre un état.

Une nouvelle flotte russe a franchi le Sund et cingle vers l'Archipel. Va-t-elle relever la flotte qui y est entrée depuis un an, ou bien la renforcer ? Cette addition formerait une complication nouvelle dans une affaire qui déjà en est beaucoup chargée.

Après beaucoup de tâtonnemens, une expé-

dition française est résolue, et doit partir de Toulon. Là se trouvent deux choses que nous avions annoncées : 1° que la Morée serait remise à la Grèce, soit par l'évacuation volontaire qu'en ferait Ibrahim, soit par son expulsion. La voie du blocus ayant paru insuffisante ou trop longue, on a recours à la force. L'emploi de ce moyen a sûrement été précédé par des négociations à Alexandrie, pour amener le pacha à rappeler son fils ; elles ont dû rester infructueuses, puisque dans ce moment on doit agir à main armée ; ainsi la libération de cette partie de la Grèce est assurée, et le traité du 6 juillet sera rempli. Les Turcs sont trop occupés du côté du Danube pour porter secours à celui qui s'était sacrifié pour venir au leur. Encore quelque temps, et il ne sera plus question d'Ibrahim-Pacha, ni de cette déportation vraiment singulière de Nègres et d'Arabes dans une contrée de l'Europe. 2° Il était bien évident que toute expédition sur le continent de la Grèce retomberait à la charge de la France ; c'est la nécessité de son alliance avec deux puissances assez fortes pour donner des ombrages à tout le monde. Cette théorie a été développée dans un ouvrage antérieur(1),

(1) *Existence de l'Europe à l'égard de la Grèce*, par

au sujet des garanties à donner au nouvel état de la Grèce. La France seule peut en être chargée, précisément parce qu'elle est la plus faible des parties alliées. Quant à l'avenir, il dépend absolument de la volonté de l'empereur de Russie. Il paraît qu'à Londres et à Vienne on attend avec un égal stoïcisme ce que ce prince fera, ce qu'il annoncera de projets à venir, ce qu'il pourra rencontrer d'obstacles, en un mot, il semble qu'un système d'expectative générale est enraciné dans les cabinets, en les livrant à la merci des évènemens, placés qu'ils sont en arrière d'eux et non pas en avant, quoique ce soit là leur place naturelle.

En Europe, aujourd'hui, la scène politique est occupée par la Russie; tout le reste est comme au parterre, attentif aux mouvemens de l'acteur principal, et réglant son action propre sur la sienne. Ce n'est un poste ni de dignité ni de sûreté. Les états, comme les individus, augmentent leurs forces en les exerçant. La Russie fait plus que compenser les pertes inévitables de la guerre, par l'instruction que ses armées acquièrent, et par les avantages dont elle va s'assurer. Si le grand-visir

---

M. de Pradt. 1 vol. in-8°; prix : 5 fr.. Chez Pichon et Didier, libraires, quai des Augustins, n° 47.

a, comme on l'a dit, cherché à tempérer la douleur du Sultan pour la prise de Braïlow, par l'exposé du grand prix auquel les Russes ont acheté cette conquête, il n'a fait que parodier la manière dont *Olivarès* annonça la révolution du Portugal à Philippe IV. Mais les détours dictés par la crainte ou par la flatterie, toujours en usage dans les cours, n'arrêteront pas plus la marche des Russes, qu'ils n'arrêtèrent les progrès insurrectionnels qui ont placé sur le trône la maison de Bragance. Dans le cours de la guerre de la révolution, les Autrichiens, continuellement battus dans la Belgique et sur le Rhin, disaient par forme de consolation et d'excuse pour leurs malheurs, enfans de leurs maladresses : *Nous verrons dans les états héréditaires; c'est là que nous les attendons*. Combien de fois ceux qui les avaient vaincus hors de ces états héréditaires, ont-ils su en trouver le chemin? et à Austerlitz, à Wagram, à Znaim, qui était maître dans les états héréditaires. Dans peu, on verra qui sera le maître en Europe, quand d'un côté l'on aura agi, et quand de l'autre on se sera borné à observer. Dans les cabinets, cela s'appelle de la sagesse, de la mesure; dans l'Histoire, cela portera un autre nom.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

Page.

Préface. v

PREMIÈRE PARTIE.

CHAP. Ier. Les deux maîtres en Europe. Formation systématique de leur puissance : sur mer, par l'Angleterre ; sur terre, par la Russie. 1

II. Tendance de la Russie vers la guerre. . . 21

III. Moyen indirect de pouvoir de la part de la Russie. 27

IV. Formation de l'Europe occidentale par rapport à la Russie ; sa force et sa faiblesse. 29

V. L'Angleterre, par rapport à la défensive de l'Europe. 34

VI. La France par rapport à la Russie. . . . 39

VII. Le Danemarck et la Suède par rapport à la Russie. 43

VIII. Puissances prépondérantes en Europe. . 49

IX. Système permanent de l'Europe à l'égard de la Russie. 52

X. Tendance du gouvernement russe vers le midi de l'Europe. 57

Pages

CHAP. XI. Tendance du commerce russe vers le midi de l'Europe. 65

XII. Mode de la prépondérance de la Russie sur l'Europe. 70

XIII. Mot de Napoléon sur la Russie et l'Europe 75

XIV. L'Europe imposée par la Russie. 78

SECONDE PARTIE.

1°. Affaire de l'Orient. Ses diverses phases. 83

2°. Forces relatives de la Russie et de la Turquie. 86

3°. Complication de la guerre d'Orient. 96

4°. Manifeste russe. 102

5°. Système de l'Europe à l'égard de la Russie, dans la guerre actuelle. 112

6°. Comparaison de la Turquie avec la Grèce par rapport à l'Europe. 117

7°. L'Angleterre, la France et l'Autriche dans le système européen créé par les grandeurs de la Russie. 122

8°. Résultat de la guerre d'Orient pour la Grèce. 138

Post-Scriptum. 141

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

Extrait du Catalogue de la Librairie

DE PICHON ET DIDIER,

LIBRAIRES-COMMISSIONNAIRES POUR LA FRANCE ET L'ÉTRANGER,

Quai des Augustins, n° 47.

Publications nouvelles.

MÉMOIRES SUR LES CENT JOURS, par M. BENJAMIN CONSTANT. Nouvelle édition (sous presse). 1 volume in-8. Prix : 7 fr.

LE NOUVEAU PARFAIT NOTAIRE, ou Manuel théorique et pratique des notaires ; par deux avocats à la Cour royale, anciens maîtres-clercs. 2 vol. in-8. Paris, 1828. Prix : 12 fr.

TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE DE LA PROCÉDURE CIVILE, par L.-F. AUGER : ouvrage utile aux jeunes gens qui travaillent chez l'avoué ou l'huissier, et généralement à toutes les personnes qui se livrent à l'étude de la procédure. 1 fort vol. in-8. Paris, 1828. 7 fr.

DES LACUNES ET DES BESOINS DE LA LÉGISLATION FRANÇAISE, en matière civile et en matière criminelle, ou du défaut de sanction dans les lois d'ordre public ; précédé d'observations sur le Jury en France ; par M. J.-M. LEGRAVEREND. 2 volumes in-8 ; nouvelle édition. Paris, 1828. 12 fr.

DICTIONNAIRE DES RIMES, suivi d'un Traité de versification, par P.-A. LEMARE, auteur du Cours de Langue française et de Langue latine, etc. 1 gros vol. in-8. Paris, 1828. 9 fr.

CONSEILS DE MORALE, ou Essais sur l'Homme, les Caractères, le Monde, les Femmes, l'Éducation, les Mœurs, etc., ouvrage inédit, par Mme GUIZOT, précédé

d'une Notice, et publié par M. Guizot. 2 vol. in-8. Paris, 1828. 14 fr.

MÉMOIRES SUR LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, par Buzot, député à la convention nationale; précédés d'un précis sur sa vie, et de recherches historiques sur les Girondins, par M. Guadet. 1 vol. in-8 de 500 pages. Paris, 1828. 6 fr. 50 c.

COURS DE L'HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE, par M. Cousin, en 13 leçons et une Table, formant un fort volume in-8, orné du portrait de l'auteur. 11 fr.

COURS DE LITTÉRATURE FRANÇAISE, par M. Villemain, en 13 leçons et une Table, formant un fort volume in-8, orné du portrait de l'auteur. 11 fr.

COURS D'HISTOIRE MODERNE, par M. Guisot, en 14 leçons et une Table, formant un fort volume in-8, orné du portrait de l'auteur. 11 fr.

COURS DE CHIMIE GÉNÉRALE, par M. Laugier, professeur de Chimie à l'École de Pharmacie de Paris et au Jardin du Roi, en 54 leçons, à 50 cent., qui formeront 3 forts volumes in-8.

COURS DE CHIMIE, comprenant l'histoire des sels et la Chimie animale et végétale, par M. Gay-Lussac, en 33 leçons, formant 2 forts volumes in-8. 18 fr.

COURS DE L'HISTOIRE NATURELLE DES MAMMIFÈRES, par M. Geoffroy Saint-Hilaire, en 40 leçons, qui formeront 3 volumes in-8. Prix de chaque leçon : 60 c.

COURS DE CHIMIE APPLIQUÉE A LA TEINTURE, par M. Chevreul, directeur des teintures des Manufactures royales, en 60 leçons. Prix de chaque leçon : 75 c.

MÉMOIRES RELATIFS A LA RÉVOLUTION D'ANGLETERRE, accompagnés de notices et d'éclaircissemens historiques; par M. Guizot, 25 vol. in-8. Prix de chaque volume : 6 fr.

Cet ouvrage est terminé.